COLLECTION

Études, recherches et statistiques

# Ils sont maintenant d'ici !

*Les dix premières années au Québec des immigrants* admis en 1989

Jean Renaud
Lucie Gingras
Sébastien Vachon
Christine Blaser
Jean-François Godin
Benoît Gagné

Québec

101-03604/

COLLECTION Études, recherches et statistiques

# Ils sont maintenant *d'ici !*

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC
1500 D, rue Jean-Talon Nord, Sainte-Foy (Québec) G1N 2E5

VENTE ET DISTRIBUTION
Case postale 1005, Québec (Québec) G1K 7B5
Téléphone : (418) 643-5150 ou, sans frais, 1 800 463-2100
Télécopie : (418) 643-6177 ou, sans frais, 1 800 561-3479
Internet : www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

COLLECTION
Études, recherches et statistiques

# Ils sont maintenant d'ici !

## *Les dix premières années au Québec des immigrants* admis en 1989

Jean Renaud
Lucie Gingras
Sébastien Vachon
Christine Blaser
Jean-François Godin
Benoît Gagné

**Numéro 4**

Québec

Cette publication a été réalisée par la
Direction de la planification stratégique
du ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration.

**Chercheur principal**
Jean Renaud
*Centre d'études ethniques*
*et Département de sociologie*
*Université de Montréal*

**Chercheurs**
Lucie Gingras
Sébastien Vachon
Christine Blaser
Jean-François Godin
Benoît Gagné
*Centre d'études ethniques*
*Université de Montréal*

Ce document a été édité par
Les Publications du Québec
1500 D rue Jean-Talon Nord, 1e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-19426-1
© Gouvernement du Québec

Tous droits réservés pour tout pays. La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

# Table des matières


**Liste des figures** XI

**Liste des tableaux** XXV

**Liste des cartes** XXVII

**Remerciements** XXIX

**Faits saillants** XXXI

**Introduction** 1

Chapitre 1
**La méthodologie de l'enquête** 5

Chapitre 2
**Qui sont les répondants ?** 11

Chapitre 3
**Le logement** 17
3.1 La sortie de logement 17
3.2 Les rangs de logement au fil du temps 22
3.3 Le statut d'occupation résidentielle au fil du temps 25
3.4 Le loyer au fil des semaines 29
3.5 L'entrée en première propriété 31

Chapitre 4
**Mobilité et localisation spatio-temporelle** 33
4.1 La mobilité dans la grande région de Montréal 33
4.2 La localisation spatiale dans la grande région de Montréal 34

Chapitre 5

**L'emploi** **43**

5.1 Entrée et stabilité en emploi **44**
*Entrée dans un premier emploi* **44**
*Sortie d'emploi selon le rang des emplois* **45**
*Les trajectoires professionnelles* **50**
*Sortie d'emploi selon la période de début de l'épisode* **51**

5.2 Évolution de l'emploi **52**
*Probabilité d'être en emploi au fil du temps* **52**
*Proportion des répondants en emploi selon le rang des emplois* **54**
*Profils d'intégration au marché du travail* **55**

5.3 Caractéristiques des emplois **62**
*Le statut socio-économique des emplois* **62**
*Le revenu d'emploi* **64**
*Les heures de travail* **66**
*Les types de rémunération des emplois* **66**
*Le quart de travail des emplois* **70**
*La taille des entreprises* **72**
*Secteurs d'activité des entreprises* **75**
*La syndicalisation des emplois* **76**
*La supervision dans les emplois* **76**

5.4 Bilan en emploi **76**
*Barrières institutionnelles à l'emploi* **76**
*La perception des emplois* **77**

Chapitre 6

**Le non-emploi** **79**
*L'épisode de non-emploi à l'arrivée* **79**
*Les autres épisodes de non-emploi* **80**

Chapitre 7

**Les cours suivis au Québec** **87**

7.1 Les programmes de formation à temps plein **88**

7.2 Les programmes de formation à temps partiel **92**

Chapitre 8

**Les ménages** **97**
*Taille des ménages au fil du temps* **97**
*Composition des ménages au fil du temps* **98**
*Nombre d'enfants mineurs chez les répondants* **99**
*Naissances chez les répondants* **102**

Chapitre 9

**La langue** **105**

9.1 La langue d'usage public **105**

9.2 La langue parlée à la maison **106**

9.3 La langue au travail **111**

*L'entrée dans un premier emploi dans une langue donnée* **111**

*Le premier emploi en français* **111**

*Le premier emploi en anglais* **113**

*Le premier emploi dans une langue autre que le français ou l'anglais* **114**

*Trajectoire selon la langue de travail* **116**

*La langue dans le milieu de travail au fil du temps* **117**

9.4 La connaissance du français et de l'anglais dix ans plus tard **121**

9.5 Perception de la langue majoritaire au Québec **124**

9.6 La langue parlée avec les Québécois francophones **125**

Chapitre 10

**Demande de la citoyenneté et parrainage** **127**

10.1 La citoyenneté **127**

10.2 Le parrainage **132**

*Lien avec le parrain* **132**

*Parrainage de membres de la famille* **133**

Chapitre 11

**Vie civique et relations avec les institutions** **139**

*Participation aux élections provinciales et fédérales* **139**

*Contacts avec des organismes publics et avec le MRCI* **142**

*Participation à diverses associations ou organismes non gouvernementaux* **142**

*Rencontres avec les professeurs et participation au comité d'école* **144**

Chapitre 12

**Opinions concernant la Charte des droits et libertés et perceptions de la discrimination** **145**

12.1 Opinion sur certains sujets de discrimination couverts par la Charte des droits et libertés **145**

12.2 Discrimination perçue à l'embauche et lors de la location de logements **149**

Chapitre 13

**Les réseaux sociaux au Québec** **151**

13.1 Le réseau général **151**
*Composition du réseau général* **151**
*Taille du réseau* **152**
*Les types de réseaux sociaux selon certaines caractéristiques sociodémographiques* **153**
*Les types de réseaux sociaux selon d'autres caractéristiques* **154**
*Caractéristique ethnique du réseau* **154**
*Caractéristique linguistique du réseau* **154**

13.2 Le réseau spécifique des amis **154**
*Densité du réseau des amis* **154**
*Degré de connaissance des amis* **156**

13.3 Les réseaux d'aide **156**

13.4 La multiplexité **157**

13.5 Le soutien social **157**
*Les types de réseaux sociaux selon le soutien social* **158**

Chapitre 14

**Les liens hors Québec : le Canada et l'étranger** **159**

14.1 Présence de membres de la famille au Québec ou dans le reste du Canada **159**

14.2 Séjours dans le pays d'origine **160**

14.3 Envois et autres types de liens maintenus avec le pays d'origine **161**

14.4 Les biens immeubles et commerciaux détenus à l'étranger **163**

Chapitre 15

**Après dix ans : ce qu'ils en pensent** **165**
*Enracinement* **165**
*La situation d'établissement* **167**

**Conclusion** **171**

Annexe I
**Les catégories d'immigration** 173

Annexe II
**Méthodologie d'analyse** 175

Annexe III
**Note méthodologique sur l'analyse des réseaux sociaux au Québec** 181

Annexe IV
**Taille des entreprises pour lesquelles travaillent les répondants à dix moments de l'établissement au Québec** 183

Annexe V
**Collecte des données** 185

Annexe VI
**Analyse de l'échantillon de répondants** 191

Annexe VII
**Respect des règles relatives à la confidentialité** 195

# Liste des figures


Figure 1.1 **Effectifs sous observation selon la vague d'entrevue** 7

Figure 1.2 **Effectifs sous observation selon le sexe** 8

Figure 1.3 **Effectifs sous observation selon la catégorie d'immigrants** 8

Figure 1.4 **Effectifs sous observation selon le groupe d'âge à l'arrivée** 9

Figure 1.5 **Effectifs sous observation selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 9

Figure 2.1 **Sexe des répondants aux quatre vagues d'entrevues** 11

Figure 2.2 **Catégorie d'immigration des répondants aux quatre vagues d'entrevues** 11

Figure 2.3 **Groupe d'âge à l'arrivée des répondants aux quatre vagues d'entrevues** 11

Figure 2.4 **Niveau de scolarité à l'arrivée des répondants aux quatre vagues d'entrevues** 12

Figure 2.5 **Affiliation religieuse des répondants aux quatre vagues d'entrevues** 12

Figure 2.6 **Pays de naissance des répondants aux quatre vagues d'entrevues** 12

Figure 2.7 **Langue maternelle des répondants aux quatre vagues d'entrevues** 12

Figure 2.8 **Sexe des répondants du temps 4** 13

Figure 2.9 **Catégorie d'immigrants des répondants du temps 4** 13

Figure 2.10 **Répartition selon le groupe d'âge à l'arrivée des répondants du temps 4** 13

Figure 2.11 **Niveau de scolarité à l'arrivée des répondants du temps 4** 13

Figure 2.12 **Catégorie d'immigrants selon le sexe, répondants du temps 4** 14

Figure 2.13 **Groupe d'âge à l'arrivée selon la catégorie d'immigrants, répondants du temps 4** 14

Figure 2.14 **Niveau de scolarité à l'arrivée selon la catégorie d'immigrants, répondants du temps 4** 14

Figure 2.15 **Niveau de scolarité à l'arrivée selon le groupe d'âge à l'arrivée, répondants du temps 4** 14

Figure 3.1 **Sortie de logement selon le rang** 17

Figure 3.2 **Sortie de logement selon le rang chez les hommes** 18

Figure 3.3 **Sortie de logement selon le rang chez les femmes** 18

Figure 3.4 **Sortie de logement selon le rang chez les immigrants de la catégorie « famille »** 19

Figure 3.5
**Sortie de logement selon le rang chez les immigrants de la catégorie « indépendant »** 19

Figure 3.6
**Sortie de logement selon le rang chez les immigrants de la catégorie « réfugié »** 19

Figure 3.7
**Sortie de logement selon le rang chez les 18-25 ans à l'arrivée** 20

Figure 3.8
**Sortie de logement selon le rang chez les 26-40 ans à l'arrivée** 20

Figure 3.9
**Sortie de logement selon le rang chez les 41 ans et plus à l'arrivée** 20

Figure 3.10
**Sortie de logement selon le rang chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée** 21

Figure 3.11
**Sortie de logement selon le rang chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée** 21

Figure 3.12
**Sortie de logement selon le rang chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée** 21

Figure 3.13
**Sortie de logement selon le rang chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée** 21

Figure 3.14
**Proportion des répondants selon le rang de logement occupé** 22

Figure 3.15
**Proportion d'immigrants de la catégorie « famille » selon le rang de logement occupé** 23

Figure 3.16
**Proportion d'immigrants de la catégorie « indépendant » selon le rang de logement occupé** 23

Figure 3.17
**Proportion d'immigrants de la catégorie « réfugié » selon le rang de logement occupé** 23

Figure 3.18
**Proportion des 18-25 ans à l'arrivée selon le rang de logement occupé** 23

Figure 3.19
**Proportion des 26-40 ans à l'arrivée selon le rang de logement occupé** 24

Figure 3.20
**Proportion des 41 ans et plus à l'arrivée selon le rang de logement occupé** 24

Figure 3.21
**Proportion des répondants de niveau primaire selon le rang de logement occupé** 24

Figure 3.22
**Proportion des répondants de niveau secondaire selon le rang de logement occupé** 24

Figure 3.23
**Proportion des répondants de niveau postsecondaire selon le rang de logement occupé** 25

Figure 3.24
**Proportion des répondants de niveau universitaire selon le rang de logement occupé** 25

Figure 3.25
**Statut d'occupation résidentielle** 25

Figure 3.26
**Statut d'occupation résidentielle chez les immigrants de la catégorie « famille »** 26

Figure 3.27
**Statut d'occupation résidentielle chez les immigrants de la catégorie « indépendant »** 26

Figure 3.28
**Statut d'occupation résidentielle chez les immigrants de la catégorie « réfugié »** 27

Figure 3.29
**Statut d'occupation résidentielle chez les 18-25 ans à l'arrivée** 27

Figure 3.30
**Statut d'occupation résidentielle chez les 26-40 ans à l'arrivée** 27

Figure 3.31
**Statut d'occupation résidentielle chez les 41 ans et plus à l'arrivée** 28

Figure 3.32
**Statut d'occupation résidentielle chez les répondants de niveau primaire** 28

Figure 3.33
Statut d'occupation résidentielle chez les répondants de niveau secondaire 28

Figure 3.34
Statut d'occupation résidentielle chez les répondants de niveau postsecondaire 29

Figure 3.35
Statut d'occupation résidentielle chez les répondants de niveau universitaire 29

Figure 3.36
Moyenne du montant mensuel du loyer ou de l'hypothèque 29

Figure 3.37
Moyenne du montant mensuel du loyer ou de l'hypothèque selon la catégorie d'immigrants 30

Figure 3.38
Moyenne du montant mensuel du loyer ou de l'hypothèque selon le groupe d'âge à l'arrivée 30

Figure 3.39
Moyenne du montant mensuel du loyer ou de l'hypothèque selon le niveau de scolarité à l'arrivée 30

Figure 3.40
Entrée en première propriété 31

Figure 3.41
Entrée en première propriété selon le niveau de scolarité à l'arrivée 31

Figure 5.1
Taux de chômage mensuels non désaisonnalisés, RMR de Montréal 43

Figure 5.2
Entrée dans un premier emploi 44

Figure 5.3
Entrée dans un premier emploi selon le sexe 44

Figure 5.4
Entrée dans un premier emploi selon la catégorie d'immigrants 44

Figure 5.5
Entrée dans un premier emploi selon le groupe d'âge à l'arrivée 45

Figure 5.6
Entrée dans un premier emploi selon la scolarité à l'arrivée 45

Figure 5.7
Sortie d'emploi selon le rang des emplois 46

Figure 5.8
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les hommes 46

Figure 5.9
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les femmes 46

Figure 5.10
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les immigrants de la catégorie « famille » 47

Figure 5.11
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les immigrants de la catégorie « indépendant » 47

Figure 5.12
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les immigrants de la catégorie « réfugié » 47

Figure 5.13
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les 18-25 ans à l'arrivée 48

Figure 5.14
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les 26-40 ans à l'arrivée 48

Figure 5.15
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les 41 ans et plus à l'arrivée 48

Figure 5.16
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée 49

Figure 5.17
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée 49

Figure 5.18
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée 49

Figure 5.19
Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée 50

Figure 5.20
Probabilités des séquences professionnelles 50

Figure 5.21
**Probabilités des séquences professionnelles chez les hommes** 51

Figure 5.22
**Probabilités des séquences professionnelles chez les femmes** 51

Figure 5.23
**Sortie d'emploi selon la période de début de l'épisode** 52

Figure 5.24
**Probabilité d'être en emploi** 52

Figure 5.25
**Probabilité d'être en emploi selon le sexe** 53

Figure 5.26
**Probabilité d'être en emploi selon la catégorie d'immigrants** 53

Figure 5.27
**Probabilité d'être en emploi selon le groupe d'âge à l'arrivée** 54

Figure 5.28
**Probabilité d'être en emploi selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 54

Figure 5.29
**Rang des emplois** 54

Figure 5.30
**Rang des emplois chez les 18-25 ans à l'arrivée** 55

Figure 5.31
**Rang des emplois chez les 26-40 ans à l'arrivée** 55

Figure 5.32
**Rang des emplois chez les 41 ans et plus à l'arrivée** 55

Figure 5.33
**Classification résumée des profils d'insertion sur le marché du travail** 56

Figure 5.34
**Profils de type « A »** 58

Figure 5.35
**Profils de type « B »** 59

Figure 5.36
**Profils de type « C »** 60

Figure 5.37
**Profils de type « D »** 60

Figure 5.38
**Autres profils** 61

Figure 5.39
**Statut socio-économique moyen des emplois** 62

Figure 5.40
**Statut socio-économique moyen des emplois selon le sexe** 63

Figure 5.41
**Statut socio-économique moyen des emplois selon la catégorie d'immigrants** 63

Figure 5.42
**Statut socio-économique moyen des emplois selon le groupe d'âge à l'arrivée** 63

Figure 5.43
**Statut socio-économique moyen des emplois selon la scolarité à l'arrivée** 63

Figure 5.44
**Médiane du salaire hebdomadaire** 64

Figure 5.45
**Médiane du salaire hebdomadaire selon le sexe** 64

Figure 5.46
**Médiane du salaire hebdomadaire selon la catégorie d'immigrants** 65

Figure 5.47
**Médiane du salaire hebdomadaire selon le groupe d'âge à l'arrivée** 65

Figure 5.48
**Médiane du salaire hebdomadaire selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 65

Figure 5.49
**Moyenne hebdomadaire des heures de travail** 66

Figure 5.50
**Moyenne hebdomadaire des heures de travail selon le sexe** 66

Figure 5.51
**Types de rémunération des emplois** 66

Figure 5.52
**Types de rémunération des emplois chez les hommes** 67

Figure 5.53
**Types de rémunération des emplois chez les femmes** 67

Figure 5.54
**Types de rémunération des emplois chez les immigrants de la catégorie « famille »** 67

Figure 5.55
**Types de rémunération des emplois chez les immigrants de la catégorie « indépendant »** 68

Figure 5.56
**Types de rémunération des emplois chez les immigrants de la catégorie « réfugié »** 68

Figure 5.57
**Types de rémunération des emplois chez les 18-25 ans à l'arrivée** 68

Figure 5.58
**Types de rémunération des emplois chez les 26-40 ans à l'arrivée** 69

Figure 5.59
**Types de rémunération des emplois chez les 41 ans et plus à l'arrivée** 69

Figure 5.60
**Types de rémunération des emplois chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée** 69

Figure 5.61
**Types de rémunération des emplois chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée** 70

Figure 5.62
**Types de rémunération des emplois chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée** 70

Figure 5.63
**Types de rémunération des emplois chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée** 70

Figure 5.64
**Types de quart de travail** 70

Figure 5.65
**Types de quart de travail des emplois chez les immigrants de la catégorie « famille »** 71

Figure 5.66
**Types de quart de travail des emplois chez les immigrants de la catégorie « indépendant »** 71

Figure 5.67
**Types de quart de travail des emplois chez les immigrants de la catégorie « réfugié »** 72

Figure 5.68
**Taille des entreprises des emplois** 72

Figure 5.69
**Taille des entreprises des emplois des immigrants de la catégorie « famille »** 72

Figure 5.70
**Taille des entreprises des emplois des immigrants de la catégorie « indépendant »** 73

Figure 5.71
**Taille des entreprises des emplois des immigrants de la catégorie « réfugié »** 73

Figure 5.72
**Taille des entreprises des emplois des 18-25 ans à l'arrivée** 73

Figure 5.73
**Taille des entreprises des emplois des 26-40 ans à l'arrivée** 73

Figure 5.74
**Taille des entreprises des emplois des 41 ans et plus à l'arrivée** 74

Figure 5.75
**Taille des entreprises des emplois des répondants de niveau primaire à l'arrivée** 74

Figure 5.76
**Taille des entreprises des emplois des répondants de niveau secondaire à l'arrivée** 74

Figure 5.77
**Taille des entreprises des emplois des répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée** 74

Figure 5.78
**Taille des entreprises des emplois des répondants de niveau universitaire à l'arrivée** 75

Figure 5.79
**Secteurs d'activité des entreprises où travaillent les répondants après 1 an, 3 ans, 5 ans et 10 ans** 75

Figure 5.80
**Sous-secteurs d'activité des industries manufacturières et de l'hébergement et de la restauration où travaillent les répondants après 1 an, 3 ans, 5 ans et 10 ans** 75

Figure 5.81
**Proportion des emplois syndiqués au fil du temps** 76

Figure 5.82
**Proportion de superviseurs dans les emplois** 76

Figure 5.83
**Difficultés à obtenir un permis d'exercice d'un ordre professionnel** 77

Figure 5.84
**Proportion d'immigrants exerçant le même genre de travail qu'avant la migration au Québec** 77

Figure 5.85
**Comparaison de la qualification du travail exercé à quatre temps d'observation et de celle avant la migration** 77

Figure 6.1
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes** 80

Figure 6.2
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les hommes** 81

Figure 6.3
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les femmes** 81

Figure 6.4
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les immigrants de la catégorie « famille »** 81

Figure 6.5
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les immigrants de la catégorie « indépendant »** 82

Figure 6.6
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les immigrants de la catégorie « réfugié »** 82

Figure 6.7
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les 18-25 ans à l'arrivée** 83

Figure 6.8
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les 26-40 ans à l'arrivée** 83

Figure 6.9
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les 41 ans et plus à l'arrivée** 83

Figure 6.10
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée** 84

Figure 6.11
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée** 84

Figure 6.12
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée** 84

Figure 6.13
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée** 84

Figure 6.14
**Non-emploi au fil du temps** 85

Figure 7.1
**Entrée dans un premier programme de formation** 87

Figure 7.2
**Entrée dans un premier programme de formation selon la catégorie d'immigrants** 87

Figure 7.3
**Entrée dans un premier programme de formation selon le groupe d'âge à l'arrivée** 88

Figure 7.4
**Entrée dans un premier programme de formation selon la scolarité à l'arrivée** 88

Figure 7.5
**Probabilité de suivre un programme de formation à temps plein** 88

Figure 7.6
**Entrée dans un premier programme de formation à temps plein** 89

Figure 7.7
**Entrée dans un premier programme de formation à temps plein selon la catégorie d'immigrants** 89

Figure 7.8
**Entrée dans un premier programme de formation à temps plein selon le groupe d'âge à l'arrivée** 90

Figure 7.9
**Entrée dans un premier programme de formation à temps plein selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 90

Figure 7.10
**Sortie d'un programme de formation à temps plein** 90

Figure 7.11
**Sortie d'un programme de formation à temps plein selon la catégorie d'immigrants** 91

Figure 7.12
**Sortie d'un programme de formation à temps plein selon le groupe d'âge à l'arrivée** 91

Figure 7.13
**Sortie d'un programme de formation à temps plein selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 91

Figure 7.14
**Probabilité de suivre un programme de formation à temps partiel** 92

Figure 7.15
**Entrée dans un premier programme de formation à temps partiel** 92

Figure 7.16
**Entrée dans un premier programme de formation à temps partiel selon la catégorie d'immigrants** 93

Figure 7.17
**Entrée dans un premier programme de formation à temps partiel selon le groupe d'âge à l'arrivée** 93

Figure 7.18
**Entrée dans un premier programme de formation à temps partiel selon le niveau de scolarité** 94

Figure 7.19
**Sortie d'un programme de formation à temps partiel** 94

Figure 7.20
**Sortie d'un programme de formation à temps partiel selon la catégorie d'immigrants** 94

Figure 7.21
**Sortie d'un programme de formation à temps partiel selon le groupe d'âge à l'arrivée** 95

Figure 8.1
**Taille des ménages au fil du temps** 97

Figure 8.2
**Types de ménages au fil du temps** 99

Figure 8.3
**Nombre d'enfants mineurs chez les répondants** 99

Figure 8.4
**Nombre d'enfants mineurs chez les répondants âgés de 18 à 25 ans à l'arrivée** 100

Figure 8.5
**Nombre d'enfants mineurs chez les répondants âgés de 26 à 40 ans à l'arrivée** 100

Figure 8.6
**Nombre d'enfants mineurs chez les répondants âgés de 41 ans et plus à l'arrivée** 100

Figure 8.7
**Nombre d'enfants mineurs chez les immigrants de la catégorie « indépendant »** 101

Figure 8.8
**Nombre d'enfants mineurs chez les immigrants de la catégorie « famille »** 101

Figure 8.9
**Nombre d'enfants mineurs chez les immigrants de la catégorie « réfugié »** 101

Figure 8.10
**Arrivée de la première naissance** 102

Figure 8.11
**Arrivée de la première naissance selon le groupe d'âge à l'arrivée** 102

Figure 8.12
**Arrivée de la première naissance selon la catégorie d'immigrants** 103

Figure 8.13
**Arrivée de la deuxième naissance** 103

Figure 9.1
**Langue d'usage public au temps 4** 105

Figure 9.2
**Langue d'usage public selon le niveau de scolarité, au temps 4** 106

Figure 9.3
**Langue le plus souvent parlée à la maison** 106

Figure 9.4
**Langue le plus souvent parlée à la maison selon la langue maternelle** 107

Figure 9.5
**Langue le plus souvent parlée à la maison selon la langue maternelle, au temps 4** 107

Figure 9.6
**Langue le plus souvent parlée à la maison selon la catégorie d'immigrants** 107

Figure 9.7
**Langue le plus souvent parlée à la maison selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 108

Figure 9.8
**Français parlé à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, au temps 4** 108

Figure 9.9
**Français parlé à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4** 109

Figure 9.10
**Anglais parlé à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, au temps 4** 109

Figure 9.11
**Anglais parlé à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4** 109

Figure 9.12
**Langue maternelle parlée à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, au temps 4** 110

Figure 9.13
**Langue maternelle parlée à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais selon la catégorie d'immigrants, au temps 4** 110

Figure 9.14
**Langue maternelle parlée à la maison par les répondants de langue maternelle « autre » selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4** 110

Figure 9.15
**Entrée dans un premier emploi en français, en anglais et en langue « autre »** 111

Figure 9.16
**Entrée dans un premier emploi en français selon le sexe** 111

Fligure 9.17
**Entrée dans un premier emploi en français selon la catégorie d'immigrants** 112

Figure 9.18
**Entrée dans un premier emploi en français selon le groupe d'âge à l'arrivée** 112

Figure 9.19
**Entrée dans un premier emploi en français selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 112

Figure 9.20
**Entrée dans un premier emploi en anglais selon le sexe** 113

Figure 9.21
**Entrée dans un premier emploi en anglais selon la catégorie d'immigrants** 113

Figure 9.22
**Entrée dans un premier emploi en anglais selon le groupe d'âge à l'arrivée** 113

Figure 9.23
**Entrée dans un premier emploi en anglais selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 114

Figure 9.24
**Entrée dans un premier emploi en langue « autre » selon le sexe** 114

Figure 9.25
**Entrée dans un premier emploi en langue « autre » selon la catégorie d'immigrants** 115

Figure 9.26
**Entrée dans un premier emploi en langue « autre » selon le groupe d'âge à l'arrivée** 115

Figure 9.27
**Entrée dans un premier emploi en langue « autre » selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 115

Figure 9.28
**Probabilités des itinéraires des langues en emploi** 117

Figure 9.29
**Langue le plus souvent utilisée au travail** 117

Figure 9.30
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les 18-25 ans à l'arrivée** 118

Figure 9.31
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les 26-40 ans à l'arrivée** 118

Figure 9.32
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les 41 ans et plus à l'arrivée** 118

Figure 9.33
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les immigrants de la catégorie « famille »** 119

Figure 9.34
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les immigrants de la catégorie « indépendant »** 119

Figure 9.35
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les immigrants de la catégorie « réfugié »** 119

Figure 9.36
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée** 120

Figure 9.37
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée** 120

Figure 9.38
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée** 120

Figure 9.39
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée** 120

Figure 9.40
**Connaissance du français oral à la quatrième entrevue** 121

Figure 9.41
**Connaissance de l'anglais oral à la quatrième entrevue** 122

Figure 9.42
**Connaissance du français oral à la quatrième entrevue selon la catégorie d'immigrants** 122

Figure 9.43
**Connaissance du français oral à la quatrième entrevue selon le groupe d'âge à l'arrivée** 122

Figure 9.44
**Connaissance du français oral à la quatrième entrevue selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 123

Figure 9.45
**Connaissance de l'anglais oral à la quatrième entrevue selon le sexe** 123

Figure 9.46
**Connaissance de l'anglais oral à la quatrième entrevue selon la catégorie d'immigrants** 123

Figure 9.47
**Connaissance de l'anglais oral à la quatrième entrevue selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 124

Figure 9.48
**Perception de la langue majoritaire au Québec** 124

Figure 9.49
**Perception de la langue majoritaire au Québec selon la catégorie d'immigration** 125

Figure 9.50
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone** 125

Figure 9.51
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone selon la langue maternelle** 125

Figure 9.52
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone selon la catégorie d'immigrants** 126

Figure 9.53
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone selon le groupe d'âge à l'arrivée** 126

Figure 9.54
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 126

Figure 10.1
**Demande d'obtention de la citoyenneté** 127

Figure 10.2
**Demande d'obtention de la citoyenneté selon le groupe d'âge à l'arrivée** 128

Figure 10.3 **Demande d'obtention de la citoyenneté selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 128

Figure 10.4 **Obtention de la citoyenneté** 128

Figure 10.5 **Obtention de la citoyenneté selon la catégorie d'immigrants** 129

Figure 10.6 **Obtention de la citoyenneté selon le groupe d'âge à l'arrivée** 129

Figure 10.7 **Obtention de la citoyenneté selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 129

Figure 10.8 **Statut de citoyenneté du conjoint selon que le répondant a immigré ou pas avec ce conjoint** 130

Figure 10.9 **Statut de citoyenneté du conjoint selon le statut de citoyenneté du répondant** 130

Figure 10.10 **Statut de citoyenneté des enfants du répondant** 130

Figure 10.11 **Statut de citoyenneté des enfants du répondant selon le statut de citoyenneté du répondant** 131

Figure 10.12 **Répondants ayant gardé leur citoyenneté d'origine** 131

Figure 10.13 **Répondants ayant gardé leur citoyenneté d'origine selon leur statut de citoyenneté canadienne** 131

Figure 10.14 **Répondants ayant gardé leur citoyenneté d'origine selon la catégorie d'immigrants, répondants détenant la citoyenneté canadienne seulement** 131

Figure 10.15 **Proportion de répondants parrainés selon la source de données** 132

Figure 10.16 **Répondants habitant avec leur parrain au temps 1 et au temps 4** 132

Figure 10.17 **Fréquentation du parrain au temps 1 et au temps 4** 132

Figure 10.18 **Aide financière du parrain au temps 1 et au temps 4** 133

Figure 10.19 **Langue usuellement parlée avec le parrain au temps 1 et au temps 4** 133

Figure 10.20 **Demandes de parrainage** 133

Figure 10.21 **Demandes de parrainage selon le sexe** 134

Figure 10.22 **Demandes de parrainage selon la catégorie d'immigrants** 134

Figure 10.23 **Temps écoulé avant les premières demandes de parrainage (depuis l'arrivée)** 134

Figure 10.24 **Temps écoulé avant les premières demandes de parrainage (depuis l'arrivée) selon le sexe** 135

Figure 10.25 **Temps écoulé avant les premières demandes de parrainage (depuis l'arrivée) selon la catégorie d'immigrants** 135

Figure 10.26 **Temps écoulé avant les premières demandes de parrainage (depuis l'arrivée) selon le groupe d'âge à l'arrivée** 135

Figure 10.27 **Lien de parenté des membres de la famille faisant l'objet d'une demande de parrainage** 136

Figure 10.28 **Lien de parenté des membres de la famille faisant l'objet d'une demande de parrainage selon l'ordre de la demande** 136

Figure 10.29 **Temps d'attente pour l'arrivée des premiers parrainés depuis la demande de parrainage** 137

Figure 10.30 **Parrainage éventuel d'un membre de la famille** 137

Figure 10.31 **Parrainage éventuel d'un membre de la famille selon le niveau de scolarité** 137

Figure 11.1
**Participation aux trois dernières élections provinciales au Québec et au référendum de 1995** 139

Figure 11.2
**Participation à l'élection québécoise du 30 novembre 1998 selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 139

Figure 11.3
**Participation au référendum de 1995 selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 140

Figure 11.4
**Participation à l'élection québécoise du 12 septembre 1994 selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 140

Figure 11.5
**Participation à l'élection québécoise du 12 septembre 1994 selon le sexe** 140

Figure 11.6
**Participation aux deux dernières élections fédérales et au référendum de Charlottetown** 141

Figure 11.7
**Participation à l'élection fédérale du 2 juin 1997 selon le niveau de scolarité à l'arrivée** 141

Figure 11.8
**Participation à l'élection fédérale du 25 octobre 1993 selon le sexe** 141

Figure 11.9
**Participation à l'élection fédérale du 25 octobre 1993 selon la catégorie d'immigrants** 141

Figure 11.10
**Répondants ayant sollicité les services du MRCI, au temps 4** 142

Figure 11.11
**Répondants ayant eu recours aux services de certains organismes publics, au temps 4** 142

Figure 11.12
**Répondants qui sont entrés en contact avec une association, au temps 4** 143

Figure 11.13
**Contact avec une association regroupant surtout des Québécois et des Canadiens d'origine selon le niveau de scolarité, au temps 4** 143

Figure 11.14
**Contact avec une association de loisirs ou de sport selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4** 143

Figure 11.15
**Répondants ayant rencontré les professeurs et ceux ayant participé à un comité d'école, au temps 4** 144

Figure 12.1
**Opinion sur l'interdiction de certaines formes de discrimination, au temps 4** 145

Figure 12.2
**Opinion sur l'interdiction de toute discrimination basée sur le sexe selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4** 146

Figure 12.3
**Opinion sur l'interdiction de toute discrimination basée sur l'ethnie selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4** 146

Figure 12.4
**Opinion sur l'interdiction de toute discrimination basée sur la religion selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4** 146

Figure 12.5
**Opinion sur l'interdiction de toute discrimination basée sur les positions politiques selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4** 146

Figure 12.6
**Répondants qui encourageraient quelqu'un ayant des idées contraires à la Charte des droits et libertés, au temps 4** 147

Figure 12.7
**Répondants qui encourageraient quelqu'un affirmant que l'homosexualité est une déviance ou une maladie selon le niveau de scolarité, au temps 4** 147

Figure 12.8
**Distribution des répondants aux questions concernant le mariage de leurs enfants avec quelqu'un..., au temps 4** 148

Figure 12.9
**Distribution des répondants à la question concernant le mariage de leurs enfants avec quelqu'un ayant des idées politiques différentes des leurs selon le sexe, au temps 4** 148

Figure 12.10
**Répondants jugeant avoir fait l'objet de discrimination à l'embauche ou au moment de louer un appartement** 149

Figure 12.11
**Répondants jugeant avoir fait l'objet de discrimination au moment de louer un appartement selon la catégorie d'immigrants, au temps 3** 149

Figure 12.12
**Répondants jugeant avoir fait l'objet de discrimination à l'embauche selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4** 149

Figure 13.1
**Les réseaux sociaux dominants** 152

Figure 13.2
**Taille des réseaux dominants** 153

Figure 13.3
**Types de réseaux selon la présence d'enfants** 153

Figure 13.4
**Types de réseaux selon que les répondants vivent seuls ou non** 153

Figure 13.5
**Exemple de réseau de haute densité, fermé et multiplexe** 155

Figure 13.6
**Exemple de réseau de faible densité, ouvert et uniplexe** 155

Figure 13.7
**Catégories des sources d'information utilisées** 156

Figure 13.8
**Types de réseaux selon la multiplexité** 157

Figure 13.9
**Degré de soutien social selon la catégorie d'immigrants** 158

Figure 13.10
**Types de réseaux selon le degré de soutien social** 158

Figure 14.1
**Répondants ayant de la famille au Québec ou ailleurs au Canada** 159

Figure 14.2
**Répondants ayant des membres de leur famille ou des amis qui se sont d'abord établis au Québec pour ensuite s'installer ailleurs au Canada, au temps 4** 159

Figure 14.3
**Répondants ayant des membres de leur famille ou des amis qui se sont d'abord établis au Québec pour ensuite s'installer ailleurs au Canada selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4** 160

Figure 14.4
**Nombre de séjours dans le pays d'origine, au temps 4** 160

Figure 14.5
**Raisons données pour justifier les séjours dans le pays d'origine, au temps 4** 161

Figure 14.6
**Durée des séjours dans le pays d'origine, au temps 4** 161

Figure 14.7
**Répondants ayant de la famille dans leur pays d'origine, au temps 4** 161

Figure 14.8
**Répondants envoyant des cadeaux ou de l'argent à des parents qui vivent à l'étranger, au temps 4** 162

Figure 14.9
**Fréquence des envois de cadeaux ou d'argent à des parents qui vivent à l'étranger, au temps 4** 162

Figure 14.10
**Types de liens maintenus avec le pays d'origine, au temps 4** 162

Figure 14.11
**Répondants ayant des propriétés à l'étranger, au temps 4** 163

Figure 14.12
**Pays où sont les propriétés des répondants, au temps 4** 163

Figure 15.1
**Demandes d'immigration dans un autre pays, avant et après la venue au Canada** 165

Figure 15.2
**Intention de retour au pays d'origine selon la vague d'entrevues** 165

Figure 15.3
**Intention de retour au pays d'origine selon la catégorie d'immigration, au temps 1** 166

Figure 15.4
**Intention de retour au pays d'origine selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 1** 166

Figure 15.5
**Intention de retour au pays d'origine selon le groupe d'âge à l'arrivée, *au temps 4*** **165**

Figure 15.6
**Intention de s'installer ailleurs au Canada ou dans un autre pays, au temps 4** **167**

Figure 15.7
**Intention de s'installer ailleurs au Canada selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4** **167**

Figure 15.8
**Perception de l'amélioration de la situation personnelle d'établissement au Québec depuis la dernière entrevue et par rapport aux autres immigrants** **168**

Figure 15.9
**Perception de l'amélioration de la situation personnelle d'établissement au Québec depuis la dernière entrevue selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4** **168**

Figure 15.10
**Perception de l'amélioration de la situation personnelle d'établissement au Québec par rapport aux autres immigrants selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4** **169**

Figure 15.11
**Bilan de l'expérience d'établissement au Québec depuis l'arrivée** **169**

Figure 15.12
**Bilan de l'expérience d'établissement au Québec depuis l'arrivée selon le niveau de scolarité à l'arrivée** **170**

Figure 15.13
**Encouragerait un compatriote à immigrer au Canada** **170**

Figure 15.14
**Encouragerait un compatriote à immigrer au Canada selon le niveau de scolarité à l'arrivée** **170**

Figure II.1
**Exemple de table de survie** **176**

Figure II.2
**Probabilités d'être en emploi selon le groupe d'âge à l'arrivée** **178**

Figure II.3
**Exemple de boîte à moustaches** **178**

# Liste des tableaux


Tableau 1.1
**Présence à chaque entrevue** 7

Tableau 2.1
**Répartition des répondants du temps 4 selon les principaux pays de naissance** 15

Tableau 2.2
**Répartition des répondants du temps 4 selon les principales langues maternelles** 16

Tableau 2.3
**Répartition des répondants du temps 4 selon les principales confessions religieuses** 16

Tableau 4.1
**Mobilité des ménages entre la semaine 1 et l'année 10 de séjour selon les six zones de la RMR de Montréal** 34

Tableau 8.1
**Naissances et enfants de moins de 18 ans des répondants et dans les ménages** 99

Tableau V-1
**Rapport administratif des opérations de collecte de données** 186

Tableau V-2
**Langues d'entrevues** 188

Tableau VI-1
**Immigrants admis au Québec en 1989 et admissibles à la RAMQ en janvier 2000** 192

Tableau VI-2
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon la catégorie d'immigration** 193

Tableau VI-3
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon l'âge** 193

Tableau VI-4
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon le sexe** 193

Tableau VI-5
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon la scolarité à l'arrivée** 193

Tableau VI-6
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon le sous-continent de dernière résidence** 193

Tableau VI-7
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon la langue maternelle** 194

Tableau VI-8
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon la connaissance des langues** 194

Tableau VI-9
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon le port d'entrée** 194

# Liste des cartes


Carte 1 **Région métropolitaine de recensement de Montréal 1996 – Limites municipales** 36

Carte 2 **Logement : première semaine d'établissement par secteur de recensement** 37

Carte 3 **Logement : après un an d'établissement par secteur de recensement** 38

Carte 4 **Logement : après trois ans d'établissement par secteur de recensement** 39

Carte 5 **Logement : après cinq ans d'établissement par secteur de recensement** 40

Carte 6 **Logement : après dix ans d'établissement par secteur de recensement** 41

# Remerciements

Réaliser une enquête longitudinale de cette ampleur a nécessité non seulement beaucoup d'efforts mais également, à l'arrière-plan, du personnel qualifié et consciencieux.

Nous tenons d'abord à souligner le professionnalisme dont a fait preuve la firme de sondage Écho Sondage dans la gestion du terrain et l'administration du questionnaire de la quatrième vague. Sans leur rigueur, pour ne pas dire leur obstination, plusieurs répondants de notre échantillon nous auraient échappé et la base de données n'aurait pas la qualité qu'elle a.

Tout au long de l'enquête, Alain Carpentier, alors au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), a gentiment mis son expertise (acquise lors des précédentes vagues) à notre service et nous a éclairés par ses conseils judicieux. Il a par ailleurs fait le pont entre le MRCI, la Commission d'accès à l'information et notre équipe.

Adina Ungureanu et Marik Danvoye ont réalisé les quelque 350 graphiques de ce document – sans compter tous ceux qui ne s'y sont pas retrouvés –, le premier comme le dernier avec autant d'application et de diligence.

Julie Mayer-Renaud s'est chargée avec beaucoup de minutie de la relecture et des corrections de dernière minute.

Juliette Gosselin a eu la tâche longue et complexe de faire la mise en page de ce document.

Enfin, n'oublions pas les 1000 répondants qui ont bien voulu accepter de nous recevoir et de répondre à ce questionnaire, jusqu'à quatre fois dans certains cas ; celui-ci était, avouons-le, très long voire fastidieux. Nous espérons avoir rendu compte de leur expérience malgré, nous en sommes conscients, la grande diversité de leurs histoires au Québec. Leur apport à notre compréhension de l'établissement des immigrants est considérable ; les chercheurs leur en sont profondément reconnaissants.

Les auteurs remercient vivement toutes ces personnes pour leur précieuse contribution.

L'enquête *Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989* se veut l'aboutissement de l'enquête ÉNI (Établissement des nouveaux immigrants) amorcée il y a 12 ans. Il s'agit d'une étude longitudinale qui a suivi, au moyen d'entrevues, une cohorte d'immigrants adultes admis en 1989. En tout, 1 000 participants ont collaboré à la première enquête qui s'est tenue en 1990, 729 d'entre eux ont participé à la deuxième qui a eu lieu en 1991, 508 ont été interviewés à la troisième en 1992, et 429 ayant participé à la première enquête ont collaboré à la dernière qui s'est déroulée en 1999.

## Le logement : un accès croissant à la propriété et une dispersion géographique

Après dix ans de séjour, on estime à plus de 36 % les répondants ayant accédé à la propriété.

On ne note cependant aucune différence entre les sexes, l'âge ou la catégorie d'immigration. Seule la scolarité semble influencer la vitesse à laquelle on accède à la propriété, l'accès augmentant à mesure que le niveau de scolarité s'élève.

Sur le plan de la mobilité, on remarque des mouvements de dispersion à partir de la troisième année d'établissement et jusqu'à la dixième. Cette dispersion n'a pas lieu seulement sur l'île de Montréal, mais se produit également en Montérégie, à Laval et dans les Basses-Laurentides.

## L'emploi : une augmentation de la stabilité et du statut socio-économique

L'accès à un premier emploi se fait assez rapidement. Après 15 semaines, plus de 50 % des répondants ont trouvé un premier emploi. On remarque par ailleurs que moins de 14 % n'ont jamais occupé un emploi après dix ans de séjour.

La stabilité en emploi s'observe surtout à partir de la troisième année d'établissement. Cela correspond à peu près au quatrième emploi. La durée des emplois augmente significativement et la vaste majorité des répondants ont eu à cette période au moins un emploi.

L'augmentation de la stabilité en emploi est davantage observée chez les répondants plus scolarisés.

Le salaire médian hebdomadaire de l'ensemble des répondants en emploi croît au cours des dix premières années (de 300 $ au temps 1 à 500 $ au temps 4), le nombre d'heures de travail par semaine demeurant toutefois stable (39,1 heures/semaine).

La proportion d'emplois salariés tend à décroître au fil du temps, au profit du travail autonome.

En général, les répondants en emploi se concentrent surtout dans trois grands secteurs au cours des dix premières années d'établissement : les industries manufacturières (29 %), le commerce de détail (17 %), l'hébergement et la restauration (10 %). On observe une diminution significative des emplois dans les industries manufacturières au fil du temps (32 % en 1990 à 26 % en 1999). Cette baisse est essentiellement due à une diminution du nombre de travailleurs dans l'industrie de l'habillement.

Les répondants en emploi travaillent surtout dans de petites entreprises. Pour toute la durée de l'enquête, la proportion de répondants en emploi travaillant au sein de petites entreprises est de 47 %. Il est de 40 % pour ceux travaillant dans des entreprises comptant de 11 à 100 employés, et de 13 % dans des entreprises employant plus de 100 travailleurs.

Le taux de syndicalisation demeure aussi assez stable au fil du temps, oscillant autour de 15 %.

Pendant toute la période couverte par l'étude, les hommes connaissent des probabilités plus grandes d'occuper un emploi que les femmes. De plus, le salaire hebdomadaire médian des hommes est constamment supérieur à celui des femmes. Il l'est également chez les répondants âgés de 26 ans et plus et chez ceux qui détiennent un diplôme postsecondaire et plus.

Les répondants admis sous la catégorie « indépendant » connaissent aussi des probabilités plus fortes d'occuper un emploi au cours des dix années comparativement aux répondants des catégories « famille » ou « réfugié ».

Le statut socio-économique moyen des emplois augmente légèrement au cours des dix ans d'observation. Les répondants admis sous la catégorie « indépendant », les gens plus âgés et les plus scolarisés connaissent en moyenne tout au long de la période des emplois de statut socio-économique plus élevé que les autres répondants.

Les répondants occupant un emploi sont de plus en plus nombreux à occuper des emplois qualifiés. En effet, au fil des ans, la proportion de répondants affirmant que leur travail exige des qualifications « supérieures » passe de 22 % au temps 1 à 41 % au temps 4.

## La formation : un investissement important dès les premières années d'établissement

L'investissement en formation est important. La très grande majorité des activités de formation suivies par les répondants ont lieu dans les premières années d'établissement. Après un an, 53 % ont déjà participé à une activité de formation. Après dix ans, la proportion est de 70 %.

Les jeunes (de 18 à 25 ans) ont recours plus rapidement à une formation. Après dix années d'observation, on estime que près de 82 % des 18-25 ans ont suivi une formation, comparativement à 75 % pour les 26-40 ans et 53 % chez les 41 ans et plus.

Les répondants de niveau primaire tardent significativement plus à suivre une formation que les autres répondants de niveau de scolarité plus élevé. Après dix ans d'établissement, ce sont près de 43 % qui n'auront jamais suivi une formation comparativement à 27 % chez ceux de niveau secondaire, postsecondaire et universitaire.

Les répondants admis sous la catégorie « réfugié » détiennent le pourcentage le plus élevé d'inscriptions à un programme de formation (qu'il soit à temps plein ou à temps partiel) au cours des dix années d'observation. Les répondants de la catégorie « famille » sont en proportion moins nombreux.

La proportion de répondants suivant une formation à temps plein, après une croissance rapide lors des six premiers mois d'établissement (22 % à la semaine 22), décroît tout au long des années subséquentes, si bien qu'après dix ans, seulement 4 % des répondants suivent une formation à temps plein.

Le pourcentage de répondants suivant une formation à temps partiel est de 16 % à la semaine 20. Par la suite, la proportion décroît jusqu'à la quatrième année, pour finalement se stabiliser à environ 3 %.

On remarque que la place relative de la formation en Cofi des répondants est importante en tout début de parcours d'établissement, mais décroît rapidement par la suite (à temps plein ou à temps partiel). Plus de trois répondants sur cinq ayant suivi une formation à temps plein au cours de la première année l'ont fait en Cofi. Elle ne représente plus que 5 % des formations à temps plein lors de la deuxième année.

### Les ménages : une recomposition qui tend à la nucléarisation familiale

La taille des ménages diminue au fil du temps. Lors de la première année, 40 % des ménages sont composés de cinq individus et plus. À la fin de la dixième année, cette proportion baisse à 30 %.

On note que le taux de répondants vivant seuls croît avec le temps. On remarque également une forte croissance des ménages composés de quatre individus.

La proportion de « familles nucléaires » (répondant, conjoint et enfant(s)) connaît une forte croissance au fil du temps, tandis que la « famille élargie » connaît une forte diminution.

On note également une croissance des familles monoparentales, celles-ci passant de 2 % lors de la première année à 6 % lors de la dernière.

Dans la majorité des ménages, les répondants n'ont pas d'enfant (de moins de 18 ans). On observe toutefois une diminution au fil des ans de ménages « sans enfant ». À 61 % à l'arrivée, cette proportion diminue à 50 % à la fin de la dernière année d'observation. C'est chez les 18-25 ans (à l'arrivée) que l'on connaît la plus forte augmentation de naissances au fil du temps.

### La langue : un usage croissant du français à la maison et en public

Le français comme langue d'usage public prédomine chez les répondants. Près de 61 % des répondants disent utiliser seulement le français à l'extérieur de la maison. Près de 8 % disent l'utiliser autant que l'anglais et près de 6 % l'utilisent autant qu'une autre langue. Moins de 20 % utilisent seulement l'anglais. Cette ventilation demeure presque exactement la même pour ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Elle change cependant selon la scolarité, les universitaires et les répondants de niveau primaire utilisant moins le français en dehors du foyer que les répondants de niveau postsecondaire.

La langue maternelle est celle qui est la plus souvent parlée à la maison. Elle connaît toutefois une baisse notable au dernier temps d'observation (un peu moins de la moitié disent utiliser leur langue maternelle), au profit du français.

Au dernier temps d'observation, un peu plus de 48 % des répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais disent ne jamais parler français à la maison. Cependant, on note une augmentation de l'utilisation du français à la maison au fil du temps. En effet, chez ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, les proportions doublent du premier temps d'observation au dernier.

Les répondants des niveaux secondaire et postsecondaire (à l'arrivée) dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais sont plus nombreux à parler français 75 % du temps à la maison que les gens des niveaux primaire et universitaire.

La proportion de répondants ne parlant jamais l'anglais à la maison est plus forte, représentant 81 % des répondants au dernier temps d'observation. Qui plus est, seulement 4 % le parlent plus de 75 % du temps.

L'entrée dans un premier emploi en français est plus rapide qu'un premier emploi en anglais. On estime que 25 % des répondants accèdent à un emploi en français après 13 semaines ; la durée pour le premier quartile grimpe à 90 semaines pour un premier emploi en anglais. Si les tendances des dix années se maintiennent, on peut estimer qu'à long terme 63 % des répondants occuperont un emploi de langue française ; les probabilités sont estimées à 32 % pour un emploi en anglais.

La perception d'un Québec majoritairement francophone domine toujours toute autre perception après dix ans. Si, dans les faits, l'usage de la langue française croît à la maison ou en public, l'évolution de la perception, quant à elle, ne va paradoxalement pas dans le même sens. En effet, 57 % des répondants en 1999 considèrent que le Québec est une société « majoritairement francophone », alors qu'en 1990, ils étaient 71 %. En contrepartie, près de 21 % perçoivent le Québec de 1999 comme une société « multilingue », contre 4 % en 1990.

## Demande de citoyenneté et engagement de parrainage

Après dix ans d'établissement au pays, plus de 95 % des répondants ont fait une demande de citoyenneté. Les répondants âgés de 18 à 25 ans (à l'arrivée) sont moins nombreux à avoir fait une demande de citoyenneté que les autres répondants. On compte également des proportions plus élevées de personnes n'ayant pas fait de demande chez les moins scolarisés.

La moitié ont obtenu la citoyenneté au bout de quatre ans et un peu plus de 75 % l'ont obtenue à quatre ans et demi. Après dix ans, près de 11 % n'avaient pas obtenu la citoyenneté.

L'aide financière fournie par le parrain est moins fréquente au fil du temps. De 73 % au temps 1, elle passe à 39 % au dernier temps d'observation.

Plus de 18 % des répondants ont fait une demande de parrainage d'un ou des membres de la famille. On rencontre une plus forte proportion de répondants chez ceux ayant été admis sous la catégorie « réfugié », comparativement à ceux des catégories « famille » ou « indépendant » qui ont entrepris des démarches pour parrainer un membre de leur famille.

## Vie civique : les plus scolarisés participent plus

Près de 85 % des répondants ont voté lors de la dernière élection provinciale de 1998. Au référendum de 1995, ils étaient 87 % à aller aux urnes. Il faut noter que 7 % ont voté lors des élections provinciales de 1989.

Le niveau de scolarité joue en faveur de la participation civique des répondants. On note en effet une plus grande participation des plus instruits au processus électoral et à la vie associative (participation à des organismes ou associations). On remarque également que les plus scolarisés s'impliquent davantage dans des associations regroupant surtout des Québécois et des Canadiens d'origine.

Trois répondants sur quatre ayant des enfants d'âge scolaire disent assister à des réunions de parents à l'école. Près de 10 % sont ou ont été membres du conseil d'établissement ou du comité d'école.

## Contrat moral : un soutien sans équivoque à l'interdiction de discriminer

Près de 90 % des répondants sont plutôt ou tout à fait d'accord avec le fait que les gouvernements québécois et canadien interdisent toute forme de discrimination selon le sexe, l'origine ethnique, la religion et les opinions politiques. Seule l'orientation sexuelle ne reçoit pas un appui aussi unanime.

Les opinions des répondants concernant le mariage de leurs enfants témoignent d'une certaine ouverture d'esprit. Seulement 7 % seraient en désaccord avec le mariage d'un de leurs enfants avec une personne ayant des opinions politiques différentes. Cette proportion augmente à 17 % en ce qui a trait à l'ethnicité et 25 % en ce qui a trait à la religion.

Enfin, la discrimination perçue chez les répondants diminue significativement avec le passage du temps, non seulement sur le plan de l'emploi, mais aussi sur le plan du logement.

### Réseaux sociaux au Québec : l'importance du voisinage comme source de soutien et le caractère multiculturel des réseaux

Le type de réseau social que l'on rencontre le plus fréquemment (déterminé par le nombre de contacts) chez les répondants est celui formé de voisins qui offrent un soutien élevé. En effet, 32 % des répondants ont des contacts plus fréquents avec des voisins sur qui ils peuvent compter pour obtenir de l'aide ou pour se confier. Chez plus de 23 % des répondants, ce sont les contacts avec des connaissances qui sont les plus fréquents. Enfin, un peu moins de 20 % des répondants ont plus fréquemment des contacts avec des voisins dont le soutien offert est faible. Il est important de noter que seulement 15 % des répondants ont plus fréquemment des contacts avec leur réseau familial.

Par contre pour ce qui est de la taille, le type de réseau le plus important est le réseau familial : 9,7 personnes en moyenne.

Plus de 70 % des répondants obtiennent un soutien social élevé (tous réseaux confondus). On n'observe aucune différence significative selon le sexe, l'âge et la scolarité. Seule la catégorie d'immigration y est associée : les « indépendants » bénéficient davantage d'un soutien social élevé que les répondants des catégories « famille » et « réfugié ».

Le fait d'avoir des enfants distingue significativement les types de réseaux dominants des répondants. Ainsi, ceux qui ont des enfants ont davantage de contacts avec les voisins (soutien élevé ou faible). À l'inverse, les répondants sans enfant ont plus fréquemment des contacts avec des connaissances (37 %, contre 17 % chez les répondants avec enfants). Le fait de vivre seul (11 % de l'échantillon total) distingue aussi l'importance relative des types de réseaux. Les répondants vivant seuls ont plus souvent un réseau de connaissances (42 %) et de voisins à soutien social faible (24 %) que ceux demeurant avec d'autres personnes (respectivement 21 % et 19 %).

L'examen de la composition ethnique des réseaux (selon cinq types de réseaux : réseaux composés de Québécois et de Canadiens d'origine, de Québécois d'origine, de Canadiens d'origine, de personnes de la même origine ethnique que le répondant et d'immigrants d'une autre origine ethnique) montre qu'il n'y a pas de différence significative dans la répartition des réseaux selon cette composition.

L'examen de la composition linguistique des réseaux (selon sept types de réseaux : parler en français, en anglais et dans une autre langue, parler en français seulement, parler en anglais seulement, parler en français et en anglais, parler dans une autre langue, parler en français et dans une autre langue, et parler en anglais et dans une autre langue) montre qu'il n'y a pas de différence significative dans la répartition des réseaux selon cette composition.

Le choix des sources d'information varie selon le sujet d'interrogation. On note à cet égard que les répondants utilisent surtout les services publics et les médias pour la recherche d'un emploi, plus que d'autres moyens. Les informations concernant la santé sont également recherchées auprès des organismes publics. Par contre, pour trouver un logement, on a davantage recours aux médias, aux parents et aux amis.

## Les liens hors Québec : conserver ses liens de parenté

La proportion de répondants ayant de la parenté au Québec tend à augmenter au fil du temps. Ils étaient 54 % en 1990, ils sont aujourd'hui 60 % à avoir de la famille dans la province. Près de 22 % ont de la famille dans une autre province canadienne.

Depuis leur arrivée au Québec, près de trois répondants sur quatre (72 %) ont séjourné au moins une fois dans leur pays d'origine, la plupart du temps (84 %) pour visiter des parents ou des amis. Il faut noter que près de 96 % des répondants disent avoir de la famille dans leur pays d'origine.

Plus de 93 % des répondants disent conserver des liens avec leur pays d'origine, qu'ils soient familiaux (57 %), amicaux (52 %), d'affaires (6 %) ou professionnels (2 %). Et 16 % déclarent posséder une maison dans leur pays d'origine, 11 % un immeuble et 2 % un commerce ou une entreprise.

## Perception des répondants de leur établissement : une expérience positive

Depuis leur arrivée au Québec, la vaste majorité des immigrants interrogés (99,3 %) n'ont jamais fait de demande pour émigrer dans un autre pays. Ils ne veulent pas non plus retourner dans leur pays d'origine. Une grande majorité souhaite demeurer au pays. On remarque néanmoins une légère hausse des répondants exprimant le désir de retourner un jour dans leur pays d'origine, passant de 19 % au temps 1 à 23 % au temps 4.

À leur dernière entrevue, quatre répondants sur cinq estiment que leur situation d'établissement personnelle s'est améliorée. Cette part était de trois répondants sur cinq lors des deuxième et troisième entrevues.

La grande majorité des répondants (83 %) encourageraient un compatriote à immigrer au pays. Toutefois, les répondants plus scolarisés sont moins susceptibles d'encourager un tel geste que les moins scolarisés.

# Introduction

*ÉNI 10 ans après* est l'aboutissement d'une série d'enquêtes touchant une même cohorte d'immigrants, celle de 1989, mais en même temps c'est la fin du périple en tant qu'immigrant. Dix ans après, le processus d'établissement est, sinon complètement terminé, en voie de l'être, et ce, non sans péripéties et ajustements, cependant, comme on le verra dans les pages qui suivent.

En 1989, l'immigration au Québec était en pleine croissance[1], faisant ainsi suite au « creux » du début des années 1980. Cette immigration, rappelons-le, n'est plus alimentée par les bassins traditionnels : elle provient plus fortement de pays plus pauvres et des pays de l'ancien bloc de l'Est. Il faut ajouter que Montréal attire la majorité des immigrants admis au Québec[2]. C'est donc dire qu'en fait d'intégration, tout se joue dans cette grande région.

Comment cette intégration s'y fait-elle ? Peu de données documentent le sujet de façon multidimensionnelle et encore moins le font en rendant compte de la dynamique de l'établissement. Des questions comme celles-ci ne trouvent pas souvent de réponse : combien de temps prennent les immigrants à se trouver un emploi et à se stabiliser ? Continuent-ils à se former une fois installés au Québec, et leurs études influencent-elles leurs chances de se trouver un emploi ? Quels types de réseaux ont-ils établis au Québec ?

Les données généralement disponibles nous offrent au mieux des portraits statiques de la situation d'une cohorte donnée[3]. On peut penser aux séries chronologiques sur la population active qui offrent une information de nature temporelle, mais l'histoire de chacun des répondants n'est connue qu'au moment de l'enquête (ou la semaine précédant l'enquête) : aucune donnée biographique n'est recueillie à leur sujet, interdisant toute explication du phénomène étudié (par exemple le chômage). De plus, n'oublions pas que ces séries de données nécessitent un sondage par mois !

---

1. Ce mouvement était généralisé à l'ensemble du Canada. Pour le Québec, les immigrants admis en 1989 sont 32 % plus nombreux par rapport au mouvement de l'année 1988.

2. Ce sont 89 % des immigrants admis cette année-là qui s'installent dans la région métropolitaine de recensement de Montréal.

3. Citons néanmoins l'existence de quelques enquêtes longitudinales faites auprès d'immigrants. La première, dont s'est inspirée l'enquête ÉNI, est l'enquête canadienne qui suivait les immigrants pendant leurs trois premières années de vie au Canada. Voir ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration du Canada, 1974. *Trois ans de vie au Canada : premier rapport de l'étude longitudinale sur l'adaptation économique et sociale des immigrants.* Gilles Deschamps a également effectué une enquête longitudinale auprès des réfugiés indochinois en 1982. *Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec : bilan après un an de séjour,* Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 63 p. et annexes ; et 1985. *Étude longitudinale sur l'adaptation socio-économique des réfugiés indochinois au Québec : la deuxième année de séjour,* Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 124 p. et annexes. Enfin, on peut également citer l'enquête *Adaptation linguistique des immigrants,* qui a interviewé en deux vagues des immigrants de différentes cohortes d'arrivée sur les aspects linguistiques de leur intégration. Voir C. Veltman et S. Paré, 1993. *L'adaptation linguistique des immigrants de la décennie 1980,* Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 278 p. et annexes.

L'enquête ÉNI a voulu répondre à la vaste question de l'intégration en couvrant non seulement plusieurs dimensions de l'intégration mais, également, en saisissant ces informations de façon dynamique, *longitudinalement*. Le logement, l'emploi, les études et les formations, le non-emploi, le ménage et sa constitution, la citoyenneté sont quelques-uns des aspects couverts par l'enquête pour lesquels nous disposons d'informations datées, c'est-à-dire qu'on en connaît les moments d'occurrence dans le calendrier des personnes. L'approche descriptive privilégiée ici permet de couvrir un large éventail des dimensions de l'établissement, comme en témoigne le nombre de chapitres de ce document. Mais « descriptif » n'est pas synonyme de « simplicité » et de « facilité ». La dimension temporelle qui est intégrée dans l'enquête ÉNI rend en soi complexe la donnée. Nous observons ce qui se déroule dans la vie professionnelle, résidentielle, académique, etc., des immigrants et ce, *chaque* semaine. Nos observations se trouvent donc à varier dans le temps. Comment présenter l'ensemble de la donnée, du processus, dirions-nous, sans en occulter une partie ? La représentation de ces données, simple à première vue, doit nécessairement faire appel à un certain nombre de techniques statistiques avancées mais connues et robustes. Certains graphiques intègrent ainsi quelques milliers de chiffres pour décrire ce qui se passe. D'autres font appel à des techniques d'estimation qui, en tenant compte de tous les répondants, y compris ceux qui n'ont pas été observés pendant les dix années, nous assurent des résultats fiables.

Cette enquête, soulignons-le, est une des rares au pays touchant une cohorte d'immigrants. La méthodologie de collecte, maintenant connue et appliquée à plusieurs autres domaines de recherche (démographie, mortalité infantile, mobilité résidentielle, etc.) se développe de plus en plus. Grâce à l'enquête ÉNI, nous nous situons au moins au même niveau que les autres enquêtes longitudinales faites ailleurs au pays et dans le monde.

*Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989*[4] nous présentait plusieurs aspects des trois premières années de l'établissement au Québec. Le présent document complète en quelque sorte la description des processus amorcés il y a huit, neuf ou dix ans. On y aborde les aspects déjà traités dans *Trois années...* en y ajoutant d'autres, nouveaux ceux-là, qui s'imposaient considérant la longue période écoulée. Et puisque les processus ne sont pas les mêmes pour tous, la plupart des aspects traités sont décrits en fonction du sexe, de la catégorie d'immigration, du groupe d'âge à l'arrivée[5] et du niveau de scolarité à l'arrivée[6] des répondants. Grâce à la période suffisamment longue d'observation, il nous est ainsi possible de dégager quelques grandes tendances à l'œuvre chez cette cohorte d'immigrants.

Le premier chapitre, essentiel si on veut comprendre la nature des données, s'intéresse à la méthodologie de l'enquête. La réalisation des différentes phases de l'enquête, le système de datation et l'échantillonnage y sont notamment abordés. Le second chapitre présente quelques caractéristiques des répondants. Le troisième touche le logement : le statut d'occupation résidentielle et la durée en logement sont examinés. Le quatrième présente la mobilité résidentielle et spatiale des répondants dans le temps. Le cinquième chapitre porte sur l'emploi. Nous y examinons les probabilités qu'ont les répondants d'être en emploi au fil du temps, la durée de ces emplois, les trajectoires professionnelles, les profils d'intégration du marché du travail et, enfin, les principales caractéristiques des emplois occupés. Le chapitre 6 s'intéresse aux épisodes de non-emploi ; on y étudie, d'une part, la durée de ces

4. Ce rapport, de même que celui produit au temps 1, sont disponibles dans le site Web du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CÉETUM) à l'adresse suivante : http://www.ceetum.umontreal.ca/eni/Portrait_T1.pdf **et** http ://www.ceetum.umontreal.ca/eni/Portrait_T3.pdf

5. L'âge auquel nous faisons référence est celui que le répondant avait à l'arrivée. Afin d'assurer une cohérence avec les précédentes analyses, nous avons conservé les mêmes groupes d'âge, à savoir les 18-25 ans, les 26-40 ans et les 41 ans et plus.

6. Afin là aussi d'assurer l'uniformité avec les précédentes analyses, nous avons repris la scolarité du répondant telle qu'elle a été déclarée à l'entrevue 1.

épisodes et, d'autre part, les probabilités d'y être à chaque semaine. Les cours et formations suivis au Québec font l'objet du chapitre 7. La structure des ménages et son évolution au cours du temps sont présentées au huitième chapitre. Le chapitre 9 aborde la langue sous de multiples facettes : langue de contact, langue d'usage public, langue parlée à la maison, langue parlée au travail et degré de connaissance du français et de l'anglais des répondants. La citoyenneté et le parrainage sont traités au dixième chapitre et la vie civique, au chapitre 11. Les questions ayant trait aux droits de la personne de même que celles concernant la discrimination sont présentées au chapitre 12. Le chapitre 13 analyse les réseaux actuels des répondants au Québec. Les liens hors Québec sont examinés au chapitre 14. Enfin, le dernier chapitre interroge les répondants sur des questions relatives à leur enracinement et sur l'évaluation qu'ils font de leur situation d'établissement au Québec.

*Chapitre 1*

# La méthodologie de l'enquête

Pour réussir à saisir la dynamique de cet établissement, qui s'inscrit sur plusieurs mois, voire plusieurs années, quatre vagues d'enquête ont été nécessaires. Les trois premières ont été réalisées approximativement un an, deux ans et trois ans après l'arrivée au Québec ; la quatrième vague s'est faite, elle, dix ans après l'arrivée. Pour éviter au maximum la déperdition, un suivi des coordonnées résidentielles a été effectué jusqu'à la fin de la troisième entrevue[1]. Pour la quatrième vague, nous avons fait appel aux dossiers administratifs de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)[2]. Cette dernière vague nous a permis de retracer quelques répondants perdus lors du deuxième ou du troisième passage : nos informations ont ainsi pu être mises à jour (voir Tableau 1.1).

Cette méthodologie d'enquête a l'avantage d'éviter le biais des enquêtes rétrospectives usuelles qui ne rejoignent que les « survivants » d'une cohorte. Bien sûr, avec une enquête à passages répétés, il faut tenir compte du phénomène de déperdition : ainsi, l'histoire d'établissement des cas « perdus » en cours de route se trouve tronquée. Mais cela n'engendre pas nécessairement de biais dans les analyses dans la mesure où ce phénomène correspond à un changement dynamique de la population[3].

Le fait de conserver tous les répondants formant la cohorte de départ, même ceux qui n'ont pas participé à toutes les vagues d'entrevues, bonifie nos analyses de deux façons : d'une part, les effectifs de départ sont plus importants et, d'autre part, nous avons là une masse d'informations dont il serait dommage de se priver. Cela nous a aussi permis de récupérer quelques répondants « perdus » aux temps 2 ou 3. Plusieurs techniques d'estimation, comme l'analyse des transitions ou celle des trajectoires, utilisent les cas tant qu'ils sont observés. Les résultats ont ainsi l'avantage d'être plus robustes.

Rappelons quelques données relatives à l'échantillon[4]. D'abord, nous ne nous sommes intéressés qu'aux immigrants adultes (de 18 ans et plus), ayant obtenu leur visa à l'étranger, arrivés entre la mi-juin 1989 et novembre 1989 et admis dans l'une ou l'autre des trois catégories d'immigration (réfugié, indépendant et famille[5]). Ce sont quelque 1880 immigrants parmi les 9645 ayant le Québec comme destination et ayant transité aux postes frontières du Canada qui, dans un premier temps, ont accepté de participer à l'enquête. Environ un an après leur arrivée, 1 000 immigrants ont été retracés et ont accepté de répondre au questionnaire de la première vague de l'enquête. Cet échantillon n'est pas à proprement parler aléatoire. Les analyses de la qualité de l'échantillon indiquent qu'il y aurait eu des sorties systématiques de la population immigrante de même que des cas systématiquement non

1. Voir l'annexe 1 de J. Renaud, S. Desrosiers et A. Carpentier, 1993. *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus.*

2. L'accès à la base de données de la RAMQ et le transfert des informations à la firme de sondage ont nécessité des permissions de la Commission d'accès à l'information. Voir l'annexe portant sur les lois et les réglementations relatives à la confidentialité.

3. Pour une analyse détaillée sur les pertes échantillonnales, voir les annexes 1 et 2 de Renaud, Desrosiers et Carpentier, 1993, *op. cit.*

4. Pour les détails relatifs à l'échantillonnage de l'enquête ÉNI, voir l'annexe 4 de J. Renaud, A. Carpentier, G. Ouimet et C. Montgomery, 1992. *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus.*

5. Voir à l'annexe I pour la définition administrative de ces catégories d'immigration.

retraçables. Cependant, on ne connaît pas la population immigrante réelle. Les personnes ayant déclaré avoir le Québec comme destination sont-elles vraiment venues et, si oui, y sont-elles restées toute leur première année ? Nous n'en savons rien. Ainsi, il est difficile d'évaluer entièrement les biais. Les analyses de la qualité de l'échantillon indiquent que parmi la plupart des variables testées, les distorsions ne dépassent pas 10 % entre la population qui se destinait au Québec et l'échantillon des 1 000 immigrants. Il ne faut pas pour autant conclure que cet échantillon est biaisé mais plutôt conclure sur la population : elle a changé de composition entre l'arrivée et le moment de l'enquête.

L'année suivante, soit 2 ans après leur arrivée, 729 répondants parmi les 1 000 de départ ont répondu au questionnaire du second passage[6]. La troisième année, 508 immigrants ont participé à l'enquête[7]. Enfin, lors du dernier passage, soit quelque 10 ans après leur arrivée, 429 ont accepté de répondre une dernière fois au questionnaire[8].

Pour tous ces répondants, nous avons donc de l'information datée concernant les principaux événements de leur vie au Québec. Cela signifie que nous avons reconstitué un calendrier pour chacun des répondants et de son conjoint[9] sur lequel est inscrite chaque date de début et de fin des épisodes d'emploi, de résidence, de formation. Chaque membre du ménage a également une date d'entrée et de sortie dans le ménage. Pour faciliter l'exercice, qui fait parfois appel à des événements remontant à quelques années, deux calendriers synthèses ont été conçus. Le premier regroupe les épisodes de logement et les entrées et sorties des membres du ménage ; le second, les épisodes d'emploi, de non-emploi et de formation (à temps plein et à temps partiel). Ces calendriers se présentent sous forme de grille où chaque ligne représente une unité de temps (une semaine ou un mois). La première colonne indique la date précise de cette unité de temps et la seconde, le numéro de semaine ou de mois correspondant, le point de départ étant pour tous le mois (ou la semaine) d'arrivée (la semaine ou le mois « 1 »). Chaque événement est ainsi repéré dans le temps et ses dates de début et de fin sont inscrites sur ce calendrier. L'ensemble des caractéristiques reliées à ces divers événements (par exemple, le type d'emploi, le salaire ou le type de cours suivi) est saisi dans le questionnaire pour *chacun* des épisodes. Ainsi, une personne qui a connu quatre emplois différents aura eu à remplir quatre fois le questionnaire sur l'emploi. L'annexe II reprend l'essentiel du contenu du questionnaire ÉNI.

La datation s'est faite à la semaine pour les trois premières vagues et au mois pour les événements captés par la dernière vague. Le passage de la semaine au mois était nécessaire, considérant la période assez longue que couvrait le passage du temps 4 (sept, huit et parfois neuf ans). Quelques imprécisions sont certes nées de ce changement. Par exemple, on perd la séquence exacte dans laquelle les événements surviennent pour les cas où plus d'un se produit au cours du même mois. Une autre source d'erreur tient au fait que, pour conserver une cohérence dans le système de datation de la base de données de l'enquête, nous avons dû convertir les mois en semaines et donc attribuer une semaine précise correspondant au mois de l'événement en question. La règle adoptée dans ce cas est l'attribution de la première semaine du mois comme la date de début d'un événement et l'attribution de la dernière semaine du mois comme la date de fin.

L'information retenue pour un épisode donné est celle de la fin de l'épisode. Par exemple, dans le cas où un répondant aurait eu une augmentation de salaire au cours d'un même emploi, c'est le salaire le plus récent qui est capté par le questionnaire. Cependant, chaque passage a

---

6. La déperdition enregistrée au temps 2 affecte peu la qualité de l'échantillon. Les légers changements observés dans la composition de l'échantillon refléteraient une redéfinition de la population étudiée ; dans la mesure où on s'intéresse aux immigrants demeurant encore au Québec, nous ne sommes pas en présence de biais échantillonnal. Voir l'annexe 1 de Renaud, Desrosiers et Carpentier, 1993, *op. cit.*

7. On constate de légers changements dans l'échantillon du temps 3 relativement à celui du temps précédent. Nous sommes possiblement face à un début de biais mais également d'effets qui indiqueraient, là aussi, une redéfinition dynamique de la population étudiée, une partie de celle-ci ayant quitté le Québec avant le troisième passage. Voir l'annexe 2 de Renaud, Desrosiers et Carpentier, 1993, *op. cit.*

8. On trouvera à l'annexe VI l'analyse détaillée de la qualité de l'échantillon de la dernière vague.

9. Seulement pour les conjoints cohabitant avec les répondants.

permis d'actualiser l'information recueillie sur les événements en cours à la dernière entrevue. Par exemple, un événement ouvert au temps 1 et qui se poursuit jusqu'au temps 2, 3 ou 4 fera l'objet de deux, de trois ou de quatre questionnaires (au temps 2 puis, si la personne est à nouveau interviewée, au temps 3 et au temps 4). On parle alors de doublet, de triplet ou même de quadruplet, selon le cas. Pour tous ces épisodes chevauchant les entrevues, les informations ainsi dédoublées sont conservées dans la base de données. Grâce aux trois premiers passages, les informations recueillies pour un même événement étaient régulièrement mises à jour. Le quatrième passage introduit un « bruit » plus important étant donné la longue période couverte. En effet, l'information que l'on a conservée risque de ne pas s'appliquer à tout l'épisode. La seule exception est justement les épisodes en cours au moment de l'entrevue pour lesquels nous avons à nouveau collecté l'information. Ce problème touche particulièrement le salaire et le loyer où, dans le cas d'épisodes de longue durée, ce ne sont pas tous les changements qui sont saisis.

Tableau 1.1
**Présence à chaque entrevue**

| | Effectif | % |
|---|---|---|
| **Présents au T1 seulement** | 183 | 18,3 |
| **Présents aux T1 et T2** | 138 | 13,8 |
| **Présents aux T1, T2 et T3** | 250 | 25,0 |
| **Présents aux T1, T2, T3 et T4** | 258 | 25,8 |
| **Présents aux T1 et T4** | 88 | 8,8 |
| **Présents aux T1, T2 et T4** | 83 | 8,3 |
| **Total** | **1000** | **100,0** |

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4.

Avant de décrire les caractéristiques des répondants, disons quelques mots sur les effectifs sous observation chaque semaine. Rappelons que c'est le calendrier individuel que nous exposons dans les figures qui suivent : tous ont débuté au point « 0 »[10], c'est-à-dire à leur arrivée au Québec. Par ailleurs, la durée d'observation lors de chaque vague n'est pas la même pour tous : elle est, *en moyenne*, de 43 semaines pour la première entrevue (variant entre 29 et 63 semaines). Lors de la deuxième vague, les entrevues se sont déroulées en moyenne 54 semaines après la première entrevue (entre 38 et 72 semaines). La troisième vague s'est effectuée en moyenne 47 semaines après la seconde entrevue (entre 32 et 58 semaines). Enfin, la dernière vague a eu lieu en moyenne 428 semaines après la dernière entrevue (qui peut être celle du temps 1, du temps 2 ou du temps 3), soit après environ 8,2 ans. L'entrevue la plus hâtive a eu lieu 389 semaines après la dernière entrevue (7,5 ans) et la plus tardive, après 507 semaines (9,75 ans).

La figure 1.1 représente les répondants ayant participé à la quatrième vague (la surface gris pâle) et ceux qui n'ont participé qu'aux temps 1, 2 et 3 (la surface noire). Parmi les 429 répondants de la quatrième vague, nous avons pu récupérer rétrospectivement un certain nombre de personnes qui n'avaient pas répondu aux questionnaires de la vague 2 ou de la vague 3. Grâce à cette « récupération », le nombre de personnes observées (pour lesquelles nous détenons de l'information) pour la deuxième année monte à 817 (comparativement aux précédents 729) et à 679 pour la troisième année (comparativement à 508). La déperdition échantillonnale explique la courbe en paliers que l'on remarque dans le graphique. La période d'observation la plus longue est de dix ans et neuf mois (559 semaines). Cependant, au-delà de dix ans d'observation, le nombre d'individus observés chute rapidement ;

Figure 1.1
**Effectifs sous observation selon la vague d'entrevue**

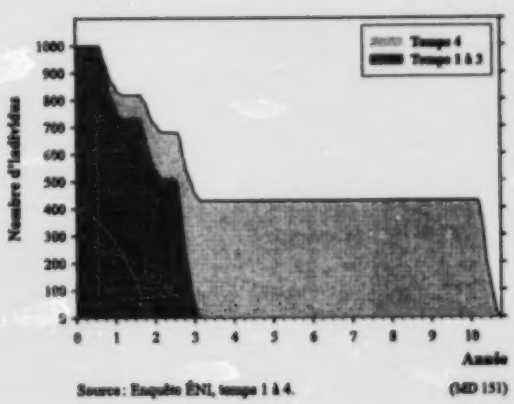


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 151)

10. En fait, il s'agit de la semaine 1, que pour les besoins d'illustration nous avons ramenée à la semaine « 0 ».

on s'en tiendra donc à cette période pour tous les graphiques présentés dans ce document. L'annexe II explique les deux grands types de graphiques utilisés dans ce rapport : les séries chronologiques et les tables de survie.

Les figures 1.2, 1.3, 1.4 et 1.5 montrent les effectifs au fil des semaines selon le sexe, la catégorie d'immigration, le groupe d'âge à l'arrivée et le niveau de scolarité à l'arrivée[11]. La déperdition des effectifs affecte toutes les catégories des variables de contrôle. Au bout de dix ans, 238 hommes et 191 femmes sont observées. À cette même période, la catégorie « famille » compte 89 personnes, la catégorie « indépendant », 298 personnes et la catégorie « réfugié », 41 personnes ; les répondants âgés de 18 à 25 ans à l'arrivée comptent 88 personnes, ceux de 26 à 40 ans, 239 personnes, et ceux de 41 ans et plus, 102 personnes. Enfin les répondants de niveau primaire représentent 59 personnes, ceux de niveau secondaire, 133 personnes, ceux de niveau postsecondaire, 74 personnes, et ceux de niveau universitaire, 162 personnes[12]. Dans certaines catégories donc, les effectifs sont faibles. Cela ne pose pas de problème lorsque nous analysons un tableau ou une courbe de survie où toutes les catégories de la variable de contrôle sont représentées. Là où il faut être prudent dans notre interprétation, c'est lorsque nous examinons un aspect particulier d'une catégorie donnée, par exemple le type de quart de travail chez les réfugiés, parce que nous avons affaire à des petits nombres.

Figure 1.2
**Effectifs sous observation selon le sexe**

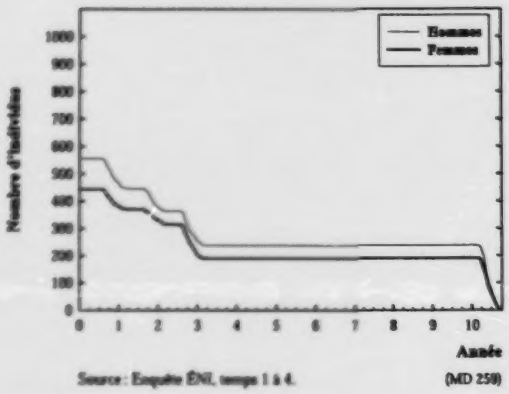


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 258)

Figure 1.3
**Effectifs sous observation selon la catégorie d'immigrants**

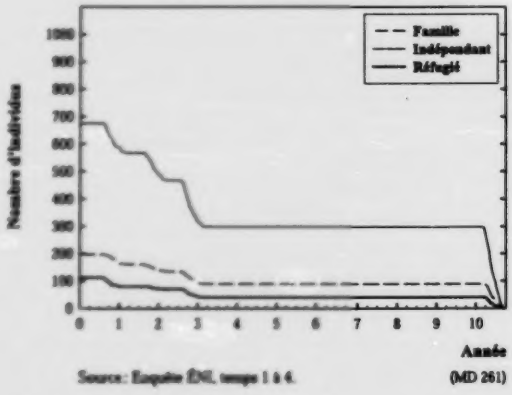


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 261)

11. Toutes les analyses du présent rapport seront examinées selon ces quatre variables. Afin d'assurer une cohérence avec le précédent rapport *Trois années ...*, nous conservons les mêmes modalités.

12. Le total des effectifs pour les catégories d'immigration et le niveau de scolarité n'égale pas 429 en raison d'informations manquantes sur ces variables.

*Figure 1.4*

**Effectifs sous observation selon le groupe d'âge à l'arrivée**

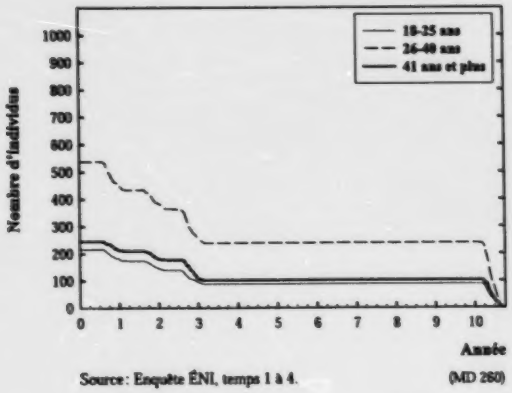


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 260)

*Figure 1.5*

**Effectifs sous observation selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

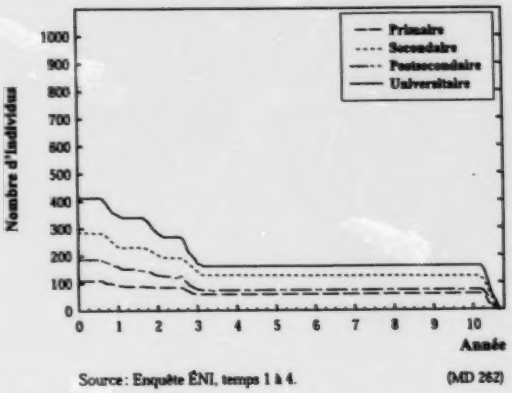


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 262)

Comme nous l'avons dit précédemment, il y a eu perte échantillonnale entre les passages de l'enquête : de 1 000 au départ, le nombre de répondants est passé à 729 au second passage, à 508 au troisième passage et à 429 au dernier passage. Malgré cette perte, la structure selon le sexe, la catégorie d'immigration, le groupe d'âge à l'arrivée et la scolarité à l'arrivée varie peu d'une vague à l'autre (Figures 2.1 à 2.4). En ce qui concerne d'autres caractéristiques, comme la religion, le pays de naissance et la langue maternelle, les changements sont là aussi minimes (Figures 2.5 à 2.7).

Figure 2.1
**Sexe des répondants aux quatre vagues d'entrevues**

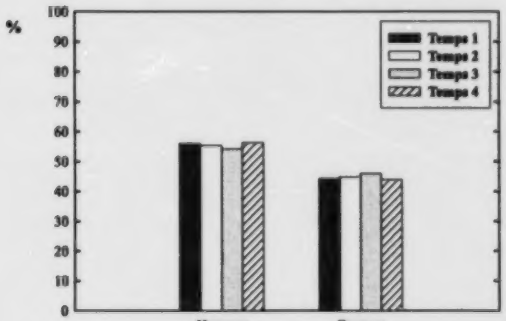


n : T1 = 1000 ; T2 = 729 ; T3 = 508 ; T4 = 429

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 1720)

Figure 2.2
**Catégorie d'immigration des répondants aux quatre vagues d'entrevues**

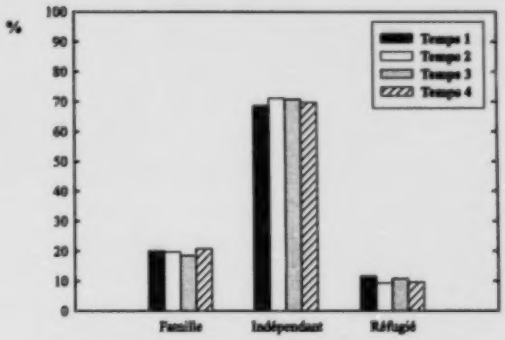


n : T1 = 986 ; T2 = 722 ; T3 = 503 ; T4 = 428

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 1730)

Figure 2.3
**Groupe d'âge à l'arrivée des répondants aux quatre vagues d'entrevues**

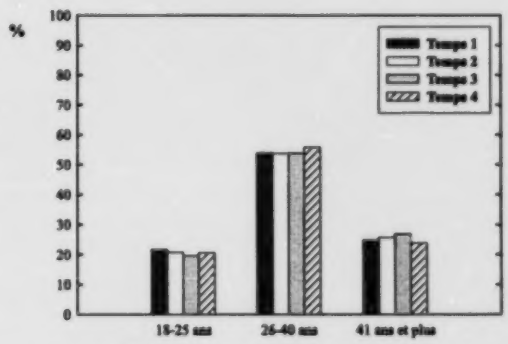


n : T1 = 1000 ; T2 = 729 ; T3 = 508 ; T4 = 429

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 1740)

Figure 2.4
**Niveau de scolarité à l'arrivée des répondants aux quatre vagues d'entrevues**

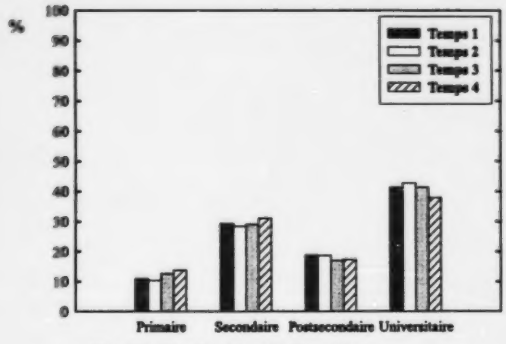


n : T1 = 997 ; T2 = 726 ; T3 = 506 ; T4 = 428

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 175t)

Figure 2.5
**Affiliation religieuse des répondants aux quatre vagues d'entrevues**

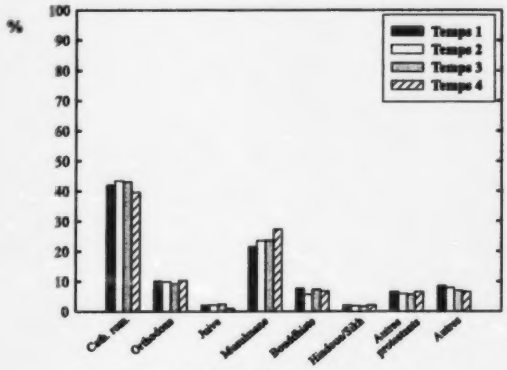


n : T1 = 996 ; T2 = 728 ; T3 = 508 ; T4 = 429

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 177t)

Figure 2.6
**Pays de naissance des répondants aux quatre vagues d'entrevues**

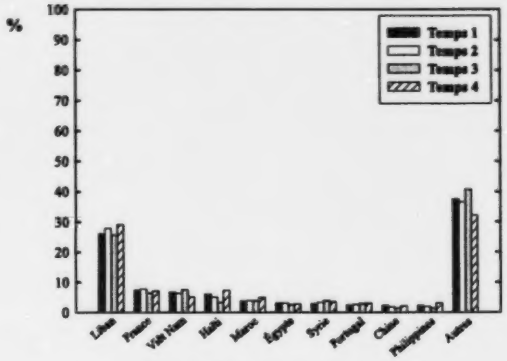


n : T1 = 997 ; T2 = 726 ; T3 = 505 ; T4 = 427

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 178t)

Figure 2.7
**Langue maternelle des répondants aux quatre vagues d'entrevues**

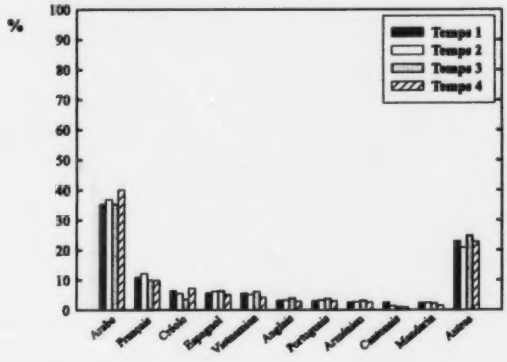


n : T1 = 993 ; T2 = 725 ; T3 = 505 ; T4 = 427

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 179t)

Les répondants du temps 4 sont dans 56,2 % des cas des hommes (Figure 2.8). Les « indépendants » *dominent avec 69,6 %, les immigrants de* catégorie « famille » comptant pour 20,7 % et les « réfugiés », pour 9,6 % (Figure 2.9). Ceux qui avaient entre 18 et 25 ans à l'arrivée constituent 20,5 % de l'échantillon, les 26-40 ans, 55,7 % et les 41 ans et plus, 23,8 % (Figure 2.10). Les répondants de niveau universitaire comptent pour 37,9 %, ceux de niveau postsecondaire, pour 17,3 %, ceux de niveau secondaire pour 31,1 % et enfin ceux de niveau primaire, pour 13,8 % (Figure 2.11).

Figure 2.8
**Sexe des répondants du temps 4**

n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU317)

Figure 2.9
**Catégorie d'immigrants des répondants du temps 4**

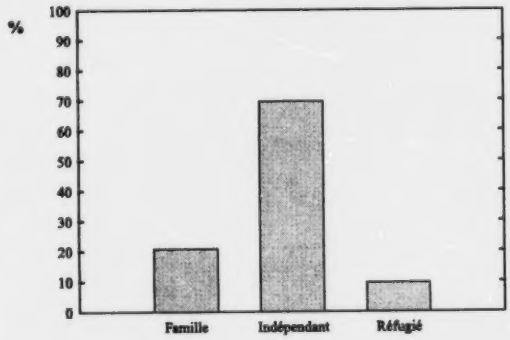


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU319)

Figure 2.10
**Répartition selon le groupe d'âge à l'arrivée des répondants du temps 4**

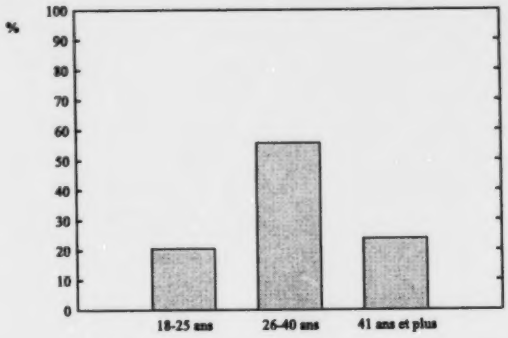


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU318)

Figure 2.11
**Niveau de scolarité à l'arrivée des répondants du temps 4**

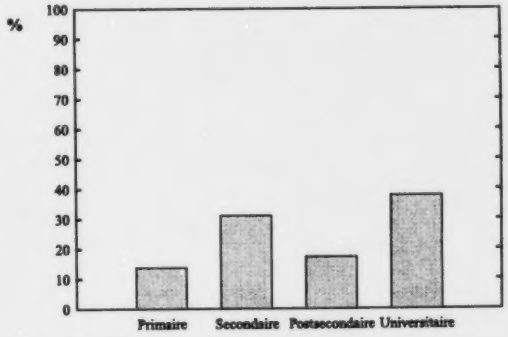


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU320)

Notons que la catégorie « famille » comprend plus souvent des femmes (Figure 2.12). Les « réfugiés » et les « indépendants » se retrouvent surtout dans le groupe des 26-40 ans (Figure 2.13). La catégorie « famille » et celle des « réfugiés » comprennent plus souvent des répondants de niveau primaire ou secondaire alors que les « indépendants » sont dans une bonne proportion des universitaires (Figure 2.14). Le groupe des plus jeunes a la plus forte proportion de répondants de niveau secondaire (Figure 2.15).

Figure 2.12
**Catégorie d'immigrants selon le sexe, répondants du temps 4**

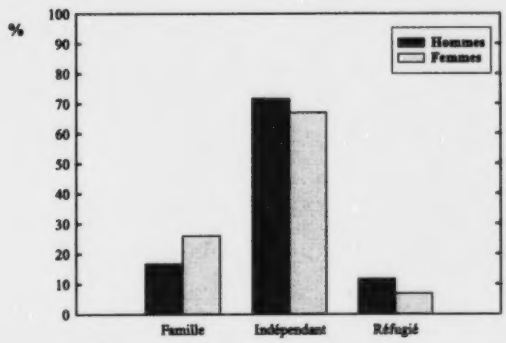


n = 428
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU105)

Figure 2.13
**Groupe d'âge à l'arrivée selon la catégorie d'immigrants, répondants du temps 4**

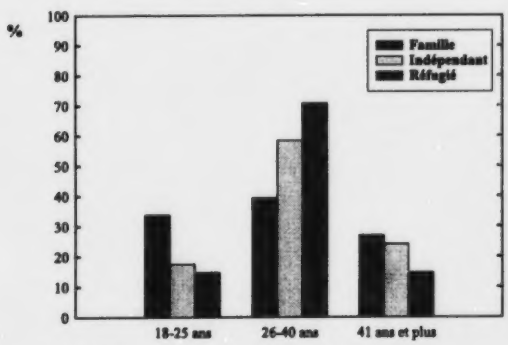


n = 427
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU118)

Figure 2.14
**Niveau de scolarité à l'arrivée selon la catégorie d'immigrants, répondants du temps 4**

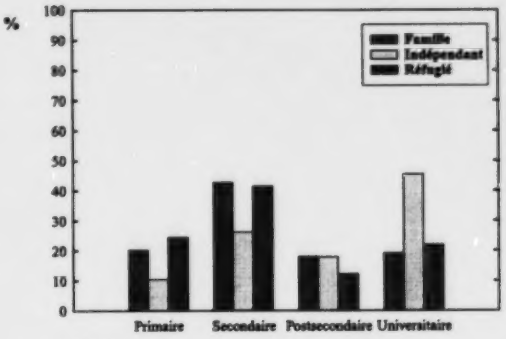


n = 427
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU120)

Figure 2.15
**Niveau de scolarité à l'arrivée selon le groupe d'âge à l'arrivée, répondants du temps 4**

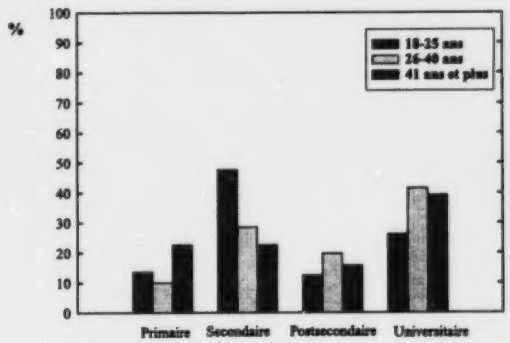


n = 428
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU113)

Le Liban est toujours le pays de naissance le plus représenté chez les répondants du temps 4 (29,9 %) (Tableau 2.1). Haïti, la France, le Viêt Nam et le Maroc suivent avec respectivement 7,3 %, 7,0 %, 5,2 % et 4,9 %. Le Liban est un important fournisseur d'indépendants (37,0 %). Les immigrants de la catégorie « famille » proviennent majoritairement d'Haïti (28,4 %). Quant aux « réfugiés », ils viennent en grande partie du Viêt Nam (39,0 %).

L'arabe est la principale langue maternelle des répondants (40,0 %) (Tableau 2.2). Loin derrière viennent le français, le créole et l'espagnol avec respectivement 9,8 %, 7,3 % et 5,2 %. L'anglais ne compte que pour 2,8 % dans l'échantillon. Les « indépendants » ont une forte proportion (48,3 %) d'individus de langue maternelle arabe. La catégorie « famille » regroupe surtout des immigrants dont la langue maternelle est l'arabe (30,3 %) et le créole (28,1 %). Enfin, le vietnamien est nettement surreprésenté parmi les « réfugiés » (31,7 %).

Les plus importantes confessions religieuses sont la religion catholique romaine (39,6 %), la religion musulmane (27,3 %), la religion catholique orthodoxe (10,3 %), la religion bouddhiste (6,8 %) et la religion protestante (6,5 %) (Tableau 2.3). Dans la catégorie « famille », on retrouve un peu plus souvent d'hindous ou de sikhs (9,0 %) ainsi que des protestants (16,9 %). Les « réfugiés » sont beaucoup plus souvent bouddhistes (39,0 %).

Tableau 2.1
**Répartition des répondants du temps 4 selon les principaux pays de naissance**

| Pays d'origine | Hommes | Femmes | 18-25 ans | 26-40 ans | 41 ans et + | Famille | Indép. | Réfugié | Primaire | Second. | Post-sec. | Univ. | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Liban | 32,9 | 24,1 | 40,9 | 26,9 | 23,8 | 15,9 | 37,0 | – | 31,6 | 24,1 | 23,0 | 35,2 | **29,0** |
| France | 6,7 | 7,5 | 5,7 | 7,1 | 7,9 | 3,4 | 9,1 | – | – | 4,5 | 17,6 | 6,8 | **7,0** |
| Viêt Nam | 5,0 | 5,3 | 5,7 | 5,9 | 3,0 | 4,5 | 0,7 | 39,0 | 5,3 | 12,8 | 1,4 | 0,6 | **5,2** |
| Haïti | 6,3 | 8,6 | 8,0 | 7,1 | 6,9 | 28,4 | 2,0 | – | 10,5 | 10,5 | 10,8 | 1,9 | **7,3** |
| Maroc | 5,8 | 3,7 | 3,4 | 5,9 | 4,0 | 6,8 | 5,1 | – | 5,3 | 6,8 | 4,1 | 3,7 | **4,9** |
| Égypte | 2,5 | 3,2 | – | 2,5 | 5,9 | 2,3 | 3,4 | – | 1,8 | 0,8 | 1,4 | 5,6 | **2,8** |
| Syrie | 4,2 | 2,7 | 1,1 | 4,2 | 4,0 | 5,1 | – | 3,5 | 3,8 | 1,4 | 4,3 | 3,5 | |
| Portugal | 2,1 | 4,3 | 8,0 | 1,3 | 3,0 | 3,4 | 3,4 | – | 10,5 | 4,5 | 1,4 | – | **3,0** |
| Chine | 2,5 | 1,6 | 1,1 | 1,7 | 4,0 | 3,0 | – | – | 2,3 | – | 3,7 | 2,1 | |
| Philippines | 1,3 | 5,3 | 2,3 | 2,9 | 4,0 | 2,3 | 3,7 | – | – | 3,0 | 6,8 | 1,9 | **3,0** |
| Pologne | 2,5 | 1,1 | – | 2,1 | 3,0 | 1,1 | – | 17,1 | – | – | 4,1 | 3,1 | **1,9** |
| Cambodge | 2,5 | 1,1 | 2,3 | 1,7 | 2,0 | – | – | 19,5 | 10,5 | 0,8 | 1,4 | – | **1,9** |
| Autres | 25,8 | 31,6 | 21,6 | 30,7 | 28,7 | 31,8 | 27,6 | 24,4 | 21,1 | 26,3 | 27,0 | 33,3 | **28,3** |
| **Total** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** |
| *n* | *(240)* | *(187)* | *(88)* | *(238)* | *(101)* | *(88)* | *(297)* | *(41)* | *(57)* | *(133)* | *(74)* | *(162)* | ***(427)*** |

Source : ÉNI, temps 1 à 4.

Tableau 2.2
**Répartition des répondants du temps 4 selon les principales langues maternelles**

| Langue maternelle | Hommes | Femmes | 18-25 ans | 26-40 ans | 41 ans et + | Famille | Indép. | Réfugié | Primaire | Second. | Post-sec. | Univ. | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Arabe | 44,2 | 34,8 | 43,2 | 40,5 | 36,3 | 30,3 | 48,3 | – | 39,7 | 37,6 | 28,4 | 47,8 | **40,0** |
| Français | 9,6 | 10,2 | 8,0 | 9,7 | 11,8 | 4,5 | 12,8 | – | – | 5,3 | 23,0 | 11,2 | **9,8** |
| Créole | 6,3 | 8,6 | 8,0 | 7,2 | 6,9 | 28,1 | 2,0 | – | 10,3 | 10,5 | 10,8 | 1,9 | **7,3** |
| Espagnol | 5,0 | 5,3 | 9,1 | 2,1 | 8,8 | 9,0 | 4,1 | 4,9 | 3,4 | 3,8 | 8,1 | 5,6 | **5,2** |
| Vietnamien | 4,2 | 4,3 | 4,5 | 4,6 | 2,9 | 4,5 | 0,3 | 31,7 | 3,4 | 10,5 | 1,4 | 0,6 | **4,2** |
| Anglais | 2,9 | 2,7 | 4,6 | 1,0 | 2,2 | 3,4 | – | – | 3,0 | 2,7 | 3,7 | 2,8 | |
| Portugais | 2,5 | 3,7 | 8,0 | 1,7 | 2,0 | 3,4 | 3,4 | – | 8,6 | 4,5 | 1,4 | 0,6 | **3,0** |
| Arménien | 2,1 | 3,2 | 3,4 | 3,0 | 1,0 | 1,1 | 3,4 | – | 5,2 | 2,3 | 2,7 | 1,9 | **2,6** |
| Cantonais | 1,7 | – | 1,1 | 1,3 | – | – | 1,0 | 2,4 | 1,7 | 0,8 | – | 1,2 | **0,9** |
| Mandarin | 1,3 | 1,6 | – | 1,7 | 2,0 | – | 1,7 | 2,4 | – | 2,3 | – | 1,9 | **1,4** |
| Polonais | 2,5 | 1,1 | – | 2,1 | 2,9 | 1,1 | – | 17,1 | – | – | 4,1 | 3,1 | **1,9** |
| Autres | 17,9 | 24,6 | 14,8 | 21,5 | 24,5 | 15,7 | 19,6 | 41,5 | 27,6 | 19,5 | 17,6 | 20,5 | **20,8** |
| **Total** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** |
| *n* | *(240)* | *(187)* | *(88)* | *(237)* | *(102)* | *(89)* | *(296)* | *(41)* | *(58)* | *(133)* | *(74)* | *(161)* | ***(426)*** |

Source : ÉNI, temps 1 à 4.

Tableau 2.3
**Répartition des répondants du temps 4 selon les principales confessions religieuses**

| Religion | Hommes | Femmes | 18-25 ans | 26-40 ans | 41 ans et + | Fam. | Indép. | Réfugié | Primaire | Second. | Post-sec. | Univ. | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Catholique romaine | 40,7 | 38,3 | 46,6 | 36,8 | 40,2 | 37,1 | 40,6 | 39,0 | 39,0 | 33,8 | 52,7 | 38,3 | **39,6** |
| Orthodoxe | 8,7 | 12,2 | 13,6 | 11,3 | 4,9 | 11,2 | 10,4 | 7,3 | 11,9 | 9,0 | 6,8 | 12,3 | **10,3** |
| Juive | 1,2 | 0,5 | – | – | 3,9 | – | 1,3 | – | – | – | – | 2,5 | **0,9** |
| Musulmane | 28,6 | 25,5 | 19,3 | 31,4 | 24,5 | 21,3 | 31,2 | 9,8 | 23,7 | 31,6 | 21,6 | 27,8 | **27,3** |
| Bouddhiste | 7,1 | 6,4 | 9,1 | 5,0 | 8,8 | 4,5 | 3,0 | 39,0 | 16,9 | 9,8 | 2,7 | 2,5 | **6,8** |
| Hindoue/Sikh | 1,7 | 2,7 | 1,1 | 1,7 | 3,9 | 9,0 | 0,3 | | 1,7 | 3,8 | 1,4 | 1,2 | **2,1** |
| Protestante | 4,6 | 9,0 | 6,8 | 6,3 | 6,9 | 16,9 | 4,0 | 2,4 | 6,8 | 8,3 | 6,8 | 4,9 | **6,5** |
| Autres | 7,5 | 5,3 | 3,4 | 7,5 | 6,9 | – | 9,1 | 2,4 | – | 3,8 | 8,1 | 10,5 | **6,5** |
| **Total** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** | **100,0** |
| *n* | *(241)* | *(188)* | *(88)* | *(239)* | *(102)* | *(89)* | *(298)* | *(41)* | *(59)* | *(133)* | *(74)* | *(162)* | ***(428)*** |

Source : ÉNI, temps 1 à 4.

L'insertion résidentielle des répondants au Québec est examinée sous divers angles dans cette section. D'abord, nous nous intéressons aux sorties successives de logement. Du processus décrivant la stabilité d'un logement à un autre, on passe à la description au fil du temps des statuts d'occupation résidentielle et du montant consacré chaque mois au loyer ou à l'hypothèque chez l'ensemble des répondants sous observation. L'accès à la propriété est ensuite abordé, dans une perspective là aussi temporelle, en considérant le temps pris pour entrer dans cet état.

Précisons que rares sont les répondants (huit personnes dont un couple) ayant déclaré avoir vécu quelque temps hors du Québec. D'ailleurs, puisque nous nous attachons à décrire l'établissement au Québec, ces épisodes ne seront pas pris en considération dans les analyses effectuées ici. Les épisodes canadiens hors Montréal sont également rares : cinq personnes ont vécu un total de sept épisodes de résidence dans le reste du Québec et une seule personne a vécu un épisode en Ontario.

## 3.1 La sortie de logement

Les tables de sortie de logement selon le rang nous renseignent sur la durée vécue dans chacun des logements successifs. La figure 3.1 nous montre clairement que la sortie du premier logement est beaucoup plus rapide que pour tous les autres rangs (les probabilités associées au premier rang sont significativement différentes de celles des autres rangs). Ainsi, au bout de 35 semaines, 50 % des répondants ont quitté ce logement (durée médiane ou typique) et les trois quarts l'ont quitté au bout de deux ans. Dans la mesure où il s'agit souvent de logements transitoires[1], cette durée assez courte n'est pas surprenante. D'ailleurs, on estime que seulement 5 % des

Figure 3.1
**Sortie de logement selon le rang**

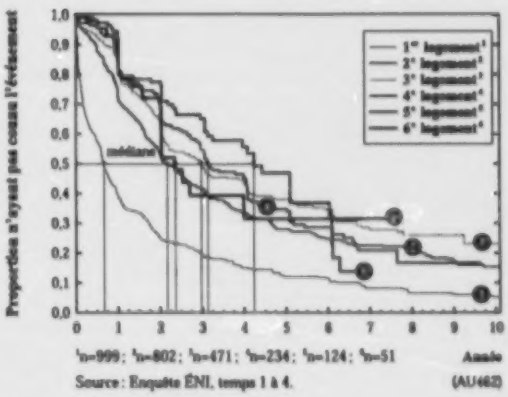


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU462)

répondants n'ont toujours pas quitté leur premier logement au moment de l'entrevue. La durée médiane en logement triple lorsqu'on passe au second logement (113 semaines, soit un peu plus de deux ans) et augmente encore au troisième logement, où elle atteint trois ans (155 semaines). Au-delà de ce rang cependant, les sorties ne sont plus significativement différentes entre elles (les rangs 3, 4, 5 et 6). On voit néanmoins se dégager une tendance à la stabilité à mesure que le rang du logement augmente.

La sortie des premier et deuxième logements chez les hommes est significativement plus rapide que chez les femmes (Figures 3.2 et 3.3). Chez les hommes, la durée typique en premier logement est de 29 semaines, alors qu'elle est de 46 semaines chez les femmes. La probabilité

1. Nous incluons dans ces premiers logements la résidence à l'hôtel. Il faut aussi tenir compte des gens qui ont été hébergés en arrivant.

Figure 3.2
**Sortie de logement selon le rang chez les hommes**

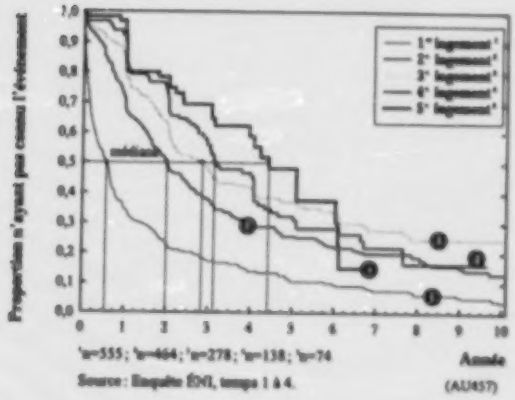


Figure 3.3
**Sortie de logement selon le rang chez les femmes**

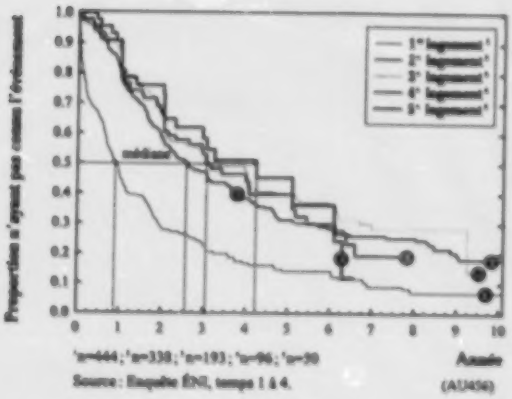


d'être toujours dans le premier logement au moment de l'entrevue est un peu plus grande chez les femmes (7,1 %) que chez les hommes (2,8 %). En ce qui concerne le second logement, la durée typique passe à 104 semaines chez les hommes et à 134 semaines chez les femmes. Au-delà du deuxième rang, les différences de sortie entre les sexes ne sont plus significatives. Les femmes sont donc plus stables que les hommes dans leurs premières années d'établissement, mais ensuite, leur comportement ne se distingue plus de celui des hommes.

Les effectifs par catégorie d'immigration nous permettent de comparer les sorties de logement pour les trois premiers rangs de logement car au-delà de ces rangs, ils sont trop faibles dans les catégories « famille » et « réfugié » (Figures 3.4, 3.5 et 3.6). On observe d'abord que la sortie du premier logement se démarque toujours significativement des sorties des rangs subséquents et ce, dans les trois catégories. On habite moins longtemps dans le premier logement, typiquement 56 semaines dans la catégorie « famille », seulement 27 semaines dans la catégorie « indépendant » et 40 semaines dans la catégorie « réfugié ». Cette probabilité n'est cependant significativement différente qu'entre les catégories « famille » et « indépendant ». Au moment de l'entrevue, tous les membres des catégories « famille » et « réfugié » ont quitté leur premier logement, seuls 6,7 % d'indépendants y habitent toujours. Le second logement a une durée nettement (et significativement) plus longue, en particulier chez les répondants de la catégorie « famille » : 50 % des répondants de cette catégorie y ont demeuré 161 semaines (un peu plus de trois ans) ; c'est un an de plus que chez les répondants des catégories « indépendant » (106 semaines : la différence est significative) et « réfugié » (104 semaines : non significative). Lorsqu'on passe au troisième rang, la durée en logement ne s'allonge significativement que chez les indépendants (elle passe typiquement à 155 semaines, soit trois ans).

Figure 3.4

**Sortie de logement selon le rang chez les immigrants de la catégorie « famille »**

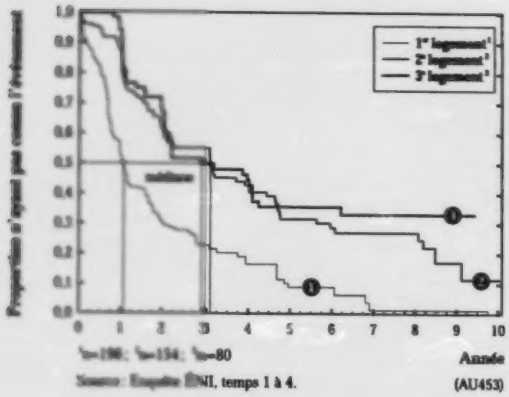


Figure 3.5

**Sortie de logement selon le rang chez les immigrants de la catégorie « indépendant »**

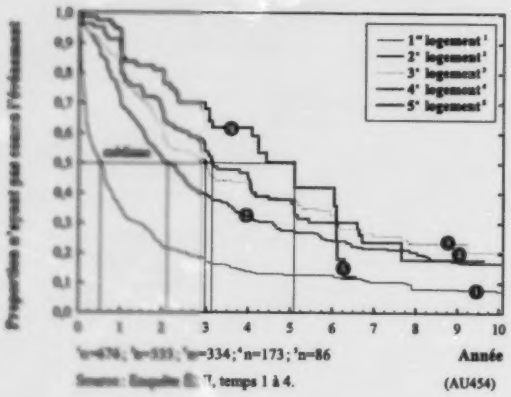


Figure 3.6

**Sortie de logement selon le rang chez les immigrants de la catégorie « réfugié »**

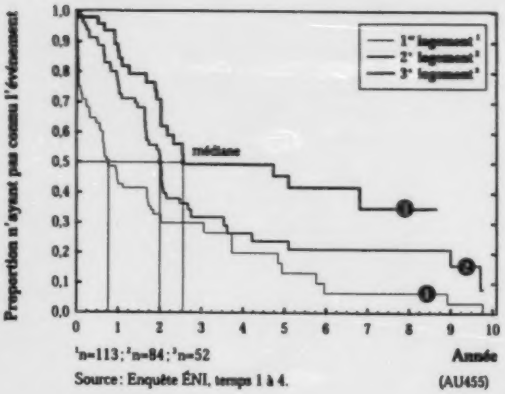


L'âge joue également sur les sorties de logement (Figures 3.7, 3.8 et 3.9). C'est le comportement des répondants plus âgés qui se distingue de celui des autres groupes d'âge : ils ont nettement tendance à résider plus longtemps dans chacun de leurs logements. Leur durée médiane en premier logement (42 semaines) est significativement plus longue que celle des 18-25 ans (35 semaines) et celle des 26-40 ans (32 semaines). Au moment de l'entrevue, 10,6 % des répondants plus agés vivaient encore dans leur premier logement, comparativement à 1,2 % des 18-25 ans et à 4,1 % des 26-40 ans. Au deuxième logement, les 41 ans et plus se distinguent toujours (significativement) des plus jeunes par leur plus longue durée de résidence : leur durée typique s'accroît à 163 semaines (un peu plus de trois ans) ; celle des 18-25 ans est de 92 semaines et celle des 26-40 ans, de 107 semaines. Enfin, au troisième logement, l'écart entre les sorties de logement n'est significatif qu'entre les plus âgés et les plus jeunes : 270 semaines chez les premiers et 107 semaines chez les 18-25 ans. On remarque donc qu'il y a un comportement clair de stabilisation plus rapide chez les 41 ans et plus. Les 26-40 ans ont également ce pattern, avec cependant des durées moindres à chacune des résidences. Chez les plus jeunes, il y a certes un accroissement de la durée en logement entre le premier et le second, mais au-delà (entre le deuxième et le troisième, et entre le troisième et le quatrième), on ne perçoit plus de différence.

Figure 3.7
**Sortie de logement selon le rang chez les 18-25 ans à l'arrivée**

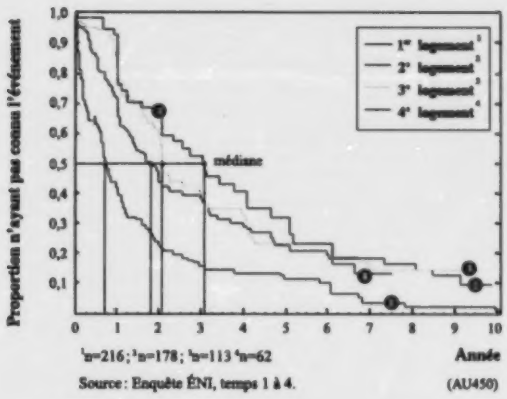


Figure 3.8
**Sortie de logement selon le rang chez les 26-40 ans à l'arrivée**

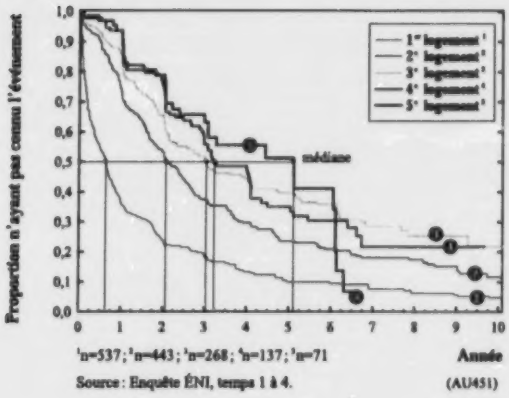


Figure 3.9
**Sortie de logement selon le rang chez les 41 ans et plus à l'arrivée**

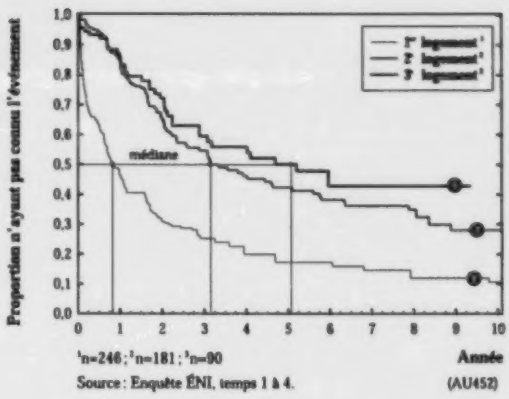


Le niveau de scolarité ne semble à peu près pas affecter les sorties de logement (Figures 3.10, 3.11 et 3.12). En effet, la durée en premier logement est semblable d'un niveau à l'autre. On remarque cependant que les universitaires ont de plus grandes probabilités de rester dans ce premier logement que les autres : 8,6 % y sont toujours au moment de l'entrevue. Par ailleurs, quel que soit le niveau de scolarité, la durée en logement augmente significativement au second rang. Mais seul l'écart entre le niveau primaire et le niveau postsecondaire est significatif : une durée médiane de 184 semaines pour les premiers (environ trois ans et demi) et de 96 semaines pour les seconds (près de deux ans). Pour les niveaux primaire et secondaire, les durées n'augmentent plus au-delà du second logement (elles sont semblables statistiquement). Quant aux répondants des niveaux postsecondaire et universitaire, leur comportement est semblable et le pattern de stabilisation semble plus clair : il y a une croissance significative des durées jusqu'au troisième logement ; au-delà, elles ne le sont plus. Elles passent ainsi de 32 semaines dans le premier logement à 96 semaines (postsecondaire) et 118 semaines (universitaire) dans le second, et à 157 (postsecondaire) et 160 semaines (universitaire) dans le troisième.

Figure 3.10
**Sortie de logement selon le rang chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée**

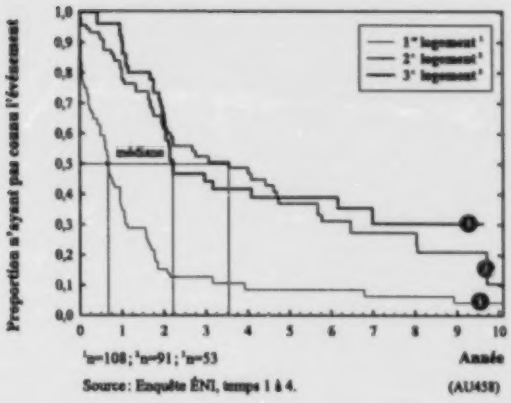


[1]n=108 ; [2]n=91 ; [3]n=53
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU458)

Figure 3.11
**Sortie de logement selon le rang chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée**

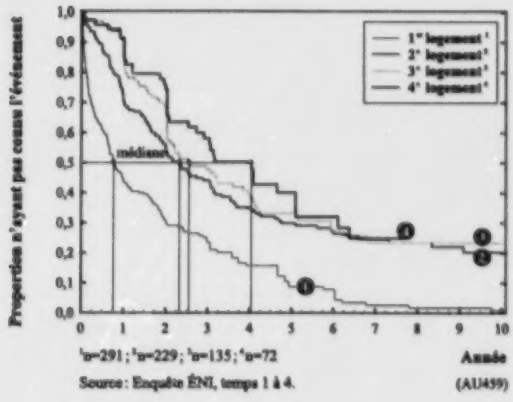


[1]n=291 ; [2]n=229 ; [3]n=135 ; [4]n=72
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU459)

Figure 3.12
**Sortie de logement selon le rang chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée**

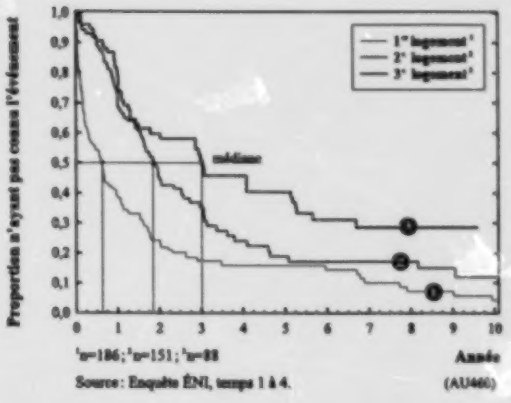


[1]n=186 ; [2]n=151 ; [3]n=88
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU460)

Figure 3.13
**Sortie de logement selon le rang chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée**

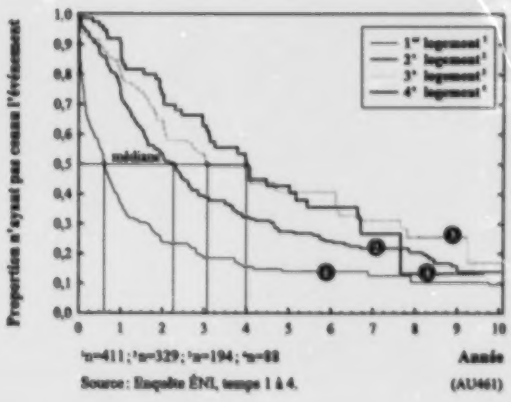


[1]n=411 ; [2]n=329 ; [3]n=194 ; [4]n=88
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU461)

## 3.2 Les rangs de logement au fil du temps

Après avoir suivi le processus qui mène à la sortie de logement chez chacun des répondants et qui produit des estimés de durée vécue dans chaque logement, nous présentons des séries chronologiques donnant la proportion de répondants dans chaque rang de logement. Nous répondons maintenant à la question suivante : combien de répondants sont dans un logement de rang 1, de rang 2, de rang 3, etc., lors de chaque unité de temps observée ? La différence tient au fait que d'une unité de temps à l'autre, nous ne retrouvons pas forcément les mêmes personnes, certaines étant sorties temporairement de l'observation. En effet, on remarquera, à la figure 3.14, la mince surface blanche au-dessus de la plage du sixième rang et plus qui illustre la proportion de répondants absents tout au long de l'observation. Il s'agit essentiellement de personnes sorties du Québec ou du Canada pour une période donnée et qui sont revenues.

Figure 3.14
**Proportion des répondants selon le rang de logement occupé**

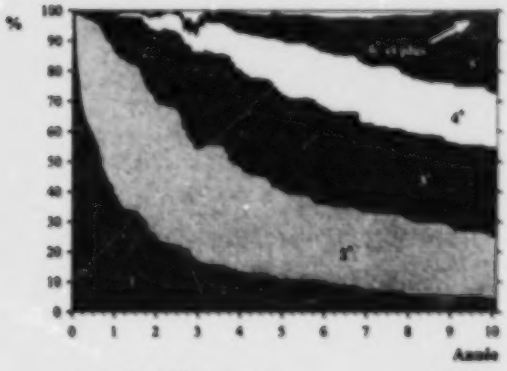


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MED 276)

On remarque que les taux en premier logement diminuent rapidement au cours des trois premières années d'observation et plus graduellement à partir de la quatrième année. Après dix ans, seuls 4 % des répondants occupent toujours leur premier logement. L'examen plus détaillé des données montre qu'au cours de la troisième année de séjour, entre 35 % et 40 % des répondants en sont à leur deuxième logement, mais une part non négligeable en sont déjà à leur troisième logement (entre 29 % et 32 %). En fait, ce sont les deuxième et troisième logements qui occupent les parts relatives les plus importantes entre la deuxième et la dixième année, indiquant qu'une bonne part des répondants se sont stabilisés dans le deuxième ou le troisième logement (après dix ans, 21 % sont dans leur second logement et 29 %, dans leur troisième). Si les logements de rang 4 apparaissent assez tôt (dès la semaine 7), leur proportion ne croît qu'au cours de la troisième année pour se stabiliser autour de 19 % à partir de la cinquième année. Environ 6 % des répondants ont connu cinq logements en cinq ans ; au bout de dix ans, près de 15 % auront vécu dans cinq logements différents. Enfin, un faible pourcentage de répondants ont occupé six logements ou plus. Leur part augmente graduellement à partir de la cinquième année, pour atteindre près de 11 % après dix ans.

Cette mobilité d'un logement à l'autre reste assez semblable pour les hommes et pour les femmes[2]. Elle varie un peu plus selon la catégorie d'immigration (Figures 3.15 et 3.16 et 3.17). Il est à noter que les brusques variations observées dans les catégories « famille » et « réfugié » sont dues aux faibles effectifs observés après la troisième année. Une proportion plus grande d'indépendants se stabilisent dans leur premier logement, ce qui n'est pas le cas des autres groupes. En effet, après dix ans il n'y a plus personne des catégories « famille » et « réfugié » dans un logement de rang 1, alors qu'on en retrouve 6 % parmi les indépendants.

2. Il n'existe pas de test statistique sur mesure permettant de comparer les séries chronologiques, qu'elles soient cumulées ou comme celles que nous retrouvons à la section du loyer au fil du temps. La comparaison de ces séries serait un travail laborieux et complexe, dépassant largement le cadre de cette étude. Pour plus de détails, voir l'annexe II.

Figure 3.15
**Proportion d'immigrants de la catégorie « famille » selon le rang de logement occupé**

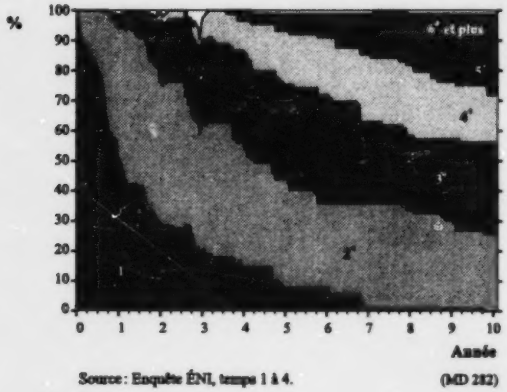


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 282)

Figure 3.16
**Proportion d'immigrants de la catégorie « indépendant » selon le rang de logement occupé**

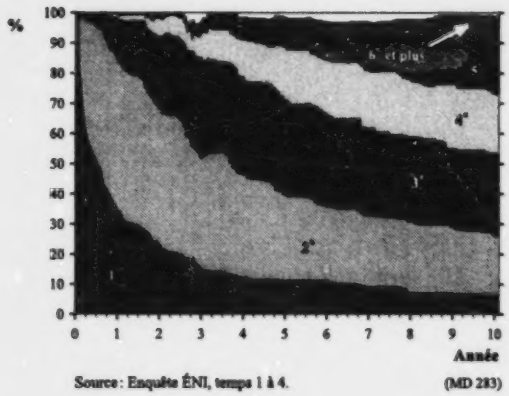


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 283)

Figure 3.17
**Proportion d'immigrants de la catégorie « réfugié » selon le rang de logement occupé**

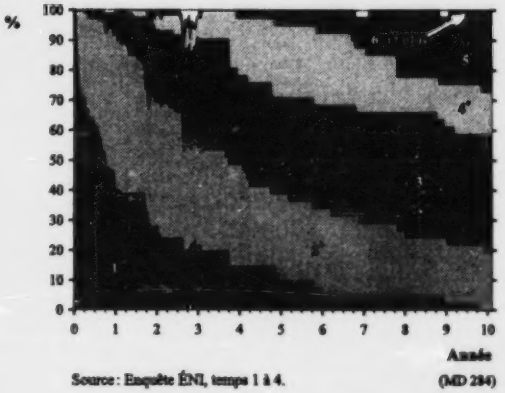


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 284)

Figure 3.18
**Proportion des 18-25 ans à l'arrivée selon le rang de logement occupé**

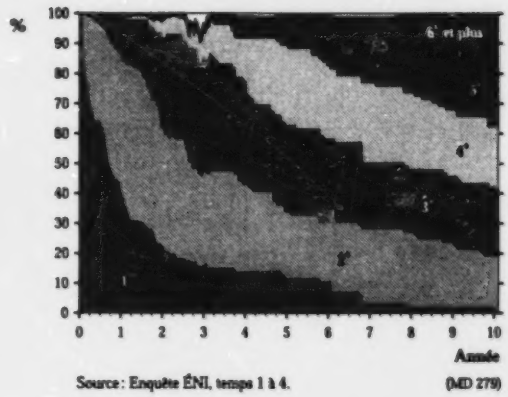


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 279)

La mobilité semble diminuer avec l'âge (Figures 3.18, 3.19 et 3.20). En effet, les plus faibles proportions de logement de rang 1 et les plus fortes proportions de logement de rang 5 et plus se retrouvent parmi le groupe des plus jeunes (les 18-25 ans), alors que l'inverse est observé chez les plus âgés (41 ans et plus). Après dix ans, 37,5 % des 18-25 ans ont connu cinq logements ou plus ; ce taux baisse à 26 % chez les 26-40 ans et à 14,7 % chez les 41 ans et plus.

Figure 3.19
**Proportion des 26-40 ans à l'arrivée selon le rang de logement occupé**

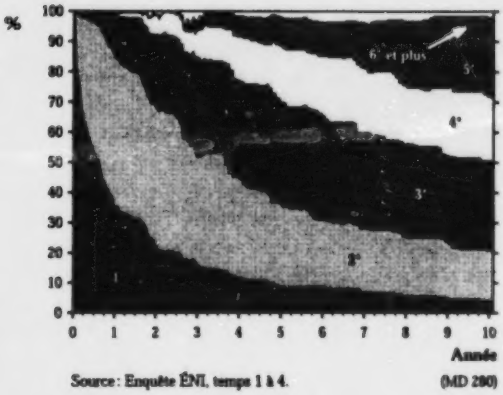


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 280)

Figure 3.20
**Proportion des 41 ans et plus à l'arrivée selon le rang de logement occupé**

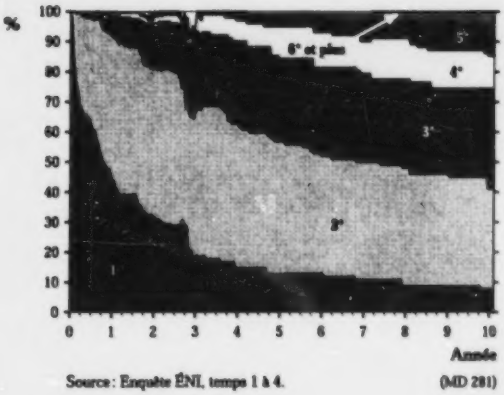


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 281)

Figure 3.21
**Proportion des répondants de niveau primaire selon le rang de logement occupé**

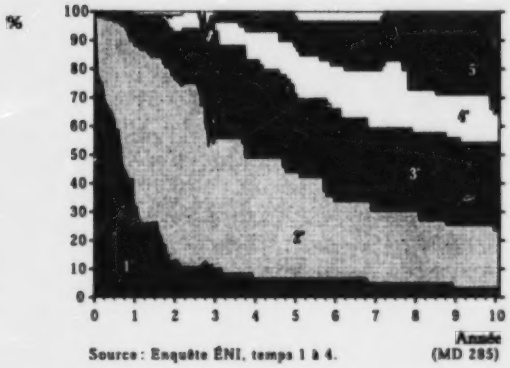


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 285)

Figure 3.22
**Proportion des répondants de niveau secondaire selon le rang de logement occupé**

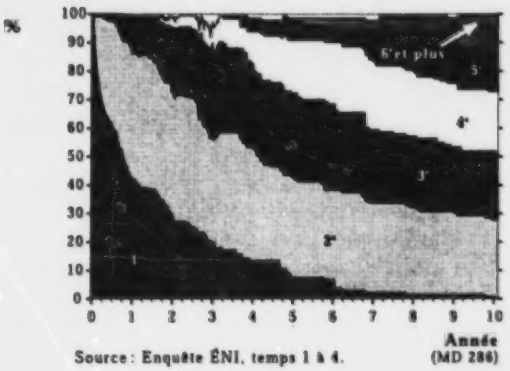


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 286)

Des quatre niveaux de scolarité (Figures 3.21, 3.22, 3.23 et 3.24), il semble que les universitaires soient les moins mobiles. En effet, ces derniers ont les plus fortes proportions de logement de rang 1 (8 %) et les plus faibles proportions de logements de rang 5 et plus (19,1 %). Les plus mobiles sont les répondants de niveau primaire (35 % ont occupé au moins cinq logements après dix ans, mais n'oublions pas que leur effectif est faible) et ceux de niveau post-secondaire (plus de cinq logements après dix ans : 31 %).

Figure 3.23
**Proportion des répondants de niveau postsecondaire selon le rang de logement occupé**

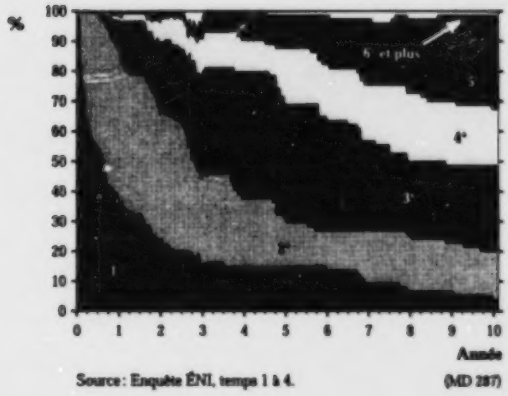


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 287)

## 3.3 Le statut d'occupation résidentielle au fil du temps

L'évolution au fil du temps du statut d'occupation montre une prépondérance du statut de locataire, avec une nette progression du statut de propriétaire (Figure 3.25). Les répondants logés gratuitement se stabilisent à partir de la deuxième année de séjour où le taux baisse alors entre 6 % et 7 % pour amorcer une nouvelle diminution au cours de la neuvième année et atteindre 4 %. C'est donc principalement à la location que l'accès à la propriété fait concurrence. Le taux de propriétaires passe graduellement de 11 % après la première année à 39 % après dix ans[3]. Le taux de locataires croît d'abord pendant les deux premières années et demie (atteignant 78 %) et diminue ensuite progressivement jusqu'à 58 %.

Figure 3.24
**Proportion des répondants de niveau universitaire selon le rang de logement occupé**

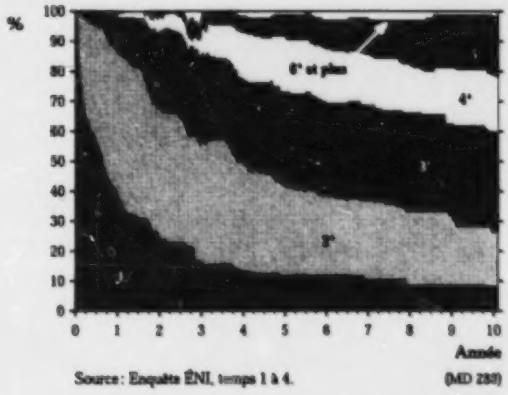


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 288)

Figure 3.25
**Statut d'occupation résidentielle**

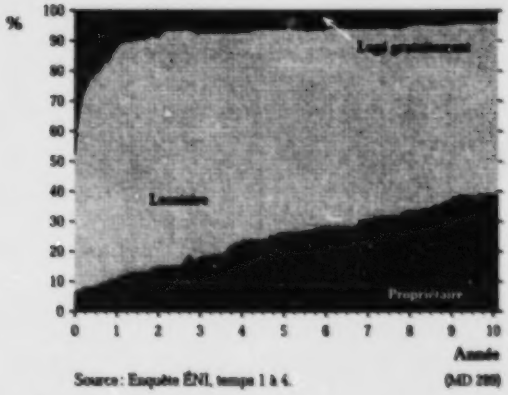


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 289)

3. Rappelons que ce taux de propriété ne distingue pas le rang de la propriété. Voir la section 3.5 pour l'analyse de l'entrée en première propriété.

Ce portrait général est sensiblement le même chez les hommes et les femmes : quel que soit le sexe, on retrouve toujours une forte majorité de locataires. On peut cependant noter une légère différence : les femmes sont plus souvent logées gratuitement que le sont les hommes : ainsi, au bout de dix ans, seuls 2 % de ceux-ci sont logés gratuitement contre 6 % des femmes[4]. Mais cela ne joue pas sur le taux de propriété : celui-ci est le même (et parfois même un peu plus élevé) que pour les hommes : 39 % dans les deux cas après dix ans. C'est le taux de location qui est légèrement plus faible chez les femmes.

Le pattern résidentiel paraît cependant bien différent selon la catégorie d'immigration. Si le statut de locataire reste majoritaire dans les trois catégories, les proportions de répondants logés gratuitement et de propriétaires varient. La catégorie « famille » est celle comptant le taux le plus élevé de répondants logés gratuitement et ce, tout au long de la période d'observation (Figure 3.26). Ainsi, au cours de la troisième année, le taux est encore entre 13 % et 15 % et après dix ans, il est de 7 %.

Les deux autres catégories maintiennent de faibles proportions qui, après dix ans, varient de 3 % à 5 %. Le taux de propriété dans la catégorie « famille » progresse lentement et par paliers : après un an, on note une progression notable puis le taux se stabilise jusqu'à la septième année, où on observe une nouvelle montée avant de se fixer aux environs de 30 % lors de la neuvième année. Des trois catégories d'immigration, c'est celle qui a le plus faible taux de propriété. La catégorie « indépendant » (Figure 3.27) montre une progression constante du statut de propriétaire ; après dix ans, ils atteindront 41 %, soit la plus forte proportion. Les réfugiés (Figure 3.28) ne sont presque plus logés gratuitement après la seconde année. Leur accès à la propriété est très faible pendant près de trois ans ; à partir de ce moment, il n'est plus possible de tirer de conclusion, leur effectif devenant trop faible.

Figure 3.26
**Statut d'occupation résidentielle chez les immigrants de la catégorie « famille »**

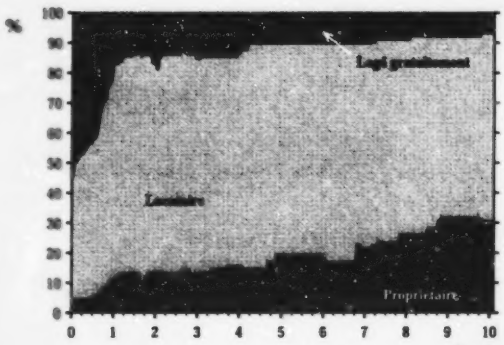


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 295)

Figure 3.27
**Statut d'occupation résidentielle chez les immigrants de la catégorie « indépendant »**

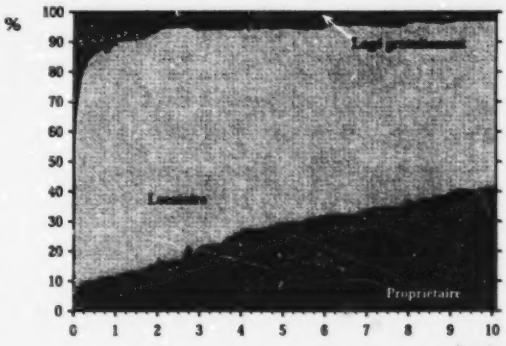


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 296)

4. Il est possible qu'un certain nombre de femmes mariées se disent logées gratuitement par leur mari, ce qui expliquerait ce taux plus élevé.

Figure 3.28
**Statut d'occupation résidentielle chez les immigrants de la catégorie « réfugié »**

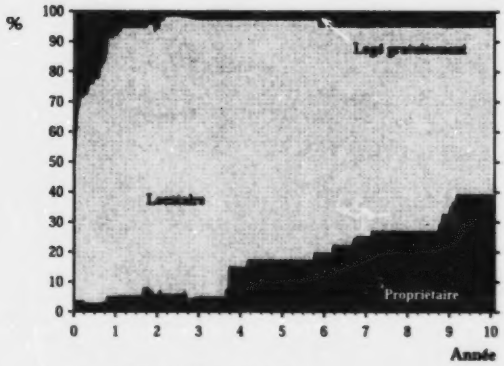


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 297)

Figure 3.29
**Statut d'occupation résidentielle chez les 18-25 ans à l'arrivée**

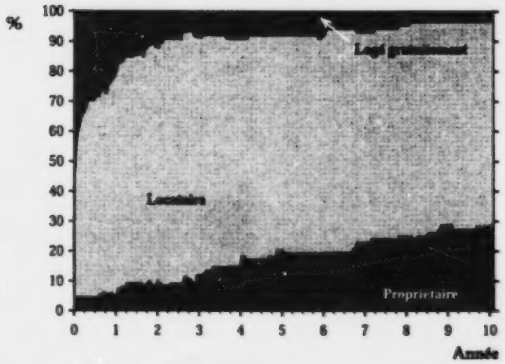


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 292)

Le statut d'occupation montre une nette différence entre les trois groupes d'âge, même si le statut de locataire reste prépondérant dans ces groupes. Ainsi, les plus jeunes (Figure 3.29) sont moins souvent propriétaires et leur progression est plus lente que dans les deux autres groupes d'âge. Après dix ans, leur taux de propriété est de 28 %, soit le plus faible des trois groupes d'âge. Ils sont aussi plus souvent locataires et leurs taux sont toujours les plus élevés ; après dix années de séjour, 68 % d'entre eux sont locataires. Enfin, la proportion de répondants logés gratuitement est relativement importante pendant les deux premières années (de 54 % à 12 %) et se stabilise jusqu'à la huitième année : elle est alors très proche de la proportion enregistrée par les 41 ans et plus. Mais contrairement à celui de ces derniers, le taux diminue et ne compte plus que 3 % d'hébergés à la dixième année. Les 26-40 ans (Figure 3.30) présentent un taux de propriété en progression constante : après dix ans il s'établit à 41 %. Parallèlement, le taux de locataires et de logés gratuitement diminue pour atteindre respectivement 56 % et 3 % à la fin de la période d'observation. Les 41 ans et plus (Figure 3.31) sont ceux qui maintiennent les plus grandes proportions de répondants logés gratuitement tout au long de la période d'observation (7 % après dix ans). En même temps, ils ont les plus forts taux

Figure 3.30
**Statut d'occupation résidentielle chez les 26-40 ans à l'arrivée**

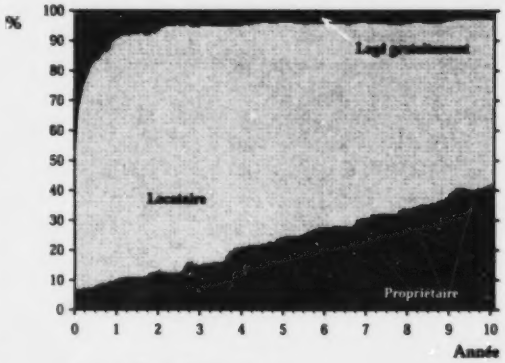


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 293)

de propriété et leur progression est beaucoup plus rapide que celle des deux autres groupes d'âge. Ainsi, ils prennent un peu moins de cinq ans pour atteindre un taux de 37 %, taux qui ne sera atteint chez les 26-40 ans qu'après presque neuf ans de séjour. Après dix ans, 42 % d'entre eux sont propriétaires.

Figure 3.31
**Statut d'occupation résidentielle chez les 41 ans et plus à l'arrivée**

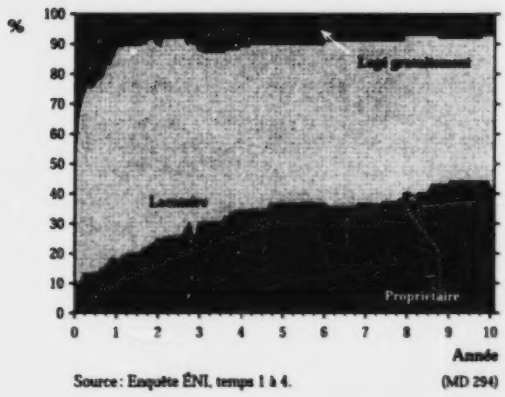


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 294)

Figure 3.32
**Statut d'occupation résidentielle chez les répondants de niveau primaire**

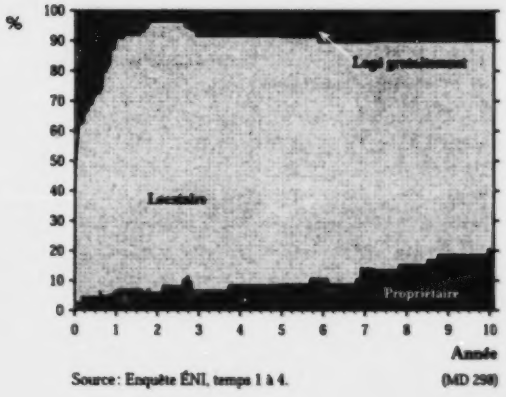


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 298)

Enfin, le statut d'occupation est nettement différent selon le niveau de scolarité. Ainsi, si le taux de propriété des quatre niveaux croît avec le temps, il augmente beaucoup plus vite chez les plus scolarisés. Après dix ans, il atteint une proportion de 20 % chez les répondants de niveau primaire[5] (Figure 3.32), de 30 % chez les répondants de niveau secondaire (Figure 3.33), de 41 % chez les répondants de niveau postsecondaire (Figure 3.34) et de 52 % chez les répondants de niveau universitaire (Figure 3.35). On note également que les individus logés gratuitement sont en plus forte proportion après la troisième année chez les répondants de niveau primaire et universitaire. Dans le premier cas, le faible effectif interdit toute conclusion fiable ; dans le second cas, ce pourcentage semble se stabiliser après dix ans à 5 %.

Figure 3.33
**Statut d'occupation résidentielle chez les répondants de niveau secondaire**

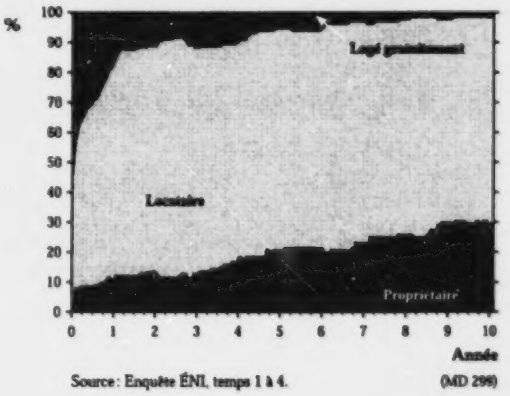


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 299)

5. Rappelons cependant qu'il y a peu de répondants possédant ce niveau de scolarité.

Figure 3.34
**Statut d'occupation résidentielle chez les répondants de niveau postsecondaire**

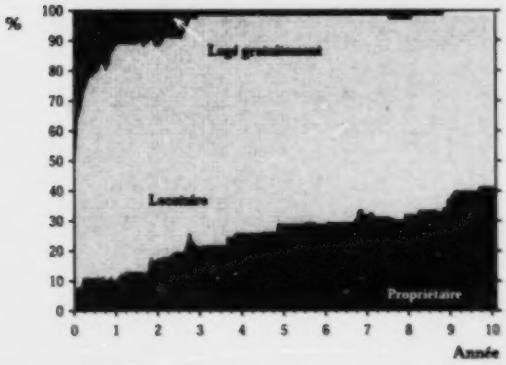


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 300)

Figure 3.35
**Statut d'occupation résidentielle chez les répondants de niveau universitaire**

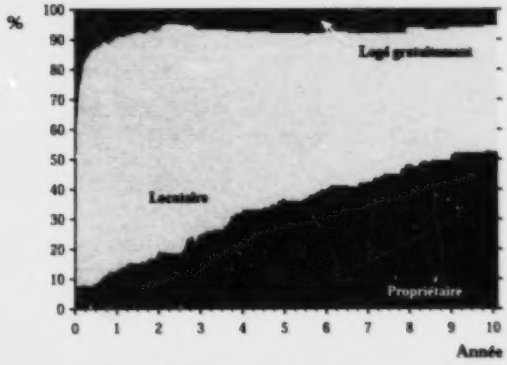


Source : Enquête ÉNI, Temps 1 à 4. (MD 301)

## 3.4 Le loyer au fil des semaines

Il est important de rappeler que nous n'avons pas relevé tous les changements survenus dans le loyer ou l'hypothèque d'un même logement ; seule l'information la plus récente concernant chacun d'eux a été retenue. Au cours des quatre premières années, la moyenne du montant mensuel consacré au loyer ou à l'hypothèque oscille autour de 500-525 $ (Figure 3.36). À partir de la quatrième année, le loyer moyen croît légèrement pour atteindre 607 $ au bout de dix ans.

Le montant du loyer moyen varie très peu entre les hommes et les femmes. Après dix ans, ces dernières déboursent un peu plus en moyenne (615 $) que les hommes (600 $). Le loyer moyen est nettement différent selon la catégorie d'immigration (Figure 3.37). Les indépendants paient un montant plus élevé que les immigrants des catégories « famille » et « réfugié ». Leur loyer augmente graduellement pour atteindre une moyenne de 628 $ après dix ans de séjour. Les réfugiés sont ceux qui, en moyenne, allouent le plus petit montant au loyer. Ils subissent cependant la plus forte augmentation au cours de la période d'observation, leur loyer s'établissant à 534 $ après dix ans de séjour. Malgré les fortes fluctuations observées, une tendance à la hausse est également perceptible chez les immigrants de la catégorie « famille » : après dix ans, leur loyer moyen est de 575 $.

Figure 3.36
**Moyenne du montant mensuel du loyer ou de l'hypothèque**

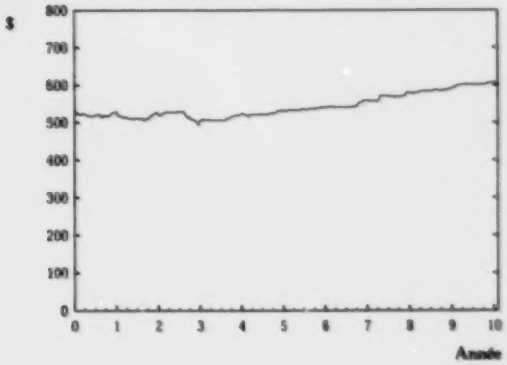


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 271)

Figure 3.37
**Moyenne du montant mensuel du loyer ou de l'hypothèque selon la catégorie d'immigrants**

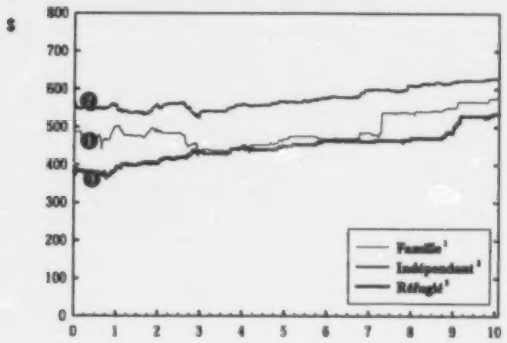


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 273)

Figure 3.38
**Moyenne du montant mensuel du loyer ou de l'hypothèque selon le groupe d'âge à l'arrivée**

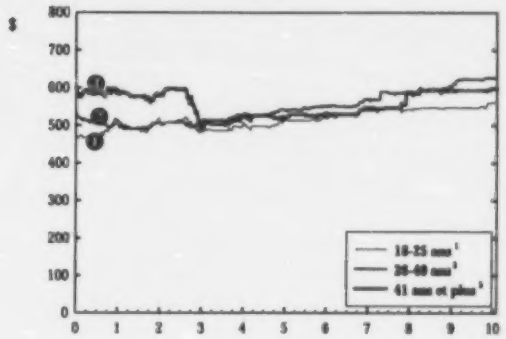


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 274)

Au cours des trois premières années, les 41 ans et plus allouent en moyenne au loyer un montant nettement plus élevé que les autres groupes d'âge (Figure 3.38). Ensuite, leur loyer diminue pour rejoindre celui des deux autres groupes jusqu'à la huitième année, où il augmente à nouveau pour atteindre 600 $ après dix ans. La progression du loyer moyen des 26-40 ans est constante tout au long de la période d'observation ; au bout de dix ans, il est de 627 $, soit le montant le plus élevé des trois catégories d'âge. Enfin, les 18-25 ans paient généralement le loyer moyen le plus faible, sauf à quelques moments ; après dix ans, ils paient 561 $.

Le niveau de scolarité joue également sur le montant du loyer ou de l'hypothèque (Figure 3.39) : plus le niveau de scolarité s'élève et plus la moyenne du montant est élevée. Après dix ans, les répondants de niveau primaire paient en moyenne 525 $, ceux de niveau secondaire, 534 $, ceux de niveau postsecondaire, 608 $ et ceux de niveau universitaire, 708 $.

Figure 3.39
**Moyenne du montant mensuel du loyer ou de l'hypothèque selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

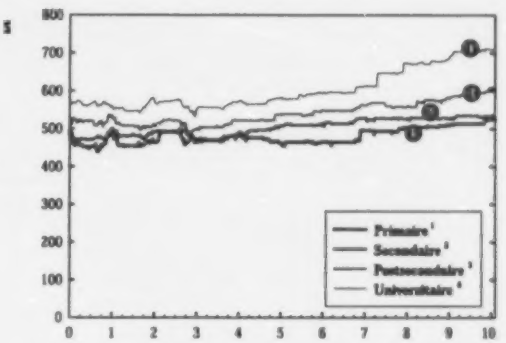


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 275)

## 3.5 L'entrée en première propriété

L'examen des séries chronologiques par statut d'occupation a montré que certains groupes semblaient avoir un accès privilégié à la propriété. Nous allons maintenant examiner chez chaque répondant le temps pris pour accéder à la première propriété. De cette analyse pourra être déduit le nombre de semaines vécues (ou d'années) en tant que non-propriétaire, un état qui comprend à la fois les statuts de locataire et de logé gratuitement.

Globalement, on estime que 25 % des répondants ont accédé à une première propriété après environ sept ans et quatre mois (381 semaines) (Figure 3.40). Après dix ans de séjour (520 semaines), cette probabilité monte à 36 %[6].

On ne note aucune différence significative entre les sexes, la catégorie d'immigration ou le groupe d'âge. Seul le niveau de scolarité semble influencer le temps d'accès à la première propriété (Figure 3.41). La vitesse d'entrée s'accélère à mesure que le niveau de scolarité augmente. Ainsi, 25 % des universitaires ont acquis leur première propriété vers la cinquième année de séjour (254 semaines) ; chez les répondants de niveau post-secondaire, la même proportion de répondants prend près de huit ans (413 semaines), huit ans et neuf mois (456 semaines) chez les répondants de niveau secondaire, et chez les répondants de niveau primaire, le premier quartile n'est pas atteint après les dix années d'observation (soit 520 semaines). L'écart entre les courbes est significativement différent entre le niveau primaire (une probabilité de 20 % après dix ans ou 520 semaines) et postsecondaire (une probabilité de 35 % après dix ans) ; entre les niveaux primaire et universitaire (une probabilité de 46 % après dix ans) et entre le niveau secondaire (une probabilité de 30 % après dix ans) et universitaire.

Figure 3.40
**Entrée en première propriété**

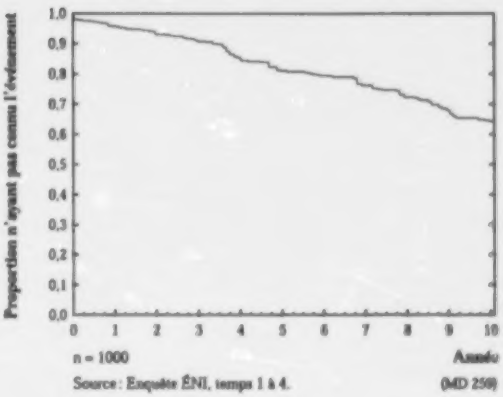


Figure 3.41
**Entrée en première propriété selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

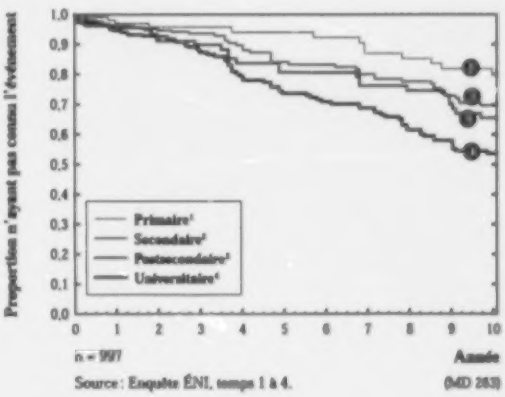


6. Il s'agit ici d'une estimation calculée sur la base de nos 1000 répondants de départ. Elle diffère du pourcentage obtenu à la figure 3.25 qui, rappelons-le, est un instantané de la situation résidentielle à la 520e semaine pour les répondants qui étaient là à ce moment-là (ceux qui sont temporairement absents du Québec ne font pas partie du calcul du pourcentage du taux de propriétaires).

*Chapitre 4*

# Mobilité et localisation spatio-temporelle

Ce chapitre s'intéresse à la dimension spatiale de l'établissement des répondants et de leur famille à l'intérieur de la grande région de Montréal. Nos analyses sont ici basées sur les ménages et ce, afin d'éviter un problème de surreprésentation. En effet, rappelons que notre échantillon en est un d'individus et que certains ménages comptaient plus d'un répondant dans l'échantillon. Les secteurs ou les zones qui englobent les membres d'un même ménage se trouveraient surreprésentés comparativement à ceux où un seul membre aurait répondu au questionnaire. Deux aspects sont couverts : d'abord la mobilité des derniers entre les grandes zones de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) et ensuite leur localisation dans cette grande région à différents temps de leur établissement.

## 4.1 La mobilité dans la grande région de Montréal

Pour décrire la mobilité des ménages dans le temps et dans l'espace, nous avons construit une matrice « origine-destination » des six grandes zones de la région de recensement de Montréal entre le moment de l'arrivée et la dixième année de séjour (Tableau 4.1). Il s'agit de capter non pas tous les mouvements intervenus pendant ces dix années mais d'avoir une sorte de bilan ou de résumé de ces mouvements. Grâce au géocodage de l'information, recueillie pour chaque logement occupé, nous avons pu classer les logements en six zones. En tout, nous disposions de cette information pour 286 ménages présents à la première semaine suivant l'arrivée et à la dixième année d'établissement. La RMR de Montréal a été découpée selon les six zones suivantes : ville de Montréal, île de Montréal (hors ville), ville de Laval, Lanaudière[1], Laurentides[2] et Montérégie[3].

À la première semaine, 54,5 % des ménages habitaient dans les limites de la ville de Montréal, 31,8 % avaient leur résidence dans les autres villes de l'île de Montréal et 5,9 % vivaient dans la ville de Laval. Après dix ans, on constate que la ville de Montréal a perdu des ménages au profit des villes de banlieue de l'île et de la ville de Laval.

Voyons maintenant de plus près ces mouvements. D'abord, indiquons que les plus gros flux sont des mouvements internes ou excentriques. Celui qui est le plus important est le flux interne de la ville de Montréal : 28,3 % des ménages sont restés[4] dans les limites de la ville. Le second mouvement en importance est également interne à l'île de Montréal (hors ville) : 22 % des ménages sont restés dans cette zone. Un troisième

1. Les municipalités comprises dans cette zone sont : Charlemagne, Le Gardeur, Repentigny, Saint-Sulpice, La Plaine, Lachenaie, Mascouche et Terrebonne.

2. Cette région englobe les municipalités suivantes : Deux-Montagnes, Oka, Pointe-Calumet, Saint-Eustache, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Placide, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Mirabel, Blainville, Bois-des-Filion, Boisbriand, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse.

3. Cette région englobe les municipalités suivantes : Beauharnois, Maple Grove, Melocheville, Brossard, Greenfield Park, Lemoyne, Longueuil, Saint-Hubert, Saint-Lambert, Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Boucherville, Saint-Amable, Sainte-Julie, Varennes, Candiac, Châteauguay, Delson, Kahnawake, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Philippe, Sainte-Catherine, Hudson, L'Île-Cadieux, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-des-Cascades, Saint-Lazare, Terrasse-Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion et Vaudreuil-sur-le-Lac.

4. Ou ont bougé : nous ne faisons pas la distinction entre ceux qui sont restés dans le même logement et ceux qui ont changé de résidence dans les limites de la ville.

Tableau 4.1
**Mobilité des ménages entre la semaine 1 et l'année 10 de séjour selon les six zones de la RMR de Montréal**

| | Zone de résidence à l'année 10 de séjour | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Zone de résidence à la semaine 1 de séjour | Ville de Montréal | Île de Montréal (hors ville) | Ville de Laval | Lanaudière | Laurentides | Montérégie | **Total** |
| Ville de Montréal | 28,3 | 18,2 | 5,2 | 0,3 | – | 2,4 | **54,5** |
| Île de Montréal (hors ville) | 5,9 | 22,0 | 2,1 | 0,3 | 0,3 | 1,0 | **31,8** |
| Ville de Laval | 1,4 | 1,7 | 2,8 | – | – | – | **5,9** |
| Laurentides | - | 0,3 | – | – | 0,3 | – | **0,7** |
| Montérégie | 1,7 | 0,7 | – | – | 0,3 | 4,2 | **7,0** |
| **Total** | **37,4** | **43,0** | **10,1** | **0,7** | **1,0** | **7,7** | **100,0** |

Note : Pourcentages totaux ; n=286 ménages.
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4.

mouvement se démarque, étant excentrique, et touche 23,4 % des ménages, entre la ville de Montréal et la banlieue proche (île de Montréal (hors ville) : 18,2 % et ville de Laval : 5,2 %). Les mouvements se dirigeant vers la ville comptent pour assez peu : au total, 9 % des ménages ont quitté des zones en périphérie pour venir s'installer dans la ville de Montréal.

## 4.2 La localisation spatiale dans la grande région de Montréal

Nous avons produit des cartes qui localisent les ménages dans la RMR de Montréal selon cinq moments de l'établissement : la première semaine, puis les première, troisième, cinquième et dixième années. Les ménages ont été situés dans les secteurs de recensement. Précisons que les cartes présentées dans le rapport traitant des trois premières années d'établissement ne sont plus comparables avec celles que nous fournissons ici étant donné qu'il y a eu un changement dans les définitions territoriales des secteurs de recensement. Nos cartes sont basées sur la définition des secteurs de recensement de 1996, alors que les analyses produites pour les trois premières années ont été faites à partir de la définition des secteurs de 1986. Or, entre 1986 et 1996, 28 secteurs se sont ajoutés, certains étant nouveaux, d'autres résultant d'un fractionnement d'un ou de plusieurs secteurs de recensement.

Le nombre de ménages dont on connaissait le secteur est établi à 687 à la première semaine de séjour, à 616, à 320, à 304 et à 310 respectivement aux première, troisième, cinquième et dixième années. Il est clair que la taille de notre échantillon ne nous permet pas d'estimer précisément le nombre de ménages par secteur de recensement puisque la région métropolitaine comptait, en 1996, 769 secteurs. La procédure[5] sous-estime le nombre de secteurs dans lesquels habite la population d'où est issu l'échantillon. Ainsi, rapportés à nos ménages (687 dans le meilleur des cas), les secteurs occupés par un ou deux ménages sont, à toutes fins utiles, équivalents aux secteurs qui ne comptent aucun ménage. Par contre, on peut penser que les secteurs comprenant une plus forte concentration de ménages sont des secteurs de résidence privilégiés par les répondants.

À titre de référence, nous présentons une carte des municipalités formant la RMR de Montréal (Carte 1).

Dès la première semaine d'établissement (Carte 2), on remarque une présence assez forte sur l'île même de Montréal, mais également sur la Rive-Nord, dans la ville de Laval et sur la Rive-Sud. Précisons qu'à l'arrivée, nombre de nos répondants ont été hébergés par des parents ou amis. Le lieu de résidence de ces immigrants lors de la première semaine reflète donc celui de leur hôte.

5. Nous travaillons avec le nombre absolu de ménages qui, dès le départ, est moindre que le nombre de ménages immigrants arrivés entre la mi-juin et novembre 1989 et qui, de plus, diminue au fil du temps.

Les plus fortes concentrations (plus de cinq ménages) sont observées dans les secteurs de Côte-des-Neiges, dans le nord de la ville (Ahuntsic Est et Ouest, ville de Saint-Laurent) et dans la ville de Côte-Saint-Luc.

Après un an, onze secteurs comprennent plus de cinq ménages : des secteurs au nord de l'île de Montréal (Ahuntsic, Cartierville et ville de Saint-Laurent) et Côte-des-Neiges mais aussi des secteurs moins centraux comme Pierrefonds et l'île des Sœurs.

À la troisième année de séjour, un mouvement excentrique et de dispersion apparaît : il ne subsiste plus que deux secteurs à forte concentration (plus de cinq ménages) dans ville de Saint-Laurent. De plus, on retrouve un plus grand nombre de secteurs habités par un ou deux de nos ménages. La proportion de secteurs de la RMR de Montréal (parmi ceux qui sont habités par au moins un ménage de notre cohorte) occupés par un ou deux ménages est de 88 % alors qu'elle est de 74 % à la première semaine de séjour.

Le phénomène de dispersion se poursuit à la cinquième et à la dixième année : respectivement 92 % et 96 % des secteurs occupés par au moins un ménage sont habités par un ou deux ménages. Trois secteurs ont une concentration élevée de ménages (plus de cinq) à la cinquième année : il s'agit d'un secteur de Cartierville situé non loin du boulevard de l'Acadie au nord de la rue Sauvé et de deux secteurs de ville de Saint-Laurent. À la dixième année de séjour, deux de ces trois secteurs demeurent à forte concentration (les secteurs près du boulevard de l'Acadie). Ces fortes concentrations ne doivent pas occulter le fait qu'il existe plusieurs secteurs où la présence des répondants n'est pas négligeable. Beaucoup de ces secteurs (comprenant de trois à cinq ménages) sont situés dans le nord de la ville de Montréal (Ahuntsic et Cartierville) et dans la ville de Saint-Laurent. Signalons également quelques secteurs de Côte-des-Neiges où habitent de trois à cinq ménages. Enfin, on observe deux villes de banlieue qui englobent des secteurs comptant de trois à cinq ménages, soit Pierrefonds et Brossard.

Carte 1
**Région métropolitaine de recensement de Montréal – 1996**
Limites municipales

Carte 2

**Logement : première semaine d'établissement**

par secteur de recensement

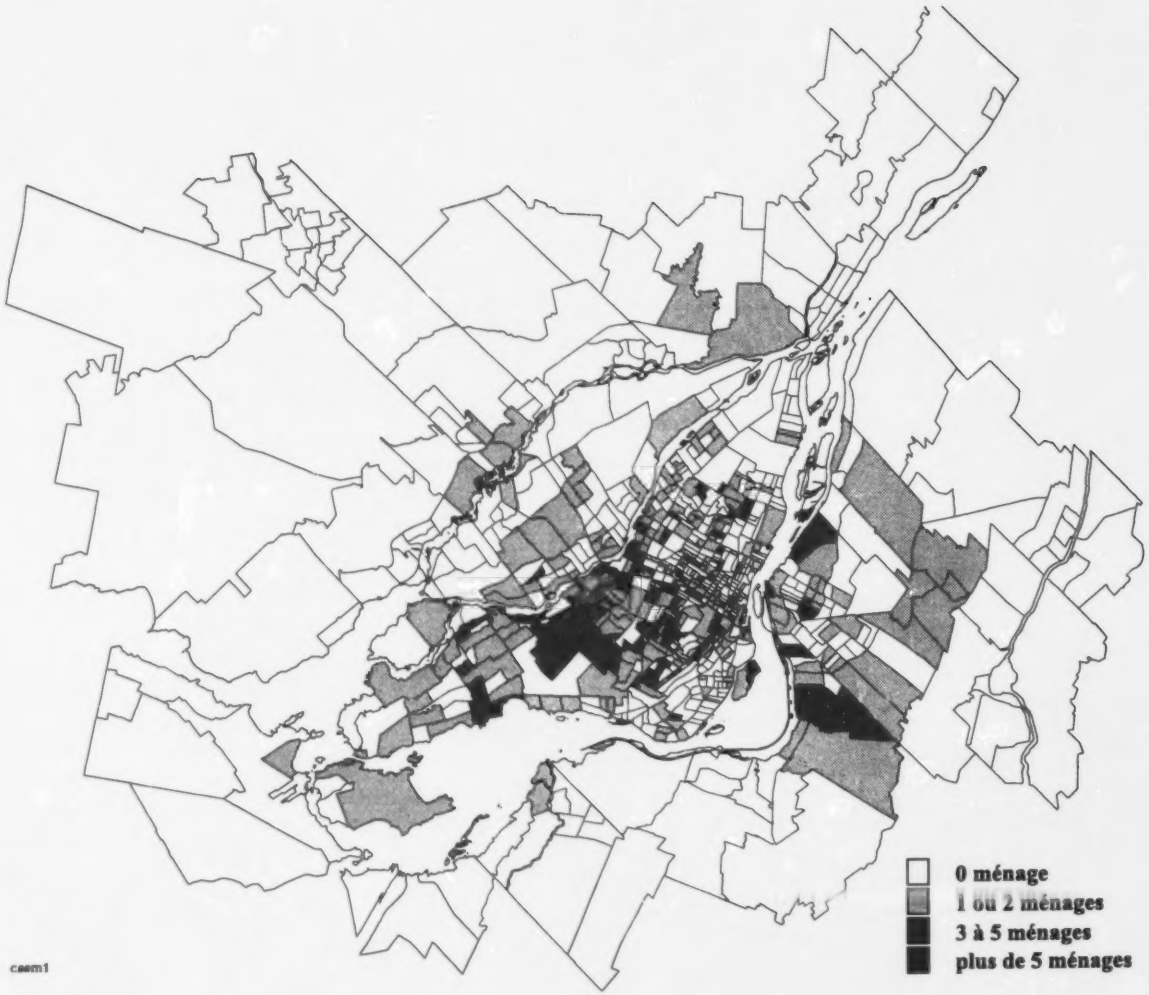

Carte 3
**Logement : après un an d'établissement**
par secteur de recensement

Carte 4

**Logement : après trois ans d'établissement**

par secteur de recensement

Carte 5

**Logement : après cinq ans d'établissement**
par secteur de recensement

ceem280

Carte 6

**Logement : après dix ans d'établissement**

par secteur de recensement

csem520

Le questionnaire a permis de saisir, tout au long des dix années d'observation, l'ensemble des emplois occupés, qu'ils soient à temps plein, à temps partiel ou concomitants. Pour chacun d'eux, une batterie d'informations sont disponibles : les dates de début et de fin, la profession exercée, la nature de l'industrie, le salaire, le nombre d'heures de travail, etc.

Ce chapitre traite des emplois que les répondants ont détenus au cours de leurs dix premières années d'établissement au Québec. L'interprétation des résultats présentés dans ce chapitre doit tenir compte du contexte socio-économique. Comme nouvel arrivant, il faut un certain temps pour s'acclimater à la société d'accueil. Également, il faut se souvenir qu'au début des années 1990 le Canada subissait une importante récession économique (Figure 5.1). Ainsi, en 1989, soit l'année de leur arrivée, le taux de chômage de la RMR de Montréal fluctuait entre 8,7 % et 10,2 %[1]. Mais vers la fin de l'année suivante, il entamait une montée pour atteindre, au cours de l'année 1991, 14,2 %. Les taux élevés de chômage se sont maintenus jusqu'en 1994 (avec des taux en début d'année de 14,4 %). Ils sont demeurés au-dessus du 10 % jusqu'en 1998, où s'amorce alors une baisse plus marquée se poursuivant jusqu'en janvier 2000. Les années 2 à 5 (de 1991 à 1995) de leur établissement coïncident donc avec un niveau de chômage élevé.

Figure 5.1
**Taux de chômage mensuels non désaisonnalisés, RMR de Montréal**

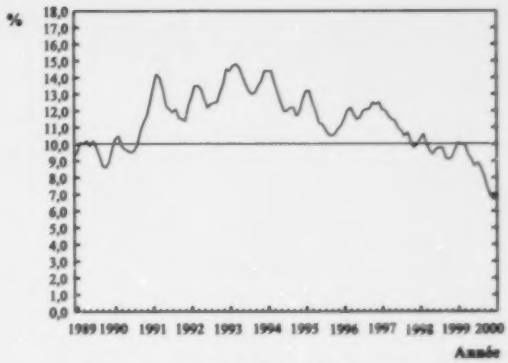


Source : Statistique Canada. Base de données CANSIM. (JMR014)

Toutes les analyses présentant, d'une manière ou d'une autre, la proportion de répondants qui travaillent ou qui commencent un nouvel emploi sont basées sur l'ensemble des répondants. Les informations dont nous disposons, à cause de la nature de l'enquête, ne nous permettent pas de distinguer adéquatement les répondants actifs sur le marché du travail et les répondants inactifs[2]. Cette remarque vaut pour l'entrée dans un premier emploi, la probabilité d'être en emploi au fil du temps, les trajectoires professionnelles et les profils d'intégration au marché du travail.

Ce chapitre se divise en quatre sections distinctes. La première, intitulée « Entrée et stabilité en emploi », présente le processus d'accès à l'emploi, la durée des emplois et les trajectoires professionnelles. La deuxième porte sur l'évolution de l'emploi et présente les probabilités d'être en emploi au fil du temps et les profils d'intégration au marché du travail. La troisième section

1. Taux de chômage mensuels non désaisonnalisés ; voir Statistique Canada, mai 2000. Base de données CANSIM, SDDS 3701 STC (71-001).

2. Les actifs comprennent les personnes occupées qui, une semaine donnée, ont travaillé contre un salaire, un traitement ou à leur compte. Cette catégorie inclut également les personnes qui, une semaine donnée, ont été à la recherche d'un emploi. Nous pouvons ici déterminer les membres du premier groupe mais pas ceux du second.

s'intéresse aux caractéristiques des emplois : le statut socio-économique des emplois, le salaire, l'horaire de travail, le type de rémunération, la taille des entreprises, la langue de travail, la syndicalisation des emplois, la supervision d'employés. Toujours dans cette section, un portrait est tracé, à quatre moments distincts, des secteurs d'activité des entreprises au sein desquelles les répondants travaillent. Finalement, la section « Bilan en emploi », la quatrième, aborde la question des barrières institutionnelles à l'emploi et celle de la perception de la situation actuelle en emploi.

## 5.1 Entrée et stabilité en emploi

### Entrée dans un premier emploi

La figure 5.2 illustre la proportion de répondants qui n'ont pas trouvé un premier emploi au fil du temps. Après 15 semaines, 50 % des répondants ont accédé à un premier emploi. On estime que seulement 13,6 % de ceux-ci n'ont toujours pas connu au moins un emploi pendant la période couverte par l'enquête.

L'accès à un premier emploi est significativement[3] plus long pour les femmes que pour les hommes (Figure 5.3). Le temps médian est de 33 semaines chez les femmes et de 9 semaines pour chez les hommes. Par ailleurs, on estime que 22,5 % des femmes et 6,2 % des hommes n'ont jamais eu d'emploi pendant les dix années d'observation.

Figure 5.2
**Entrée dans un premier emploi**

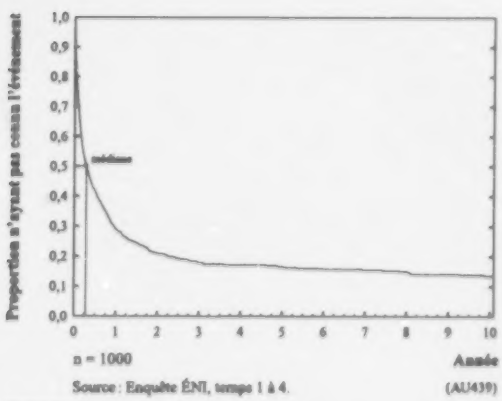


La vitesse d'accès à un premier emploi varie aussi significativement selon la catégorie d'immigrants (Figure 5.4). Le temps médian d'accès à un premier emploi est de 13 semaines chez les indépendants, de 22 semaines pour les répondants admis sous la catégorie « famille » et de 37 semaines pour ceux admis sous la catégorie « réfugié ». Chez les indépendants, on estime le pourcentage des personnes n'ayant pas connu un premier emploi après les dix années à 11,5 % et, respectivement, à 18 % et à 20,4 % chez les répondants des catégories « famille » et « réfugié ».

Figure 5.3
**Entrée dans un premier emploi selon le sexe**

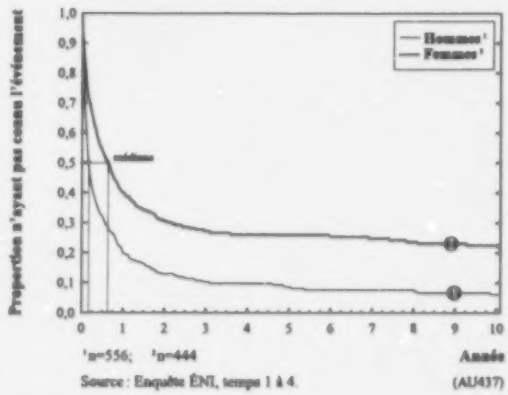


Figure 5.4
**Entrée dans un premier emploi selon la catégorie d'immigrants**

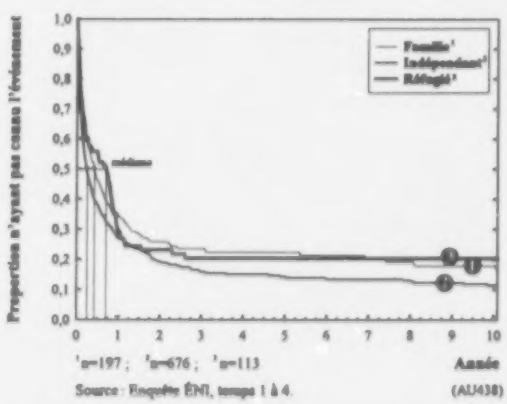


3. Le test de Log-Rank est employé ici et ultérieurement pour déterminer s'il existe une différence significative entre les catégories de la variable de contrôle.

La figure 5.5 montre clairement que la vitesse d'accès à un premier emploi varie selon le groupe d'âge. Cette vitesse est plus lente pour les répondants âgés de 41 ans et plus (temps médian de 51 semaines) que pour les 18-25 ans (9 semaines) et les 26-40 ans (12 semaines). On estime à 5,5 % le pourcentage de jeunes n'ayant jamais connu un emploi après les dix années d'observation, à 10,1 % les répondants d'âge moyen et à 27,7 % les plus de 40 ans.

Les répondants de niveau primaire se distinguent significativement des autres répondants quant à leur accès à un premier emploi (Figure 5.6). Leur temps médian d'accès à un premier emploi est de 31 semaines. Il est de 18 semaines pour les répondants de niveau secondaire, de 13 semaines pour ceux de niveau postsecondaire et de 14 semaines pour ceux de niveau universitaire. On estime, après les dix années d'observation, que le pourcentage de répondants n'ayant pas connu un premier emploi est de 25,7 % chez ceux de niveau primaire et, respectivement, de 12,4 %, de 12,3 % et de 11,4 % chez ceux des niveaux secondaire, postsecondaire et universitaire.

Figure 5.5
**Entrée dans un premier emploi selon le groupe d'âge à l'arrivée**

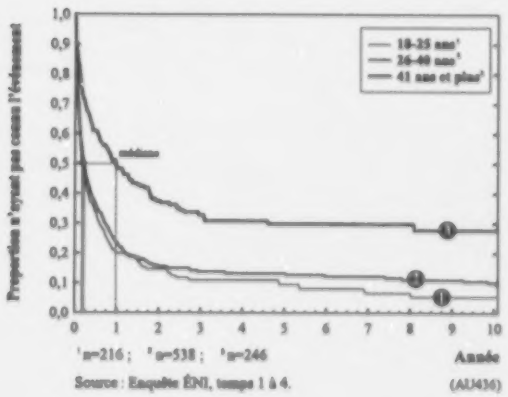


Figure 5.6
**Entrée dans un premier emploi selon la scolarité à l'arrivée**

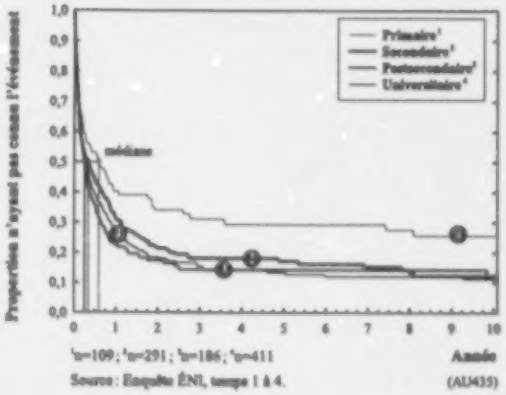


## Sortie d'emploi selon le rang des emplois

La figure 5.7 présente les tables de sortie d'emploi des répondants selon le rang des emplois. Ces tables nous donnent la durée de chacun des emplois. D'un rang à l'autre, on constate qu'il y a une augmentation significative de la durée entre les emplois de deuxième (médiane d'environ un an, soit 57 semaines) et de troisième rangs (près de deux ans, soit 102 semaines). La durée des emplois est significativement différente entre les emplois de quatrième rang (environ deux ans et demi, soit 120 semaines) et ceux de premier et de deuxième rangs (respectivement 49 et 57 semaines). De plus, les emplois de troisième rang (près de deux ans, soit 102 semaines) se distinguent de ceux de premier rang (49 semaines). D'un rang à l'autre, on ne note donc qu'une seule augmentation significative (entre le deuxième et le troisième), mais globalement, on distingue clairement des différences entre les premiers et derniers emplois.

Si on compare les sorties d'emploi entre les hommes et les femmes pour un même rang, on constate qu'il n'y pas de différence significative (Figures 5.8 et 5.9). De plus, chez les hommes comme chez les femmes, le temps pris pour sortir d'un emploi n'augmente pas significativement d'un rang à l'autre. On remarque cependant que chez les hommes les sorties d'emploi de

quatrième rang ont une durée plus longue (médiane d'environ deux ans, soit 108 semaines) que les sorties des premier et deuxième rangs (respectivement 52 et 51 semaines). Chez les femmes, les emplois de quatrième et de troisième rang (respectivement 189 et 120 semaines) se distinguent des emplois de premier et de deuxième rang (respectivement 45 et 66 semaines). Bref, il n'y a pas de différence significative d'un rang à l'autre, mais il se dégage tout de même une distinction entre les premiers et les derniers emplois occupés.

Figure 5.7
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois**

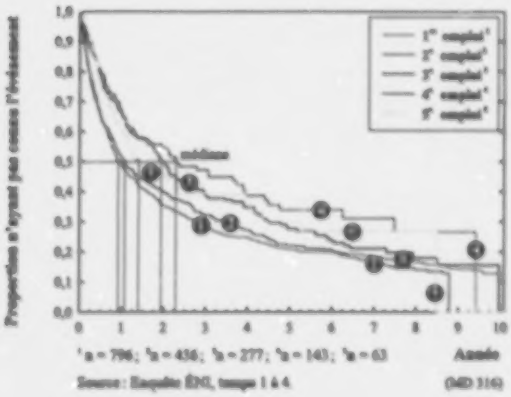


Figure 5.8
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les hommes**

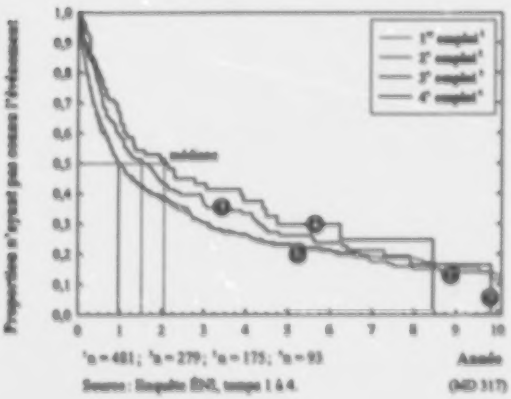


Figure 5.9
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les femmes**

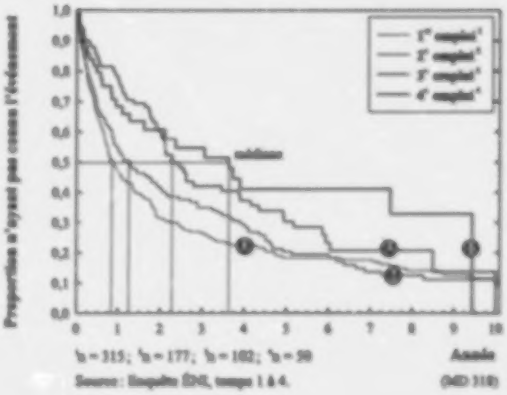


Lorsqu'on compare les trois catégories d'immigrants pour un même rang, on constate qu'il n'y a aucune différence significative (Figures 5.10, 5.11 et 5.12). D'un rang à l'autre, on ne note qu'une seule différence significative : chez les répondants de la catégorie « famille », les emplois de deuxième rang (médiane de 48 semaines) sont significativement plus courts que ceux de troisième rang (environ deux ans, soit 110 semaines). De plus, on constate chez ce groupe que les emplois de troisième rang (environ deux ans, soit 110 semaines) se distinguent de ceux de premier rang (40 semaines). Chez les répondants admis sous la catégorie « indépendant », les emplois de troisième et de quatrième rang (respectivement 100 et 119 semaines) ont une durée médiane plus longue que ceux de premier rang (49 semaines). Toujours chez les indépendants, les emplois de quatrième rang (plus de deux ans, soit 119 semaines) sont d'une durée plus longue que celle des emplois de deuxième rang (environ un an et demi, soit 68 semaines). Bref, chez les immigrants de la catégorie « famille » et chez les indépendants, les durées médianes entre les premiers et derniers emplois occupés indiquent qu'il y a augmentation de la stabilité en emploi. Chez les réfugiés, il n'y a pas de différence significative.

Figure 5.10
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les immigrants de la catégorie « famille »**

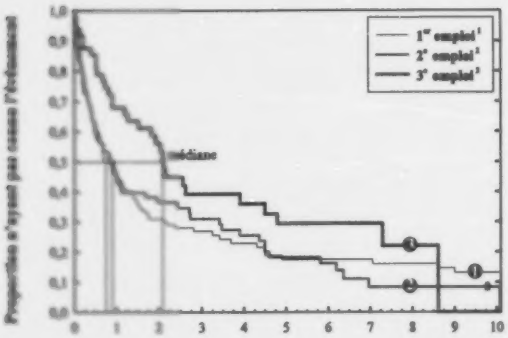


[1]n = 149; [2]n = 78; [3]n = 50

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 322)

Figure 5.12
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les immigrants de la catégorie « réfugié »**

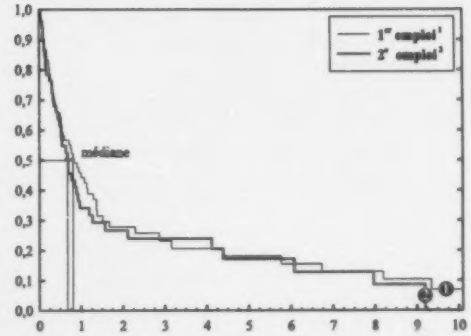


[1]n = 83; [2]n = 51

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 324)

Figure 5.11
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les immigrants de la catégorie « indépendant »**

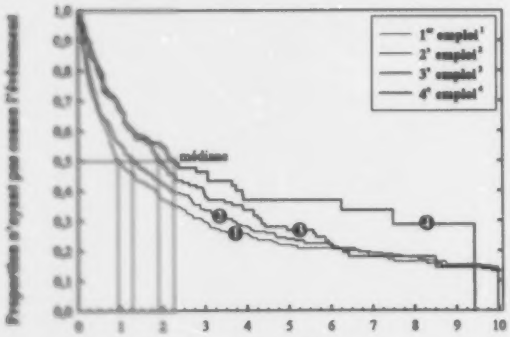


[1]n = 552; [2]n = 322; [3]n = 197; [4]n = 106

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 323)

Les sorties d'emploi montrent des différences significatives entre les groupes d'âge pour un même rang (Figures 5.13, 5.14 et 5.15) : les emplois de premier rang des 18-25 ans (médiane de 35 semaines) sont plus courts que ceux des 26-40 ans et ceux des 41 ans et plus (respectivement 49 et 69 semaines). D'un rang à l'autre, seule une différence est significative : chez les 26-40 ans, les emplois de troisième rang (près de deux ans, soit 97 semaines) ont une durée plus longue que ceux de premier rang (49 semaines). Par ailleurs, chez les 18-25 ans, on constate que les sorties d'emploi de troisième rang sont significativement plus lentes que celles des emplois de premier rang (93 semaines contre 35 semaines). Chez les 26-40 ans, les emplois de quatrième rang (environ trois ans, soit 159 semaines) se distinguent des emplois de premier et de deuxième rang (respectivement 49 et 57 semaines). Chez les 41 ans et plus, les effectifs sont assez limités et aucune relation significative n'est observée entre les rangs d'emploi. En résumé, chez les moins de 40 ans, on ne note un prolongement de la durée qu'entre les premiers et derniers emplois occupés.

Figure 5.13
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les 18-25 ans à l'arrivée**

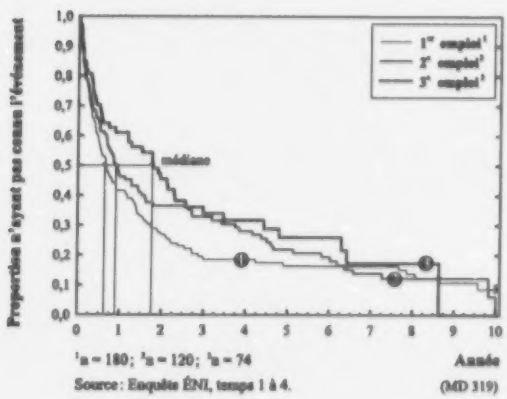


[1]n = 180; [2]n = 120; [3]n = 74
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 319)

Figure 5.14
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les 26-40 ans à l'arrivée**

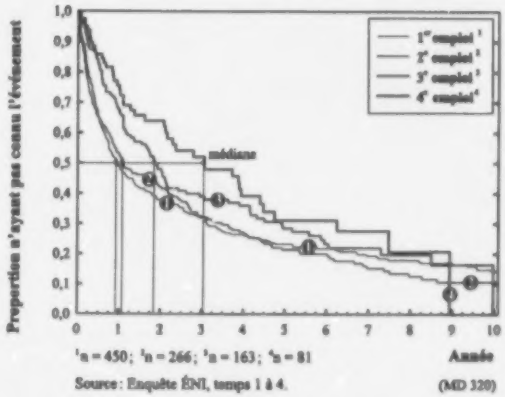


[1]n = 450; [2]n = 266; [3]n = 163; [4]n = 81
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 320)

Figure 5.15
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les 41 ans et plus à l'arrivée**

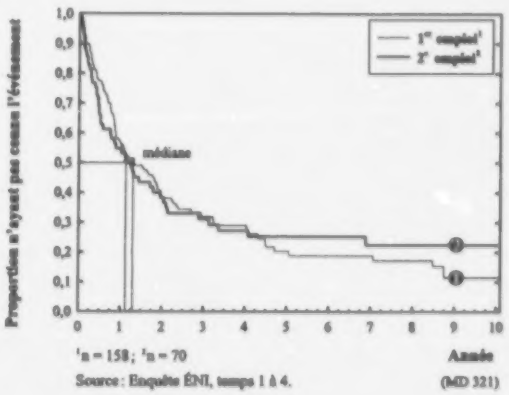


[1]n = 158; [2]n = 70
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 321)

Les figures 5.16, 5.17, 5.18 et 5.19 présentent la sortie d'emploi des répondants par rang selon chaque niveau de scolarité. Pour un même rang, aucune différence significative n'apparaît par niveau de scolarité. D'un rang à l'autre pour un même niveau de scolarité, quelques différences apparaissent. Ainsi, les répondants de niveau postsecondaire voient leur sortie d'emploi se prolonger significativement entre le deuxième et le troisième rang (temps médian de 56 et de 111 semaines). Les emplois de troisième rang sont également significativement plus longs que ceux de premier rang (49 semaines). Chez les répondants de niveau universitaire, il n'y a pas de différence significative d'un rang à l'autre. Cependant, on remarque que les emplois de troisième et de quatrième rang (respectivement 99 et 159 semaines) ont une durée significativement plus longue que ceux de premier rang (49 semaines). De plus, ceux de quatrième rang sont plus longs (environ trois ans, soit 159 semaines) que ceux de premier rang (49 semaines). Bref, l'augmentation de la stabilité en emploi est un phénomène davantage présent chez les répondants plus instruits.

Figure 5.16
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée**

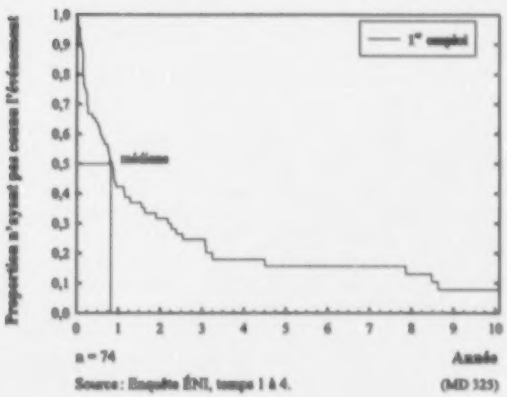


n = 74
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 325)

Figure 5.17
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée**

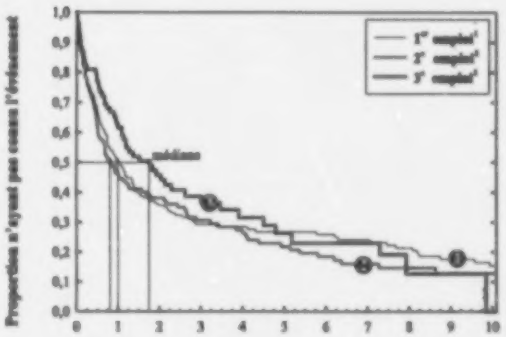


[1]n = 231 ; [2]n = 133 ; [3]n = 85
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 326)

Figure 5.18
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée**

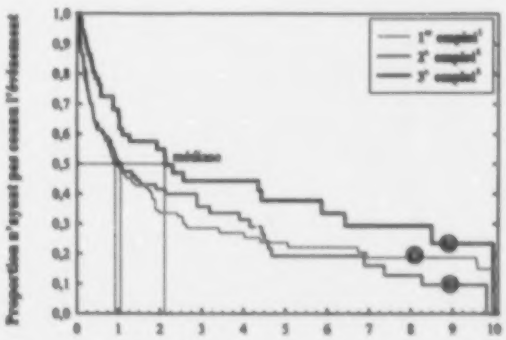


[1]n = 154 ; [2]n = 89 ; [3]n = 52
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 327)

Figure 5.19
**Sortie d'emploi selon le rang des emplois chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée**

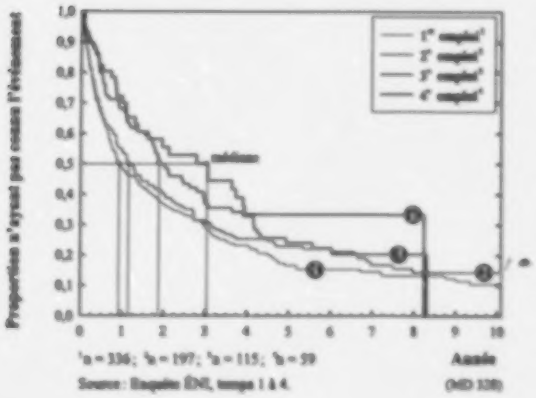


$^1n = 336$; $^2n = 197$; $^3n = 115$; $^4n = 59$

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4.

Figure 5.20
**Probabilités des séquences professionnelles**

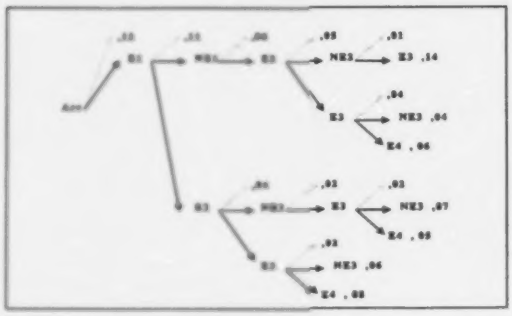


Source: Enquête ÉNI, temps 1 à 4.

AU527

## Les trajectoires professionnelles

Les pages qui précèdent, en décrivant la vitesse d'accès à un premier emploi et la sortie d'emploi selon les rangs d'emploi, masquent cependant un élément important pour la compréhension de l'établissement professionnel, soit les diverses trajectoires que connaissent les immigrants.

Ces trajectoires sont essentiellement définies par les séquences d'emploi et de non-emploi successives que connaissent les répondants. La figure 5.20 présente les diverses trajectoires connues depuis l'arrivée (Arr) et impliquant des emplois (E) et des non-emplois (NE). Les flèches en trait continu représentent des changements d'état. Ainsi, la flèche partant de Arr et se rendant à E1 représente le passage de l'état à l'arrivée à l'état de premier emploi, et la flèche E1 à E2 représente le passage du premier emploi au deuxième sans que la personne ait connu d'épisode sans emploi. Les flèches pointillées représentent des états stationnaires (pour lesquels aucun changement n'est attendu dans un délai prévisible). Les trajectoires se construisent donc depuis l'arrivée et se ramifient en arborescences plus ou moins longues selon le nombre d'événements qui les constituent. Les chiffres à chaque terminaison représentent la probabilité estimée de chacune des séquences ou trajectoires et la somme de ces probabilités est de un. Les séquences observées sont plus longues que celles présentées ici, mais étant donné que le logiciel limite l'analyse à un maximum de cinq transitions, il était impossible d'aller plus loin. Par ailleurs, il faut noter que, après ces cinq transitions, les effectifs sont assez faibles (moins de 50 pour chaque point d'arrivée représenté), ce qui, d'une manière ou d'une autre, ne nous permettrait pas de poursuivre davantage les analyses.

Les deux principaux itinéraires professionnels sont dans l'ordre le passage d'emploi à non-emploi à emploi à non-emploi à emploi (14 %) et la stabilité dans le premier emploi (11 %). Si on ajoute la séquence qui n'arrive jamais au monde du travail (12 %), trois itinéraires rendent compte du destin de 37 % des répondants. Bien qu'il n'y ait pas, à notre connaissance, d'étude utilisant ce type d'analyse et ce type de données pour l'étude du marché du travail en général, il n'y pas de raison de penser que ces itinéraires constituent une situation marginale par rapport à la population générale.

Si l'on tient compte de l'ensemble des itinéraires, on peut calculer (en faisant la somme des probabilités des trajectoires impliquant de tels épisodes) que 36 % des immigrants ont connu un épisode sans emploi après avoir accédé au marché du travail et que 26 % en ont connu deux au cours des cinq premières transitions (ou moins) sur le marché du travail.

Les itinéraires professionnels des répondants se différencient selon le sexe (Figures 5.21 et 5.22). Le passage d'emploi à non-emploi à emploi à non-emploi à emploi demeure la principale trajectoire (si l'on exclut le fait de ne pas accéder au marché du travail) et est le fait de 12 % des hommes et de 16 % des femmes. La stabilité dans le premier emploi (11 %) et le passage d'un premier emploi à un deuxième, à un troisième et à un quatrième (11 %) constituent deux itinéraires importants chez les hommes. Chez les femmes, le fait de ne pas accéder au marché du travail est un itinéraire suivi par 19 % des répondantes.

Si les dix premières années devaient se maintenir, on peut estimer qu'à long terme 68 % des hommes et 53 % des femmes seront en emploi et respectivement 93 % et 81 % auront fréquenté le marché du travail au moins une fois. Évidemment, bien que les écarts entre ces proportions soient grands, il ne faut pas en déduire qu'on est en présence de 25 % de chômeurs chez les hommes et de 28 % chez les femmes : des étudiants, des ménagères et des retraités peuvent ne pas vouloir travailler dans un avenir prévisible. Le 68 % et le 53 % sont d'ailleurs des estimations sous l'hypothèse d'un temps très long pour chaque transition. L'intérêt premier de la méthode de projection ici utilisée est de permettre la comparaison de l'importance relative des diverses trajectoires et leurs comparaisons selon des sous-populations.

Figure 5.21
**Probabilités des séquences professionnelles chez les hommes**

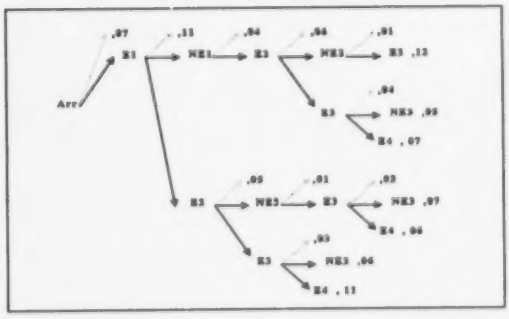


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. MD 469

Figure 5.22
**Probabilités des séquences professionnelles chez les femmes**

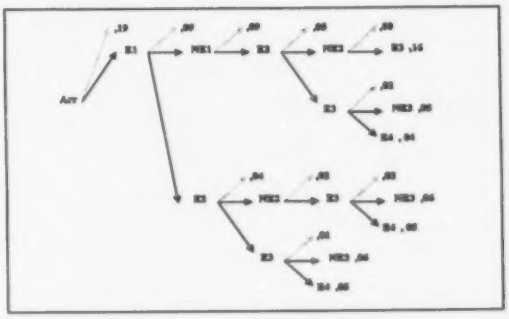


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. MD 470

Par ailleurs, les proportions estimées ici chez les hommes et les femmes sont en conformité avec ce qui est illustré à la Figure 5.3 présentant l'entrée dans un premier emploi selon le sexe.

## Sortie d'emploi selon la période de début de l'épisode

La figure 5.23 présente la sortie d'emploi des répondants selon différentes périodes de l'établissement des immigrants : les emplois ayant débuté entre l'arrivée et la première année, entre la première et la deuxième année, entre la deuxième et la troisième année et entre la troisième et la dixième année. Les figures présentant la durée des emplois selon leur rang ne tiennent pas compte du moment où les emplois ont commencé. Elles mettent en lumière les emplois uniquement selon l'ordre des rangs et non selon leur positionnement dans le temps. Ainsi, à la différence des figures précédentes, il est possible ici de mettre en relief la plus ou moins grande stabilité des emplois selon le moment où ils ont débuté. En examinant les sorties d'emploi d'une période à une autre, on constate des différences significatives entre la première et la deuxième période et entre la troisième et la quatrième période. La durée des emplois débutés dans la première période est d'environ un an (durée médiane de 63 semaines), dans la deuxième, de un an et demi (85 semaines), dans la troisième, de deux ans

Figure 5.23
**Sortie d'emploi selon la période de début de l'épisode**

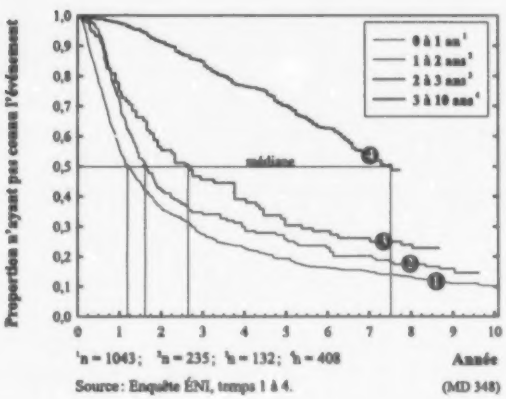


et demi (134 semaines) et dans la quatrième, de sept ans et demi (392 semaines). Bref, on remarque que les emplois commencés en début d'établissement sont plus courts que ceux acquis plus tard.

La sortie d'emploi selon la période de début de l'épisode chez les hommes comme chez les femmes est semblable à ce qui est observé pour l'ensemble des répondants. Pour les catégories d'immigrants, il n'est possible de tirer de conclusion que pour les indépendants, les autres catégories ayant trop peu d'effectifs à certaines périodes. Dans ce groupe, on remarque aussi que les emplois débutés dans les premières périodes ont tendance à être plus courts par rapport à ceux débutés dans les dernières périodes.

La durée des emplois selon la période de début de l'épisode pour chaque groupe d'âge est ici aussi semblable à ce qui est observé pour l'ensemble des répondants. Peu importe l'âge des répondants, les emplois débutés dans les premières périodes sont significativement plus courts que ceux débutés dans les dernières. Si l'on compare la sortie d'emploi entre les groupes d'âge pour une même période, on observe que les emplois débutés dans la première période sont plus courts chez les 18-25 ans (50 semaines) que chez les 26-40 ans et les 41 ans et plus (environ un an et demi, soit respectivement 67 semaines et 81 semaines). Il n'y a pas de différence significative pour les autres périodes.

Globalement, la durée des emplois selon la période de début de l'épisode pour chaque niveau de scolarité est assez semblable à ce qui est observé pour l'ensemble des répondants. Entre les premières et les dernières périodes, il y a une augmentation, à des degrés divers, de la stabilité en emploi. Finalement, chez les répondants de niveau de scolarité primaire, il n'est pas possible de tirer de conclusion, étant donné la faiblesse des effectifs pour certaines périodes.

## 5.2 Évolution de l'emploi

### Probabilité d'être en emploi au fil du temps

La figure 5.24 illustre la probabilité d'occuper un emploi, qu'il soit à temps plein ou à temps partiel, au fil du temps pendant les dix années couvertes par la présente étude. Cette probabilité résulte des suites d'entrées et de sorties que nous venons de voir dans les pages précédentes. Après un an de vie au Québec, près de 60 % des répondants sont au travail. La probabilité d'occuper un emploi, bien que sa croissance soit plus faible après la première année, augmente jusqu'à la quatrième année. Ensuite, cette probabilité se stabilise à environ 68 %.

Figure 5.24
**Probabilité d'être en emploi**

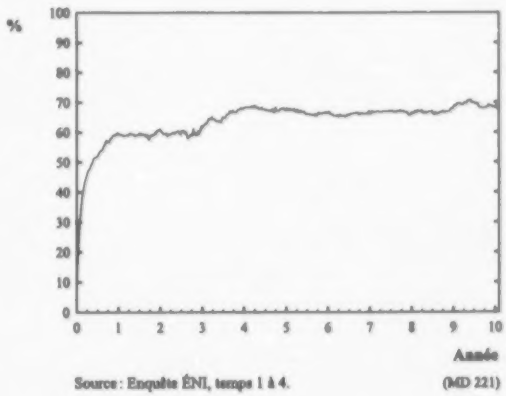

Les probabilités d'occuper un emploi, chez les hommes comme chez les femmes, se stabilisent après la quatrième année (Figure 5.25). Cependant, leurs probabilités sont fort différentes. Pendant toute la période couverte, les hommes connaissent une probabilité d'occuper un emploi plus élevée. Après un an, 66 % des hommes et 50 % des femmes sont en emploi. Ces proportions divergent quelque peu par rapport aux résultats obtenus dans l'analyse des trajectoires (Figures 5.21 et 5.22). Cela s'explique par le fait que l'analyse des trajectoires illustre une projection tandis que les séries chronologiques présentent l'état de la situation à chaque unité de temps. Après la quatrième année, la situation des hommes en emploi se stabilise à environ 76 % et celle des femmes, à environ 56 %.

Les répondants admis sous la catégorie « indépendant » connaissent pendant toute la période couverte une probabilité plus forte d'occuper un emploi par rapport aux répondants de la catégorie « famille » et aux réfugiés (Figure 5.26). Après un an, 61 % travaillent, comparativement à 55 % dans les deux autres groupes. Les répondants de la catégorie « famille » ont un profil assez semblable à celui des réfugiés, sauf pendant la première année. En effet, on constate que les réfugiés ont une probabilité d'occuper un emploi plus faible pendant cette période. Leur présence importante dans les cours en Cofi explique en partie leur absence du marché du travail pendant cette première année. La probabilité d'occuper un emploi au fil du temps varie selon l'âge des répondants (Figure 5.27). Les répondants âgés de 41 ans et plus ont une probabilité toujours plus faible que les répondants plus jeunes. Rapidement, leur probabilité se stabilise à environ 50 %. Les chances d'occuper un emploi chez les 18-25 ans s'apparentent beaucoup à celles des 26-40 ans pendant la première année. Par la suite, la dynamique de ces deux groupes tend à se différencier. Les plus jeunes connaissent une légère baisse après la première année, mais récupèrent progressivement ce retard pendant les deux années subséquentes, jusqu'à dépasser les 26-40 ans après la cinquième année.

Figure 5.25
**Probabilité d'être en emploi selon le sexe**

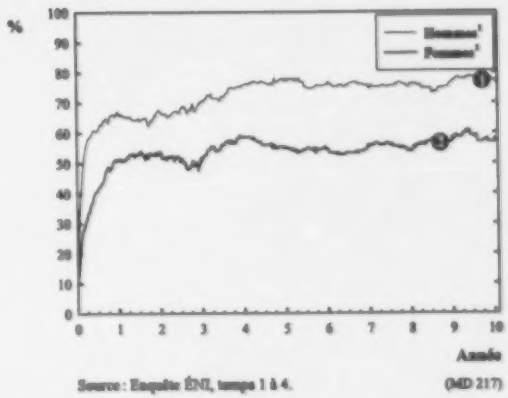


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 217)

Figure 5.26
**Probabilité d'être en emploi selon la catégorie d'immigrants**

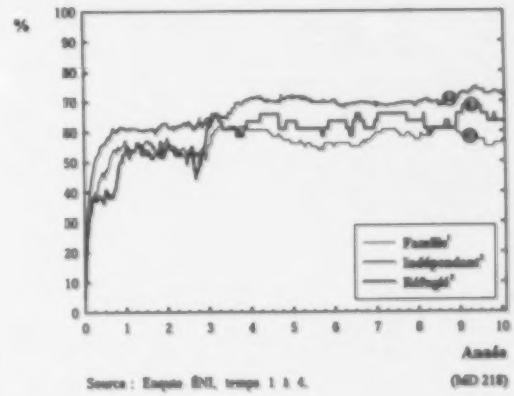


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 218)

Figure 5.27
**Probabilité d'être en emploi selon le groupe d'âge à l'arrivée**

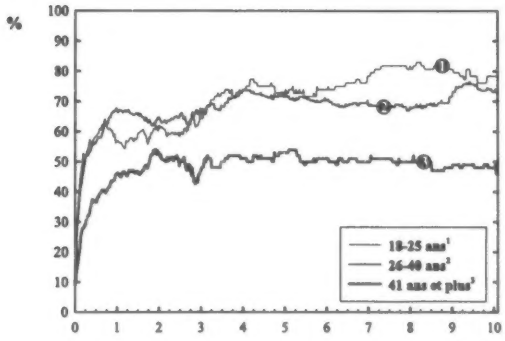


Source: Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 220)

Les répondants de niveau de scolarité primaire ont un profil différent de celui des trois autres groupes (Figure 5.28). Après la première année, 45 % de ces répondants sont en emploi, comparativement à 57 % des répondants de niveau secondaire et à 63 % des répondants de niveau postsecondaire ou universitaire. Après la quatrième année, ceux de niveau primaire voient leur probabilité d'occuper un emploi diminuer, passant de 53 % à 42 % après dix ans, tandis que dans les autres groupes, la probabilité se stabilise à environ 70 %.

Figure 5.28
**Probabilité d'être en emploi selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

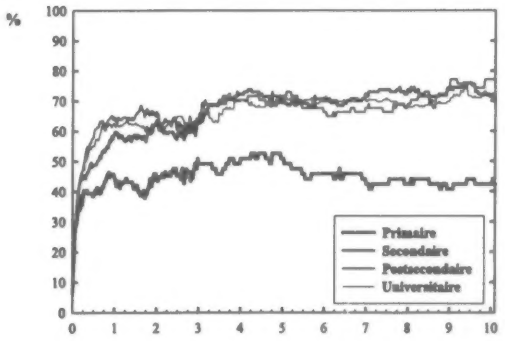


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 219)

## Proportion des répondants en emploi selon le rang des emplois

La figure 5.29 illustre le rang des emplois occupés à chaque unité de temps. Après dix ans, 20 % des répondants occupant un premier emploi l'occupent toujours, 23 % en sont à leur deuxième, 23 % à leur troisième, 18 % à leur quatrième et, finalement, 16 % en sont à leur cinquième emploi ou plus.

La proportion des répondants occupant un emploi selon le rang varie peu selon le sexe, la catégorie d'admission et le niveau de scolarité. Cependant, il existe des différences plus appréciables entre les répondants qui travaillent selon leur groupe d'âge (Figures 5.30, 5.31 et 5.32). Un peu plus de la moitié des répondants âgés de 41 ans et plus (54 %) qui travaillent à la dixième année en sont à leur premier ou à leur deuxième emploi, comparativement à 44 % des 26-40 ans et à 35 % des 18-25 ans.

Figure 5.29
**Rang des emplois**

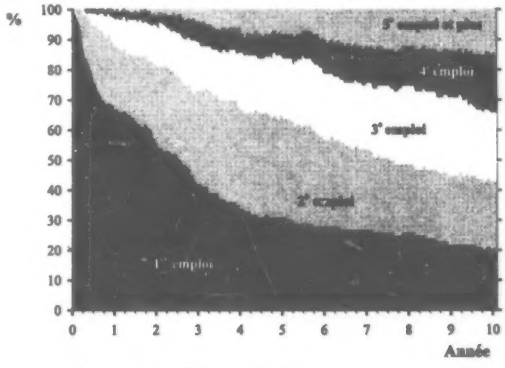


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU569t)

Figure 5.30
**Rang des emplois chez les 18-25 ans à l'arrivée**

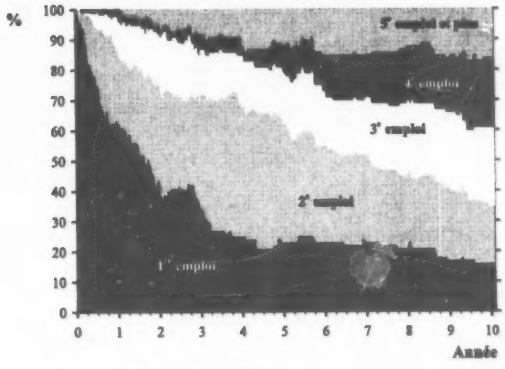


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU557t)

Figure 5.31
**Rang des emplois chez les 26-40 ans à l'arrivée**

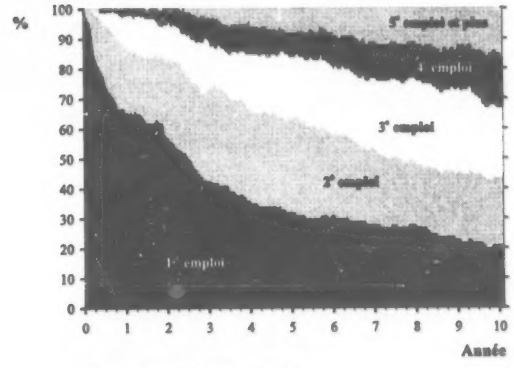


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU558t)

Figure 5.32
**Rang des emplois chez les 41 ans et plus à l'arrivée**

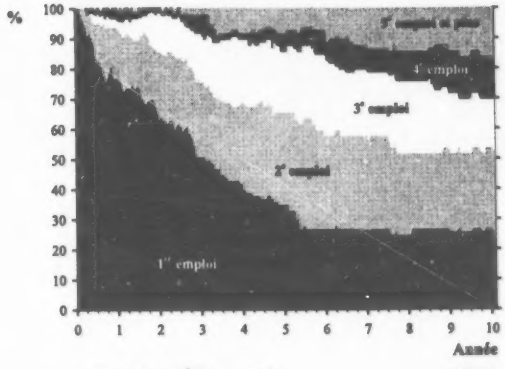


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU559t)

## Profils d'intégration au marché du travail

Dans les pages précédentes, le thème de l'emploi a été abordé sous différents angles : accès au premier emploi, sortie d'emploi, trajectoire professionnelle. Ces analyses nous ont permis de dégager plusieurs aspects de l'insertion des nouveaux arrivants sur le marché du travail québécois. Il nous manque cependant une image des cheminements pris dans leur globalité et de manière chronologique. L'analyse des transitions, qui s'intéressait aux changements d'un état à un autre, tenait certes compte de l'ordre des événements, mais sans permettre de les situer chronologiquement.

L'analyse dont il est maintenant question examine la suite chronologique des épisodes d'emploi et de non-emploi des répondants, afin d'identifier les individus ayant connu des insertions semblables et d'ainsi déterminer les profils d'insertion sur le marché du travail et leur fréquence. On pourra de cette manière avoir une idée synthétique sur dix ans du lien des répondants avec l'univers du travail allant au-delà des épisodes particuliers. L'examen a porté sur les 429 individus qui sont présents tout au long des dix années de l'enquête.

Nous avons employé une méthode d'appariement optimal[4] (*optimal matching*) généralement associée aux sciences naturelles. Elle se sert d'un algorithme de programmation dynamique pour établir une mesure de ressemblance entre séquences de caractères fondée sur le nombre de substitutions, d'insertions et de retraits nécessaires pour transformer une séquence en une autre. Un algorithme de classement hiérarchique se base ensuite sur ces mesures de ressemblance pour produire un classement sous la forme d'une arborescence dont les branches regroupent hiérarchiquement les profils. L'arborescence permet alors de définir des ensembles englobant un nombre plus ou moins grand de profils.

Un premier niveau de groupement a été défini de manière à rassembler les profils en petits groupes se distinguant bien les uns des autres. Un deuxième niveau de classification permet de dégager des grands types de profils.

On a ainsi pu rassembler les profils de 81 % des 429 individus en 24 groupes, dont 16 ont été réunis en 4 types généraux. Les profils des individus non groupés, classés un peu partout entre les groupes et représentant les 19 % restants, ont pu eux aussi être intégrés dans les types. Un sommaire de la classification hiérarchique est présenté à la figure 5.33.

Les types et les groupes de profils ainsi classifiés sont illustrés par les figures 5.34, 5.35, 5.36 et 5.37. Les autres profils sont illustrés par la figure 5.38. Les données y sont présentées en blocs représentant chacun plusieurs semaines, et ce, afin de limiter les fluctuations ponctuelles et de faire ressortir les tendances. Par ailleurs, sous l'hypothèse que le début de l'établissement est particulièrement significatif en ce qui a trait au type d'insertion sur le marché du travail, on a accordé un poids plus grand aux premières semaines. Ainsi, les quatre premiers blocs représentent chacun une semaine, les quatre suivants représentent chacun douze semaines et les suivants, six mois chacun.

Figure 5.33
**Classification résumée des profils d'insertion sur le marché du travail**

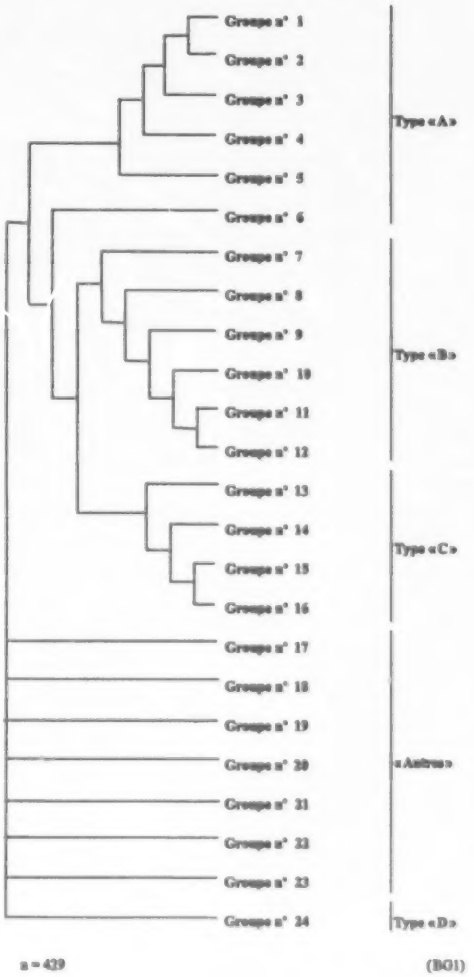


4. La méthodologie est présentée de manière plus détaillée à l'annexe II.

Par ailleurs, les histogrammes des figures 5.34, 5.35, 5.36 et 5.37 illustrent la moyenne, chez les répondants de chaque groupe et de chaque type, de semaines passées en emploi parmi les semaines de chaque bloc. Cette agrégation des données en moyennes permet une représentation simple des ensembles de profils. Il s'agit cependant d'une représentation de tendance centrale qui a pour conséquence d'amoindrir les variations qui ne sont pas synchronisées chez tous les membres du groupe ou du type. Par exemple, en raison de cette représentation, une augmentation graduelle du taux d'emploi peut correspondre à l'entrée successive de répondants sur le marché du travail et non pas à l'augmentation du nombre de semaines de travail des personnes isolées.

De plus, en observant les histogrammes, il faut garder à l'esprit que la classification se base sur la ressemblance des profils individuels. Ils ne rendent donc pas toujours évident ce qui unit les groupes et les types. Ils donnent cependant une idée générale du profil des individus qui les composent. Les commentaires qui suivent présentent les types de profils.

On peut d'abord dégager une catégorie de répondants fortement intégrés au marché du travail dès les premières semaines et jusqu'à la fin de l'enquête (Figure 5.34). Le type « A » regroupe 30 % des répondants.

D'autres individus (type « B », voir Figure 5.35) montrent aussi une intégration forte, bien que plus tardive, la stabilité en emploi étant atteinte entre la fin de la première et la huitième année. Ce type regroupe 22 % des répondants. Les individus des groupes nos 8, 9 et 12 s'intègrent en quelques mois, vers le début de la deuxième année. Les autres s'intègrent graduellement, sur plusieurs années.

Une alternance de périodes de quelques années de haute ou de basse probabilité d'emploi (type « C », voir Figure 5.36) englobe par ailleurs 12 % de l'ensemble des individus. Tous les membres de ce type présentent une période haute autour de la fin de la première année, une période basse, puis une période de stabilité d'emploi débutant entre la fin de la troisième et le début de la sixième année. Chez certains (groupe n° 16), cette période de stabilité n'est que passagère. Quelques autres (groupe n° 15) perdent un temps cette stabilité pour la retrouver par la suite. Trois groupes (nos 13, 14 et 15) conservent leur stabilité d'emploi une fois qu'elle est acquise.

Le dernier type (type « D », voir Figure 5.37) rassemble les répondants totalement ou presque totalement absents du marché du travail pendant les dix années de l'étude. Ce type regroupe 11 % de l'ensemble des répondants.

Les huit groupes qui n'entrent pas dans les quatre grands types (voir Figure 5.38) rassemblent 26 % de l'ensemble et constituent un tout assez hétérogène. Ils ont cependant tous en commun d'avoir une période de haut taux d'emploi à laquelle succède un creux plus ou moins long. Par ailleurs, une partie des répondants, dont la distribution ne semble pas liée à celle des groupes, vit une reprise vers la fin de la période de l'enquête.

Concluons en soulignant que, si la lecture de l'insertion en emploi basée sur l'accès aux emplois et sur la durée de ceux-ci selon le rang de l'épisode pouvait donner une image éclatée, voire « mouvementée », de l'établissement, on constate ici qu'au-delà de ces mouvements de base, la résultante pour une partie importante de l'échantillon est une présence sur le marché du travail qui tend vers la permanence.

Figure 5.34
**Profils de type « A »**

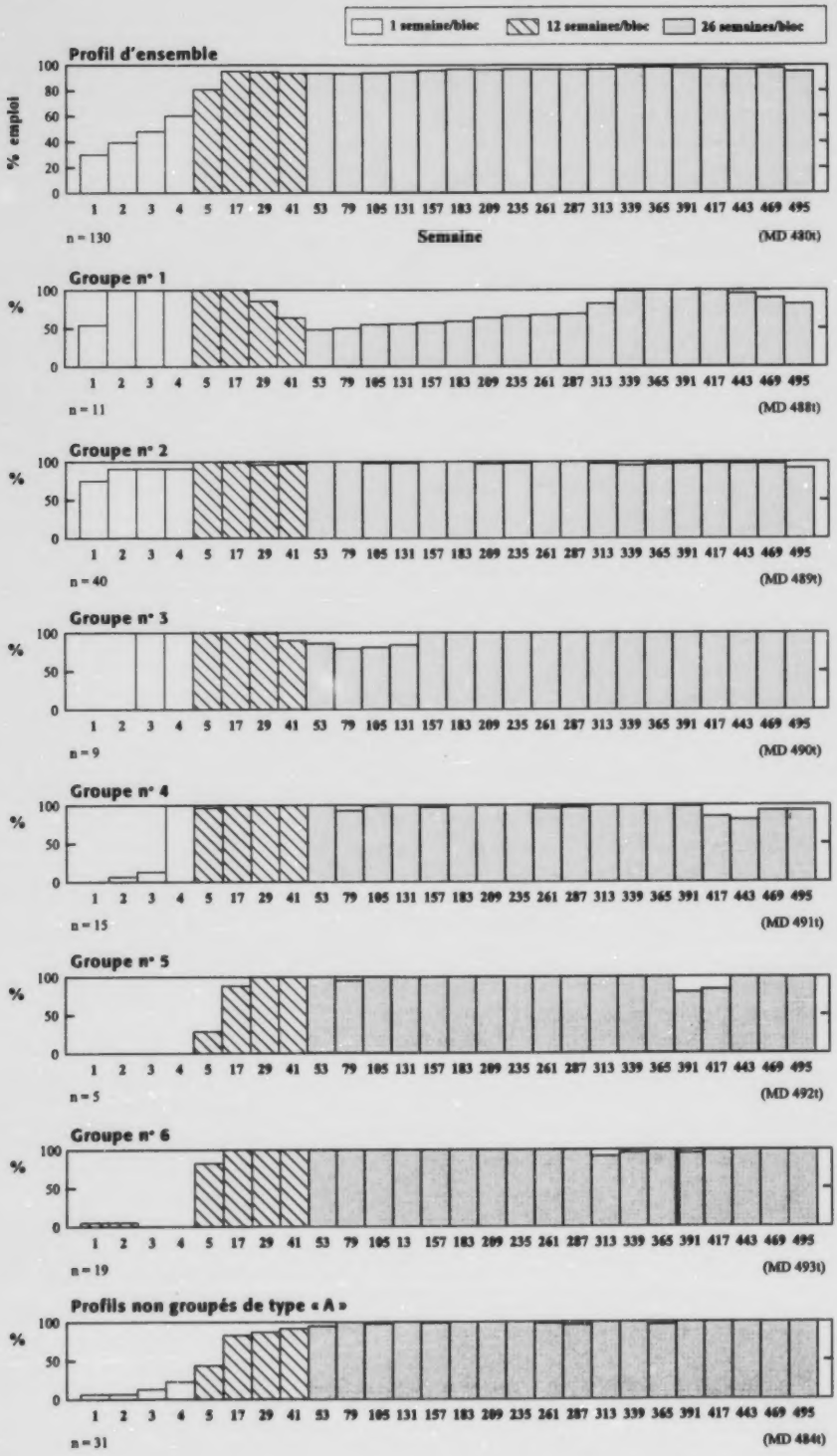

Figure 5.35
**Profils de type « B »**

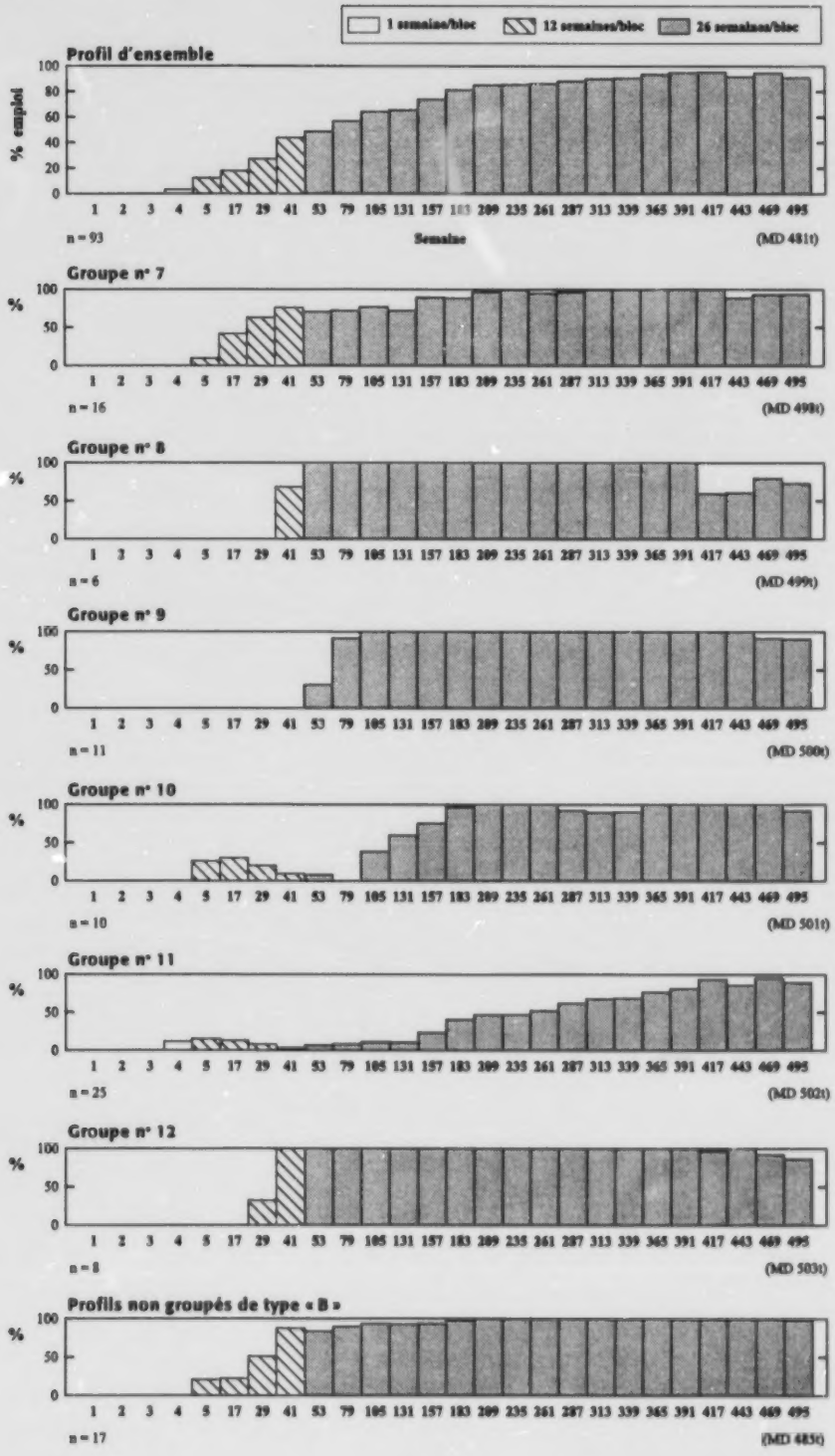

Figure 5.36
**Profils de type « C »**

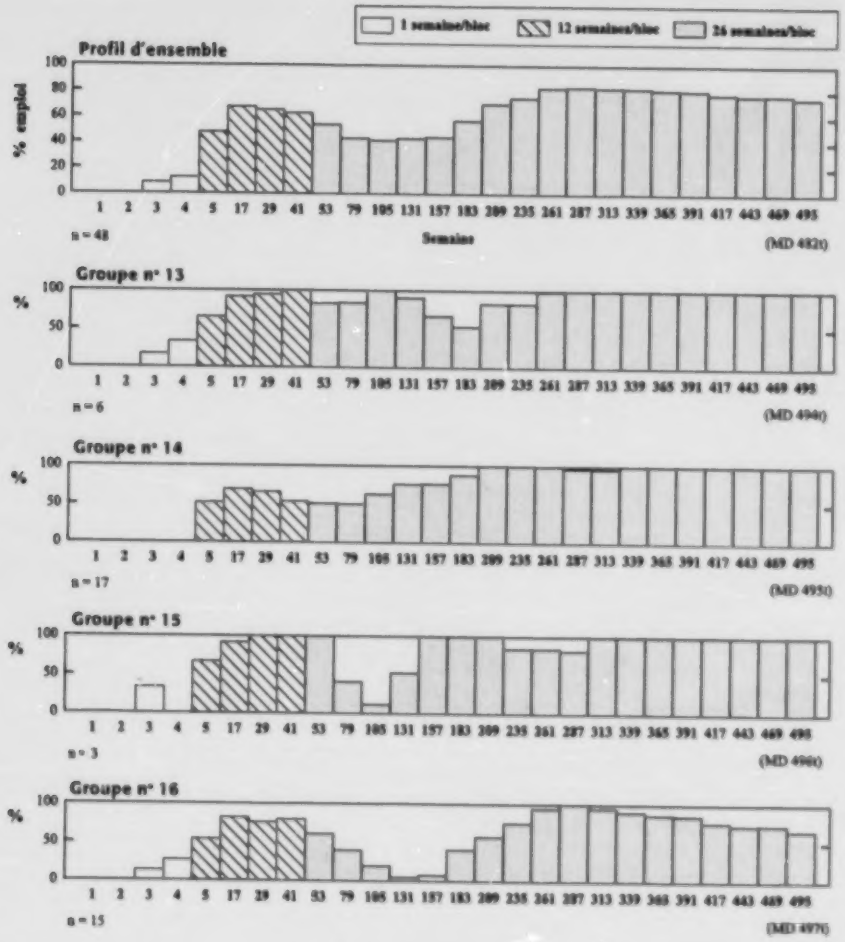


Figure 5.37
**Profils de type « D »**

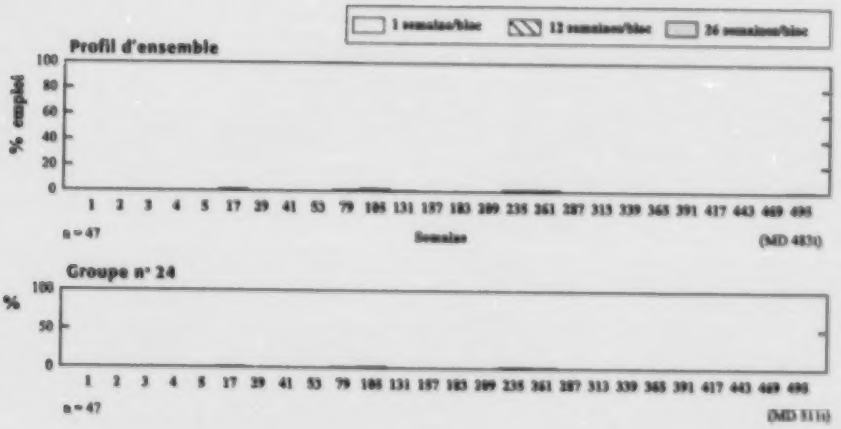

Figure 5.38
**Autres profils**

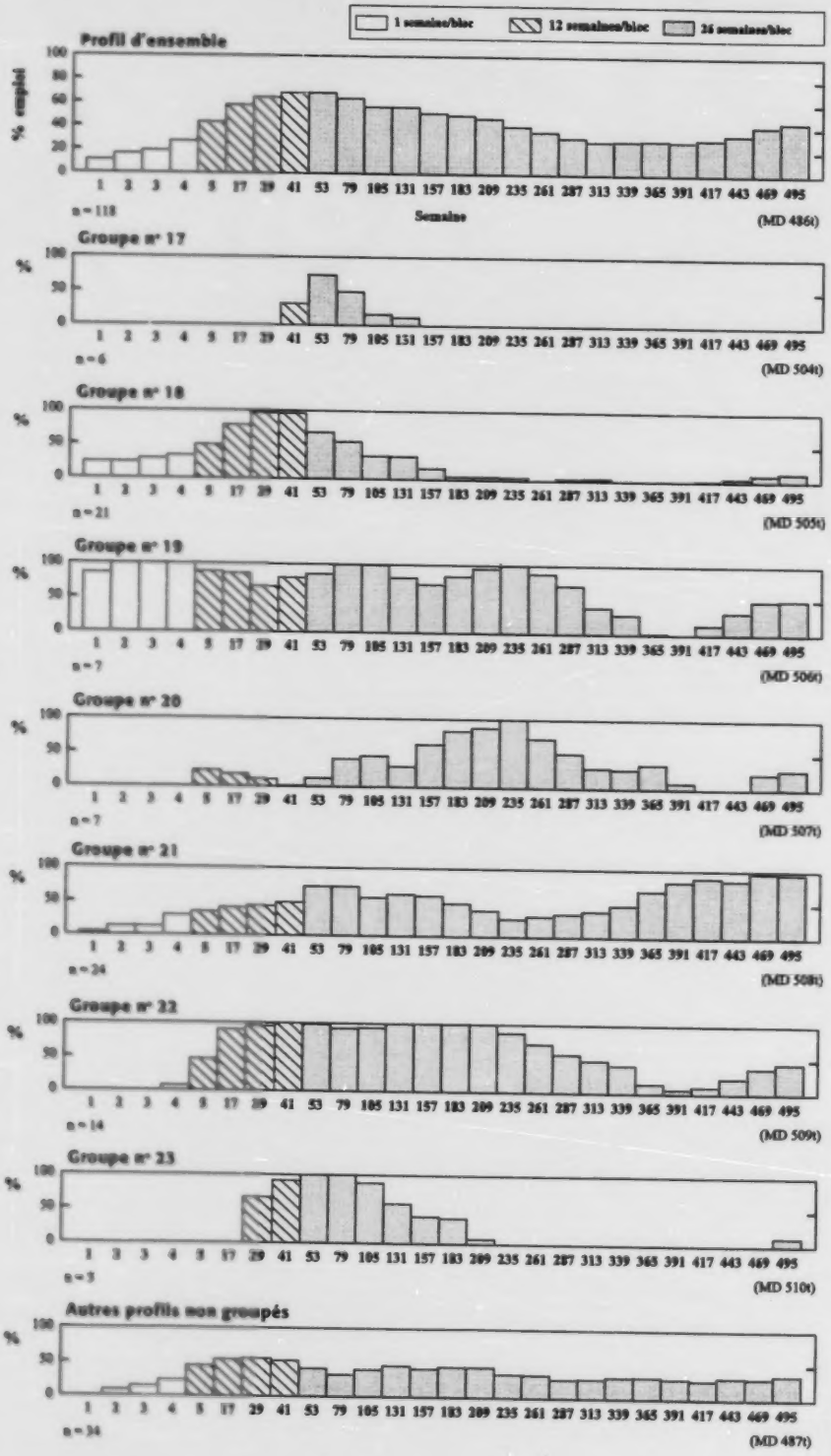

## 5.3 Caractéristiques des emplois

Quel type d'emploi les répondants de notre enquête occupaient-ils au début de leur établissement ? Quel type d'emploi occupent-ils aujourd'hui ? Y a-t-il une évolution de leurs conditions de travail ? Celles-ci tendent-elles à s'améliorer ? C'est à ces questions que nous allons maintenant répondre. Certains des graphiques suivants portant sur les emplois détenus par les répondants au fil du temps devront faire l'objet d'une attention particulière quant à leur interprétation. Comme on a pu le constater à la section précédente, notamment dans les figures présentant les probabilités d'occuper un emploi au fil du temps, le nombre de personnes en emploi est peu élevé lors des premières semaines. Puisque ces premiers emplois, obtenus souvent avant la migration, sont généralement mieux rémunérés et de statut supérieur à ceux acquis par d'autres répondants lors des semaines subséquentes, on assiste au cours des toutes premières semaines à une fluctuation dans la forme des courbes. Dans les premières semaines, la courbe est en effet plus élevée et, dès que le nombre d'emplois augmente, la courbe connaît une baisse subite. Il ne s'agit pas d'une dégradation des emplois, mais d'un accroissement subit de leur stock grâce à des emplois typiquement moins qualifiés.

### Le statut socio-économique des emplois

La figure 5.39 présente le statut socio-économique (SSE) moyen de l'ensemble des emplois mesurés par l'indice Blishen[5]. Elle permet de constater une très légère augmentation du SSE au cours des dix ans d'observation, passant de 39,9 à 42 entre la première et la dixième année. Le statut relativement élevé des emplois des toutes premières semaines et la baisse du statut moyen qui suit sont probablement liés au fait que les quelques personnes détenant un emploi dès l'arrivée l'ont obtenu avant de migrer. On remarque que ces emplois tendent à être de plus haut statut.

Figure 5.39
**Statut socio-économique moyen des emplois**

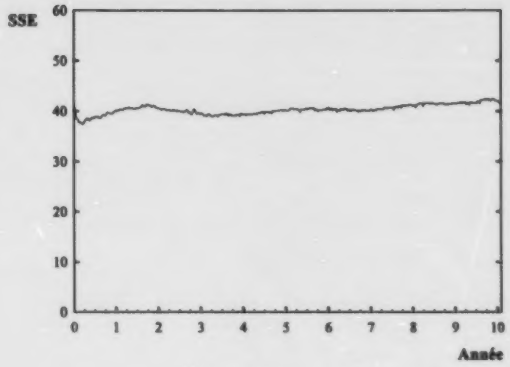


Les emplois détenus par les hommes sont de statut socio-économique légèrement supérieur tout au long des dix années par rapport à ceux des femmes (Figure 5.40). Cependant, les différences sont faibles. Par contre, les statuts socio-économiques selon les trois catégories d'admission (Figure 5.41) sont visiblement distincts. Les répondants admis sous la catégorie « indépendant » ont toujours en moyenne des emplois à statut socio-économique plus élevé par rapport aux deux autres groupes. Les réfugiés ont des emplois à statut plus faible pendant les trois premières années par rapport aux répondants admis sous la catégorie « famille ». Cependant, par la suite, le statut socio-économique des emplois de ces deux groupes tend à s'équivaloir. On observe dans les trois groupes une légère hausse du statut des emplois au fil des dix ans.

L'âge différencie également le statut socio-économique des emplois des répondants (Figure 5.42). Les 18-25 ans ont systématiquement des emplois à statut moins élevé, malgré le fait qu'ils connaissent une hausse de 5 % au cours des dix ans. Pendant les deux premières années, il n'y a pas de différence entre les 26-40 ans et les 41 ans et plus. Cependant, par après, les 41 ans et plus se distinguent et maintiennent

5. Il s'agit d'une échelle socio-économique des professions qui tient compte à la fois des revenus, de l'éducation et du prestige attachés à chacune des professions. Pour plus de détails, voir : Bernard R. Blishen, William K. Carroll et Catherine Moore, 1987. « The 1981 socioeconomic index for occupation in Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 24 (4).

pour le reste de la période étudiée un statut socio-économique plus élevé par rapport à celui des 26-40 ans.

Le niveau de scolarité fait ressortir très clairement des différences au point de vue du statut socio-économique des emplois (Figure 5.43). Plus le niveau de scolarité est élevé, plus le statut socio-économique des emplois est élevé. Hormis les répondants ayant une scolarité de niveau post-secondaire et si on exclut les toutes premières semaines, on peut observer une légère croissance dans l'ensemble de la période à l'étude.

Figure 5.40
**Statut socio-économique moyen des emplois selon le sexe**

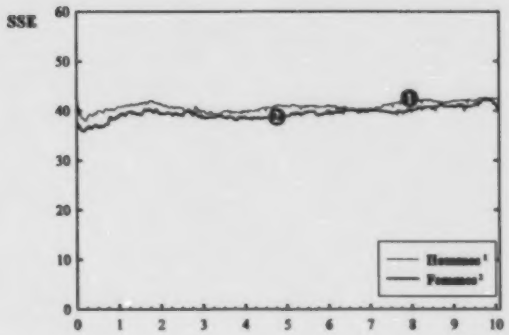


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 230)

Figure 5.42
**Statut socio-économique moyen des emplois selon le groupe d'âge à l'arrivée**

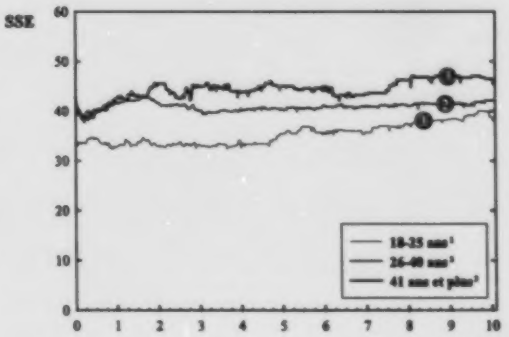


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 232)

Figure 5.41
**Statut socio-économique moyen des emplois selon la catégorie d'immigrants**

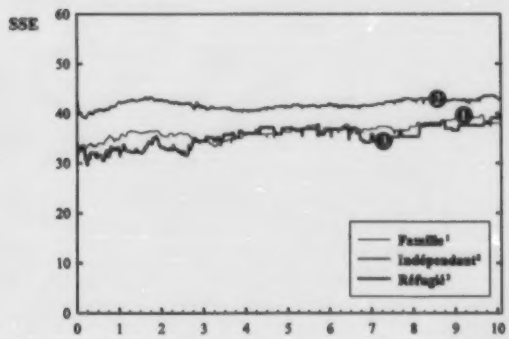


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 231)

Figure 5.43
**Statut socio-économique moyen des emplois selon la scolarité à l'arrivée**

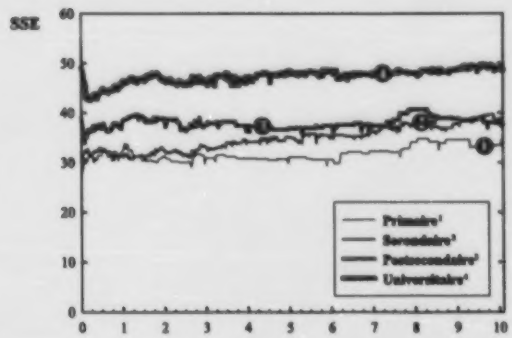


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 233)

## Le revenu d'emploi

Outre la baisse observable des toutes premières semaines (phénomène déjà mentionné précédemment), la médiane du salaire hebdomadaire[6] de l'ensemble des répondants en emploi au fil du temps (Figure 5.44) connaît une croissance pendant les dix premières années d'observation. Après la première année, le salaire médian est de 300 $, après trois ans, de 400 $ et après dix ans, de 500 $.

On remarquera que le tracé « en paliers » de la courbe est en partie un artifice lié à la collecte des données. Il nous était impossible de dater exactement chacune des augmentations de salaire pour un même emploi. Il n'y a qu'une information sur le salaire pour les emplois qui ont eu lieu entre les entrevues. Au sujet des emplois en cours au moment de l'entrevue précédente, on possède à la fois l'information à l'entrevue précédente et l'information qui provient de la nouvelle enquête. Ainsi, en ce qui concerne les trois premières vagues d'enquête, qui couvraient plus ou moins une année d'établissement, les informations sont relativement à jour. Au cours de la présente vague d'enquête (temps 4), qui couvrait entre sept et neuf ans d'établissement, on n'a recueilli que l'information la plus récente sur le salaire d'emplois qui, dans certains cas, ont duré plusieurs années.

En examinant le salaire médian hebdomadaire selon le sexe (Figure 5.45), on constate que les hommes gagnent un revenu d'emploi constamment supérieur à celui des femmes : après un an, le salaire médian des femmes est de 260 $ et celui des hommes, de 300 $ ; après dix ans, il est respectivement de 439 $ et de 500 $. On remarque également des différences en fonction de la catégorie d'admission des répondants (Figure 5.46). Les indépendants ont en général des salaires supérieurs à ceux des répondants des deux autres groupes. Pendant les dix années, les réfugiés et les répondants de la catégorie « famille » suivent une trajectoire plus ou moins semblable. Cependant, entre la troisième et la neuvième année, les réfugiés reçoivent un salaire un peu plus élevé, rejoignant même pendant quatre ans les indépendants.

Figure 5.44
**Médiane du salaire hebdomadaire**

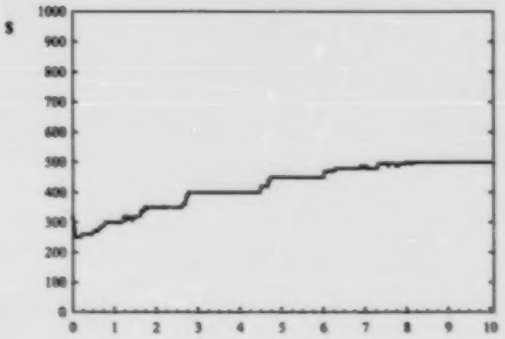


Figure 5.45
**Médiane du salaire hebdomadaire selon le sexe**

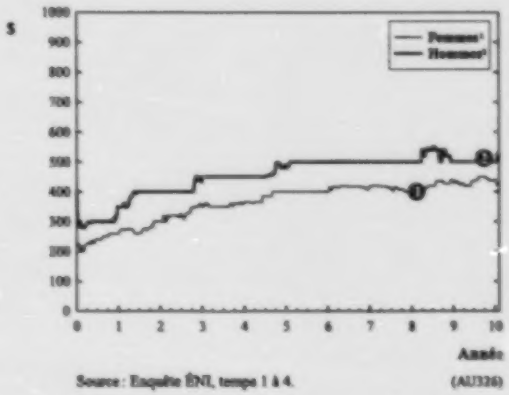


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU326)

6. Nous avons tenu compte de tous les emplois, qu'ils soient à temps plein, à temps partiel ou concomitants, dans le calcul du salaire médian. Il faut noter que le revenu d'emploi n'est pas corrigé pour tenir compte de l'inflation.

La figure 5.47 présente le salaire médian hebdomadaire selon le groupe d'âge. Les 18-25 ans ont, tout au long des dix années, un salaire moindre que les répondants plus âgés. Les salaires médians des 26-40 ans et des 41 ans et plus sont peu différents. Tous les groupes d'âge, à l'exception des toutes premières semaines, connaissent une croissance de leur salaire médian hebdomadaire au cours de la période étudiée : les 18-25 ans connaissant un gain de près de 300 $, comparativement à 200 $ pour les répondants plus âgés.

Les niveaux de scolarité différencient aussi le revenu d'emploi des répondants (Figure 5.48). Les plus scolarisés gagnent en moyenne des revenus de travail plus élevés. Le salaire médian des répondants qui détiennent une scolarité postsecondaire ou universitaire a tendance à progresser plus rapidement que celui des répondants des niveaux primaire ou secondaire.

Figure 5.47
**Médiane du salaire hebdomadaire selon le groupe d'âge à l'arrivée**

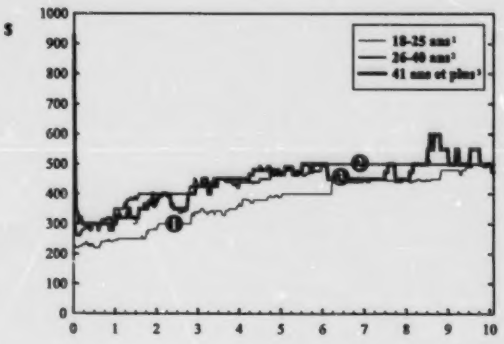


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU324)

Figure 5.46
**Médiane du salaire hebdomadaire selon la catégorie d'immigrants**

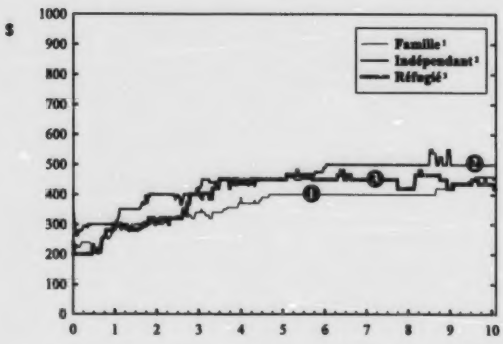


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU325)

Figure 5.48
**Médiane du salaire hebdomadaire selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

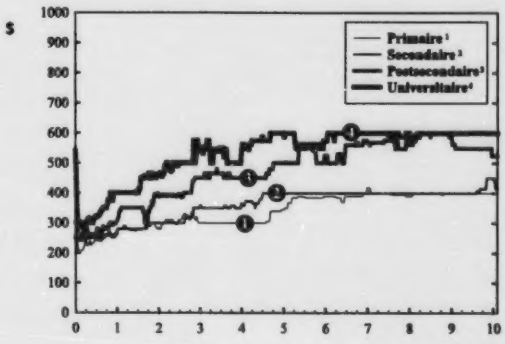


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU327)

## Les heures de travail

À la figure 5.49, on observe que le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaire est très stable tout au long de ces dix années[7]. Chez les personnes en emploi, la valeur moyenne est de 39,1 heures. Les hommes travaillent en moyenne un plus grand nombre d'heures (41,4) que les femmes (35,4) (Figure 5.50). Toutes les autres variables de contrôle ne différencient pas la moyenne du nombre d'heures de travail.

Figure 5.49
**Moyenne hebdomadaire des heures de travail**

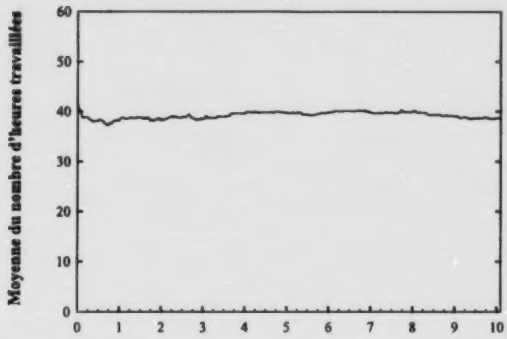


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 226)

Figure 5.50
**Moyenne hebdomadaire des heures de travail selon le sexe**

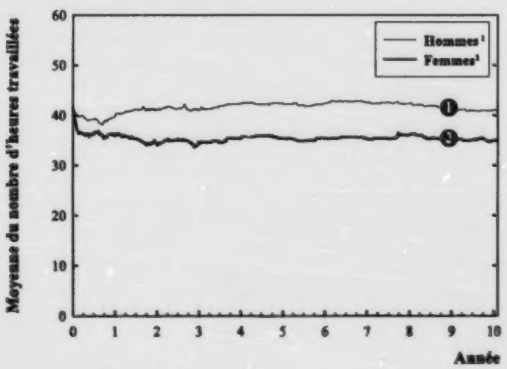


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 222)

## Les types de rémunération des emplois

La majorité des emplois détenus par les immigrants sont des emplois salariés (Figure 5.51). Le pourcentage, à chacune des semaines pour ce type de rémunération, tend cependant à décroître au fil du temps au profit des emplois où les gens travaillent « à leur compte ». Le travail « à la pièce ou à la commission » est peu important. Il se maintient aux environs de 2 % tout au long des dix années d'observation.

La tendance observée chez l'ensemble des répondants se maintient globalement après qu'on a pris le sexe en considération (Figures 5.52 et 5.53). Cependant, les hommes sont un peu plus nombreux à travailler « à leur compte », comparativement aux femmes.

Figure 5.51
**Types de rémunération des emplois**

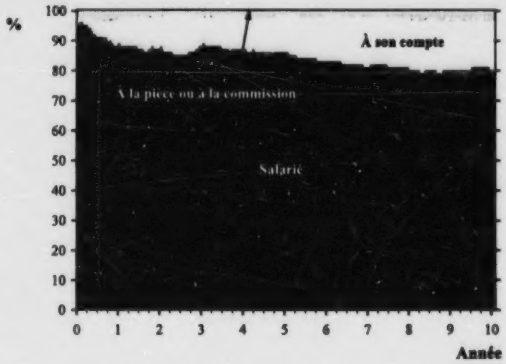


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU353t)

7. Nous avons tenu compte de tous les emplois, qu'ils soient à temps plein, à temps partiel ou concomitants, dans le calcul du nombre moyen d'heures de travail par personne.

Figure 5.52
**Types de rémunération des emplois chez les hommes**

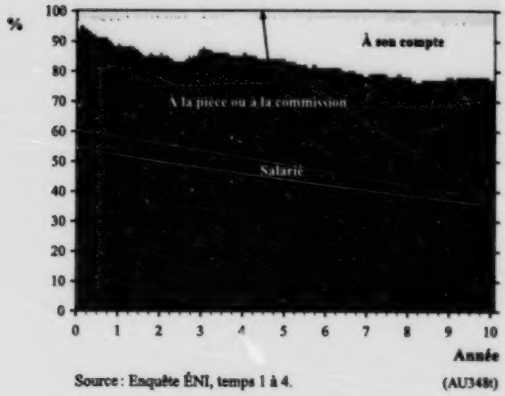


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU348t)

Les différences sont plus importantes lorsqu'on considère la catégorie d'admission des immigrants (Figures 5.54, 5.55 et 5.56). Dans les trois cas, le travail salarié est le type de rémunération le plus important. Le travail à son compte est plus important chez les répondants admis sous la catégorie « indépendant » pendant la quasi-totalité de la période étudiée. Chez les réfugiés, ce type de rémunération est totalement absent pendant les deux premières années d'observation. Cependant, après dix ans, le travail à son compte, ayant connu une bonne croissance chez les répondants admis sous les catégories « famille » et « réfugié », est le fait d'environ 20 % des répondants peu importe leur catégorie d'admission. Le travail « à la pièce ou à la commission » est, chez les individus des trois catégories, négligeable. Seuls les répondants de la catégorie « indépendant » connaissent de façon constante mais faible ce type de rémunération (2 %).

Figure 5.53
**Types de rémunération des emplois chez les femmes**

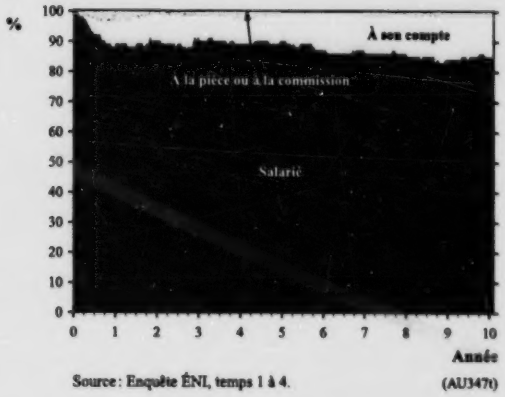


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU347t)

Figure 5.54
**Types de rémunération des emplois chez les immigrants de la catégorie « famille »**

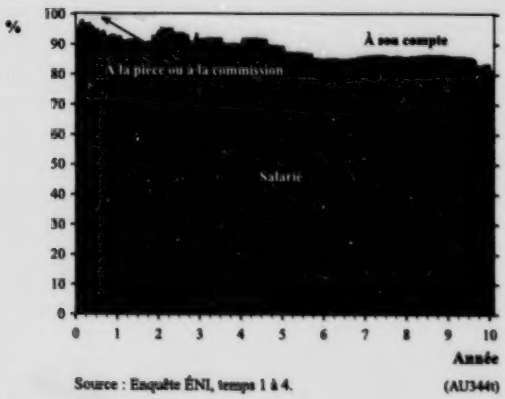


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU344t)

Figure 5.55
**Types de rémunération des emplois chez les immigrants de la catégorie « indépendant »**

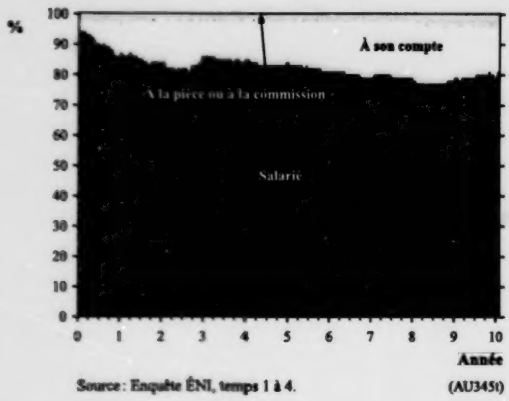


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU345t)

Figure 5.56
**Types de rémunération des emplois chez les immigrants de la catégorie « réfugié »**

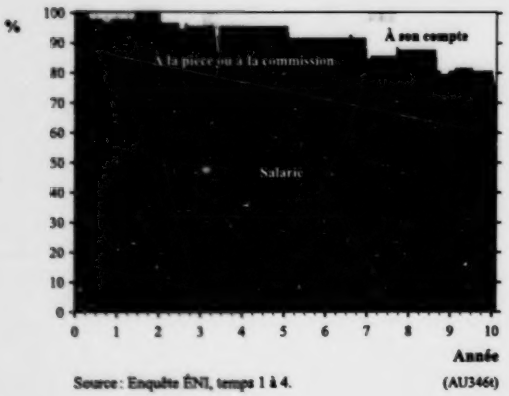


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU346t)

Les types de rémunération selon l'âge présentent des différences appréciables (Figures 5.57, 5.58 et 5.59). Le travail salarié est beaucoup moins important pour les répondants les plus âgés (41 ans et plus) et, de plus, il perd de son importance avec le temps. Chez les 18-25 ans, le travail salarié est presque le seul type de rémunération pendant les deux premières années. Cependant, au cours des années subséquentes, le travail à son compte prend de l'ampleur chez ce groupe d'âge jusqu'à dépasser la proportion observée chez les 26-40 ans. Le travail à son compte est l'image inverse du travail salarié : ce type de rémunération croît avec le temps dans les trois groupes d'âge. Après dix ans, on y retrouve 19 % des 18-25 ans (Figure 5.57), 14 % des 26-40 ans (Figure 5.58) et 29 % des 41 ans et plus (Figure 5.59). Finalement, dans tous les groupes d'âge, le travail « à la pièce ou à la commission » est marginal tout au long de la période d'observation.

Figure 5.57
**Types de rémunération des emplois chez les 18-25 ans à l'arrivée**

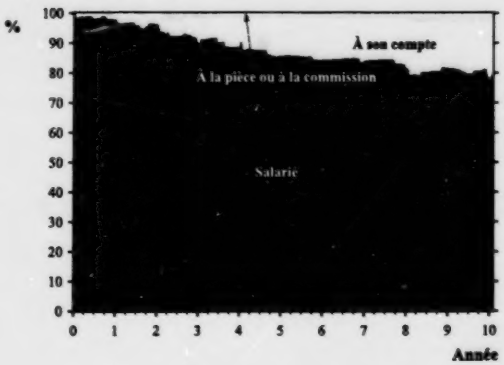

Figure 5.58
**Types de rémunération des emplois chez les 26-40 ans à l'arrivée**

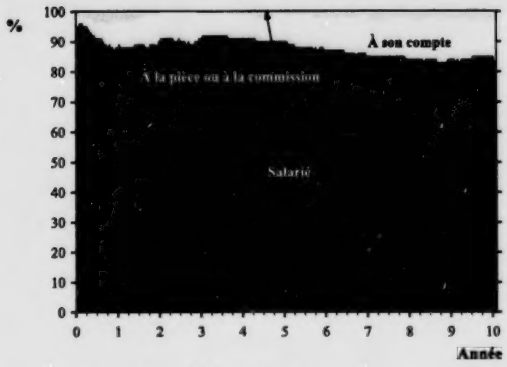


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU342t)

Figure 5.59
**Types de rémunération des emplois chez les 41 ans et plus à l'arrivée**

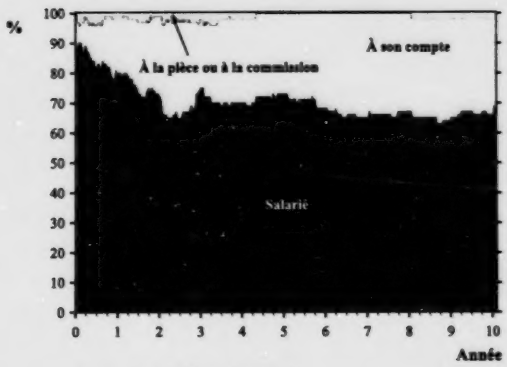


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU343t)

Lorsqu'on examine les types de rémunération selon le niveau de scolarité des individus, le travail salarié est le type principal de rémunération, et le travail « à la pièce ou à la commission » se révèle, dans tous les cas, relativement marginal (Figures 5.60, 5.61, 5.62 et 5.63). Le travail à son compte connaît une certaine croissance chez les répondants des quatre niveaux de scolarité au fil des dix années d'observation. Cependant, cette croissance est plus rapide et plus soutenue chez les répondants de niveau universitaire. Après les dix années d'observation, le type de rémunération « à son compte » est présent chez 11 % des répondants ayant une scolarité de niveau secondaire et chez 20 % des répondants des autres niveaux de scolarité.

Figure 5.60
**Types de rémunération des emplois chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée**

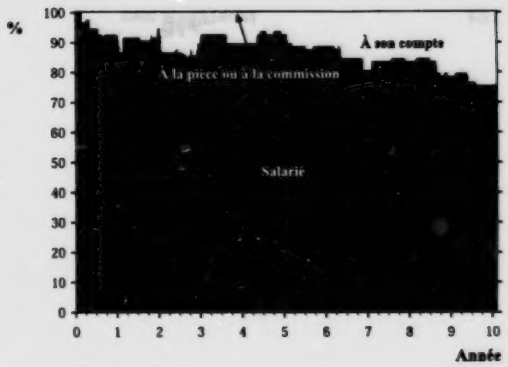


Source : Enqute ÉNI, temps 1 à 4. (AU349t)

Figure 5.61
**Types de rémunération des emplois chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée**

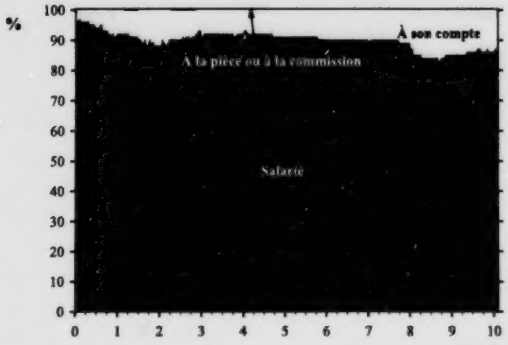


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU350t)

Figure 5.62
**Types de rémunération des emplois chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée**

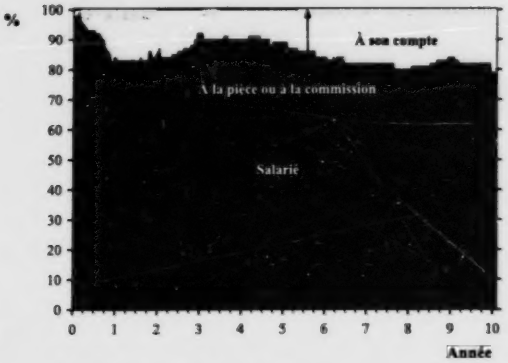


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU351t)

Figure 5.63
**Types de rémunération des emplois chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée**

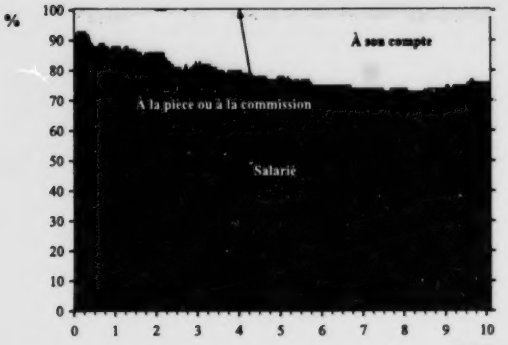


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU352t)

## Le quart de travail des emplois

La majorité des emplois détenus par les répondants sont des emplois de jour (Figure 5.64). Le quart de travail le plus important après celui de jour est le quart rotatif (ou à horaire variable). Le pourcentage d'emplois de jour diminue d'environ 10 % pendant la première année. Cette baisse est accompagnée d'une croissance équivalente du travail rotatif. Après deux ans, les travailleurs voient le quart de jour reprendre la place perdue au détriment du quart rotatif. Le quart de soir (7 %) et celui de nuit (3 %) sont relativement stables au fil du temps.

Figure 5.64
**Types de quart de travail**

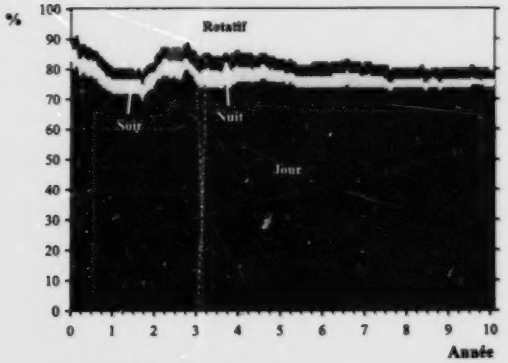


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU518t)

Lorsqu'on examine les quarts de travail des emplois selon le sexe, on constate des différences. Les femmes travaillent plus souvent le jour et moins selon un horaire variable, de soir ou de nuit.

Il existe des différences plus appréciables entre les trois catégories d'immigrants (Figures 5.65, 5.66 et 5.67). Les répondants admis sous la catégorie « indépendant » travaillent moins souvent le soir et la nuit par rapport à ceux des deux autres groupes. Cependant, ils travaillent davantage selon des horaires variables. La proportion de répondants travaillant le jour est beaucoup plus stable au fil du temps chez ceux admis sous la catégorie « indépendant », comparativement aux répondants des deux autres groupes. Chez les répondants admis sous la catégorie « indépendant », près de 20 % travaillent selon des horaires variables[8].

Les types de quart de travail varient peu en fonction de l'âge des répondants. Le quart de jour est le type d'horaire le plus répandu, et il est suivi du quart rotatif. Le quart de soir est plus important chez les répondants âgés de 18 à 25 ans pendant la première moitié des dix années d'observation et chez les répondants âgés de 41 ans et plus pendant la deuxième moitié. Chez les 26-40 ans, le quart de soir demeure relativement constant au fil du temps (4 %).

Lorsqu'on contrôle pour le niveau de scolarité des répondants, on observe relativement peu de différences entre les groupes. Les répondants ayant une formation de niveau primaire travaillent en général davantage le jour par rapport aux autres groupes. Chez les répondants des quatre niveaux de scolarité, le travail de nuit est peu fréquent. Le travail de soir est également peu fréquent, sauf chez les répondants de niveau de scolarité postsecondaire (12 %).

Figure 5.65
**Types de quart de travail des emplois chez les immigrants de la catégorie « famille »**

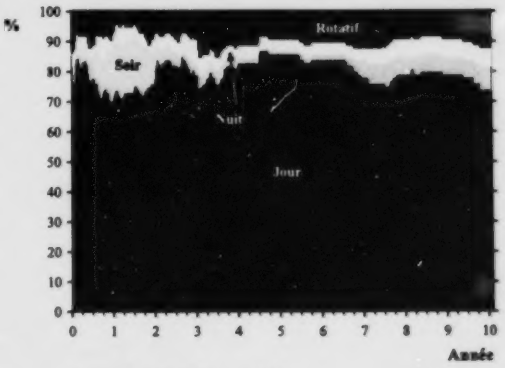


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU509t)

Figure 5.66
**Types de quart de travail des emplois chez les immigrants de la catégorie « indépendant »**

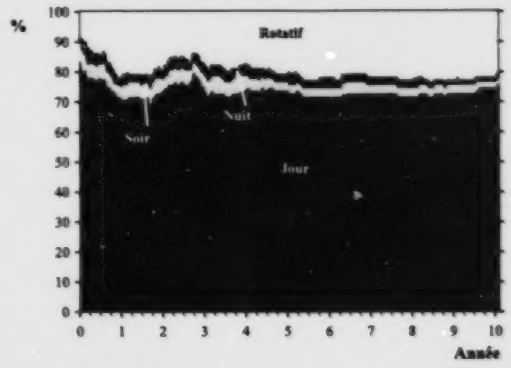


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU510t)

8. Cette observation est en contradiction avec la figure 46 (page 42) du rapport « ÉNI – après 3 ans ». Il semble que cette catégorie de la variable ait été oubliée.

Figure 5.67
**Types de quart de travail des emplois chez les immigrants de la catégorie « réfugié »**

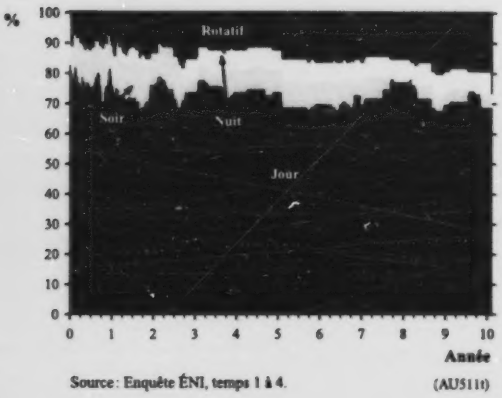


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU511t)

Figure 5.68
**Taille des entreprises des emplois**

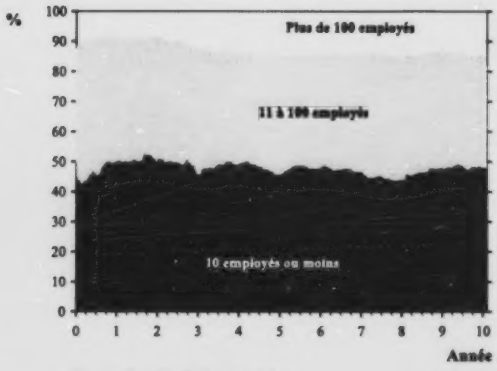


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU340t)

## La taille des entreprises

Globalement, la taille des entreprises[9] pour lesquelles les répondants travaillent tout au long des dix années varie peu (Figure 5.68). Pour l'ensemble de la période d'observation, le pourcentage moyen de répondants se trouvant dans des petites entreprises est de 47,4 %. Il est respectivement de 39,6 % et de 13 % pour ceux travaillant dans des entreprises de tailles moyenne et grande.

Il y a peu de différences dans la taille des entreprises selon le sexe. Cependant, en contrôlant pour la catégorie d'immigrants, on constate quelques différences (Figures 5.69, 5.70 et 5.71). Les répondants admis sous les catégories « réfugié » et « famille » tendent à travailler plus souvent dans des grandes entreprises comparativement à ceux admis sous la catégorie « indépendant ». Pendant toute la durée de l'étude, environ 50 % des répondants admis sous la catégorie « indépendant » travaillent dans des entreprises comptant dix employés ou moins, ce qui est légèrement supérieur au nombre d'employés des entreprises où travaillent les répondants des deux autres groupes. Les proportions, peu importe la catégorie de taille des entreprises, sont moins stables chez les répondants des catégories « famille » et « réfugié ».

Figure 5.69
**Taille des entreprises des emplois des immigrants de la catégorie « famille »**

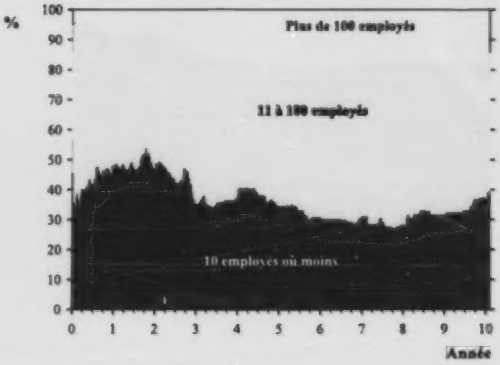


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU331t)

9. Un tableau présentant une répartition plus précise de la taille des entreprises des emplois occupés au cours de la période d'observation est présenté à l'annexe IV.

Figure 5.70
**Taille des entreprises des emplois des immigrants de la catégorie « indépendant »**

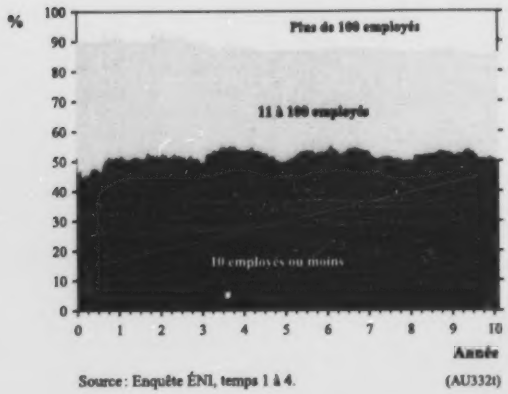


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU332f)

Figure 5.71
**Taille des entreprises des emplois des immigrants de la catégorie « réfugié »**

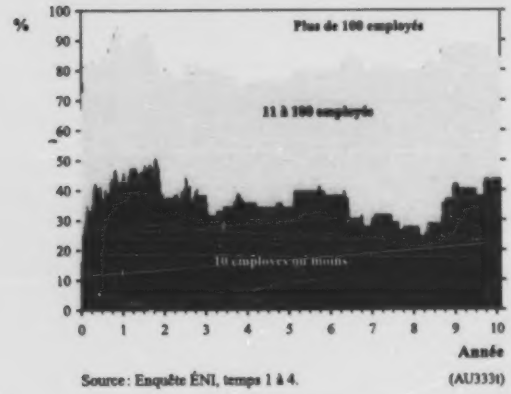


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU333f)

Les différences ayant trait aux lieux de travail, en matière de nombre d'employés, sont relativement faibles selon les catégories d'âge (Figures 5.72, 5.73 et 5.74). La seule différence observable est que les 26-40 ans sont un peu moins nombreux à travailler dans des petites entreprises, comparativement aux répondants des deux autres groupes d'âge.

Figure 5.72
**Taille des entreprises des emplois des 18-25 ans à l'arrivée**

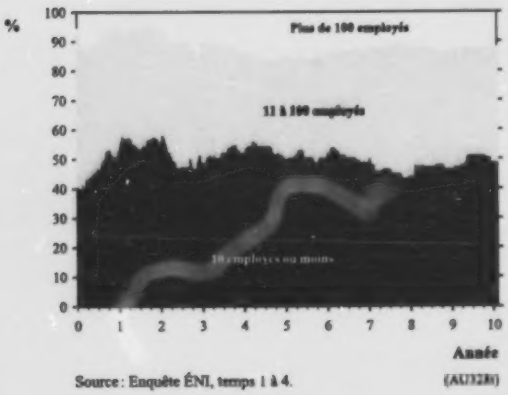


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU328f)

Figure 5.73
**Taille des entreprises des emplois des 26-40 ans à l'arrivée**

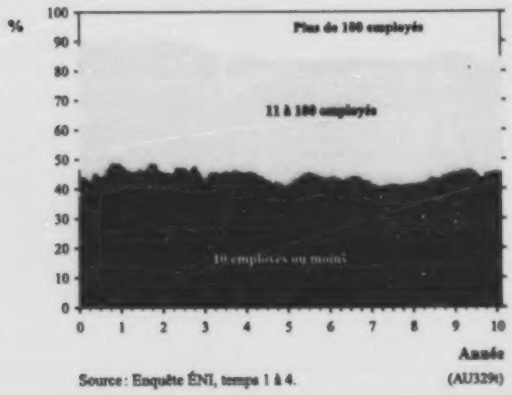


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU329f)

Figure 5.74
**Taille des entreprises des emplois des 41 ans et plus à l'arrivée**

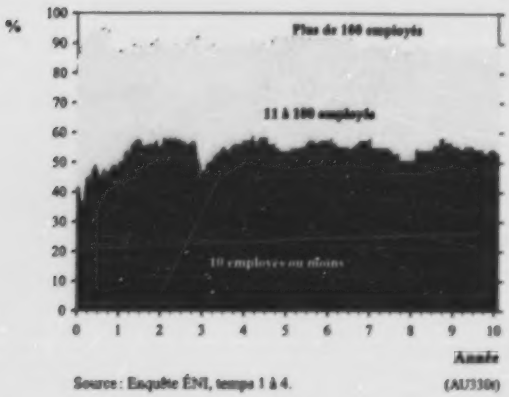


Figure 5.76
**Taille des entreprises des emplois des répondants de niveau secondaire à l'arrivée**

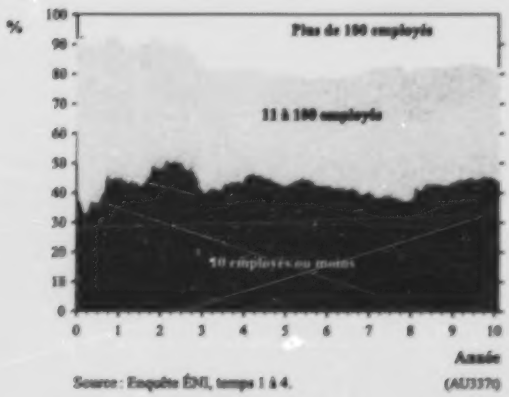


Quelques différences peuvent être observées entre les niveaux de scolarité (Figures 5.75, 5.76, 5.77 et 5.78). Les répondants de niveau primaire et ceux de niveau secondaire travaillent plus souvent dans des grandes entreprises (plus de 100 employés). De plus, les proportions de chaque catégorie de taille des entreprises sont, au cours des dix années d'observation, beaucoup moins stables chez les répondants des niveaux primaire et secondaire comparativement aux proportions des travailleurs des autres niveaux de scolarité.

Figure 5.77
**Taille des entreprises des emplois des répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée**

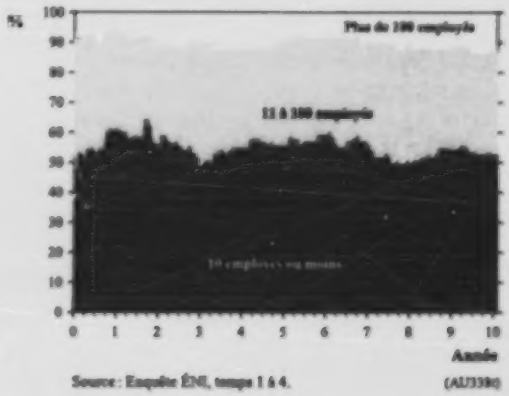


Figure 5.75
**Taille des entreprises des emplois des répondants de niveau primaire à l'arrivée**

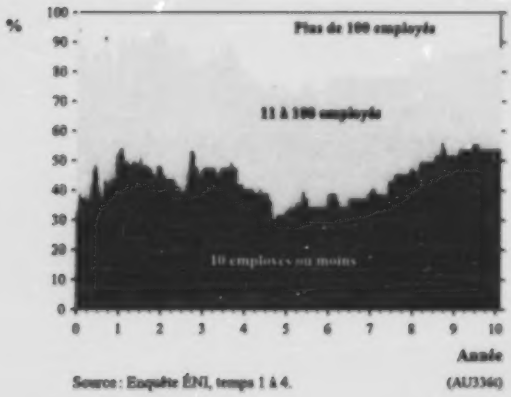

Figure 5.78
**Taille des entreprises des emplois des répondants de niveau universitaire à l'arrivée**

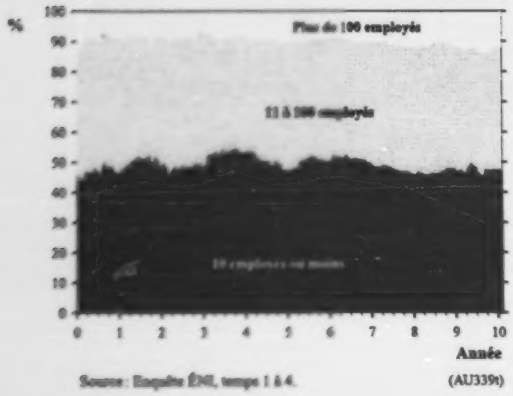


Figure 5.79
**Secteurs d'activité des entreprises où travaillent les répondants après 1 an, 3 ans, 5 ans et 10 ans**

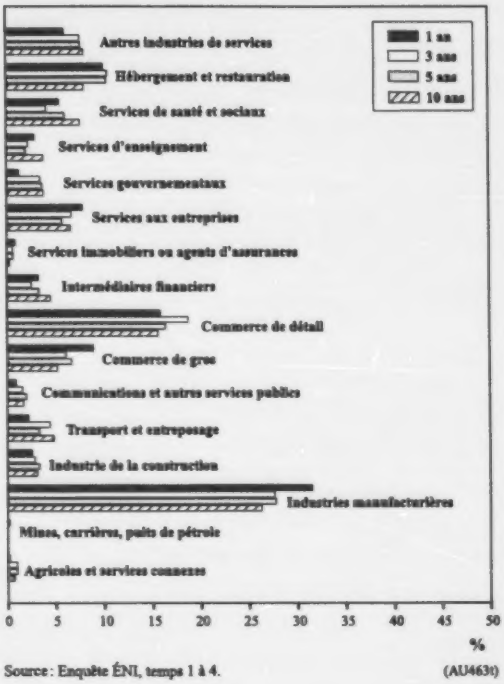


## Secteurs d'activité des entreprises

La figure 5.79 présente la proportion des répondants en emploi selon les grands secteurs d'activité et ce, après un an, trois ans, cinq ans et dix ans. Globalement, les répondants en emploi se concentrent surtout dans trois grands secteurs : les industries manufacturières (28,9 %), le commerce de détail (16,5 %) et l'hébergement et la restauration (9,8 %). Cependant, ces proportions ne demeurent pas stables dans le temps. Ainsi, on observe une diminution de la proportion de répondants en emploi dans le secteur des industries manufacturières. Après un an, 31,5 % des répondants travaillent dans ce secteur d'activité, après trois et cinq ans, 27,7 %, et après dix ans, 26,3 %. Cependant, en examinant la figure 5.80, on remarque que cette baisse est essentiellement due à une diminution du nombre de travailleurs dans l'industrie de l'habillement et non dans l'industrie manufacturière – autres. Le commerce de détail demeure, en excluant la cinquième année, relativement stable au fil du temps. Le secteur hébergement et restauration connaît une légère baisse de 2 %, essentiellement entre la cinquième et la dixième année. De plus, on remarque (Figure 5.80) que l'industrie de la restauration est beaucoup plus importante, malgré le fait qu'elle connaît une baisse au cours des dix années d'observation, comparativement à celle de l'hébergement.

Figure 5.80
**Sous-secteurs d'activité des industries manufacturières et de l'hébergement et de la restauration où travaillent les répondants après 1 an, 3 ans, 5 ans et 10 ans**

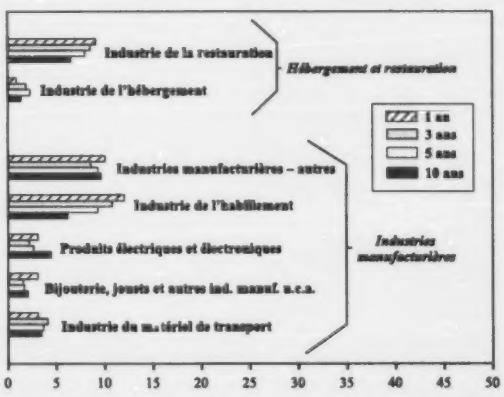

### La syndicalisation des emplois

Le pourcentage des répondants sur le marché du travail qui détiennent un emploi syndiqué est relativement stable tout au long de l'enquête (Figure 5.81). En moyenne, 15 % des emplois sont syndiqués.

Figure 5.81
**Proportion des emplois syndiqués au fil du temps**

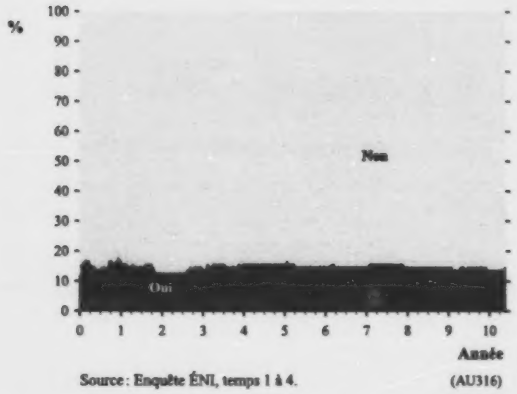


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU316)

### La supervision dans les emplois

Si l'on fait abstraction des toutes premières semaines, le pourcentage de répondants qui supervisent le travail d'autres employés, malgré quelques fluctuations, est en hausse au cours de ces dix années d'observation (Figure 5.82). Après dix ans, 35 % des répondants disent superviser le travail d'autres employés.

## 5.4 Bilan en emploi

Cette dernière section trace un portrait de l'évolution de l'emploi depuis l'arrivée des répondants au Québec. Les immigrants ayant des emplois régis par des ordres professionnels ont-ils eu des problèmes à faire reconnaître leur titre ? Sont-ils actuellement membres d'un ordre ? Sont-ils satisfaits des emplois qu'ils ont occupés au fil des ans ? C'est à ces questions que nous allons maintenant répondre.

Figure 5.82
**Proportion de superviseurs dans les emplois**

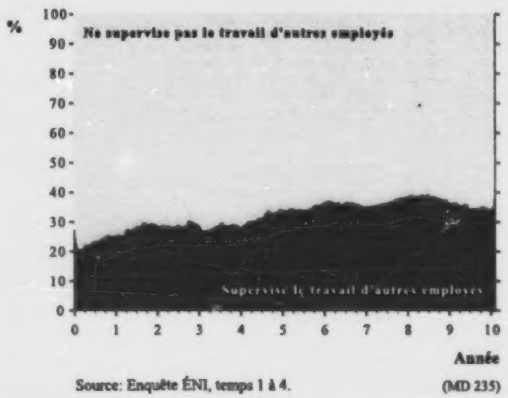


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 235)

### Barrières institutionnelles à l'emploi

L'accès au marché du travail n'est pas aussi facile pour tous les immigrants, notamment pour ceux dont la profession avant la migration est régie par un ordre professionnel. Lors de la quatrième vague de l'enquête ÉNI, quelques questions ont été posées afin de savoir si les professions des immigrants étaient régies au Québec par un ordre professionnel et, dans l'affirmative, s'ils ont eu des problèmes à faire reconnaître leur titre. Les résultats disponibles doivent être analysés avec une très grande prudence. En effet, seulement 60 répondants ont déclaré que leur profession est régie par un ordre professionnel. L'Ordre des ingénieurs du Québec en compte plus du tiers (21 répondants).

Des 60 personnes, 27 ont affirmé avoir eu des difficultés à obtenir un permis d'exercice. Parmi les problèmes vécus (Figure 5.83), on note la difficulté à faire reconnaître ses diplômes et sa formation (18 personnes) et les exigences sur le plan de la formation d'appoint (8 personnes).

Présentement, 18 des 60 personnes dont la profession avant la migration est régie par un ordre professionnel sont membres de l'un d'eux. De plus, des 27 répondants ayant eu des problèmes à faire reconnaître leur titre, seulement 9 personnes ont, à ce jour, réussi à obtenir leur permis d'exercice.

Figure 5.83
**Difficultés à obtenir un permis d'exercice d'un ordre professionnel**

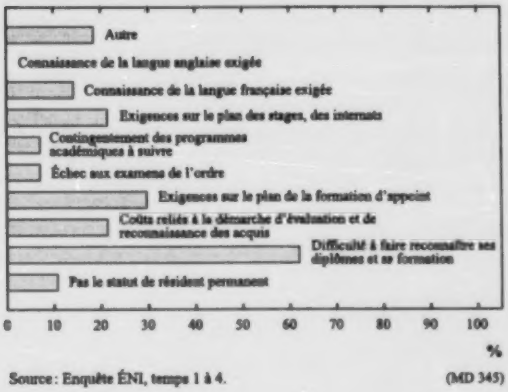


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 345)

Figure 5.84
**Proportion d'immigrants exerçant le même genre de travail qu'avant la migration au Québec**

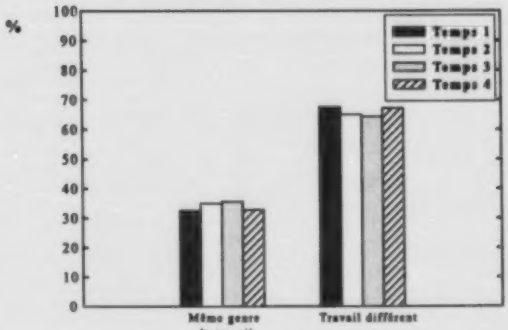


n : T1 = 579 ; T2 = 449 ; T3 = 278 ; T4 = 311

Finalement, 8 autres répondants, ne faisant pas partie du groupe des 60 personnes dont la profession avant la migration est régie par un ordre professionnel, sont présentement membres d'un ordre professionnel. Après examen des formations suivies par ces répondants, il est raisonnable de penser que c'est grâce à des cours suivis au Québec qu'ils ont obtenu ce statut.

## La perception des emplois

Lors des quatre périodes d'observation (temps 1 à 4), deux questions ont permis de recueillir des informations sur la perception des répondants concernant l'emploi en cours à chacun de ces moments. La première question porte sur la comparaison du genre de travail qu'ils effectuaient au moment de l'enquête par rapport à celui qu'ils détenaient avant la migration, et la deuxième, sur la qualification de ces emplois. Seuls les immigrants ayant travaillé avant leur migration et qui travaillaient également au moment des entrevues ont répondu à ces deux questions.

La perception du genre de travail effectué, par rapport à celui détenu avant la migration, n'est pas différente d'une entrevue à une autre. Au temps 4 (Figure 5.84), les répondants ont déclaré, dans 32,8 % des cas, faire le même genre de travail que celui qu'ils effectuaient avant de venir au Québec.

La perception de la qualification relative des emplois des immigrants au Québec se différencie dans le temps (Figure 5.85). Ainsi, d'une entrevue à une autre, le pourcentage de répondants affirmant que leur travail est de qualification supérieure augmente (21,8 % au temps 1 et 40,8 % au temps 4). En contrepartie, le pourcentage de ceux qui trouvent que leur emploi est moins qualifié diminue et ce, surtout entre le temps 3 et 4. Les répondants trouvant que leur emploi est de qualification équivalente ne présentent pas de tendance particulière.

Figure 5.85
**Comparaison de la qualification du travail exercé à quatre temps d'observation et de celle avant la migration**

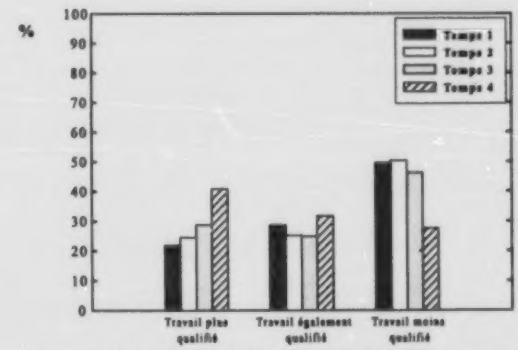


n : T1 = 531 ; T2 = 413 ; T3 = 257 ; T4 = 265

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 347t)

La chaîne d'emplois des répondants est, chez la majorité d'entre eux, entrecoupée par des épisodes de non-emploi. Les trajectoires professionnelles examinées précédemment sont des plus éloquentes à ce propos (Figure 5.20) : la grande majorité des itinéraires présentés comportent au moins un épisode de non-emploi. Ainsi, on estime que 63 % des répondants ont vécu au moins un tel épisode après être entrés sur le marché du travail québécois et 12 % ne s'y seront jamais insérés au cours des dix ans d'établissement. Ces itinéraires rendent compte du destin de 75 % des répondants. Bref, la grande majorité d'entre eux connaissent, au cours de leur cheminement professionnel, des épisodes plus ou moins longs de non-emploi. Ce qui reflète, en quelque sorte, la diversité de notre échantillon. Celui-ci représente, rappelons-le, la population générale des immigrants et non seulement celle qui se cherche du travail. Comme aucun détail relatif à l'activité menée pendant cette période n'a été recueilli dans le questionnaire (excepté les périodes de formation), il n'est pas permis de dégager des conclusions comme si on avait affaire à la population active. Le terme de non-emploi utilisé ici ne peut être assimilé au chômage ou à la recherche d'emploi.

Néanmoins, il est intéressant d'examiner la durée des épisodes successifs de non-emploi : s'allongent-ils ou, au contraire, diminuent-ils ? Notre première section s'attarde brièvement[1] à l'épisode de non-emploi qui suit l'arrivée au Québec. Puis, dans la section suivante, nous considérons la durée des autres épisodes de non-emploi. Enfin, la dernière section présente les proportions de répondants selon le type de non-emploi au fil du temps.

### L'épisode de non-emploi à l'arrivée

La sortie du premier épisode de non-emploi a ceci de particulier qu'elle représente également l'entrée à un premier emploi. La durée de cet épisode de non-emploi peut s'avérer déterminante dans le processus d'insertion économique de l'immigrant, et c'est pourquoi nous nous y attardons. La figure 5.2 du chapitre *L'emploi* montre que la sortie de ce premier épisode de non-emploi prend 15 semaines pour 50 % des répondants, mais que cette durée est significativement différente selon le sexe. Les hommes en sortent plus rapidement que les femmes. On observe également que cet épisode est significativement plus court chez les répondants admis comme indépendants que chez ceux admis dans les catégories « famille » et « réfugié » ; que les plus jeunes en sortent plus rapidement que les plus âgés et que les répondants de niveau primaire sont beaucoup plus lents à en sortir que les répondants des trois autres niveaux de scolarité.

Combien, au cours des dix années d'établissement, resteront en non-emploi, c'est-à-dire sans jamais avoir eu un emploi ? On estime que 13,6 %[2] des répondants n'auront jamais occupé d'emploi au cours de la période d'observation. Chez les femmes, cette probabilité augmente à

1. Il est, en effet, en partie abordé au précédent chapitre dans la section portant sur l'accès au premier emploi. De plus, il a été traité dans le document du temps 1, J. Renaud, A. Carpentier, G. Ouimet et C. Montgomery, 1992. *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portrait d'un processus.* Rappelons que ce document est accessible dans le site Web du Ceetum : http://www.ceetum.umontreal.ca/eni/Portrait_T1.pdf

2. L'écart entre ce pourcentage et celui issu de l'analyse des trajectoires professionnelles s'explique par le passage de la semaine au mois comme unité de temps. L'analyse des trajectoires étant basée sur le mois à cause des contraintes du logiciel, il y a surestimation des transitions ou, autrement dit, sous-estimation des non-transitions.

22,5 %, alors qu'elle est de 6,2 % chez les hommes. Chez les immigrants de la catégorie « famille », 18,0 % sont restés en non-emploi ; chez les indépendants, cette part est de 11,5 % et chez les réfugiés, de 20,4 %. On remarque une progression de cette probabilité avec l'âge : elle est de 5,5 % chez les 18-25 ans, de 10,1 % chez les 26-40 ans et de 27,7 % chez les 41 ans et plus. En ce qui a trait à la scolarité, ce sont les répondants de niveau primaire qui contrastent avec les autres : 25,7 % d'entre eux sont restés en non-emploi contre, respectivement, 12,4 %, 12,3 % et 11,4 % chez les répondants de niveaux secondaire, postsecondaire et universitaire.

Si tous n'ont pas accédé au marché du travail à leur arrivée au Québec ou y ont accédé tardivement, c'est que tous n'ont pas cherché à obtenir un emploi. Notre échantillon comprend des étudiants de l'enseignement régulier, des femmes ayant de jeunes enfants, des retraités, etc., bref des personnes qui pour une raison ou une autre n'ont pas cherché de travail, du moins dans l'immédiat. Rappelons quelques données recueillies et présentées au temps 1 à ce sujet[3]. Au cours de la période de non-emploi suivant l'arrivée au Québec, c'est 64,6 % des répondants qui ont déclaré avoir cherché de l'emploi. Ce résultat diverge passablement selon le sexe, les hommes ayant déclaré plus souvent avoir cherché de l'emploi (73,3 %) que les femmes (54,2 %). On remarque aussi que les personnes de plus de 40 ans ont moins souvent tenté d'obtenir un emploi (50,2 %) que les plus jeunes (18-25 ans : 70,9 % et 26-40 ans : 68,7 %). Ni la catégorie d'immigration ni la scolarité n'influencent la distribution de cette question.

### Les autres épisodes de non-emploi

Examinons maintenant la durée de non-emploi chez les répondants qui ont eu au moins un emploi au Québec. La figure 6.1 illustre la sortie d'un épisode de non-emploi selon son rang. Le premier épisode de non-emploi indiqué au graphique est le premier épisode *qui suit au moins un emploi*. Les répondants ont pu occuper

Figure 6.1
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes**

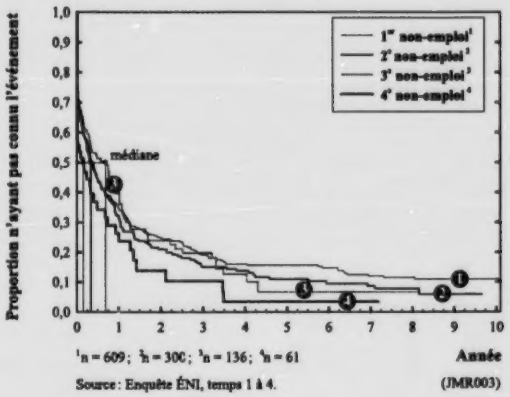


¹n = 609 ; ²n = 300 ; ³n = 136 ; ⁴n = 61

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR003)

l'un à la suite de l'autre des emplois avant de connaître un épisode de non-emploi : le premier non-emploi a donc pu survenir n'importe quand après un premier, un deuxième, un troisième emploi, etc. La question que l'on se pose ici est de savoir si, après que les répondants eurent connu un premier emploi au Québec, les épisodes subséquents de non-emploi raccourcissent (ou s'allongent) d'un rang à un autre.

Ainsi, la figure 6.1 illustre les sorties des quatre premiers épisodes de non-emploi[4] (*suivant un épisode de travail*). On constate que ces épisodes n'ont pas, d'un rang à un autre, de durée significativement différente, excepté entre le troisième et le quatrième. Le premier épisode a une durée médiane de 17 semaines, le deuxième, de 18 semaines, le troisième, de 36 semaines et le quatrième, de 8 semaines. Ce dernier épisode est aussi significativement plus court que le premier. Il est aussi plus court que l'épisode de non-emploi qui suit l'arrivée au Québec (15 semaines). Il semble donc émerger une tendance à la diminution des durées en non-emploi suivant le troisième épisode après l'entrée sur le marché du travail.

3. Ces données se rapportent donc à la première année de l'établissement.

4. Il est à noter que lorsque les probabilités découlent d'une population à risque de moins de 50 individus, les courbes ne sont pas présentées dans les figures (les résultats sont moins fiables). Ce qui explique pourquoi certains graphiques, en particulier ceux qui se rapportent à nos catégories de variables de contrôle, ont moins de courbes que d'autres.

En tenant compte des variables de contrôle, on observe des différences significatives selon le sexe (Figures 6.2 et 6.3), la catégorie d'immigrants (Figures 6.4, 6.5 et 6.6), l'âge (Figures 6.7, 6.8 et 6.9) et le niveau de scolarité (Figures 6.10, 6.11, 6.12 et 6.13).

Le sexe différencie la vitesse de sortie du non-emploi selon le rang (Figures 6.2 et 6.3). Dans un même rang, on constate que seul le premier épisode est plus court chez les hommes (14 semaines) que chez les femmes (24 semaines). Les épisodes subséquents ne seraient statistiquement pas différents. La durée des épisodes d'un rang à un autre n'est différente ni chez les hommes ni chez les femmes.

Chez les femmes cependant, l'épisode avant l'entrée sur le marché du travail (33 semaines) est significativement plus long que le premier et le deuxième épisode qui suivent au moins un emploi (respectivement 24 et 25 semaines). Il semble donc que c'est l'entrée sur le marché du travail québécois qui soit plus lente pour les femmes ; après cette insertion, les épisodes de non-emploi sont moins longs, mais aucune tendance ne se dégage quant à leur durée.

Figure 6.2
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les hommes**

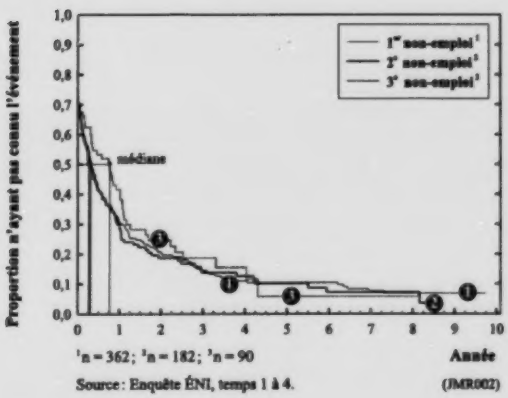


$^1n = 362$; $^2n = 182$; $^3n = 90$
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR002)

Figure 6.3
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail *selon le rang des épisodes chez les femmes***

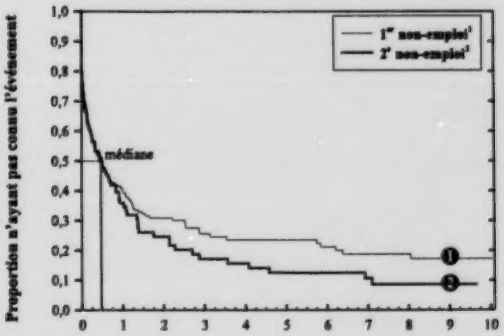


$^1n = 247$; $^2n = 118$
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR001)

Figure 6.4
**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les immigrants de la catégorie « famille »**

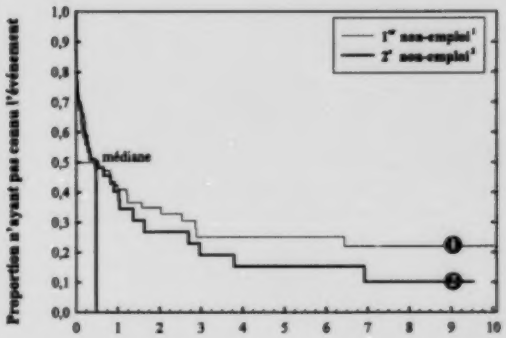


$^1n = 115$; $^2n = 51$
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR004)

Figure 6.5

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les immigrants de la catégorie « indépendant »**

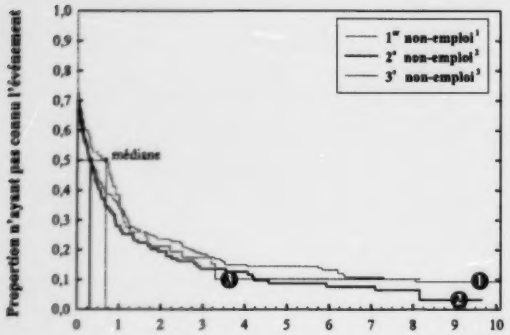


¹n = 422; ²n = 210; ³n = 101

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR005)

Figure 6.6

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les immigrants de la catégorie « réfugié »**

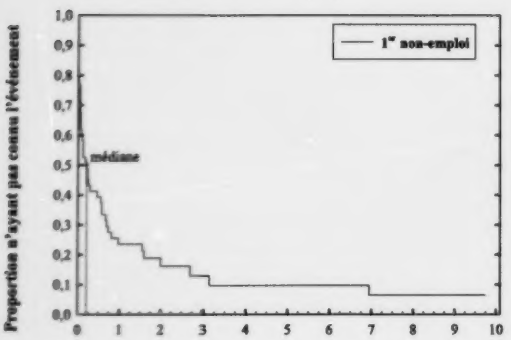


n = 64

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR006)

En comparant les épisodes de non-emploi entre les catégories d'immigrants dans un même rang (Figures 6.4, 6.5 et 6.6), on observe que le premier épisode est plus long dans la catégorie « famille » (26 semaines) que dans les deux autres catégories (environ 14 semaines). Dans cette même catégorie, on remarque de plus qu'il n'y a aucune différence significative avec le deuxième rang de non-emploi (24 semaines). Cette particularité est également vraie chez les indépendants chez qui les épisodes sont un peu plus courts (le premier épisode a une durée médiane de 17 semaines, le deuxième, de 16 semaines et le troisième, de 36 semaines). Chez les réfugiés, le petit effectif nous permet de dégager un seul épisode de non-emploi, dont la durée médiane est de 11 semaines. Soulignons que cet épisode est significativement plus court que le tout premier qui suit l'arrivée au Québec (37 semaines). Ce qui est vraisemblablement dû à la fréquentation de cours en Cofi, qui fait concurrence au travail[5].

L'examen des sorties en non-emploi selon l'âge (Figures 6.7, 6.8 et 6.9) indique que le premier épisode est plus long chez les 41 ans et plus (24 semaines) que chez les 40 ans et moins (environ 15 semaines). Les épisodes subséquents de ce groupe d'âge n'ont pas suffisamment d'effectifs pour qu'on puisse conclure. Chez les 18-25 ans et chez les 26-40 ans, la durée d'un épisode à un autre ne diffère pas significativement.

5. Les cours à temps plein en Cofi sont donnés le jour et durent 30 semaines ; les immigrants qui travaillent durant leur programme en Cofi voient leurs prestations accordées pour suivre ces cours amputées.

Figure 6.7

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les 18-25 ans à l'arrivée**

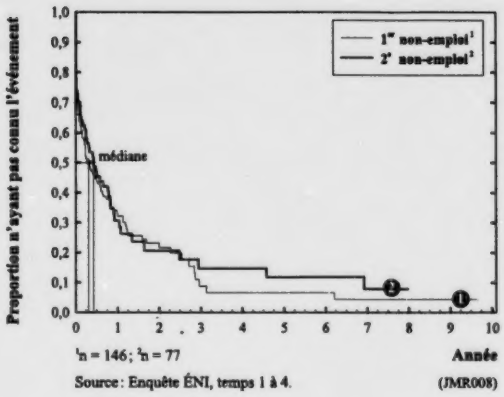


¹n = 146 ; ²n = 77

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR008)

Figure 6.8

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les 26-40 ans à l'arrivée**

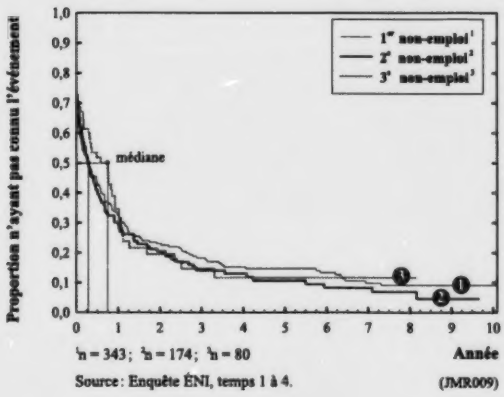


¹n = 343 ; ²n = 174 ; ³n = 80

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR009)

Figure 6.9

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les 41 ans et plus à l'arrivée**

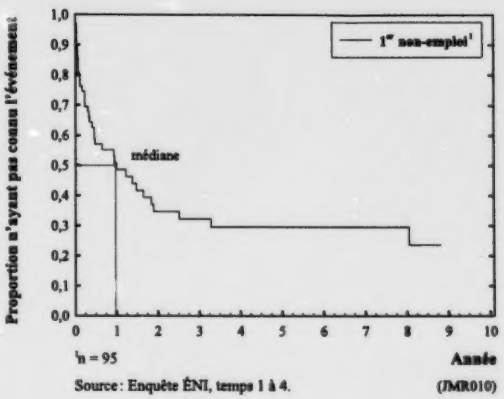


¹n = 95

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR010)

Le niveau de scolarité influence la durée du non-emploi (Figures 6.10, 6.11, 6.12 et 6.13). Les répondants de niveau primaire ont un premier épisode de non-emploi particulièrement long (médiane de 64 semaines). Ce même épisode est d'une durée médiane de 11 semaines chez les répondants de niveau secondaire, de 30 semaines chez ceux de niveau postsecondaire et de 16 semaines chez ceux de niveau universitaire. Comparé au tout premier épisode de non-emploi vécu à l'arrivée, on note un allongement significatif de cette durée (la durée médiane en est de 31 semaines). Au-delà de ce premier épisode de non-emploi, il n'y a plus assez d'effectifs pour qu'on en vienne à une conclusion chez les répondants de niveau primaire. Chez ceux de niveau secondaire, les deux épisodes illustrés dans le graphique ne sont significativement pas différents l'un de l'autre (durée médiane du premier épisode de 11 semaines et du deuxième épisode de 14 semaines) ; notons cependant que ces deux épisodes sont significativement moins longs que le tout premier qui suit l'arrivée au Québec (18 semaines). Chez les répondants de niveaux postsecondaire et universitaire, aucune différence significative n'est observée d'un rang à un autre.

Figure 6.10

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée**

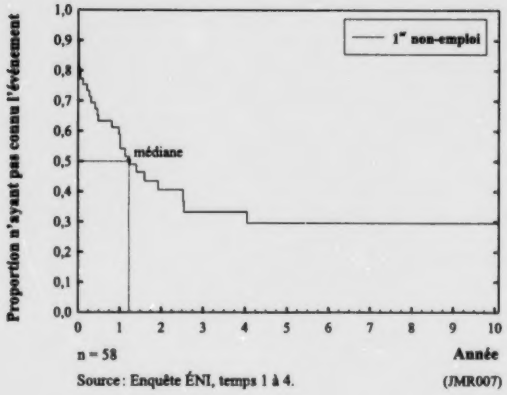


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR007)

Figure 6.11

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée**

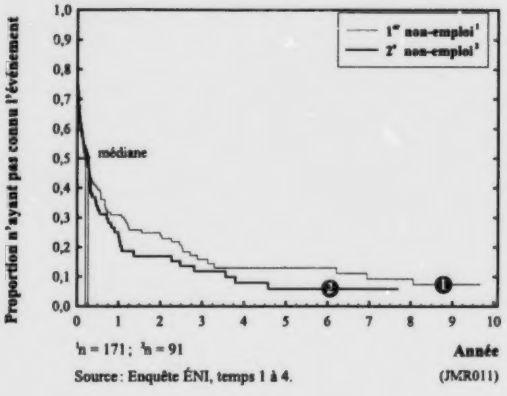


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR011)

Figure 6.12

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée**

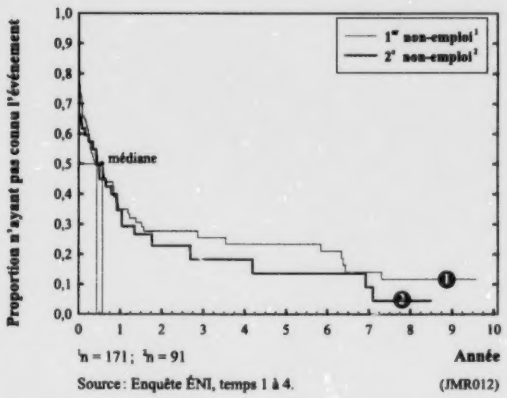


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR012)

Figure 6.13

**Sortie du non-emploi suivant un épisode de travail selon le rang des épisodes chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée**

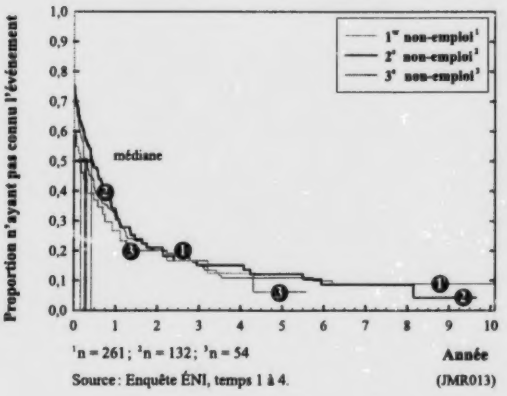


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (JMR013)

La figure 6.14 présente les proportions de répondants en emploi et en non-emploi à chaque unité de temps. Comme précédemment, le non-emploi est divisé en deux types : le non-emploi qui suit l'arrivée au Québec et le non-emploi qui suit au moins un emploi (tous rangs confondus). Ce graphique nous brosse un tableau synthétique de l'état de la situation des répondants au fil du temps.

Nous pouvons ainsi déduire que jusqu'à la fin de la première année d'établissement, les épisodes de non-emploi sont vécus majoritairement par des personnes n'ayant pas encore accédé à un emploi au Québec. À partir de la deuxième année, les épisodes de non-emploi sont plutôt le fait de personnes ayant déjà travaillé. Enfin, à partir de la fin de la troisième année, il y a stabilisation des proportions : les entrées et les sorties en emploi s'équivalent pour le reste de la période d'observation.

Cette dynamique ne diffère de manière importante dans aucune des catégories des variables de contrôle (excepté les variations observées au précédent chapitre quant à l'entrée en premier emploi).

Figure 6.14
**Non-emploi au fil du temps**

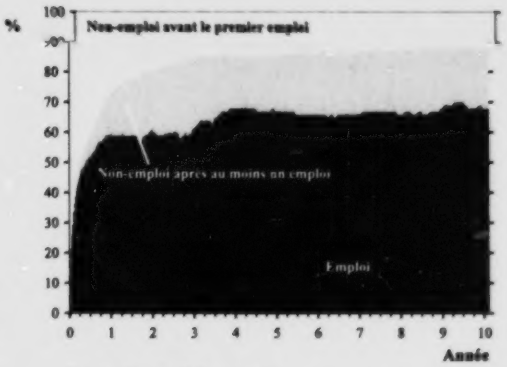


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU543t)

Les cours de formation dans le nouveau pays d'accueil jouent un rôle important dans l'établissement des immigrants. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'après un an, 53 % des répondants ont déjà suivi un programme de formation[1] (Figure 7.1). Après dix ans, c'est plus de 70 % des répondants qui sont allés, une fois au moins, sur les bancs d'école. Il s'agit donc d'un phénomène qui se produit rapidement après l'arrivée et qui touche une large majorité des répondants.

Lorsqu'on examine l'accès à une première formation selon différentes variables de contrôle, on constate qu'il existe des différences significatives entre les catégories d'immigrants (Figure 7.2), les groupes d'âge (Figure 7.3) et les niveaux de scolarité (Figure 7.4). Cependant, il n'y a pas de différence significative selon le sexe. Les répondants admis dans la catégorie « réfugié » connaissent, comparativement aux deux autres groupes, un contact plus tôt avec le système scolaire. De plus, ils fréquentent le système scolaire dans une proportion beaucoup plus grande (Figure 7.2). Le temps médian d'accès à un programme de formation pour ce groupe est de 16 semaines, alors qu'il est de un an pour les répondants admis dans la catégorie « famille » (50 semaines) et sous la catégorie « indépendant » (55 semaines). On estime que le pourcentage de répondants n'ayant pas suivi au moins un cours après dix ans est de 9 % chez les réfugiés, de 29,8 % chez les indépendants et de 34,4 % chez ceux admis sous la catégorie « famille ».

Figure 7.1
**Entrée dans un premier programme de formation**

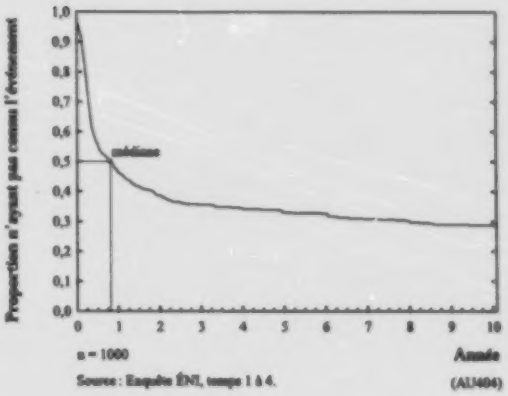


Figure 7.2
**Entrée dans un premier programme de formation selon la catégorie d'immigrants**

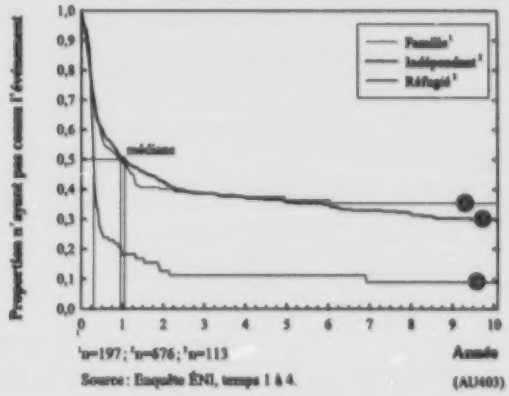


1. Qu'il s'agisse de l'enseignement régulier ou spécifiquement destiné aux immigrants, de la formation professionnelle, à temps plein ou à temps partiel.

Figure 7.3
**Entrée dans un premier programme de formation selon le groupe d'âge à l'arrivée**

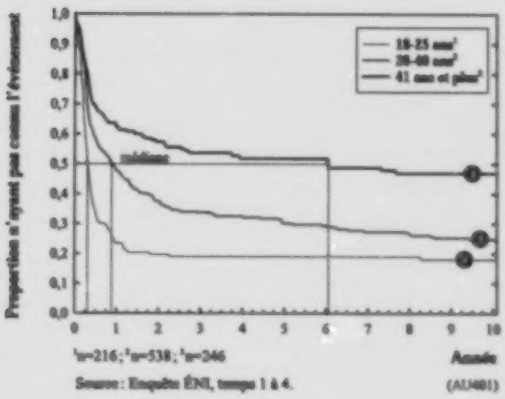


Figure 7.4
**Entrée dans un premier programme de formation selon la scolarité à l'arrivée**

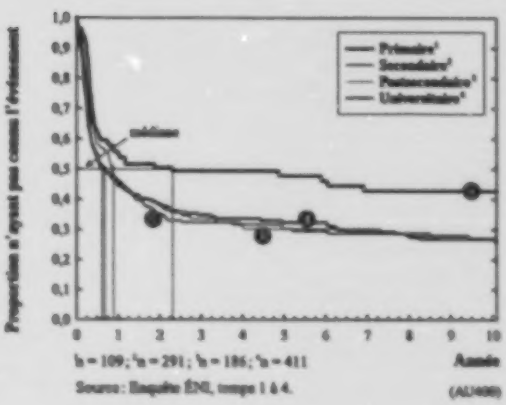


Pour ce qui est de l'accès à un premier cours de formation selon l'âge, on constate que les plus jeunes (de 18 à 25 ans) fréquentent plus rapidement le système scolaire et dans une proportion plus grande (Figure 7.3). Le temps médian d'accès aux cours pour les répondants de ce groupe d'âge est de 16 semaines et 81,9 % d'entre eux ont été en contact avec le système scolaire après les dix années d'observation. Les 26-40 ans accèdent aux cours de formation moins rapidement (le temps médian est de 46 semaines), mais leur entrée est plus rapide que celle des répondants de plus de 40 ans. Le pourcentage de répondants ayant suivi au moins une formation après les dix années d'observation est estimé, respectivement, à 75,2 % et à 53,2 % chez les 26-40 ans et chez les 41 ans et plus.

Les répondants de niveau primaire ont un accès significativement plus lent à une première formation que ceux de niveau secondaire, postsecondaire et universitaire (Figure 7.4). Leur temps médian d'accès est d'environ deux ans et demi (120 semaines), alors qu'il est de 32 semaines chez les répondants de niveau universitaire. Également, après les dix années d'observation, ils sont moins nombreux à avoir suivi un programme de formation. Ainsi, 42,8 % de ces répondants n'ont jamais suivi de formation, comparativement à respectivement 27,2 %, 26,7 % et 26,9 % chez les répondants des trois autres niveaux de scolarité.

## 7.1 Les programmes de formation à temps plein

La probabilité de fréquenter des programmes de formation à temps plein connaît, comme pour les programmes à temps partiel, une croissance rapide lors des six premiers mois d'établissement (22,2 % des répondants sont aux études à temps plein à la 22e semaine), mais décroît tout au long des années subséquentes, plus rapidement au début et plus lentement par la suite (Figure 7.5). Après dix ans, seulement 3,5 % des répondants suivent un programme à temps plein.

Figure 7.5
**Probabilité de suivre un programme de formation à temps plein**

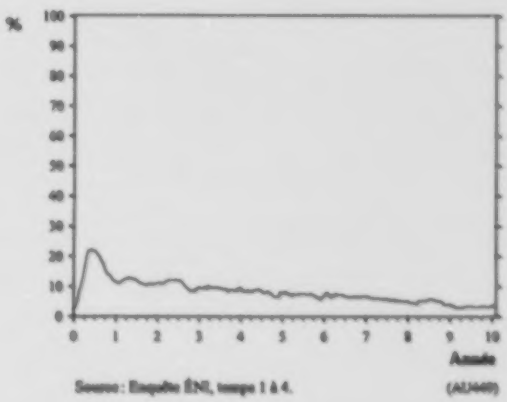

Il serait hasardeux de décrire avec précision les types de cours à temps plein suivis pendant toute la période d'observation, étant donné que le nombre de répondants aux études diminue de façon importante après la troisième année ($n < 50$). Ainsi, l'interprétation des résultats se limitera à ces trois premières années d'établissement.

Le programme d'études le plus fréquent lors de la première année est celui des cours de Cofi. À la 30e semaine, 61 % des répondants poursuivant des études à temps plein suivent des cours de Cofi. Cependant, après la première année d'établissement, la fréquentation de ce type de cours décroît rapidement : après un an et demi, seulement 5 % des répondants suivant des cours à temps plein poursuivent ce cours. De plus, on remarque que l'augmentation de la proportion des répondants en formation à temps plein lors de la première année, est presque exclusivement due à la fréquentation de ce type de cours.

Mis à part le phénomène attribuable aux cours de Cofi, c'est l'enseignement régulier (cours de niveau primaire, secondaire, postsecondaire ou universitaire) qui est le plus fréquenté. Après un an, 77 % des répondants étant aux études à temps plein poursuivent un programme d'enseignement régulier, 87 % le font après deux ans et 94 %, après trois ans. La fréquentation des autres programmes de formation à temps plein (catégorie « Autres cours ») est relativement faible et stable tout au long des trois premières années.

La figure 7.6 nous permet de constater que l'inscription à un premier programme à temps plein survient, en grande partie, pendant la première année d'établissement : on estime, après dix ans, que 35 % des répondants se sont inscrits à au moins un programme à temps plein et 27,5 % l'auraient fait avant la fin de la première année. Ainsi, entre la première et la dixième année, 7,5 % des répondants se sont inscrits à un programme à temps plein.

La vitesse d'accès à un premier cours à temps plein diffère selon la catégorie d'immigrants (Figure 7.7), le groupe d'âge (Figure 7.8) et le niveau de scolarité (Figure 7.9). Cependant, il n'y a pas de différence significative selon le sexe.

Les répondants admis comme « réfugiés » détiennent le pourcentage le plus élevé d'inscriptions à un programme à temps plein : on estime, après dix ans, que 72,5 % d'entre eux

Figure 7.6
**Entrée dans un premier programme de formation à temps plein**

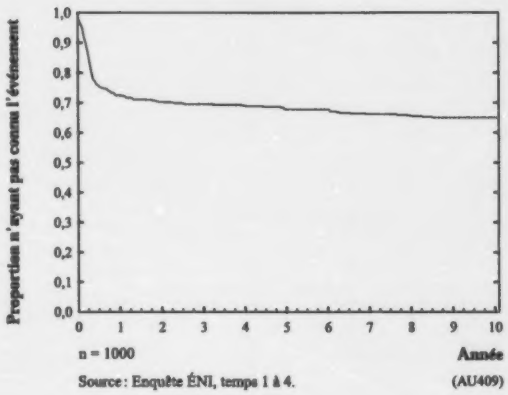


Figure 7.7
**Entrée dans un premier programme de formation à temps plein selon la catégorie d'immigrants**

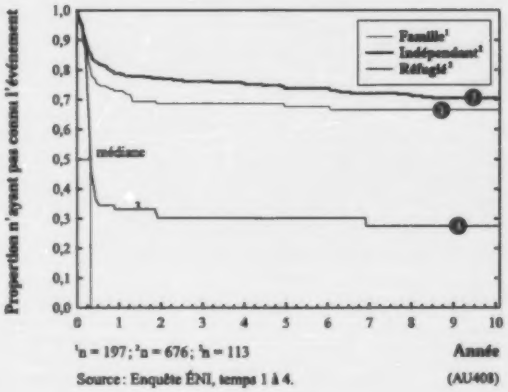


ont déjà été inscrits à au moins un programme d'études à temps plein, comparativement à respectivement 33,4 % et 29,5 % chez les répondants admis dans les catégories « famille » et « indépendant » (Figure 7.7). De plus, leur inscription dans ce type de programme se produit rapidement après leur arrivée. Le temps médian dans ce groupe est de 17 semaines. Bref, dans les trois catégories d'immigrants, l'inscription est, en grande partie, chose faite après la première année d'établissement.

Figure 7.8
**Entrée dans un premier programme de formation à temps plein selon le groupe d'âge à l'arrivée**

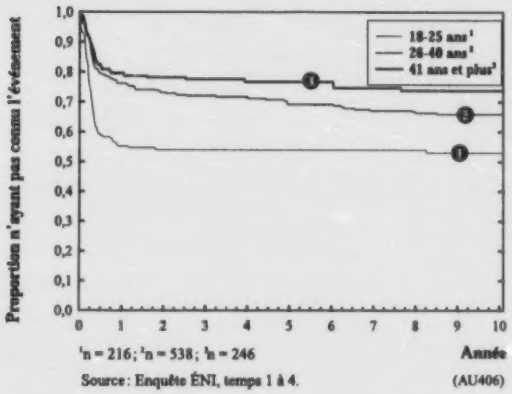


[1]n = 216; [2]n = 538; [3]n = 246
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU406)

Figure 7.9
**Entrée dans un premier programme de formation à temps plein selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

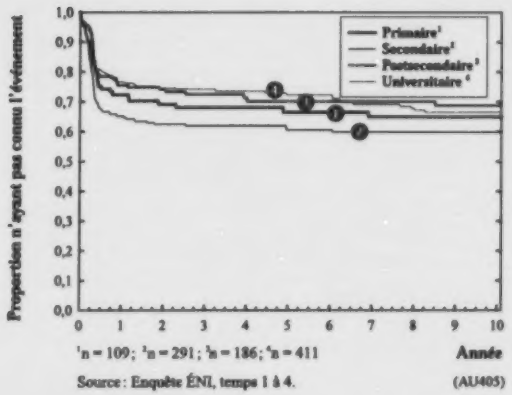


[1]n = 109; [2]n = 291; [3]n = 186; [4]n = 411
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU405)

On constate, à l'examen de la figure 7.8, que les répondants les plus jeunes entreprennent une formation à temps plein dans une proportion élevée et s'y inscrivent rapidement : après dix ans, 47,1 % d'entre eux ont été inscrits à au moins un programme de ce type, alors que c'est le cas de 34,1 % des 26-40 ans et de 26,3 % des 41 ans et plus. Comme nous l'avons noté lors de l'examen de la figure précédente, l'inscription à ce type de programme s'effectue presque exclusivement pendant la première année.

Les différences entre les quatre niveaux de scolarité sont moins importantes, mais elles sont tout de même significatives (Figure 7.9). Les répondants de niveau secondaire sont plus nombreux à s'être inscrits à au moins un programme à temps plein par rapport à ceux de niveau postsecondaire ou universitaire. Après dix ans, 40,1 % de ceux-ci se sont inscrits au moins une fois comparativement à 31,2 % de ceux de niveau postsecondaire et 33,4 % de ceux de niveau universitaire. Comme pour les figures précédentes, l'inscription à ce type de cours se fait, pour l'essentiel, pendant la première année.

La durée des programmes à temps plein, tous rangs confondus (Figure 7.10) (médiane de 31 semaines), est significativement plus longue par rapport à celle des programmes à temps partiel (15 semaines) (Figure 7.21).

Figure 7.10
**Sortie d'un programme de formation à temps plein**

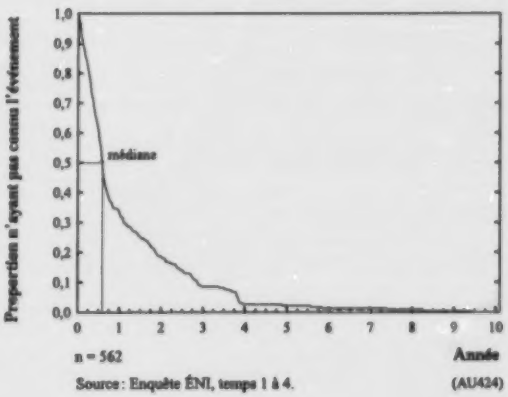


n = 562
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU424)

La durée de ces programmes n'est pas différente selon le sexe. Elle l'est cependant selon la catégorie d'immigrants (Figure 7.11), l'âge (Figure 7.12) et le niveau de scolarité (Figure 7.13).

Les programmes à temps plein auxquels se sont inscrits les répondants admis sous la catégorie « famille » (médiane de 34 semaines) sont significativement plus longs comparativement à ceux auxquels se sont inscrits les répondants admis comme réfugiés (30 semaines) (Figure 7.11). Les indépendants ne se distinguent pas des deux autres groupes.

Les plus jeunes, comparativement aux deux autres groupes d'âge, détiennent la durée médiane la plus longue (Figure 7.12). Elle est de 35 semaines dans ce groupe, comparativement à 31 semaines chez les 26-40 ans et à 26 semaines chez les 41 ans et plus. D'un groupe d'âge à un autre, la durée des programmes est significativement différente.

Entre les différents niveaux de scolarité, il n'y a qu'une seule différence qui apparaît significative : les répondants de niveau primaire s'inscrivent à des programmes à temps plein dont la durée (médiane de 25 semaines) est plus courte par rapport à celle des répondants de niveau secondaire (32 semaines) (Figure 7.13).

Figure 7.11
**Sortie d'un programme de formation à temps plein selon la catégorie d'immigrants**

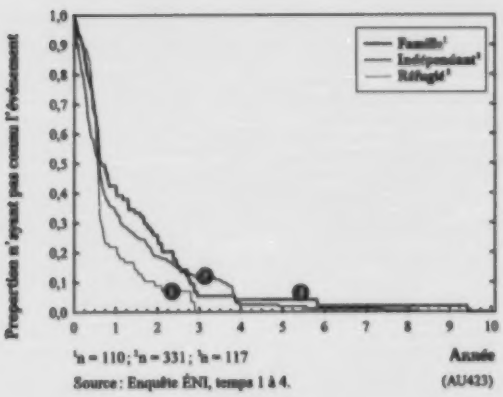


Figure 7.12
**Sortie d'un programme de formation à temps plein selon le groupe d'âge à l'arrivée**

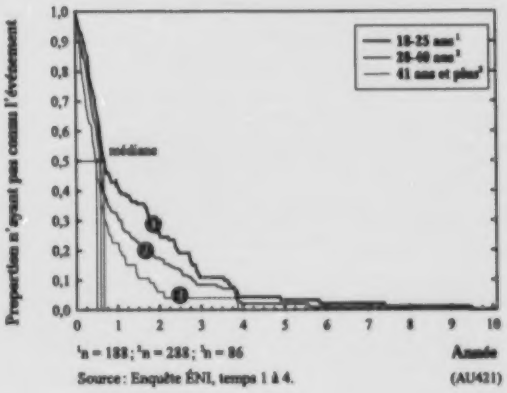


Figure 7.13
**Sortie d'un programme de formation à temps plein selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

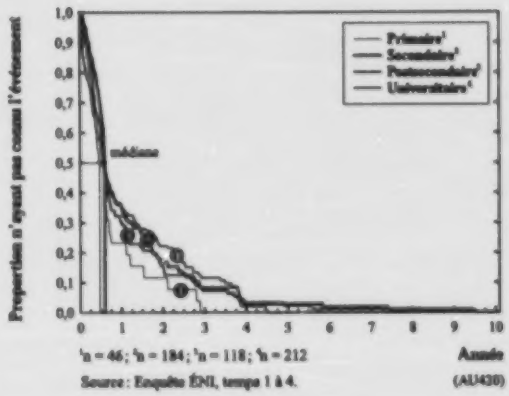

Figure 7.14
**Probabilité de suivre un programme de formation à temps partiel**

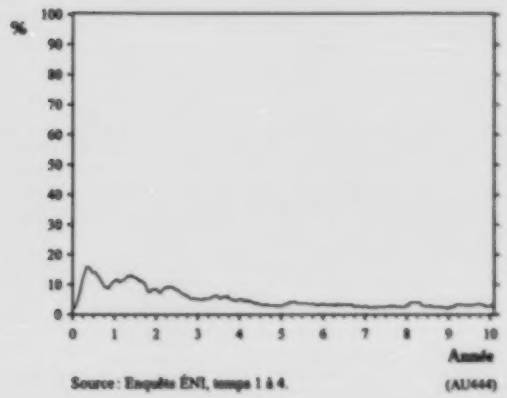


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU444)

Figure 7.15
**Entrée dans un premier programme de formation à temps partiel**

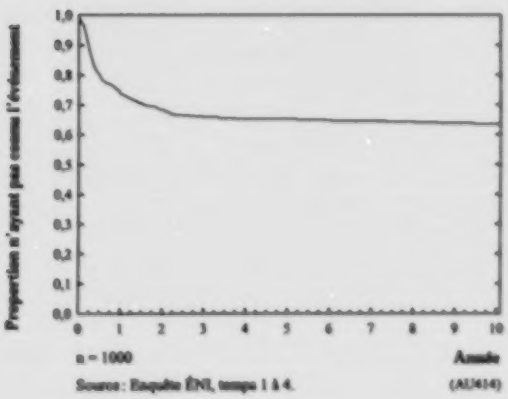


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU414)

## 7.2 Les programmes de formation à temps partiel

Au début de la première année d'établissement des répondants, la fréquentation des programmes de formation à temps partiel connaît une croissance rapide. Ensuite, de manière plus ou moins constante, la fréquentation décroît. On peut observer à la 20e semaine (Figure 7.14) que 15,9 % des répondants suivaient un programme de formation à temps partiel. Par la suite, il y a décroissance jusqu'à la quatrième année et, finalement, stabilisation autour de 3 %.

Étant donné que le nombre de répondants inscrits à des programmes à temps partiel diminue de façon importante après deux ans et demi (n = 55 et moins), l'interprétation des résultats se limitera aux deux premières années d'établissement.

Parmi tous les programmes de formation à temps partiel suivis, on observe, après un an, que 27 % sont des cours de français et 20 %, des cours d'anglais. Cependant, les cours de formation professionnelle ou générale sont proportionnellement les plus importants : après un an, 46 % des cours à temps partiel se retrouvent dans cette catégorie. Les cours en Cofi comptent, après six mois d'établissement, pour 13 % des programmes à temps partiel. Toutefois, leur proportion décroît par la suite rapidement : après un an, 6 % sont des cours en Cofi, et après deux ans, 3 %.

Le fait qu'on ait observé, à un moment précis, que 15,9 % des répondants étaient inscrits à un programme à temps partiel (Figure 7.14) ne nous informe pas sur la proportion de répondants qui ont commencé à suivre un programme de ce genre. La figure 7.15 nous permet de constater qu'après un an, 25,3 % des répondants ont déjà entrepris une formation à temps partiel. Ce pourcentage passe à 36,4 % après les dix années d'observation.

Figure 7.16
**Entrée dans un premier programme de formation à temps partiel selon la catégorie d'immigrants**

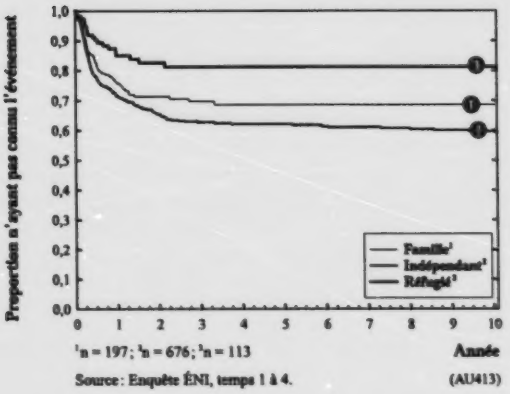


¹n = 197; ²n = 676; ³n = 113

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU413)

Figure 7.17
**Entrée dans un premier programme de formation à temps partiel selon le groupe d'âge à l'arrivée**

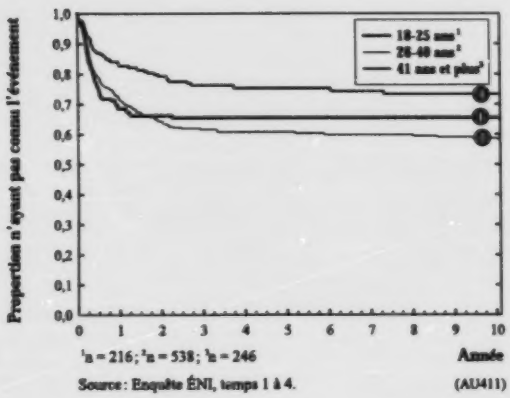


¹n = 216; ²n = 538; ³n = 246

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU411)

L'accès à un premier programme de formation à temps partiel diffère significativement selon la catégorie d'immigration (Figure 7.16), l'âge (Figure 7.17) et le niveau de scolarité (Figure 7.18). On n'observe cependant pas de différence significative selon le sexe.

Les répondants admis sous la catégorie « réfugié » fréquentent moins souvent les programmes à temps partiel, comparativement à ceux des deux autres groupes, et le premier contact y est plus tardif : après un an, on estime à 18,7 % le pourcentage des répondants admis dans la catégorie « réfugié » ayant connu ce type d'événement, alors qu'il est respectivement de 31,4 % et de 40,3 % chez les répondants admis dans les catégories « famille » et « indépendant ».

Les répondants les plus âgés (41 ans et plus) entreprennent un premier programme de formation à temps partiel plus tardivement que les répondants des deux autres groupes d'âge : après un an, 15,9 % d'entre eux avaient commencé un cours, comparativement à respectivement 31,4 % et 27,3 % des 18-25 ans et des 26-40 ans (Figure 7.17). Après les dix années d'observation, 41,3 % des 26-40 ans ont amorcé un cours à temps partiel au cours de cette période contre 34,5 % des 18-25 ans et 26,7 % des 41 ans et plus.

L'examen de la figure 7.18 permet de constater que ce sont les plus scolarisés qui suivent, dans une proportion plus élevée mais aussi plus rapidement, un programme à temps partiel. Après un an, environ 30 % des répondants des niveaux postsecondaire ou universitaire avaient commencé un programme de formation, comparativement à environ 18 % des répondants des niveaux primaire ou secondaire. Après les dix années d'observation, 43 % et 40 % des répondants détenant une formation de niveau postsecondaire et universitaire ont déjà commencé à suivre un programme de ce type. Ce pourcentage, toujours après dix ans, est respectivement de 22,4 % et de 32,1 % chez les répondants des niveaux primaire et secondaire.

Figure 7.18
**Entrée dans un premier programme de formation à temps partiel selon le niveau de scolarité**

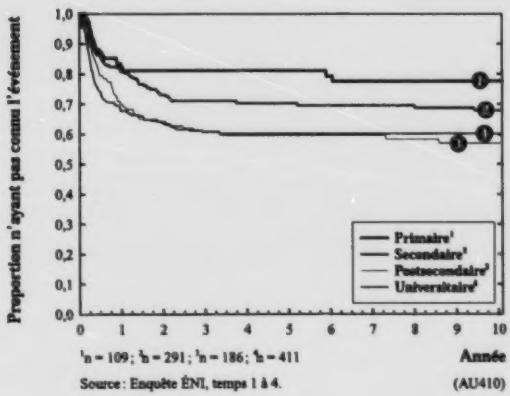


Figure 7.19
**Sortie d'un programme de formation à temps partiel**

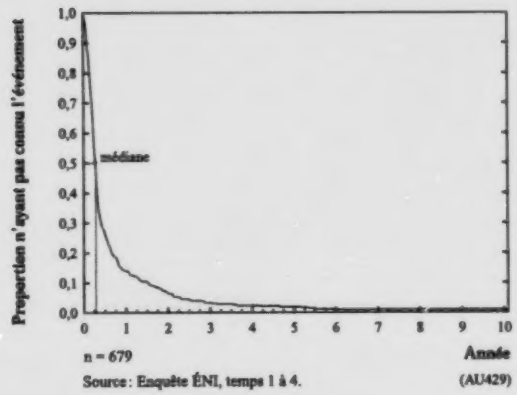


La figure 7.19 présente la durée de la fréquentation de tous les programmes de formation à temps partiel et ce, peu importe leur rang. La procédure que nous avons utilisée pour calculer la durée d'un cours ne tient pas compte de la manière dont celui-ci s'est terminé. Nous avons simplement utilisé la date de la fin moins la date du début, peu importe s'il s'agissait d'une fin normale ou d'un abandon. La durée médiane des programmes à temps partiel est de 15 semaines, et on estime que seulement 7,6 % des cours de ce type avaient une durée de 3 ans et plus.

La durée de ces programmes est significativement différente selon la catégorie d'immigrants (Figure 7.20) et l'âge (Figure 7.21). Cependant, on n'a pas observé de différence significative entre les niveaux de scolarité et entre les hommes et les femmes.

La durée médiane des programmes de formation suivis par les répondants admis dans la catégorie « famille » est légèrement plus longue (16 semaines) comparativement à la durée des programmes des deux autres groupes, soit respectivement 14 et 13 semaines pour ceux admis dans les catégories « indépendant » et « réfugié » (Figure 7.20).

Figure 7.20
**Sortie d'un programme de formation à temps partiel selon la catégorie d'immigrants**

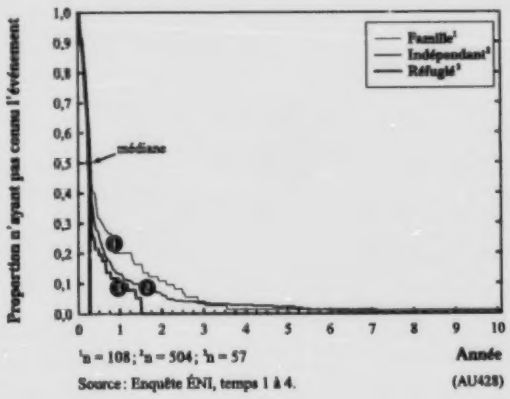

On constate également de légères différences selon l'âge des répondants (Figure 7.21). Les 18-25 ans suivent des programmes de formation à temps partiel qui durent en moyenne une semaine de moins par rapport aux programmes entrepris par les 26-40 ans (15 contre 16 semaines). De plus, les 41 ans et plus suivent des programmes d'une durée médiane plus courte (12 semaines) que celle des programmes entrepris par les 26-40 ans (16 semaines).

Figure 7.21
**Sortie d'un programme de formation à temps partiel selon le groupe d'âge à l'arrivée**

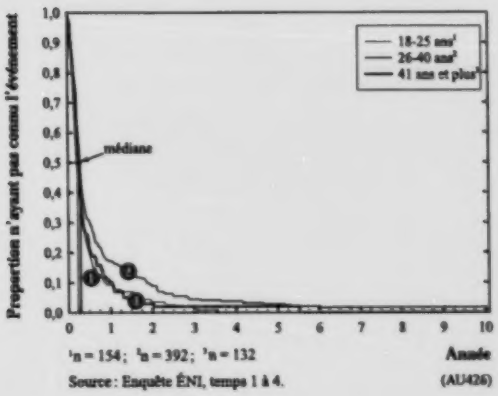


[1]n = 154; [2]n = 392; [3]n = 132

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4.

(AU426)

*Chapitre 8*
# Les ménages

Ce chapitre porte sur la structure des ménages. On y examine la taille et la composition des ménages, le nombre d'enfants et la venue des première et deuxième naissances survenues depuis l'arrivée au Québec.

Quoique l'individu soit à la base de l'échantillon de l'enquête ÉNI, l'information sur la composition du ménage a été recueillie. Au temps 1, les informations sur le ménage ont été recueillies de façon diachronique : au premier et au dernier logement ; les temps 2 et 3 révèlent la composition des ménages dans chacun des logements (saisie à la fin de chaque épisode). Au temps 4, l'entrée et la sortie de chaque membre ont été notées sur le calendrier. Une mise en forme des fichiers antérieurs a donc été nécessaire afin que l'information contenue dans ces derniers soit, elle aussi, sous forme de calendrier. Chaque membre s'est donc vu attribuer une date d'entrée et de sortie du ménage tirée des informations déjà existantes. Précisons qu'il y a moins de ménages que de répondants dans notre échantillon, soit 741 ménages à l'entrevue du temps 1 pour 1000 répondants. Cette particularité est due au fait que plus d'une personne d'un même ménage a pu participer à l'enquête. Mais afin de faciliter le suivi longitudinal des répondants, les analyses ont été faites sur la base du répondant plutôt que sur la base du ménage ; au fil du temps les répondants ont pu créer de nouveaux ménages. Le répondant est donc considéré comme l'élément central du ménage. Au total, ce sont 5896 individus (incluant les répondants) qui entrent et sortent, selon leur parcours, des ménages.

Les analyses présentées ici sont un précédent : nous n'avions jusqu'ici que peu d'idée de l'évolution de la composition ou de la taille des ménages, pas plus que du nombre d'enfants ou du calendrier des naissances chez nos répondants. Ces quelques pages en font une description dynamique.

## Taille des ménages au fil du temps

Le nombre d'individus constituant les ménages varie au fil du temps (Figure 8.1). Un ménage peut être composé d'un seul individu ou de plusieurs individus qui n'ont pas nécessairement de liens familiaux. La taille des ménages peut atteindre jusqu'à 16 individus. Cette répartition subit des transformations au fil des ans. Le taux de répondants vivant seuls croît avec le temps, passant de 4,7 % à 11,7 % à la dixième année, tandis que les ménages de cinq, de six et de sept (et plus) individus ont largement diminué au fil du temps ; les taux respectifs de ces derniers sont passés de 18,5 % à 16,5 %, de 10,3 % à 5,4 % et de 20,0 % à 5,1 % entre la première et la dernière semaine d'observation. Les ménages de sept personnes et plus diminuent de près de la moitié (10,1 %) après 25 semaines (soit près de six mois après l'arrivée au Québec). On doit attendre environ neuf années et demie pour que ce taux diminue encore de moitié (5,1 %). Les ménages composés de deux et de trois individus

Figure 8.1
**Taille des ménages au fil du temps**

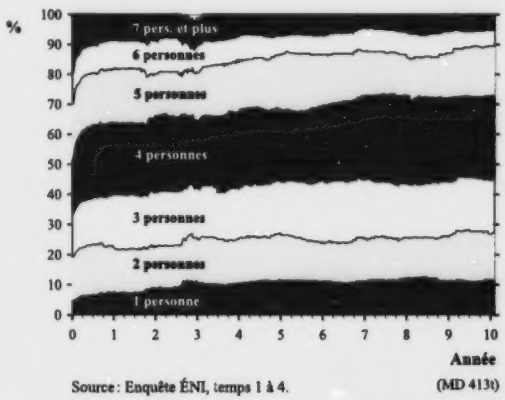


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 413t)

ont légèrement augmenté au fil des années, les proportions passant respectivement de 14,8 % à 15,6 % et de 14,2 % à 18,0 %. Finalement, on remarque une forte croissance des ménages composés de quatre individus (de 18 % à 27,7 %).

Notons qu'à l'exception des dix premières semaines, plus de 60 % des ménages sont composés de quatre individus et moins. À la fin de la dixième année cette proportion dépasse les 70 %. Les ménages formés de cinq personnes et plus évoluent, la proportion passant de 40 % (à la dixième semaine) à 30 % à la fin de l'enquête. Bref, on retrouve moins de ménages nombreux avec le temps.

### Composition des ménages au fil du temps

La composition des ménages au fil du temps est examinée dans cette section. Sept catégories exclusives ont été construites d'après les liens qui unissent les membres du ménage avec le répondant : la « famille nucléaire » comprend exclusivement le répondant, le conjoint et les enfants ; la « famille monoparentale » comprend le répondant et les enfants de moins de 18 ans ; la « famille élargie » est formée du répondant et des membres proches de la famille, c'est-à-dire le conjoint, les enfants, les parents (père et mère) du répondant, les frères et sœurs du répondant, les grands-parents du répondant ou du conjoint, les beaux-parents, les beaux-frères et les belles-sœurs du répondant et de tout autre membre déclaré par le répondant comme famille rapprochée ; les « couples seuls » sont exclusivement composés du répondant et de son conjoint ; la catégorie « personne seule » ne comprend bien sûr que le répondant ; les « ménages amicaux » (dits avec amis) se composent exclusivement du répondant et de personnes sans lien familial avec ce dernier, c'est-à-dire d'amis, de l'employeur du répondant ou du conjoint et de toute autre personne déclarée non-membre de la famille ; et les « autres » représentent les ménages dont la composition n'est pas exclusive. Elle ne correspond pas à une des catégories décrites précédemment (par exemple, un ménage composé d'une famille nucléaire et d'amis). La perspective adoptée est, comme nous l'avons dit plus haut, celle du répondant. Avec le temps, la situation de ménage peut changer, amenant un répondant à passer d'une catégorie de ménage à une autre. Le cas du couple sans enfant qui a connu une naissance après quelque temps de séjour est simple : il passera de la catégorie « couple seul » à la catégorie « famille nucléaire ». D'autres cas sont cependant moins évidents : par exemple, les répondants qui habitent chez leurs parents à l'arrivée, donc en « famille élargie » selon la définition adoptée, et qui quittent dans le but d'habiter seuls (« personne seule ») ou avec une autre personne (« couple seul » ou « ménages amicaux »).

La figure 8.2 montre l'évolution au fil du temps de la composition des ménages. La famille nucléaire est le type de ménage qui a connu le plus haut taux de croissance au fil des ans, tandis que la famille élargie a connu la plus forte diminution. La famille nucléaire représente près du quart (23,9 %) des ménages à la première semaine d'établissement et la moitié (49,9 %) des ménages à la fin de la dixième année (525 semaines). La proportion des familles nucléaires a donc augmenté de 26 points de pourcentage. En ce qui a trait à la famille élargie, le nombre de ménages passe de 47,5 % à 21 % à la fin de l'enquête, ce qui représente une diminution de 26,5 points de pourcentage. Le détachement des familles nucléaires insérées dans un ménage « élargi » est l'une des causes de l'augmentation de la proportion de familles nucléaires et de la baisse de celle des « familles élargies » au fil du temps. Les familles monoparentales croissent avec les années, passant de 1,8 % à 6,1 % à la dernière année (525e semaine), tandis que la part des couples seuls augmente légèrement, passant de 7,2 % à 10 %. Les ménages composés de personnes seules augmentent aussi avec le temps (ce sont les mêmes résultats que pour les ménages composés d'une seule personne) ; leur taux passe de 4,8 % à 11,7 %, ce qui constitue donc une augmentation de 6,9 points de pourcentage. Les ménages amicaux (dits avec amis) représentent 6,7 % des ménages au cours de la première semaine et disparaissent après cinq ans (270 semaines). Ce type de ménage réapparaît entre la sixième année et demie (345 semaines) et la fin de l'enquête (525 semaines), mais demeure très marginal, comparativement aux autres types de ménages (le taux oscille entre 0,2 % et 0,47 % au cours de cette période). Finalement, le nombre de ménages dits « autres » décroît au fil des années ; leur part passe de 8,1 % à 1,4 % à la fin de la dernière année d'observation. On remarque donc une tendance à

la nucléarisation des ménages et une proportion croissante de ménages monoparentaux et de personnes seules.

Figure 8.2
**Types de ménages au fil du temps**

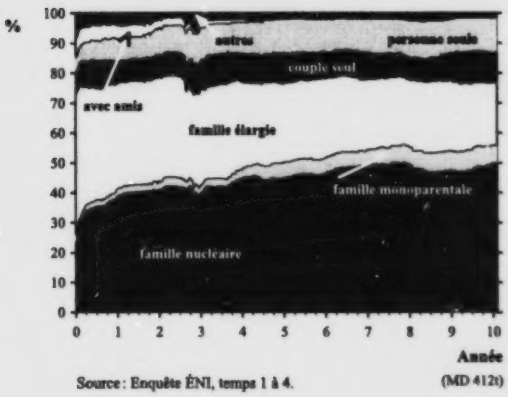


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 412t)

## Nombre d'enfants mineurs chez les répondants

Les ménages de l'enquête sont composés d'individus vivant sous le même toit que le répondant. Parmi ces individus, certains auront déjà une famille (donc des enfants) ou donneront naissance à des nouveau-nés qui s'ajouteront aux membres du ménage. De plus, on retrouve dans les ménages des enfants qui ne sont pas nécessairement ceux des répondants. Au total, dans les ménages, 1654 individus sont âgés de 0 à 17 ans.

Dans le cadre de cette section, on s'intéresse seulement aux enfants des répondants âgés de moins de 18 ans et non à tous les enfants inclus dans le ménage. On compte 1040 enfants âgés de 0 à 17 ans à leur arrivée dans le ménage. Ce nombre est cependant peu révélateur puisqu'il se rapporte à des tailles d'échantillon variant au fil du temps. Les figures qui suivent tiennent compte de cette variation dans le temps.

Tableau 8.1
**Naissances et enfants de moins de 18 ans des répondants et dans les ménages**

| | Nombre total |
|---|---|
| Naissances des enfants des répondants | **218** |
| Naissances dans les ménages | **238** |
| Enfants issus des répondants (0-17 ans) | **1040** |
| Enfants dans les ménages (0-17 ans) | **1654** |

La figure 8.3 révèle la proportion au fil du temps[1] du nombre d'enfants de moins de 18 ans issus des répondants et habitant avec eux.

Dans la majorité des ménages, les répondants n'ont pas d'enfant (de moins de 18 ans). En effet, la proportion des ménages dont les répondants sont « sans enfant » est de 61,4 % à l'arrivée et diminue à 50,1 % à la fin de la dernière année d'observation. Ce sont les ménages dont le répondant a un ou deux enfants qui ont montré la plus forte évolution. La proportion des ménages dont le répondant a un enfant passe de 14,6 % à 21,9 %, tandis que celle des ménages dont le répondant a deux enfants augmente de 15,4 % à 20,5 %. Les répondants ayant trois et quatre enfants et plus se sont montrés assez stables au fil des ans.

Figure 8.3
**Nombre d'enfants mineurs chez les répondants**

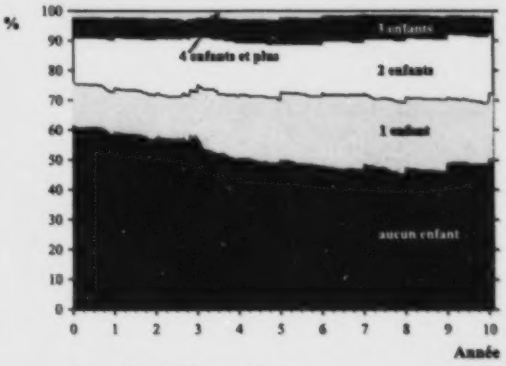


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 414t)

1. Les enfants ayant atteint 18 ans au cours des années d'enquête ont été retirés au fil du temps, tandis que les naissances ont été ajoutées. Comme nous n'avons pas les dates d'anniversaires de ces individus, nous les avons retirés à la fin de l'année où ils ont obtenu 18 ans.

Le nombre d'enfants diffère selon les groupes d'âge et les catégories d'immigrants (Figures 8.4 à 8.9). Ce sont les répondants âgés entre 18 et 25 ans (Figure 8.4) qui ont montré la plus forte diminution de la proportion « sans enfant » (92,1 % à 50 %) au fil du temps. Cette diminution signifie par le fait même une augmentation des proportions avec des enfants de moins de 18 ans. Les proportions de répondants avec un et deux enfants sont celles qui ont le plus augmenté entre le moment de l'arrivée et la dixième année de séjour, passant respectivement de 6 % à 25 % et de 1,9 % à 20,5 %. Il faut attendre un peu moins de quatre ans (190 semaines) pour voir apparaître des répondants avec trois enfants et près de cinq années et demie (283 semaines) pour que des répondants aient quatre enfants ou plus.

La proportion des répondants âgés entre 26 et 40 ans sans enfant (Figure 8.5) a aussi diminué au cours de la période d'observation (de 53,9 % à 38,8 %). Cette diminution s'est surtout faite au profit des pourcentages de répondants ayant un et deux enfants. Ces proportions sont passées respectivement de 16,7 % à 24,3 % et de 18,2 % à 27,2 % après dix ans. Les répondants ayant trois et quatre enfants et plus se sont montrés relativement stables au fil des ans.

Figure 8.4
**Nombre d'enfants mineurs chez les répondants âgés de 18 à 25 ans à l'arrivée**

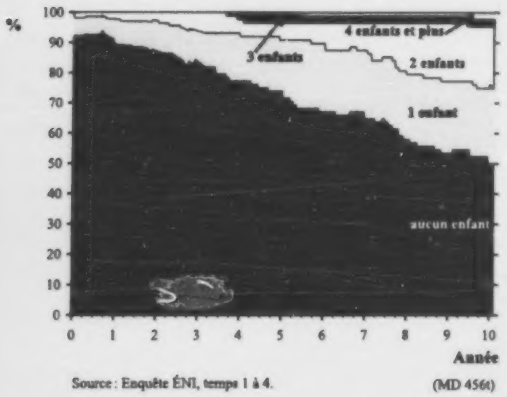


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 456t)

La tendance inverse se produit chez les répondants âgés de 41 ans et plus (Figure 8.6), où c'est la proportion de répondants sans enfant qui augmente (de 50,8 % à 78,4 % après dix ans). Parallèlement, les proportions de répondants ayant un, deux, trois et quatre enfants et plus ont toutes diminué au fil des ans.

En résumé, ce sont les répondants âgés de 18 à 25 ans qui montrent la plus forte croissance de la proportion avec enfant mineur et les 41 ans et plus, la plus forte diminution.

Figure 8.5
**Nombre d'enfants mineurs chez les répondants âgés de 26 à 40 ans à l'arrivée**

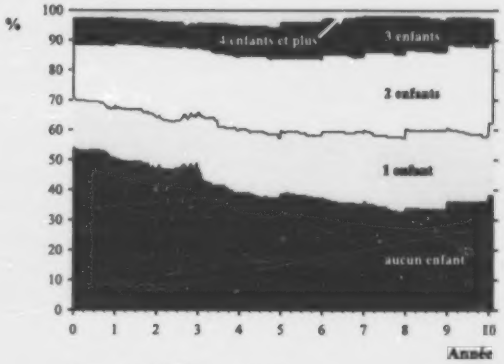


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 457t)

Figure 8.6
**Nombre d'enfants mineurs chez les répondants âgés de 41 ans et plus à l'arrivée**

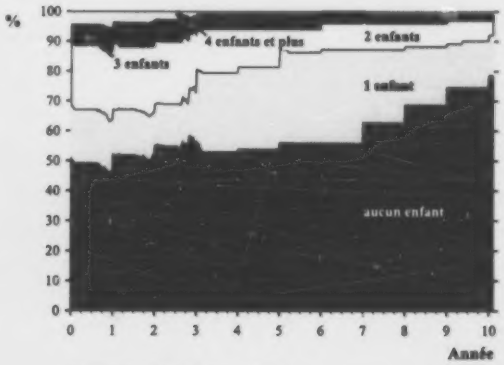


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 458t)

Figure 8.7
**Nombre d'enfants mineurs chez les immigrants de la catégorie « indépendant »**

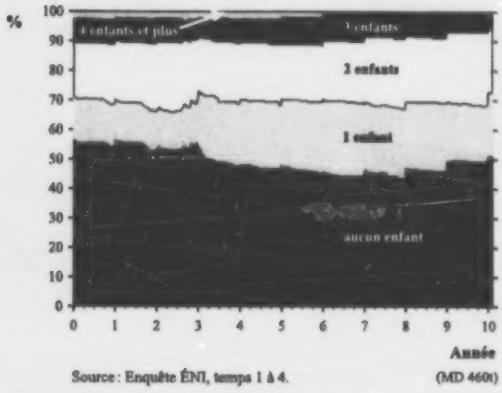


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 460t)

Figure 8.8
**Nombre d'enfants mineurs chez les immigrants de la catégorie « famille »**

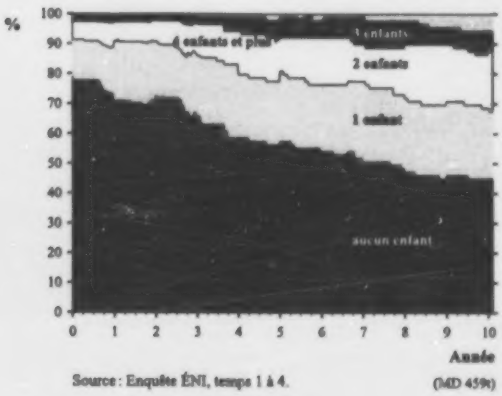


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 459t)

En ce qui a trait aux catégories d'immigrants, c'est la catégorie « famille » (Figure 8.8) qui a montré la plus forte baisse de répondants « sans enfant » (de 78,7 % à 44,9 %). De façon générale, les proportions des répondants ayant des enfants appartenant à cette catégorie ont plus que doublé ; les taux de répondants ayant un, deux, trois et quatre enfants et plus sont passés respectivement de 12,7 % à 22,5 %, de 6,1 % à 20,2 %, de 2 % à 6,7 % et de 0,5 % à 5,6 %. La catégorie « indépendant » (Figure 8.7) s'est montrée relativement stable quant au nombre d'enfants. Notons que les variations subites de la catégorie « réfugié » (Figure 8.9) s'expliquent par les faibles effectifs. Après trois ans (151 semaines), l'effectif glisse sous le seuil des 50 personnes, ce qui rend les résultats difficilement interprétables après cette période. On remarque avant trois ans (151 semaines) une légère diminution de la proportion des répondants sans enfant (de 62,8 % à 56 %) et une augmentation de celle des répondants ayant deux enfants (de 9,7 % à 16 %). Les autres proportions sont demeurées stables au cours de cette période.

Figure 8.9
**Nombre d'enfants mineurs chez les immigrants de la catégorie « réfugié »**

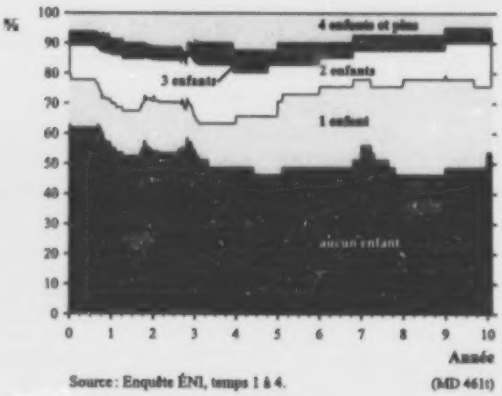


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 461t)

## Naissances chez les répondants

Des 238 naissances survenues dans les ménages, on dénombre 218 enfants des répondants. De ce nombre, 154 constituent une première naissance au Québec. On doit attendre à la 36e semaine (soit neuf mois après l'arrivée au Québec) pour voir apparaître la première naissance chez un répondant (Figure 8.10). Il faut environ sept années (soit 368 semaines) pour atteindre le premier quartile, c'est-à-dire pour que 25 % des répondants connaissent une première naissance au Québec. Les répondants appartenant aux catégories d'âge 18-25 ans et 26-40 ans vivent plus rapidement une première naissance que les 41 ans et plus (Figure 8.11). Le quart des répondants (premier quartile) âgés de 18 à 25 ans ont connu une première naissance un peu après la sixième année d'établissement (328e semaine) ; chez les répondants âgés de 26 à 40 ans, cette proportion est atteinte avant la cinquième année (248e semaine) et chez ceux âgés de 41 ans et plus, elle n'est pas atteinte au cours de la période d'observation.

Figure 8.10
**Arrivée de la première naissance**

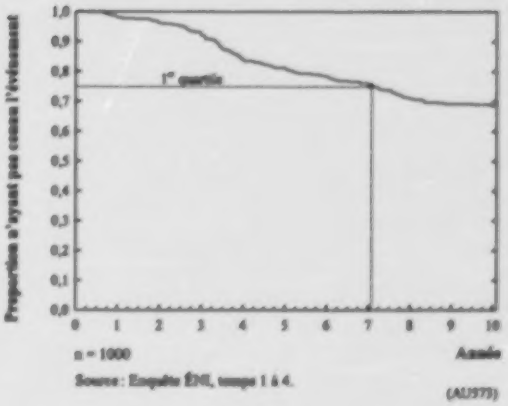


n = 1000
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4.
(AU373)

Figure 8.11
**Arrivée de la première naissance selon le groupe d'âge à l'arrivée**

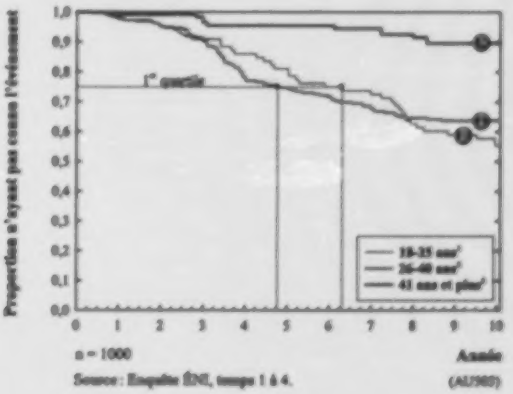


n = 1000
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4.
(AU380)

Pour ce qui est des catégories d'immigration (Figure 8.12), les répondants admis dans la catégorie « famille » ont plus rapidement une première naissance que les répondants des catégories « indépendant » et « réfugié ». Le premier quartile des premières naissances des répondants de la catégorie « famille » est atteint en un peu moins de six années (293 semaines) ; chez les répondants de la catégorie « indépendant », cette même proportion est atteinte un peu après la septième année d'établissement (377 semaines), tandis que la catégorie des « réfugiés » n'atteint pas, après dix ans, le premier quartile. Précisons que le niveau de scolarité n'influence pas le temps d'arrivée de la première naissance des répondants.

La figure 8.13 montre la vitesse d'arrivée des deuxièmes naissances au Québec (qui sont au nombre de 66). Cette analyse se fait sur la base des répondants ayant déjà connu une première naissance au Québec. Cette deuxième naissance arrive pour la première fois après deux années (103 semaines) d'établissement. On doit attendre un peu moins de huit années (403 semaines) pour atteindre le premier quartile. Les analyses n'ont pas montré de différences significatives entre les diverses catégories d'immigrants, les groupes d'âge et le niveau de scolarité à l'arrivée.

Figure 8.12
**Arrivée de la première naissance selon la catégorie d'immigrants**

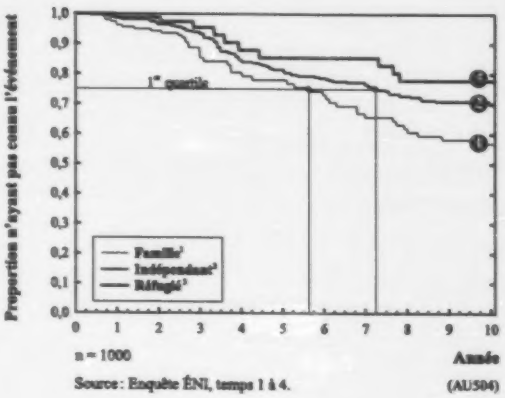


n = 1000
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4.
(AU504)

Figure 8.13
**Arrivée de la deuxième naissance**

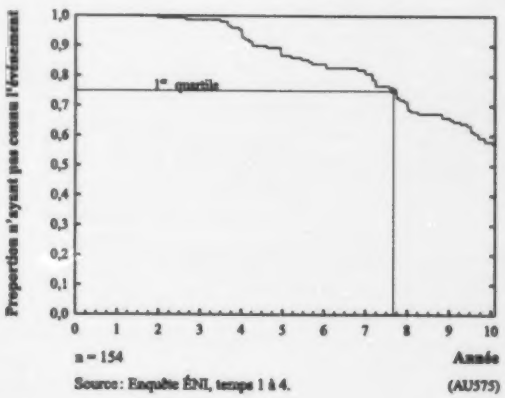


n = 154
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4.
(AU575)

Tout un ensemble de questions relatives à la langue sont présentées dans ce chapitre[1] : la langue d'usage public, la langue parlée à la maison et la langue le plus souvent utilisée au travail. Cette dernière section est abordée sous trois angles. Premièrement, nous nous intéressons à la vitesse d'accès à un premier emploi dans une langue donnée (en français, en anglais et dans une autre langue). Deuxièmement, nous examinons les transitions d'une langue à l'autre sur le marché du travail. Troisièmement, nous présentons un portrait au fil du temps de la langue en emploi chez les répondants qui travaillent. La section suivante porte sur la connaissance du français et de l'anglais à la quatrième entrevue : comment les répondants l'évaluent-ils ? Enfin, nous terminons ce chapitre par des données de nature plus subjective, soit la perception de la langue majoritaire au Québec et la langue de contact avec les Québécois francophones.

## 9.1 La langue d'usage public

On qualifie de langue d'usage public la langue parlée le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que les parents ou amis. Pour mesurer cette réalité, nous avons posé la question : « *Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison avec des personnes autres que vos parents ou amis ?* » Il s'agit, comme on le voit, d'une mesure simple et auto-évaluée. Nous n'avons pas voulu alourdir le questionnaire en mesurant le détail des interactions linguistiques dans la sphère publique comme cela a été fait pour l'Indicateur de langue d'usage public du Conseil de la langue française (CLF) en 1999. Nous n'aurons donc pas la même finesse et fiabilité de mesure, mais comme les distributions sont très tranchées, cela ne portera pas – de toute façon – à confusion quant aux tendances globales. L'énoncé que nous avons retenu a aussi le mérite d'avoir été inclus dans de nombreux questionnaires (dont plusieurs de l'Office de la langue française) depuis l'étude du CLF, de sorte qu'il est en voie de devenir un étalon de comparaison. Notons enfin que la question n'a été posée qu'à la quatrième vague d'entrevues ; on ne pourra donc présenter l'évolution des réponses au fil de l'établissement.

L'usage du français, seul ou avec une autre langue, prédomine : 60,7 % des répondants utilisent le français seulement, 7,6 % l'utilisent tout autant que l'anglais et 5,9 % l'utilisent tout autant qu'une autre langue (Figure 9.1). La langue anglaise seule est utilisée par 19,4 % des

Figure 9.1
**Langue d'usage public au temps 4**

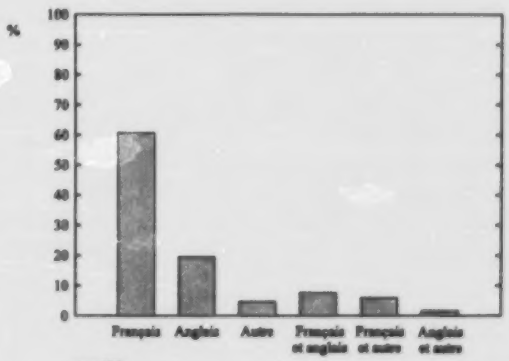


n = 422

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 188)

1. La langue utilisée lors de la quatrième entrevue ne constitue pas un indicateur valable de connaissance d'une langue donnée. Pour cette raison, elle n'est pas présentée ici. En effet, elle mesure autant la capacité de s'exprimer dans une langue donnée que les langues offertes par la boîte de sondage.

Figure 9.2
**Langue d'usage public selon le niveau de scolarité au temps 4**

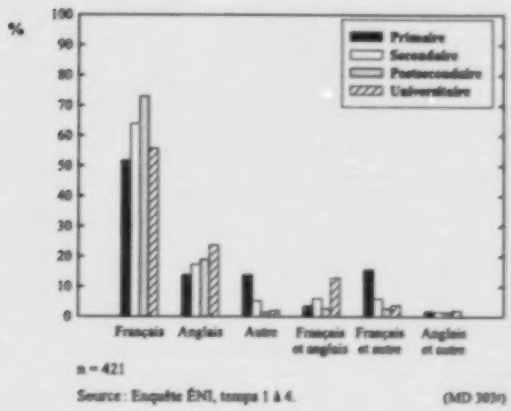


n = 421

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 389t)

répondants, alors qu'une faible proportion de répondants (1,7 %) l'utilise avec une autre langue. Cette répartition ne change pratiquement pas chez les répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Le sexe, l'âge et la catégorie d'immigration ne modifient pas cette distribution. On observe cependant des variations significatives selon le niveau de scolarité (Figure 9.2). L'usage du français domine chez les répondants de niveau postsecondaire (73,0 %) et est plus faible chez ceux de niveau primaire (51,7 %) ou universitaire (55,8 %). L'anglais est plus souvent employé chez les universitaires (23,7 %) ; ils sont également plus nombreux en proportion à utiliser tout autant le français que l'anglais (12,8 %). Enfin, les répondants de niveau primaire sont ceux qui utilisent le plus fréquemment une autre langue que le français ou l'anglais (13,8 %) ou encore le français avec une autre langue (15,5 %).

## 9.2 La langue parlée à la maison

La question sur la langue parlée à la maison a été posée à chacune des entrevues avec un choix de cinq réponses : « français », « anglais », « votre langue maternelle si autre que français ou anglais », « français et autres langues », « anglais et autres langues », « autre ». Il est à noter que les répondants dont la langue maternelle est le français ou l'anglais sont classés dans ces groupes respectifs.

La langue maternelle est celle qui est le plus souvent parlée à la maison (Figure 9.3). Après avoir vu sa part augmenter légèrement entre le temps 1 et le temps 3 (respectivement 62,8 %, 64,5 % et 67,6 %), elle accuse une baisse notable au temps 4 (49,3 %) au profit du français, parlé seul (22,9 %) ou avec une autre langue (14,4 %).

Lorsqu'on tient compte de la langue maternelle du répondant, on constate que le français parlé à la maison fait un gain réel chez ceux dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais (Figure 9.4). Il passe de 8,7 % au temps 1 à 16,2 % au temps 4. L'usage du français avec une autre langue s'est aussi accru, soit de 8,1 % au temps 1 à 16,2 % au temps 4. L'examen plus détaillé de cette question pour la quatrième vague seulement (Figure 9.5) montre que, chez les répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, c'est la langue maternelle qui domine (56,3 % des répondants de langue maternelle « autre ») ; 16,2 % utilisent le français seul et 16,2 % l'utilisent avec une autre langue. L'usage de l'anglais, seul ou avec une autre langue, est assez marginal.

Figure 9.3
**Langue le plus souvent parlée à la maison**

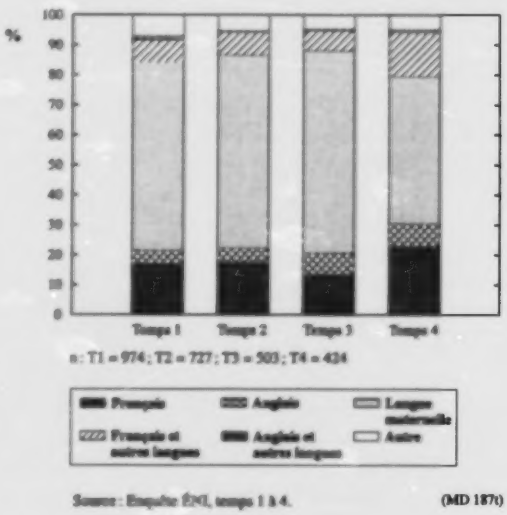


n : T1 = 974 ; T2 = 727 ; T3 = 503 ; T4 = 424

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 187t)

Figure 9.4
**Langue le plus souvent parlée à la maison selon la langue maternelle**

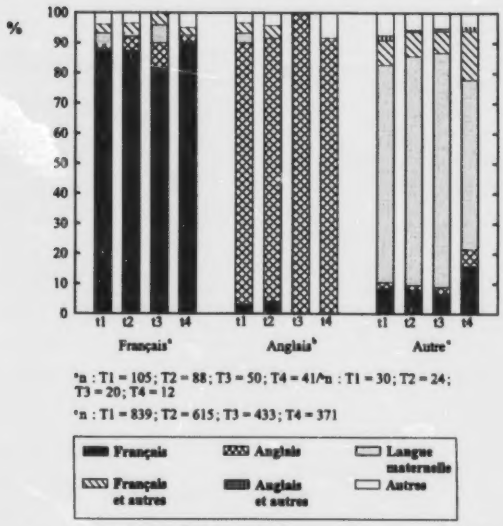


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 439t)

Il existe des différences dans la distribution de la langue le plus souvent parlée à la maison selon la catégorie d'immigration et le niveau de scolarité des répondants. Ainsi, les réfugiés utilisent plus souvent leur langue maternelle que ne le font les autres catégories (Figure 9.6). Au temps 1, le pourcentage est de 78,7 % alors qu'il est de 68,2 % dans la catégorie « famille » et de 58,8 % dans la catégorie « indépendant » ; au temps 4, il reste élevé chez les réfugiés (80,5 %) alors qu'il a baissé chez les répondants de la catégorie « famille » (50,6 %) et chez ceux de la catégorie « indépendant » (44,4 %). À tous les temps, ce sont les indépendants qui utilisent le moins souvent leur langue maternelle à la maison. Chez ces derniers, la proportion d'utilisation du français est d'environ 20 % aux temps 1, 2 et 3 et monte légèrement à 25 % au temps 4. L'usage du français s'est également accru chez les répondants de la catégorie « famille », passant de 13,8 % au temps 1 à 25,8 % au temps 4. Quant aux réfugiés, le pourcentage de ceux utilisant le français est minime ou nul aux temps 1 à 3 ; à la quatrième entrevue, 4,9 % utilisent le français à la maison et 4,9 % utilisent le français avec une autre langue.

Figure 9.5
**Langue le plus souvent parlée à la maison selon la langue maternelle, au temps 4**

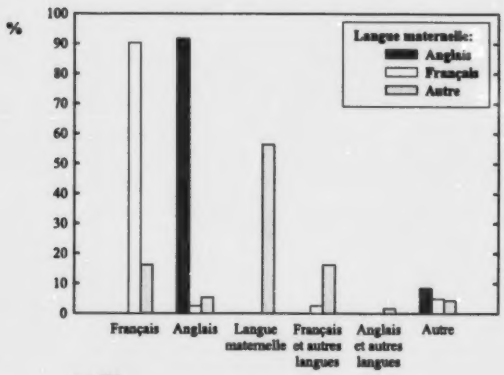


n = 424

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 192t)

Figure 9.6
**Langue le plus souvent parlée à la maison selon la catégorie d'immigrants**

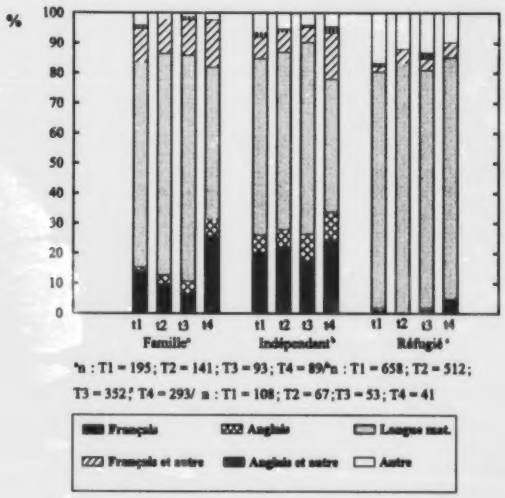


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU571t)

Le niveau de scolarité différencie aussi l'usage de la langue parlée à la maison. Les plus scolarisés ont ainsi plus souvent tendance à parler le français à la maison que ceux qui sont moins scolarisés (Figure 9.7). Au temps 4, les répondants de niveau postsecondaire utilisent le français dans 41,1 % des cas et ceux de niveau universitaire, dans 24,4 % des cas ; les répondants de niveau primaire l'utilisent dans 6,8 % des cas et ceux de niveau secondaire, dans 17,4 % des cas.

Une manière de comprendre avec plus de précision le sujet de la langue en usage à la maison est de demander aux répondants dans quelle proportion ils utilisent le français, l'anglais ou leur langue maternelle à la maison. Comme cette question n'a été posée qu'à la quatrième vague d'entrevues, il n'est pas possible ici de mesurer l'évolution des réponses. Un portrait de la proportion qu'occupe chacune de ces langues au temps 4 peut néanmoins être tracé.

Nous présentons les quartiles des pourcentages attribués à chaque langue par les immigrants. Puisqu'il est évident que la langue maternelle influe sur la langue d'usage à la maison, nous n'avons considéré que le sous-groupe des répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

La proportion de français parlé à la maison par des répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais est assez faible : 48,3 % ne le parlent jamais et 17,9 % le parlent rarement (entre 1 % et 25 %) ; seulement 10,9 % le parlent de façon importante (entre 76 % et 100 %) (Figure 9.8). Seule la scolarité influence significativement cette distribution (Figure 9.9). Les répondants de niveau primaire sont en proportion beaucoup plus nombreux à déclarer ne pas parler le français à la maison (62,7 %) que les répondants de niveau secondaire (53,3 %), postsecondaire (38,2 % ) et universitaire (41,3 %). Les répondants des niveaux secondaire et postsecondaire sont les plus représentés dans la catégorie « 76-100 % », avec des proportions respectives de 13,9 % et 14,5 %.

Figure 9.7
**Langue le plus souvent parlée à la maison selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

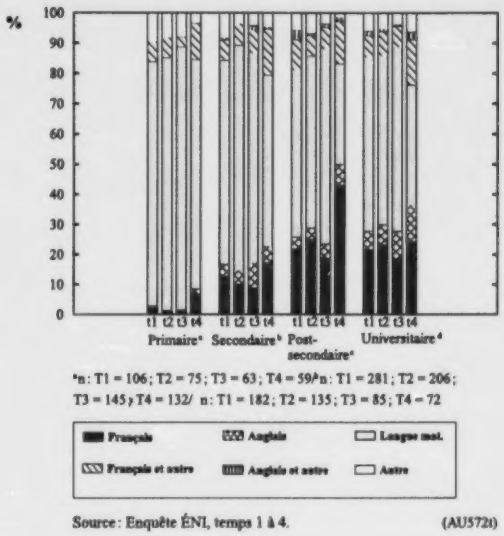


[a] n : T1 = 106 ; T2 = 75 ; T3 = 63 ; T4 = 59 [b] n : T1 = 281 ; T2 = 206 ; T3 = 145 ; T4 = 132 / n : T1 = 182 ; T2 = 135 ; T3 = 85 ; T4 = 72

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU572t)

Figure 9.8
**Français parlé à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, au temps 4**

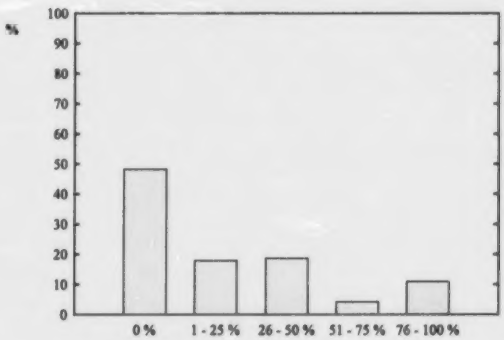


n = 375

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 001)

Figure 9.9

**Français parlé à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4**

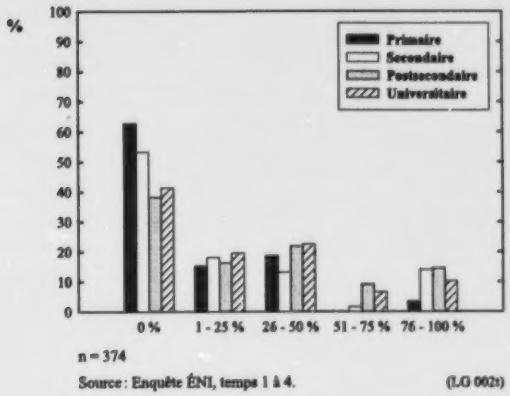


n = 374

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 002t)

Figure 9.10

**Anglais parlé à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, au temps 4**

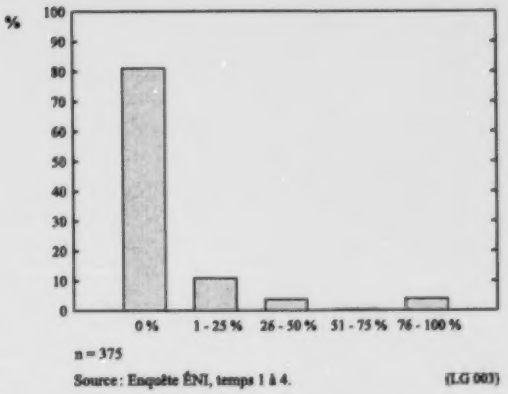


n = 375

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 003)

La proportion de répondants ne parlant jamais l'anglais à la maison est plus forte encore : 81,1 % des répondants sont dans cette catégorie et seulement 4 % le parlent dans une proportion supérieure à 75 % (Figure 9.10). Là encore, le seul écart significatif est entre les niveaux de scolarité des répondants (Figure 9.11). Presque tous les répondants de niveau primaire ne parlent jamais l'anglais à la maison (98,3 %). Cette proportion diminue à 85,2 % chez les répondants de niveau secondaire, à 80,0 % chez ceux de niveau postsecondaire et à 70,3 % chez ceux de niveau universitaire. Les deux premiers niveaux ne sont pas représentés ou très faiblement dans les catégories supérieures à 50 %. On compte quelque 7,3 % de répondants dont la scolarité est de niveau postsecondaire et 6,5 % d'universitaires parlant fréquemment l'anglais à la maison (entre 76 % et 100 %).

Figure 9.11

**Anglais parlé à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4**

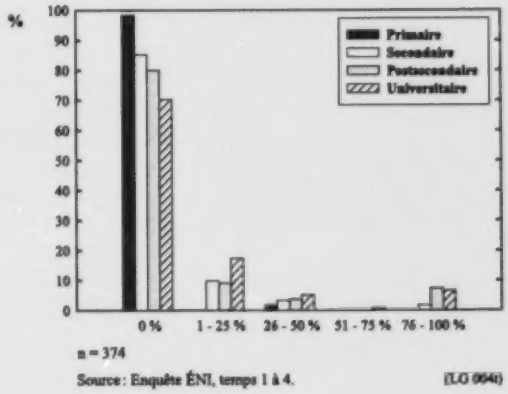


n = 374

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 004t)

Près de 57 % des répondants parlent leur langue maternelle à la maison dans une proportion de plus de 75 % du temps (Figure 9.12). Ceux qui ne l'utilisent jamais comptent pour 9,3 %. On note des différences significatives selon la catégorie d'immigration (Figure 9.13). Les réfugiés se démarquent par leur surreprésentation dans la catégorie supérieure à 75 % (85,4 %) et leur sous-représentation dans la catégorie « 0 % » (2,4 %). Les catégories « famille » et « indépendant » sont très près de la distribution obtenue pour l'ensemble des répondants. Enfin, les distributions sont significativement différentes selon le niveau de scolarité (Figure 9.14) : les répondants des niveaux primaire et secondaire parlent plus souvent leur langue maternelle à la maison (respectivement 76,3 % et 65,6 % dans la catégorie 76-100 %) que ne le font les répondants des niveaux post-secondaire et universitaire (40,0 % et 46,4 %).

Figure 9.13
**Langue maternelle parlée à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais selon la catégorie d'immigrants, au temps 4**

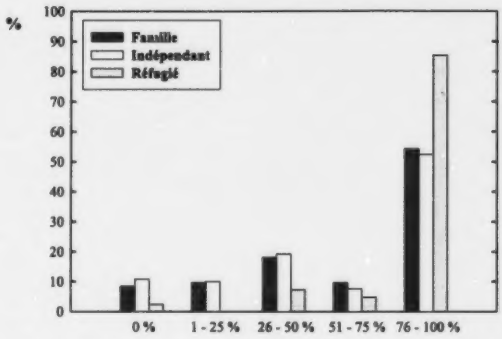


n = 374

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 006t)

Figure 9.12
**Langue maternelle parlée à la maison par les répondants de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, au temps 4**

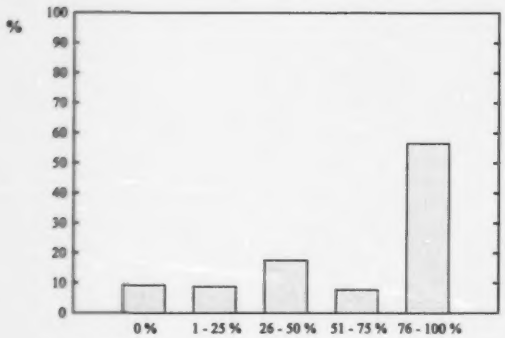


n = 375

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 005)

Figure 9.14
**Langue maternelle parlée à la maison par les répondants de langue maternelle « autre » selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4**

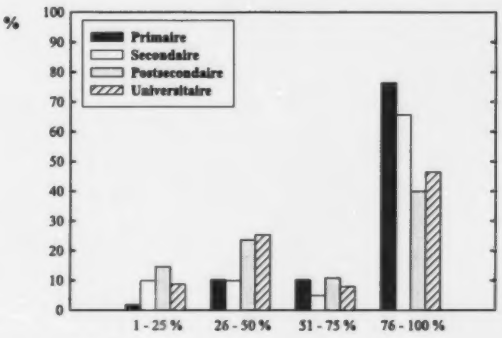


n = 374

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 007t)

## 9.3 La langue au travail

Trois aspects de la langue utilisée sur le marché du travail québécois sont décrits dans cette section : l'entrée dans un premier emploi en français, en anglais et dans une langue autre ; les trajectoires linguistiques des répondants en emploi ; et enfin un portrait de la langue le plus souvent utilisée en emploi au fil du temps.

### L'entrée dans un premier emploi dans une langue donnée[2]

À quel moment au cours de sa trajectoire professionnelle un répondant obtient-il un premier emploi en français, en anglais et dans une langue « autre » ?

Précisons que ce premier emploi dans une langue donnée a pu être précédé par un emploi dans une autre langue. Par exemple, un répondant occupe un premier emploi en français après 26 semaines d'établissement, mais a déjà occupé un emploi en anglais auparavant. Il est donc possible qu'un répondant connaisse ces trois événements si, au cours de son histoire professionnelle, il a occupé au moins un emploi dans chacune des langues visées.

C'est l'entrée dans un premier emploi en langue française qui est la plus rapide (Figure 9.15). On estime que 25 % des répondants accèdent à un tel emploi après 13 semaines. Rappelons que, toutes langues confondues, cette proportion de répondants était entrée en premier emploi en quatre semaines. Cette durée pour le premier quartile grimpe à 90 semaines pour un premier emploi en anglais. Pour un emploi en langue « autre », on n'atteint pas le premier quartile au cours des dix années d'observation. Puisqu'il s'agit de trois événements distincts, il n'est pas possible ici d'effectuer des tests statistiques comparant ces trois séries de probabilités. Conséquemment, la suite de nos commentaires se scinde en trois parties traitant de ces événements séparément.

### Le premier emploi en français

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le premier emploi en français arrive pour 25 % des répondants après 13 semaines de séjour (Figure 9.15). Il faut beaucoup plus de temps pour

Figure 9.15
**Entrée dans un premier emploi en français, en anglais et en langue « autre »**

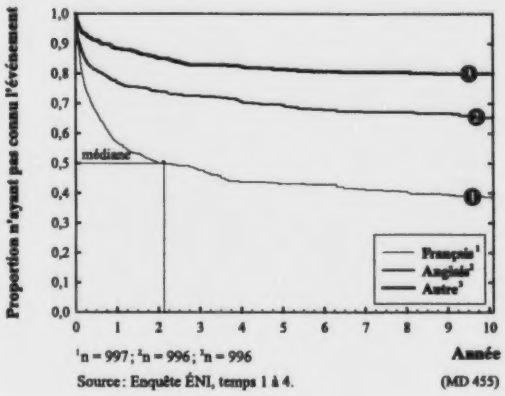


[1]n = 997 ; [2]n = 996 ; [3]n = 996

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 455)

que la moitié des répondants obtienne un premier emploi en français, soit deux ans (104 semaines). Après dix ans de séjour (520 semaines), on estime que 38,7 % de répondants n'auront pas connu au moins un emploi dans cette langue.

Les probabilités d'accéder à un emploi en français sont significativement différentes selon le sexe. Le temps médian d'accès est de un an et trois mois (65 semaines) pour les hommes et de près de cinq ans et demi (288 semaines) pour les femmes (Figure 9.16).

Figure 9.16
**Entrée dans un premier emploi en français selon le sexe**

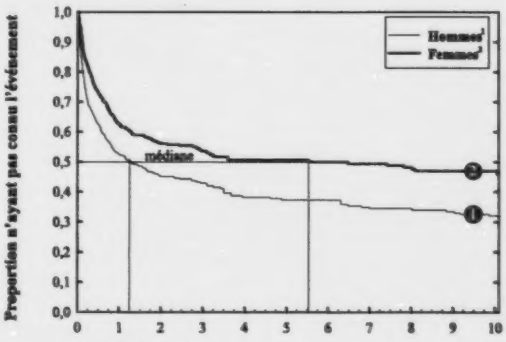


[1]n = 552 ; [2]n = 444

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 441)

2. La langue la plus utilisée en emploi.

La catégorie d'immigration différencie les probabilités d'entrer dans un premier emploi en français (Figure 9.17). En fait, il apparaît clairement que les réfugiés accèdent beaucoup plus tardivement à un tel emploi que les répondants des deux autres catégories d'immigration. Leur temps médian d'entrée est d'un peu plus de dix ans (540 semaines), alors qu'il est d'environ un an et demi pour les indépendants (81 semaines) et les répondants de la catégorie « famille », (87 semaines). Il est à noter qu'entre les immigrants des catégories « indépendant » et « famille » les probabilités ne sont pas significativement différentes.

Une distinction significative apparaît entre les groupes d'âge (Figure 9.18). Il semble que plus l'âge augmente, plus le temps pour l'obtention d'un emploi en français s'accroît. La moitié des 18-25 ans obtiennent un emploi en français après environ neuf mois (38 semaines) alors que la même proportion chez les 26-40 ans le fait en près de un an et quatre mois (68 semaines) ; chez les 41 ans et plus, ce temps médian n'est pas atteint au cours de la période d'observation. On estime que 74 % des 18-25 ans, 64 % des 26-40 ans et 45 % des 41 ans et plus auront occupé au moins un emploi en français après dix ans de séjour.

Le niveau de scolarité influence significativement l'obtention d'un emploi en français (Figure 9.19), les répondants plus rapides étant ceux de niveau postsecondaire (médiane de 47 semaines) et les plus lents, les répondants de niveau primaire (ils n'atteignent pas la médiane au cours des dix ans). Les probabilités obtenues pour ces derniers se démarquent significativement de celles des trois autres niveaux de scolarité. Entre les répondants de niveaux secondaire, postsecondaire et universitaire, les différences ne sont pas significatives.

Figure 9.17
**Entrée dans un premier emploi en français selon la catégorie d'immigrants**

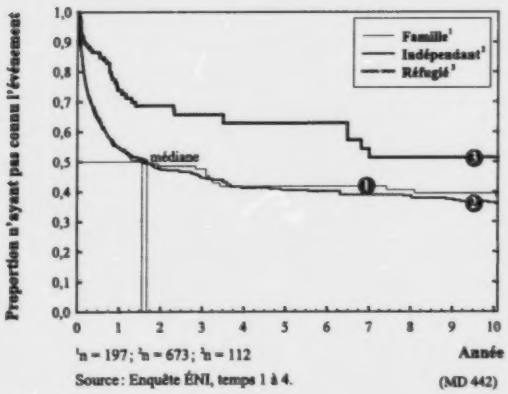


Figure 9.18
**Entrée dans un premier emploi en français selon le groupe d'âge à l'arrivée**

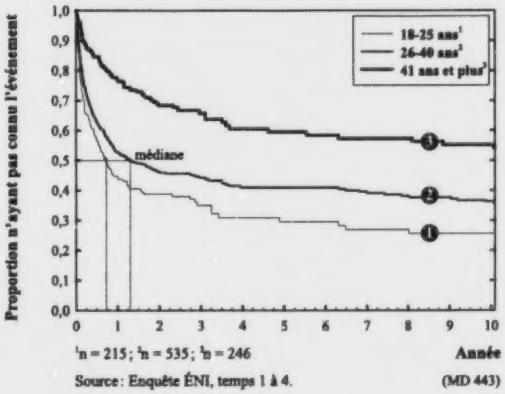


Figure 9.19
**Entrée dans un premier emploi en français selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

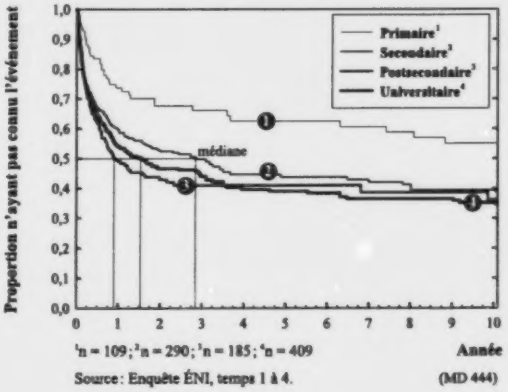

## Le premier emploi en anglais

Le premier emploi en anglais arrive plus tardivement que celui en français (Figure 9.15). On n'atteint pas la médiane au cours de la période d'observation et 25 % des répondants y entrent au bout d'un an et neuf mois environ (90 semaines). Au bout de dix ans (520 semaines), on estime que 35 % d'entre eux auront occupé au moins un emploi en anglais.

Les probabilités sont significativement différentes selon le sexe, les femmes accédant plus lentement à un tel emploi que les hommes (Figure 9.20). Après dix ans d'observation (520 semaines), 30 % des femmes et 38 % des hommes auront obtenu un premier emploi en anglais.

Les immigrants des catégories « indépendant » et « réfugié » obtiennent plus rapidement un emploi en anglais que ceux de la catégorie « famille » (Figure 9.21). En fait, les probabilités des indépendants et des réfugiés ne sont significativement pas différentes entre elles : après dix ans (520 semaines), 38 % des premiers et 39 % des seconds ont eu au moins un emploi en anglais. Mais ils se démarquent significativement des immigrants de la catégorie « famille », dont seulement 22 % auront occupé un tel emploi au cours de la période d'observation.

Figure 9.21
**Entrée dans un premier emploi en anglais selon la catégorie d'immigrants**

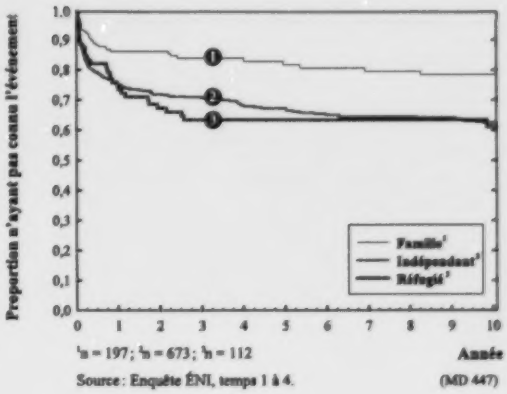


[1]n = 197; [2]n = 673; [3]n = 112
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 447)

Les écarts entre les groupes d'âge ne sont pas très importants (Figure 9.22). En effet, seules les probabilités entre les 26-40 ans et les 41 ans et plus sont significativement différentes, les répondants de ce dernier groupe accédant plus lentement que les plus jeunes à un emploi en anglais. Au bout de dix ans (520 semaines), 32 % des 18-40 ans et 29 % des 41 ans et plus auront occupé un tel emploi.

Figure 9.20
**Entrée dans un premier emploi en anglais selon le sexe**

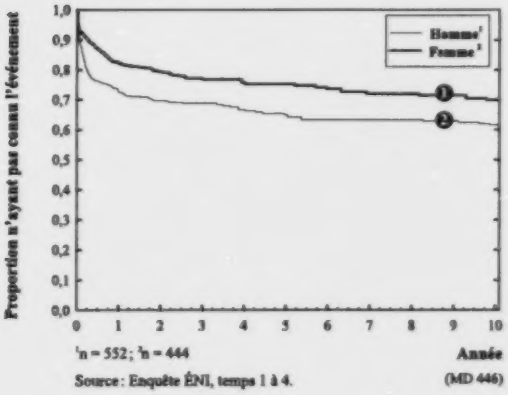


[1]n = 552; [2]n = 444
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 446)

Figure 9.22
**Entrée dans un premier emploi en anglais selon le groupe d'âge à l'arrivée**

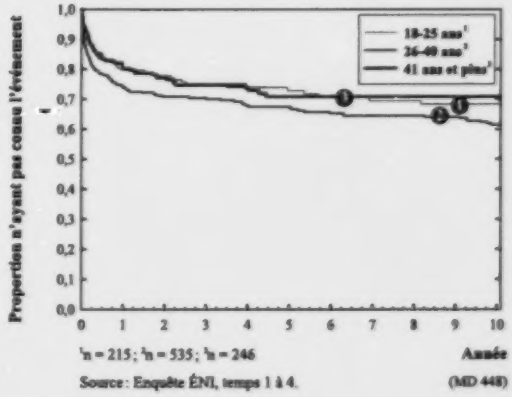


[1]n = 215; [2]n = 535; [3]n = 246
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 448)

Le niveau de scolarité influence significativement les probabilités d'obtenir un premier emploi en anglais (Figure 9.23). Les répondants de niveau de scolarité primaire se distinguent (significativement) des trois autres groupes par le temps pris pour l'obtention d'un tel emploi : seulement 13 % d'entre eux accèdent à un tel emploi après dix ans (520 semaines). Les répondants des niveaux secondaire et postsecondaire y accèdent respectivement dans 33 % et 32 % des cas (significativement différents, non pas entre eux mais avec le niveau primaire). Les universitaires obtiennent ce type d'emploi significativement plus vite que les répondants de niveau primaire : 44 % auront occupé un premier emploi en anglais après dix ans (520 semaines).

Figure 9.23
**Entrée dans un premier emploi en anglais selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

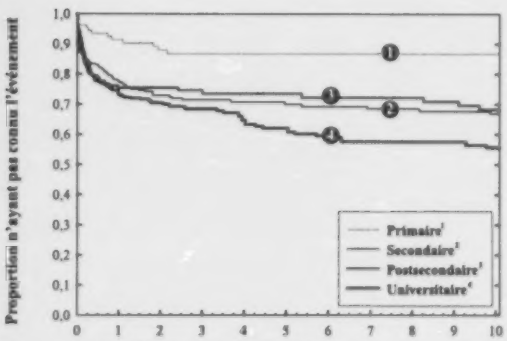


¹n = 109 ; ²n = 290 ; ³n = 185 ; ⁴n = 409

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 449)

## Le premier emploi dans une langue autre que le français ou l'anglais

Contrairement à la première entrée en emploi en français ou en anglais, qui progressait tout de même légèrement avec le temps, celle dans une langue autre que le français ou l'anglais stagne déjà vers la fin de la seconde année de séjour (Figure 9.15). Après trois ans, les répondants n'accèdent pour ainsi dire pratiquement plus à un tel emploi. Ainsi, les probabilités passent de 17 % au début de la troisième année (156 semaines) à 20 % vers la sixième année et demie de séjour ; elles demeureront à ce niveau pour le reste de la période d'observation.

Cette entrée est encore plus lente pour les femmes que pour les hommes (différences significatives) (Figure 9.24). À partir de la deuxième année et demie (130 semaines), les probabilités n'évolueront pour ainsi dire plus chez les femmes : de 14 % (130 semaines) à 16 % (520 semaines). Chez les hommes, l'obtention d'un tel emploi progresse légèrement jusqu'à la troisième année, où la proportion est alors de 19 % (156 semaines) ; les probabilités augmentent ensuite très faiblement pour atteindre 24 % après dix ans (520 semaines).

La catégorie d'immigration est un facteur important dans l'accès à un premier emploi dans une langue « autre » (Figure 9.25). Les réfugiés obtiennent un emploi de ce type (significativement) beaucoup plus rapidement que les immigrants des catégories « famille » ou « indépendant » (dont les probabilités ne sont significativement pas différentes entre elles). Après environ un an (46 semaines), 25 % des réfugiés ont déjà accédé à un premier emploi dans une langue « autre » et cette probabilité augmente à 45 % après dix ans (520 semaines). Les immigrants de catégorie « famille » atteignent quant à eux une probabilité de 19 % après dix ans et les indépendants, une probabilité de 17 %.

Figure 9.24
**Entrée dans un premier emploi en langue « autre » selon le sexe**

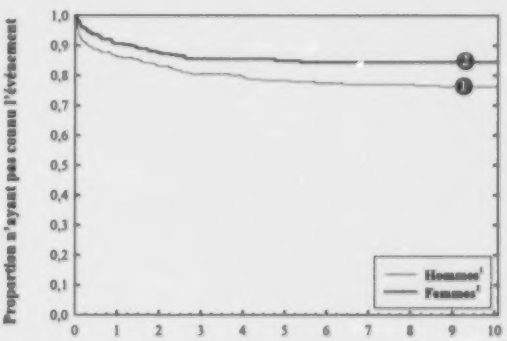


¹n = 552 ; ²n = 444

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 451)

On observe une différence significative entre le groupe des 18-25 ans et celui des 26-40 ans, le premier accédant plus rapidement à un emploi de langue autre que le second (Figure 9.26). À la dixième année d'observation, 25 % des 18-25 ans, 18 % des 26-40 ans et 20 % des 41 ans et plus ont occupé au moins un emploi de ce type.

Figure 9.25
**Entrée dans un premier emploi en langue « autre » selon la catégorie d'immigrants**

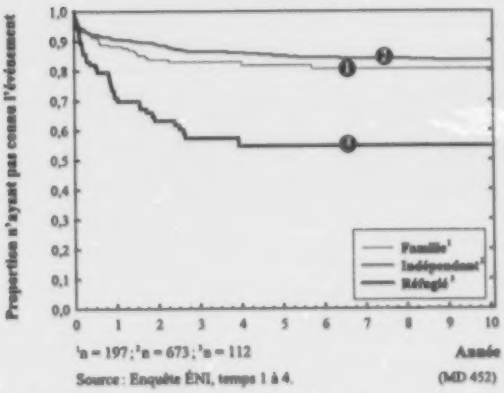


¹n = 197 ; ²n = 673 ; ³n = 112
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 452)

L'entrée en emploi dans une « autre » langue est influencée par le niveau de scolarité des répondants (Figure 9.27). Le niveau primaire se distingue significativement des trois autres niveaux avec une vitesse d'entrée nettement plus rapide. À l'inverse, les universitaires sont les plus lents à accéder à un emploi en langue « autre » (significativement différents des niveaux primaire et secondaire). Les probabilités associées aux niveaux secondaire et postsecondaire ne sont pas significativement différentes entre elles : elles montrent un accès un peu plus rapide que celui des universitaires. Les probabilités après dix ans sont estimées à 44 % pour le niveau primaire, à 25 % pour le niveau secondaire, à 17 % pour le niveau postsecondaire et, enfin, à 11 % pour le niveau universitaire.

Si l'accès à un emploi en français est globalement plus rapide que l'obtention d'un emploi dans une autre langue, ce n'est pas le cas pour tous les groupes de répondants : en effet, on a remarqué que les immigrants de niveau primaire accèdent lentement à un emploi en français ou en anglais ; c'est qu'ils accèdent beaucoup plus rapidement que tous les autres à un emploi en langue autre. Un phénomène semblable se produit chez les immigrants « réfugiés » : on remarque une insertion lente dans un emploi en français, assez rapide dans un emploi en anglais (plus que pour l'ensemble des répondants) et très rapide dans un

Figure 9.26
**Entrée dans un premier emploi en langue « autre » selon le groupe d'âge à l'arrivée**

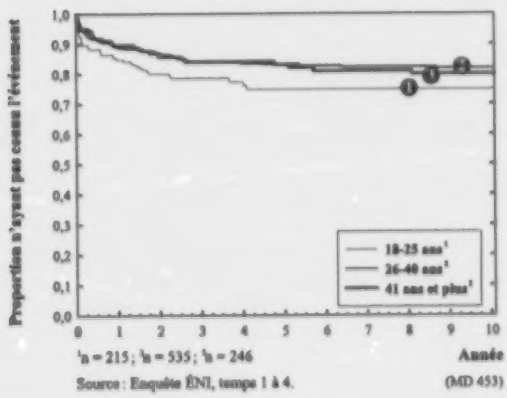


¹n = 215 ; ²n = 535 ; ³n = 246
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 453)

Figure 9.27
**Entrée dans un premier emploi en langue « autre » selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

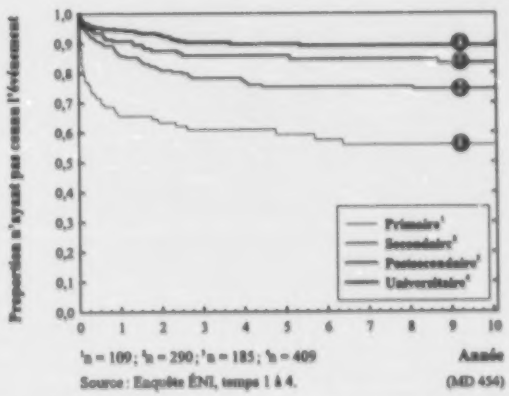


¹n = 109 ; ²n = 290 ; ³n = 185 ; ⁴n = 409
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 454)

emploi de langue « autre ». Ces tables d'entrée ne nous permettent cependant pas d'autres conclusions ; elles reflètent bien sûr la probabilité d'obtenir un emploi dans une langue donnée mais aussi, par le fait même, la probabilité de ne pas accéder a un premier emploi : on ne peut rien distinguer entre les événements « ne pas accéder à un emploi dans une langue donnée » et « ne jamais accéder au monde du travail ».

### Trajectoire selon la langue de travail

La langue au travail peut être abordée par l'étue de chacun des épisodes d'emploi ou de la trajectoire des langues en emploi. C'est ce dernier cas qui est étudié ici, constituant à notre sens le meilleur indicateur de l'univers linguistique dans lequel le répondant évolue sur le marché du travail et plus encore de son intégration globale dans ce milieu linguistique. On peut imaginer en effet qu'un itinéraire essentiellement constitué par des emplois en français indique que ces individus, en circulant à l'intérieur de la communauté francophone, en viennent à s'intégrer à celle-ci. À l'opposé, un itinéraire « français-anglais » ou « français-anglais-autre » montrerait une non-intégration (ou une moins bonne intégration) à une communauté linguistique en particulier. Comme indicateur de langue en emploi, nous avons utilisé la langue le plus fréquemment utilisée au travail.

Les itinéraires présentés ici sont donc une suite de transitions d'un état à un autre, un état étant défini comme un ou plusieurs épisodes d'emploi dans une langue donnée[3]. Ainsi, tant qu'un répondant occupe un emploi en français, son état ne change pas et aucune transition n'est réalisée. Dès que le répondant change sa langue d'emploi, par exemple, ici, dès qu'il passe du français à l'anglais ou à une autre langue, une transition vers une autre langue est enregistrée. Un répondant qui a occupé cinq emplois, tous en français, n'aura vécu aucune transition vers un emploi d'une autre langue.

La méthode utilisée repose sur une technique d'estimation dont l'algorithme de calcul a été mis au point par Rajulton Fernando[4] dans son programme *Lifehist*. Cette méthode, déjà utilisée au cours du chapitre sur l'emploi, estime les probabilités de transitions avec l'hypothèse que l'ordre des événements a une influence et qu'aucun d'entre eux n'est renouvelable (analyse dite « non markovienne »). Les probabilités obtenues sont dites asymptotiques, c'est-à-dire basées sur des états de longue durée. Une probabilité change en effet si elle est calculée au mois d'arrivée, après un an ou après deux ans. Les calculs faits ici sont les probabilités après 120 mois dans un état donné. Il faut préciser que le logiciel utilisé ne permet pas d'aller au-delà de cinq transitions et que nos effectifs nous limitent à trois transitions. De ces probabilités de transitions (non présentées ici) sont déduites les probabilités des trajectoires qui estiment l'importance relative de ces divers itinéraires linguistiques. Étant donné que cette arborescence représente l'ensemble des itinéraires de langue en emploi, la somme de ces probabilités est égale à l'unité[5].

La figure 9.28 montre l'ensemble des trajectoires de langue en emploi effectuées au cours de la période d'observation par l'ensemble de nos répondants. Les flèches indiquent la transition d'un état à un autre, le point de départ étant l'arrivée au Québec, — noté *Arr* —, « *F* », « *An* » et « *Au* » représentant respectivement des emplois en français, en anglais et dans une langue autre. Les flèches pointillées indiquent un état stationnaire ou stable asymptotiquement, c'est-à-dire qui ne changera plus, même à long terme (noté « (fin) » dans le texte qui suit).

3. Une suite d'emplois dans une langue donnée peut comprendre des épisodes de non-emploi intercalés.

4. Voir à l'annexe II la section méthodologique sur le programme *Lifehist*.

5. On remarquera que la somme des probabilités de la figure 9.28 est plus grande que 1, résultant de l'arrondissement.

Figure 9.28
**Probabilités des itinéraires des langues en emploi**

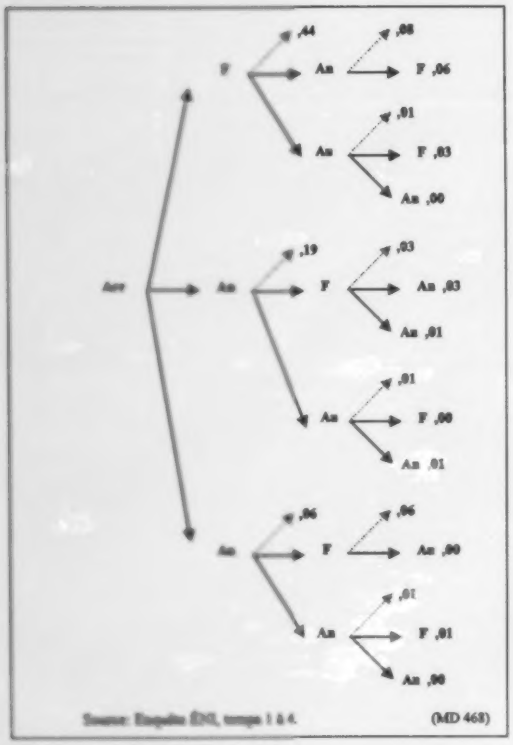


La trajectoire la plus importante, relativement parlant, est « Arr-F(fin) » : 44 % des répondants ont effectué une transition de l'arrivée vers un état stationnaire d'un emploi ou d'une série d'emplois en français. La seconde en importance est « Arr-An(fin) » : 19 % des répondants ont effectué une transition vers un état stationnaire d'un emploi ou d'une série d'emplois en anglais. Aucune des autres trajectoires ne compte pour plus de 10 %. Parmi celles qui méritent d'être notées, citons « Arr-F-An(fin) » (8 %), « Arr-F-An-F » (6 %), « Arr-Au(fin) » (6 %) et « Arr-Au-F(fin) » (6 %).

Si les tendances des dix premières années se maintiennent, on peut estimer qu'à long terme 63 % des répondants occuperont un emploi de langue française. Pour ce qui est des trajectoires se terminant par un emploi ou des emplois de langue anglaise, elles sont estimées à 32 %.

## La langue dans le milieu de travail au fil du temps

La langue le plus souvent utilisée dans les emplois est, indéniablement, le français (Figure 9.29). À l'exception des toutes premières semaines, le français est utilisé dans plus de la moitié des emplois. Après trois ans, il y a stabilisation autour de 66 %. L'anglais est la langue la plus utilisée après le français, avec une moyenne de 27,4 % au cours de la période étudiée. Finalement, les autres langues prédominent dans 8,8 % des emplois, si l'on fait la moyenne des dix années d'observation.

Figure 9.29
**Langue le plus souvent utilisée au travail**

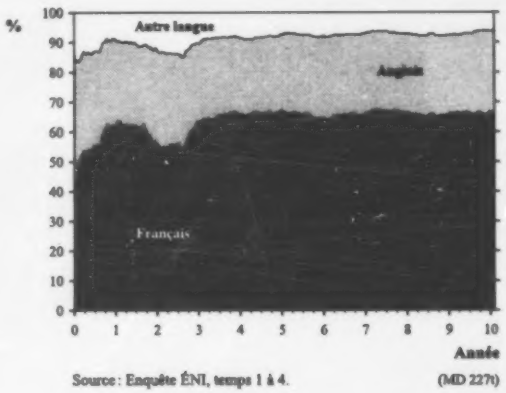

La langue utilisée dans les emplois selon le sexe est semblable à ce qui est observé chez l'ensemble des répondants. Elle varie selon l'âge des répondants (Figures 9.30, 9.31 et 9.32). Après trois ans, le français, comme langue le plus souvent utilisée en emploi, se stabilise autour de 70 % et, chez les 41 ans et plus, à environ 60 %. Chez les 26-40 ans, le français ne se stabilise qu'après quatre ans et demi, à environ 68 %. Après dix ans, 24 % des répondants de 18-25 ans étant en emploi travaillent en anglais, tout comme 27 % des 26-40 ans et 31 % des 41 ans et plus. Il n'y a pas de différence entre les différents groupes d'âge en ce qui concerne l'utilisation des autres langues au travail.

Figure 9.30
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les 18-25 ans à l'arrivée**

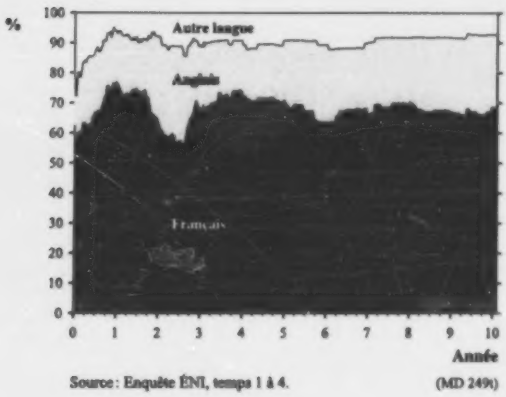


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 249i)

Figure 9.31
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les 26-40 ans à l'arrivée**

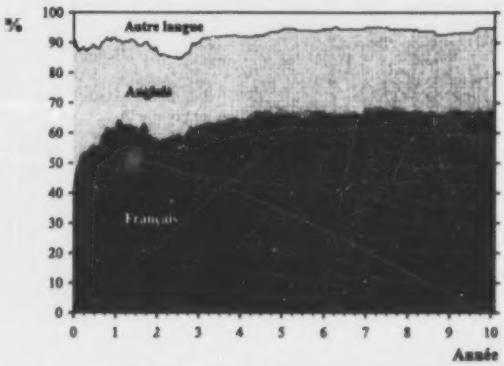


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 250i)

Figure 9.32
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les 41 ans et plus à l'arrivée**

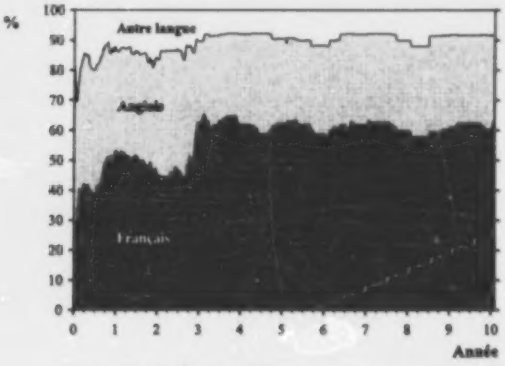


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 251i)

La catégorie d'immigration des répondants différencie également la langue le plus souvent utilisée au travail (Figures 9.33, 9.34 et 9.35). Les proportions d'utilisation de langue « autre » sont nettement plus fortes chez les réfugiés, bien qu'elles perdent de l'importance au fil du temps. Il faut cependant être prudent dans l'interprétation des résultats concernant cette catégorie après la troisième année, les effectifs diminuant à moins de 50 répondants pour cette période. Les indépendants utilisent plus souvent la langue anglaise au travail que les répondants des deux autres catégories. Le français se stabilise après trois ans chez les répondants admis dans les catégories « famille » (environ 76 % entre la troisième et la dixième année) et « indépendant » (environ 60 % pour la même période). Chez les réfugiés, malgré les fortes fluctuations observées, on note que la part du français dépasse généralement les 60 % à partir de la quatrième année.

Figure 9.33
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les immigrants de la catégorie « famille »**

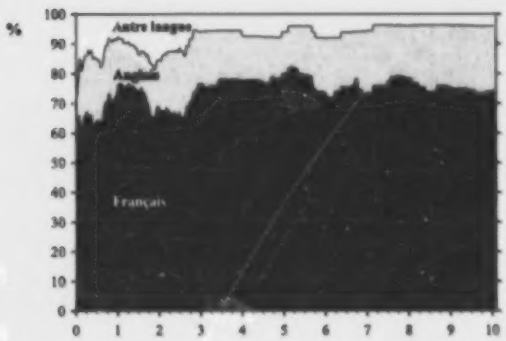


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 2532)

Figure 9.34
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les immigrants de la catégorie « indépendant »**

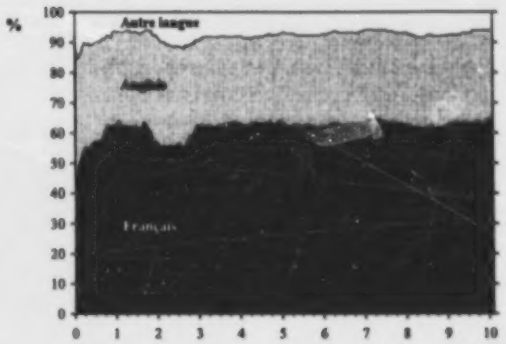


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 2530)

Figure 9.35
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les immigrants de la catégorie « réfugié »**

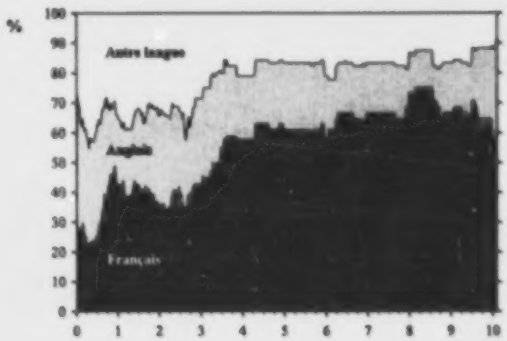


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 2540)

La langue dominante en emploi varie selon le niveau de scolarité des répondants (Figures 9.36, 9.37, 9.38 et 9.39). Les langues autres que le français et l'anglais sont davantage présentes chez les répondants de niveau primaire, bien qu'on observe une baisse au fil du temps (il faut ici aussi être prudent dans l'interprétation, étant donné la faiblesse des effectifs : environ 50 personnes après trois ans). L'anglais est en plus forte proportion chez les universitaires que chez les répondants des autres niveaux. Le français se stabilise après trois ans chez les répondants de niveaux secondaire, postsecondaire et universitaire (respectivement à environ 70 %, 75 % et 60 %). Chez les répondants de niveau primaire, on voit se dégager une progression du français malgré les fluctuations des proportions, partant d'environ 20 % en début d'établissement pour atteindre près de 70 % vers la fin de la dixième année.

Figure 9.36
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les répondants de niveau primaire à l'arrivée**

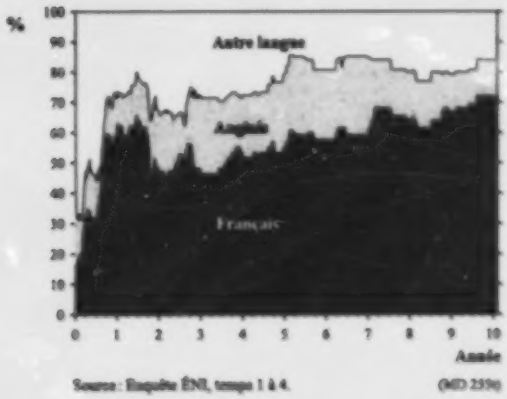


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 2356)

Figure 9.38
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les répondants de niveau postsecondaire à l'arrivée**

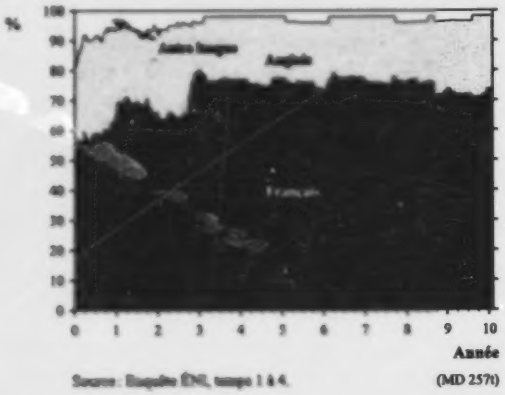


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 2570)

Figure 9.37
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les répondants de niveau secondaire à l'arrivée**

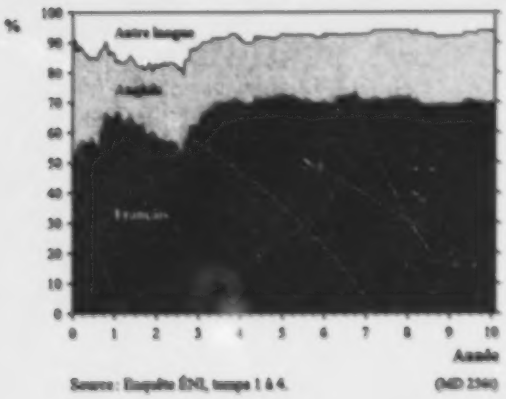


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 2560)

Figure 9.39
**Langue le plus souvent utilisée au travail chez les répondants de niveau universitaire à l'arrivée**

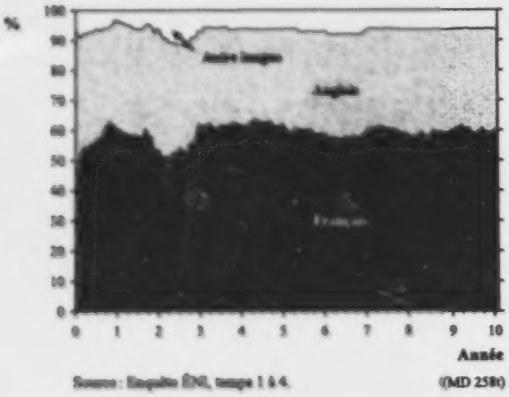


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 2580)

## 9.4 La connaissance du français et de l'anglais dix ans plus tard

La connaissance du français et de l'anglais a été évaluée à chacune des entrevues à partir de questions la mesurant. Ces questions ont cependant été modifiées au temps 4, rendant ainsi la comparaison impossible avec les précédentes vagues[6]. Les questions des trois premiers interviews demandaient au répondant de s'auto-évaluer sur quatre dimensions de la connaissance des langues (l'écriture, la lecture, le savoir-parler et la compréhension) selon une échelle allant de « pas du tout » à « très bien ». Elles mesuraient la connaissance de la langue mais aussi la perception du répondant quant à ses capacités.

Par conséquent, nous ne décrirons ici que la connaissance de ces deux langues à la quatrième entrevue. Les nouvelles questions utilisées sont reproduites ci-contre (Q340 et Q341). Elles se limitent à l'oral et portent sur huit situations concrètes, réduisant, de ce fait, la part de subjectivité dans les réponses. Avec elles, nous avons construit un indicateur mesurant le niveau de connaissance orale du français et de l'anglais. L'échelle a quatre niveaux et l'indice obtenu varie entre une très bonne connaissance et une connaissance minimale[7].

Les figures 9.40 et 9.41 présentent la distribution des répondants selon cette échelle pour le français et l'anglais. On remarque une plus grande proportion de répondants connaissant « très bien » le français que l'anglais : 75 % dans le cas des premiers et 53,6 % dans le cas des seconds. À l'opposé, la faible connaissance de la langue (« très peu ou pas du tout ») est plus élevée pour l'anglais (23,8 %) que pour le français (10,5 %).

Q340
**Quand vous communiquez oralement en français, êtes-vous capable de :**

Q341
**Quand vous communiquez oralement en anglais, êtes-vous capable de :**

| | **Oui** sans problème | **Non** pas encore | **NSP** | **NR** |
|---|---|---|---|---|
| A- Donner votre nom, numéro de téléphone, etc. | 1 | 2 | 8 | 9 |
| B- Répondre à des questions simples sur vos activités de tous les jours, votre pays, votre famille, etc. | 1 | 2 | 8 | 9 |
| C- Demander un renseignement ou un service | 1 | 2 | 8 | 9 |
| D- Raconter une de vos journées | 1 | 2 | 8 | 9 |
| E- Utiliser le téléphone pour demander des renseignements | 1 | 2 | 8 | 9 |
| F- Participer à une conversation | 1 | 2 | 8 | 9 |
| G- Raconter de façon claire et détaillée un événement | 1 | 2 | 8 | 9 |
| H- Donner et défendre vos opinions | 1 | 2 | 8 | 9 |

Figure 9.40
**Connaissance du français oral à la quatrième entrevue**

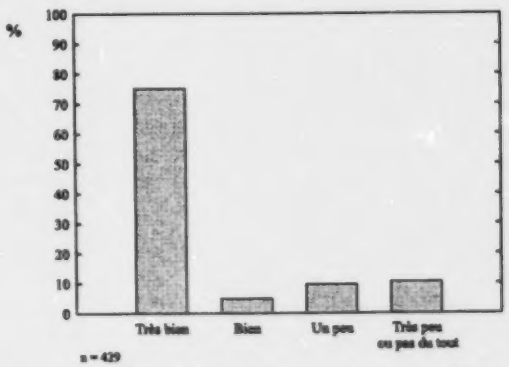


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 309)

6. Pour avoir une idée de l'évolution de la connaissance des langues des répondants aux trois temps précédents, voir J. Renaud et R. Lebeau, 1993. *L'évolution de la connaissance des langues française et anglaise chez les immigrants*, Département de sociologie, Université de Montréal.

7. À chacune des sous-questions nous avons accordé un point pour « oui » et zéro pour « non ». L'échelle varie entre 0 et 8 : un score de 8 a été codé « très bien » ; un score de 5 à 7, a été qualifié de « bien » ; un score de 2 à 4, de « un peu » et enfin, un score de 0 ou 1, de « très peu ou pas du tout ». Précisons que les scores de moins de 5 sont le fait de réponses « oui » aux sous-questions A à D ; les sous-questions E à H sont considérées comme un niveau « intermédiaire » de connaissance.

Figure 9.41
**Connaissance de l'anglais oral à la quatrième entrevue**

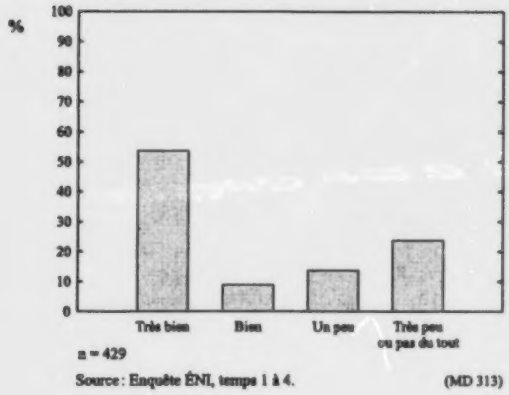


Figure 9.42
**Connaissance du français oral à la quatrième entrevue selon la catégorie d'immigrants**

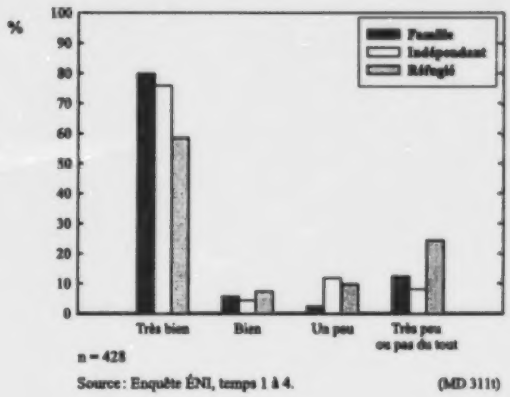


Si nous ajoutons les répondants qui connaissent « bien » le français à la liste, nous remarquons que près de 80 % de nos répondants semblent avoir acquis une bonne connaissance du français (oral, du moins) ; cette proportion s'élève à 62,5 % en ce qui concerne l'anglais.

La connaissance du français n'est significativement pas différente selon le sexe, mais elle l'est selon les catégories d'immigration, le groupe d'âge et la scolarité. Les réfugiés se démarquent nettement des autres groupes par leurs proportions plus fortes ne connaissant pas ou très peu le français (Figure 9.42). Ils sont près du quart (24,4 %) à se classer dans cette catégorie, comparativement à 12,4 % des immigrants de catégorie « famille » et à 8,1 % des immigrants indépendants. La catégorie « famille » comprend la plus forte proportion de répondants se classant dans les niveaux « très bien » et « bien » (85,4 %).

Les 18-25 ans sont plus nombreux, en proportion, à bien connaître le français : 80,2 % se classent dans la catégorie « très bien » ; à l'opposé, les plus de 40 ans y sont les moins représentés (58,5 %) (Figure 9.43). Notons qu'il reste néanmoins 8 % des jeunes qui ne connaissent toujours pas ou très peu le français.

Figure 9.43
**Connaissance du français oral à la quatrième entrevue selon le groupe d'âge à l'arrivée**

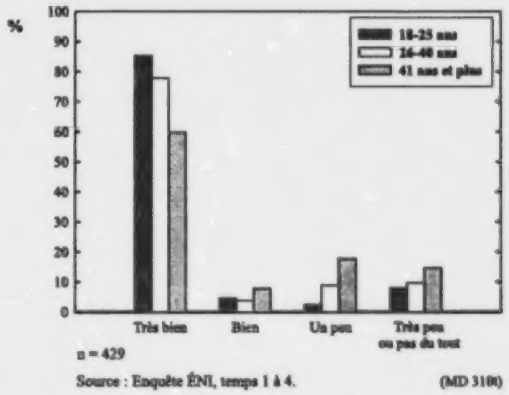

La tendance est à peu près linéaire lorsqu'on contrôle la connaissance du français selon la scolarité : plus le niveau est élevé et plus on se classe dans la catégorie « très bien » (Figure 9.44). En effet, 40,7 % des répondants ayant un niveau de scolarité primaire s'inscrivent dans la catégorie « très bien » ; cette proportion grimpe à 74,4 % chez les répondants de niveau secondaire et à 85,1 % et 84 % chez les répondants des niveaux postsecondaire et universitaire. De tous les sous-groupes considérés ici, ce sont les répondants de niveau primaire qui connaissent le moins bien le français : 27,1 % connaissent très peu ou pas du tout cette langue.

Le portrait selon les variables de contrôle est quelque peu différent en ce qui concerne la connaissance de l'anglais. En effet, contrairement à l'étude de la connaissance du français, on note ici une différence entre les sexes (Figure 9.45) : les hommes se classent dans une plus grande proportion dans la catégorie « très bien » (59,8 %) comparativement aux femmes (45,7 %). Le tiers de ces dernières (33 %) connaissent peu ou pas du tout l'anglais, ce qui n'est le cas que de 16,6 % des hommes.

On remarque une meilleure connaissance de l'anglais chez les immigrants admis dans la catégorie « indépendant » (60,1 % dans la catégorie « très bien ») ; elle est nettement plus faible chez les immigrants des catégories « famille » et « réfugié », où seulement 36 % et 43,9 % se classent dans la catégorie « très bien » (Figure 9.46). La part connaissant peu ou pas du tout l'anglais est particulièrement forte chez les immigrants de la catégorie « famille », soit 40,4 %.

Figure 9.44
**Connaissance du français oral à la quatrième entrevue selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

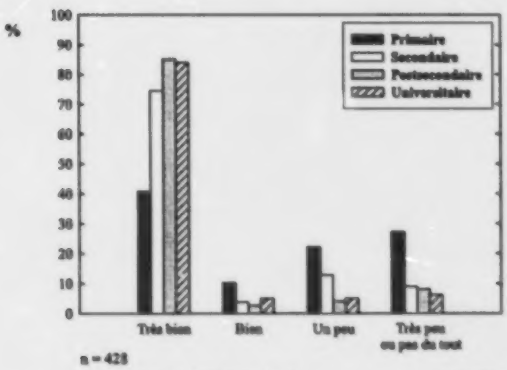


n = 428
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 3120)

Figure 9.45
**Connaissance de l'anglais oral à la quatrième entrevue selon le sexe**

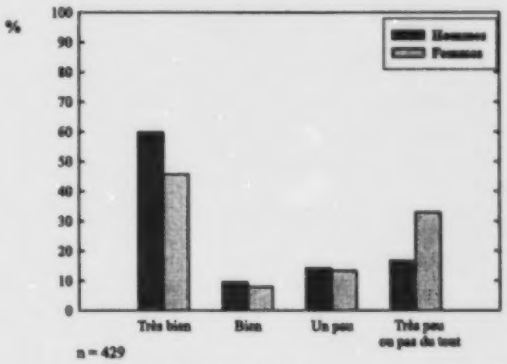


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 314)

Figure 9.46
**Connaissance de l'anglais oral à la quatrième entrevue selon la catégorie d'immigrants**

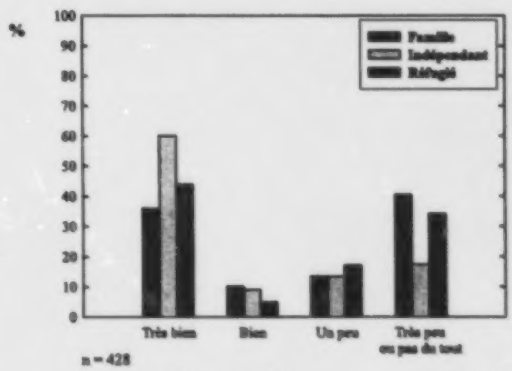


n = 428
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 3151)

L'âge ne joue pas sur la connaissance de l'anglais, mais on observe des différences significatives selon le niveau de scolarité (Figure 9.47). Là encore, tout comme pour le français, la proportion de « très bien » augmente avec le niveau de scolarité. Chez les répondants de niveau primaire, seulement 15,3 % connaissent « très bien » l'anglais ; ce pourcentage grimpe à 46,6 %, 55,4 % et à 72,2 % respectivement chez les répondants des niveaux secondaire, postsecondaire et universitaire. La connaissance de l'anglais oral est faible parmi les répondants de niveau primaire où les deux tiers se classent dans la catégorie « très peu ou pas du tout » (66,1 %).

Figure 9.47
**Connaissance de l'anglais oral à la quatrième entrevue selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

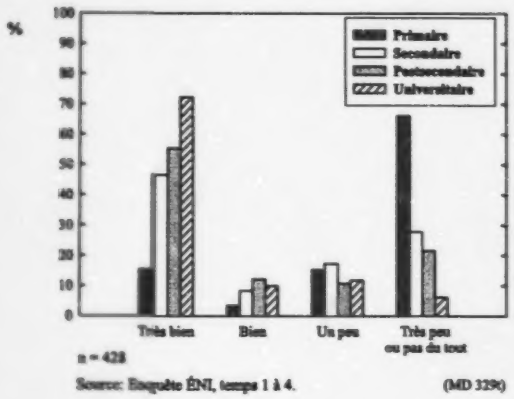


Source: Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 3290)

## 9.5 Perception de la langue majoritaire au Québec

À chacune des vagues d'entrevues, nous avons questionné les répondants sur leur perception de la langue majoritaire au Québec. Les choix de réponse étaient : « majoritairement francophone », « majoritairement anglophone », « français et anglais », « multilingue » et « ne sais pas ». La figure 9.48 montre une claire évolution de cette perception de la langue majoritaire au Québec. D'abord, il faut noter que la perception d'un Québec majoritairement francophone domine toujours toute autre perception après dix ans. Si, dans les faits, on note une croissance dans l'usage de la langue française à la maison ou en public, l'évolution de la perception quant à elle ne va paradoxalement pas dans le même sens. En effet, 56,8 % des répondants en 1999 considèrent que le Québec est une société « majoritairement francophone » alors qu'en 1990, ils étaient 71 % à partager cette opinion. En contrepartie, près de 21 % des répondants perçoivent le Québec de 1999 comme une société « multilingue » contre 4 % en 1990. Les proportions enregistrées pour « français et anglais » oscillent (sans tendance particulière) entre 19 % et 22 % alors que celles relatives à « majoritairement anglophone » varient entre 1,6 % et 3 % (pas de tendance là non plus).

Figure 9.48
**Perception de la langue majoritaire au Québec**

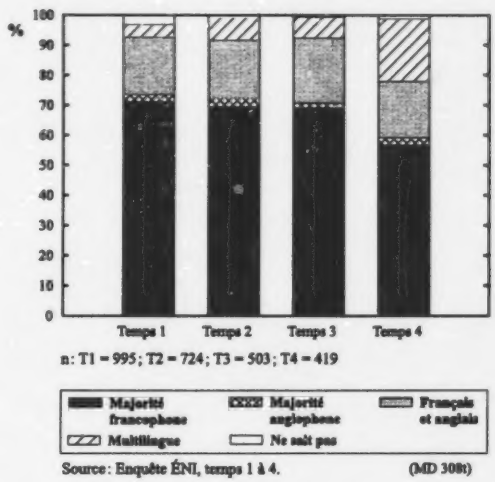


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 3081)

On ne note pas de différences significatives entre les distributions par sexe, âge, niveau de scolarité ou même selon la langue maternelle[8] ; seule la catégorie d'immigration semble influencer cette question. La catégorie « famille » perçoit moins souvent le Québec comme étant majoritairement francophone et ce, systématiquement d'un temps à l'autre (Figure 9.49). De plus, elle perçoit plus souvent la société québécoise comme étant multilingue, en particulier au temps 4. Ce sont les réfugiés qui, des trois catégories, reconnaissent plus souvent un Québec majoritairement francophone. Enfin, les proportions de « ne sais pas » sont systématiquement plus élevées chez les immigrants des catégories « famille » et « réfugié ».

Figure 9.49
**Perception de la langue majoritaire au Québec selon la catégorie d'immigration**

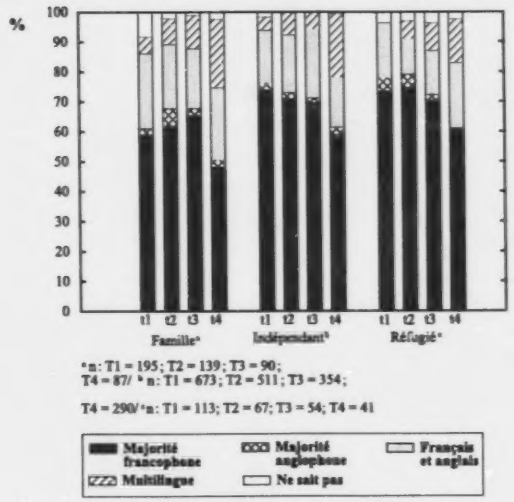


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU523t)

## 9.6 La langue parlée avec les Québécois francophones

La langue spontanément utilisée par un Québécois francophone pour communiquer avec les répondants est surtout le français (Figure 9.50). Il semble cependant émerger une tendance à la hausse de l'anglais, qui passe de 11,7 % au temps 1 à 15,6 % au temps 4 (après avoir subi une baisse au temps 2). La prépondérance du français reste forte, même lorsqu'on tient compte de la langue maternelle (Figure 9.51). Les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais ont répondu avoir été abordées en français dans une proportion supérieure à 80 % et ce, à chacun des temps.

Figure 9.50
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone**

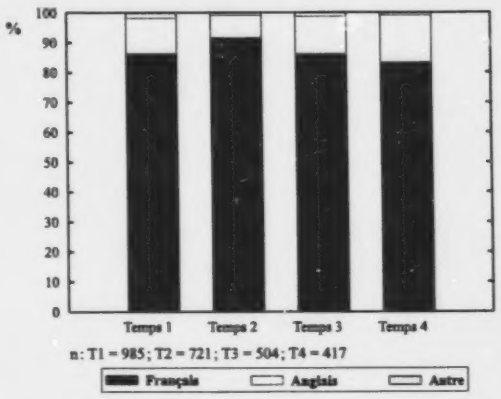


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 1866)

Figure 9.51
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone selon la langue maternelle**

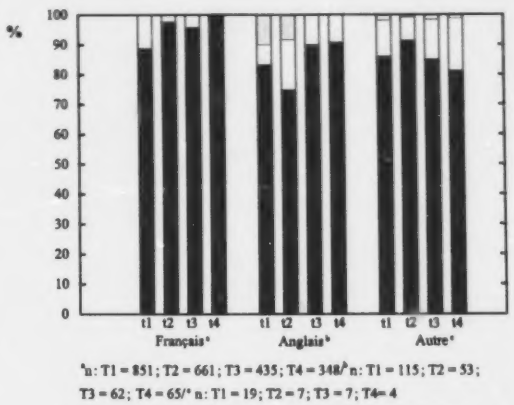


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU526t)

8. La langue maternelle est regroupée selon les modalités suivantes : français, anglais, autre.

Le sexe n'influence pas la distribution de la langue utilisée, mais il semble que la catégorie d'immigration soit un facteur (pas à tous les temps, voir Figure 9.52). Dans toutes les catégories, on voit que le français perd du terrain au profit de l'anglais, excepté chez les réfugiés, chez qui la part de la langue « autre » s'accroît au temps 4 au détriment de la langue anglaise. Il est cependant difficile d'établir la tendance pour une catégorie donnée, les proportions évoluant de façon non constante d'un temps à l'autre. On remarque la même chose en ce qui concerne l'âge et la scolarité (Figures 9.53 et 9.54).

Figure 9.52
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone selon la catégorie d'immigrants**

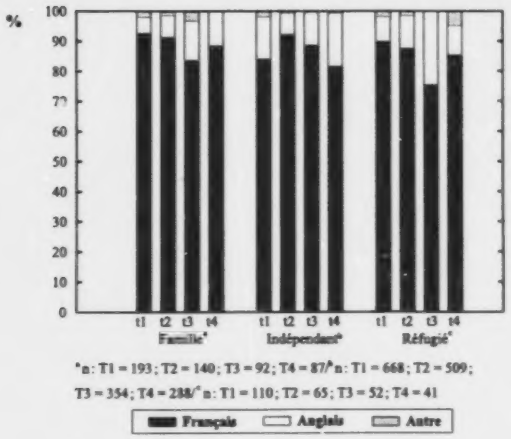


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU521t)

Figure 9.53
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone selon le groupe d'âge à l'arrivée**

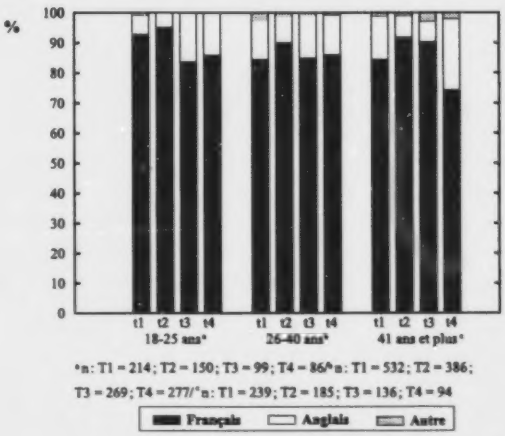


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU520t)

Figure 9.54
**Langue utilisée spontanément lors d'un premier contact avec un Québécois francophone selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

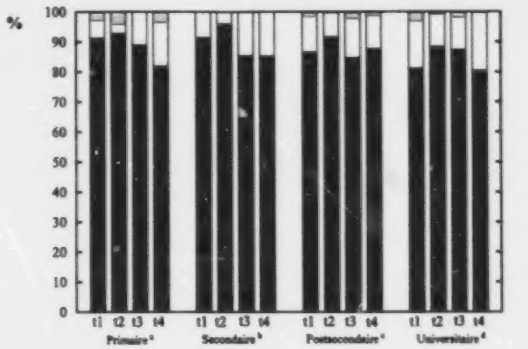


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU522t)

*Chapitre 10*

# Demande de la citoyenneté et parrainage

Après dix années d'établissement, il y a lieu de croire que les immigrants se sont véritablement enracinés dans le pays d'accueil. L'obtention de la citoyenneté et le parrainage d'un membre de la famille sont des dimensions de l'établissement et ce, pas seulement sur les plans politique et civique. Bien sûr, la citoyenneté confère le droit de vote, mais elle signifie également la liberté de circulation internationale. Elle leur confère les mêmes droits et devoirs que les autres citoyens. Le parrainage, quant à lui, suppose de la part du garant une assise financière suffisamment stable pour assumer les besoins des parrainés pendant dix ans. C'est donc un tour d'horizon du processus menant à la citoyenneté canadienne que nous nous proposons de faire ici en présentant, dans un premier temps, des questions relatives à la citoyenneté : combien en ont fait la demande, quel est le délai pris pour y accéder, combien conservent leur citoyenneté d'origine ? Dans un second temps, on aborde les deux facettes du parrainage : les liens maintenus avec le parrain et le parrainage d'un membre de la famille.

## 10.1 La citoyenneté

La citoyenneté canadienne peut être obtenue au terme d'au moins trois années de résidence légale au Canada au cours des quatre années précédant la demande. C'est donc en principe après trois années de séjour que l'on devrait voir les premiers répondants obtenir la citoyenneté[1]. Précisons d'emblée que tous n'ont pas fait la demande de la citoyenneté (Figure 10.1). Lors de la précédente vague (la troisième), nous avions posé la question de savoir si les répondants avaient effectué des démarches en vue d'obtenir la citoyenneté et près de 36,6 %[2] d'entre eux avaient déjà alors entrepris une telle démarche. Dix ans après, seulement 20 répondants (parmi les 429 de la quatrième vague), soit 4,8 %, n'ont fait aucune demande en ce sens. On remarque que les plus jeunes (18-25 ans à l'arrivée) ont significativement moins fait de demandes (9,8 %) que les répondants des autres groupes d'âges (26-40 ans : 2,6 % n'en ont pas fait ; 41 ans et plus : 5,9 %) (Figure 10.2). C'est également le cas des répondants moins scolarisés, en particulier de ceux de niveau primaire, dont 10,7 % n'auraient pas fait de demande (Figure 10.3). À l'opposé, seuls 1,9 % des universitaires n'auraient pas fait de demande.

Figure 10.1
**Demande d'obtention de la citoyenneté**

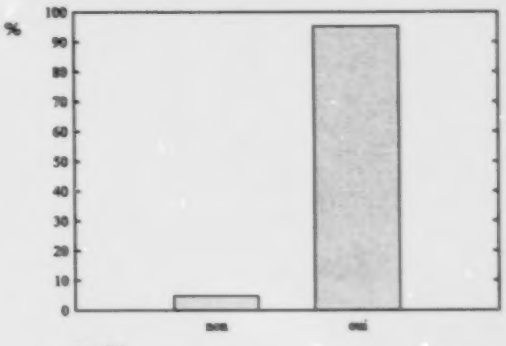


n = 416

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 010)

1. Ce qui explique le fait de ne pas avoir posé la question dans les trois premières vagues d'entrevues. Toutes les questions relatives à l'obtention de la citoyenneté s'adressent donc essentiellement aux répondants de la quatrième vague.

2. Parmi tous les cas valides, 186 sur 506 ont répondu oui, ce qui constitue une proportion de 36,6 %.

Figure 10.2
**Demande d'obtention de la citoyenneté selon le groupe d'âge à l'arrivée**

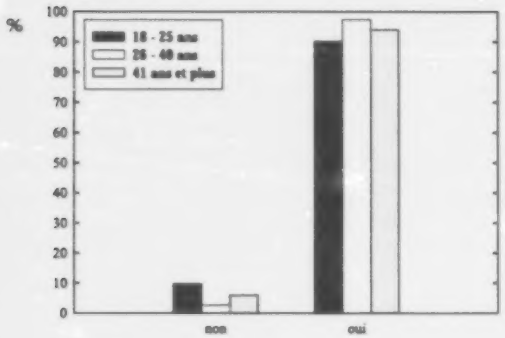


n = 416
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 011t)

Figure 10.3
**Demande d'obtention de la citoyenneté selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

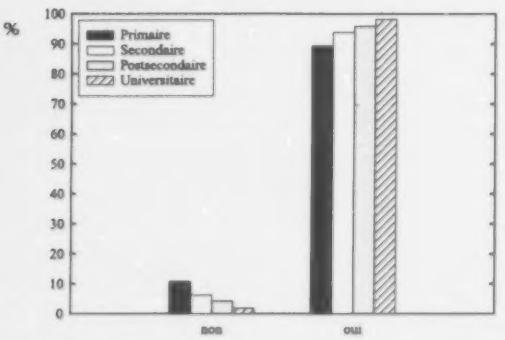


n = 415
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 012t)

Figure 10.4
**Obtention de la citoyenneté**

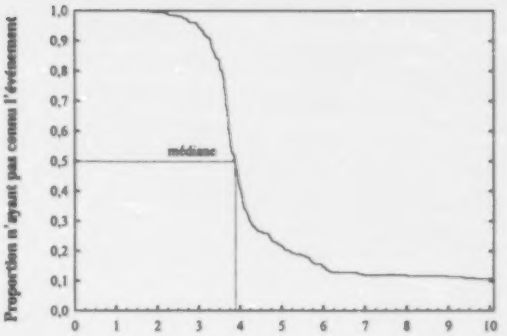


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 264)

Par ailleurs, quelques répondants ont fait une demande, mais n'avaient pas obtenu la citoyenneté au moment de la quatrième entrevue (dix personnes). C'est donc la grande majorité de nos répondants qui ont entrepris des démarches et qui ont obtenu la citoyenneté. L'analyse des tables de survie en état de « non-citoyenneté » (Figure 10.4) montre que les cas les plus hâtifs l'obtiennent après un peu plus d'un an et demi (84 semaines). Cette durée, moindre que les trois années prescrites, est probablement due au fait que certains répondants avaient déjà résidé au Canada avant leur admission à titre de résident permanent[3]. La durée typique (temps nécessaire pour que 50 % des répondants vivent l'événement) d'obtention de la citoyenneté canadienne est d'environ quatre ans (202 semaines) et 75 % l'ont obtenue après un peu plus de quatre ans et demi (245 semaines). Les taux d'accès à la citoyenneté croissent particulièrement vite entre le milieu de la troisième année et le milieu de la quatrième année d'établissement. Dès la sixième année, les accès sont plus rares et les taux se stabilisent. À la dixième année (520 semaines), 10,7 % de nos répondants n'avaient pas obtenu la citoyenneté.

3. La durée de résidence est calculée de la manière suivante : un demi-jour pour chaque jour de résidence au Canada avant l'admission à titre de résident permanent ; un jour pour chaque jour de résidence au Canada après l'admission à titre de résident permanent (Loi canadienne sur la citoyenneté).

Cette vitesse d'entrée n'est significativement pas différente selon le sexe, mais l'est selon la catégorie d'immigration, le groupe d'âge et le niveau de scolarité. Les immigrants de la catégorie « famille » obtiennent significativement moins vite la citoyenneté (temps médian de 212 semaines) que ceux de la catégorie « indépendant » (197 semaines) (Figure 10.5).

Les jeunes obtiennent la citoyenneté un peu plus lentement (médiane de 204 semaines) que les 26-40 ans (201 semaines) (Figure 10.6). De plus, ils sont moins nombreux après dix ans à l'avoir obtenue : 19 % n'auront toujours pas acquis la citoyenneté, comparativement à 8 % et à 10 % pour les 26-40 ans et les plus de 40 ans.

Le niveau de scolarité influence également l'accès à la citoyenneté, les plus scolarisés tendant à obtenir plus rapidement la citoyenneté que les moins scolarisés (Figure 10.7). Ainsi, les répondants de niveau universitaire, avec un délai médian de presque quatre ans (195 semaines), se démarquent significativement des répondants des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire (respectivement 219, 207 et 207 semaines). Ajoutons également que les probabilités d'accès à la citoyenneté chez les répondants de niveau secondaire (médiane de 207 semaines) sont différentes de celles des répondants de niveau primaire (219 semaines).

Figure 10.5
**Obtention de la citoyenneté selon la catégorie d'immigrants**

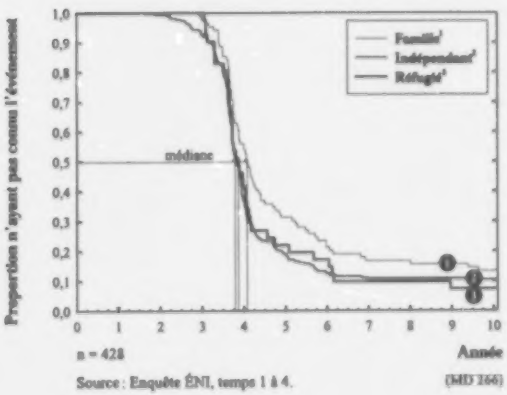


Figure 10.6
**Obtention de la citoyenneté selon le groupe d'âge à l'arrivée**

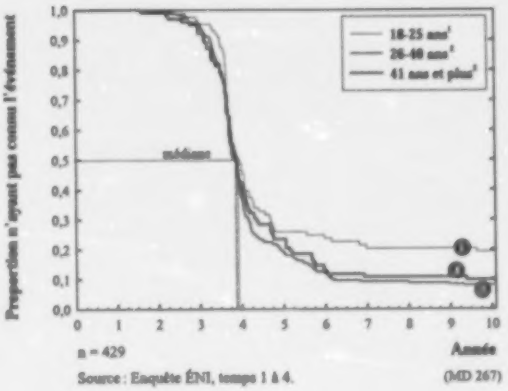


Figure 10.7
**Obtention de la citoyenneté selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

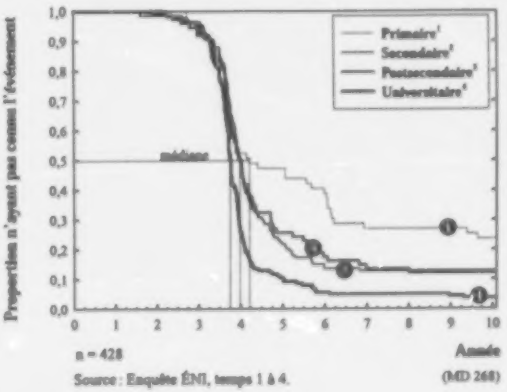

Il faut souligner que la citoyenneté est aussi une affaire de famille. En effet, 90 % des conjoints des répondants ont, au moment de l'enquête, la citoyenneté canadienne. La proportion est un peu plus élevée chez les conjoints ayant immigré avec le répondant (93,9 %) que chez les autres (79,5 %) (Figure 10.8).

De plus, il semble que la citoyenneté du répondant influence celle de son conjoint : 93,7 % des répondants ayant la citoyenneté ont un conjoint également citoyen canadien, comparativement à seulement 23,5 % chez les répondants n'ayant pas la citoyenneté (Figure 10.9). Enfin, la citoyenneté des enfants est généralisée (Figure 10.10) : 91,9 % des enfants des répondants ont acquis la citoyenneté. Seulement 4 % des répondants ont déclaré que tous leurs enfants n'ont pas obtenu la citoyenneté et 4 % d'autres n'ont aucun enfant ayant la citoyenneté. Lorsqu'on contrôle selon le statut de citoyenneté du répondant (Figure 10.11), on voit que les enfants des répondants ayant obtenu la citoyenneté sont plus nombreux en proportion à détenir la citoyenneté (tous les enfants : 94,8 % ; certains : 3,1 %). Chez les répondants qui n'ont pas la citoyenneté, cette dernière n'est acquise par tous leurs enfants que dans 59,1 % des cas.

Figure 10.8
**Statut de citoyenneté du conjoint selon que le répondant a immigré ou pas avec ce conjoint**

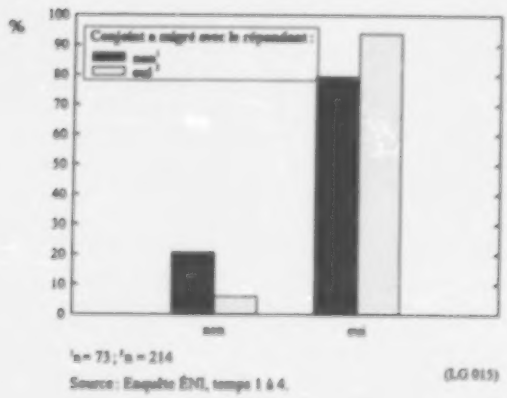


[1] n = 73 ; [2] n = 214
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 015)

Figure 10.9
**Statut de citoyenneté du conjoint selon le statut de citoyenneté du répondant**

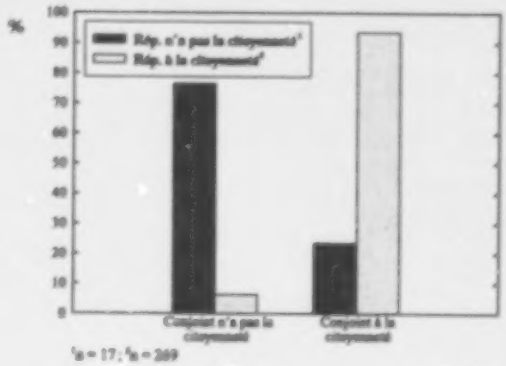


[1] n = 17 ; [2] n = 269
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 016)

Figure 10.10
**Statut de citoyenneté des enfants du répondant**

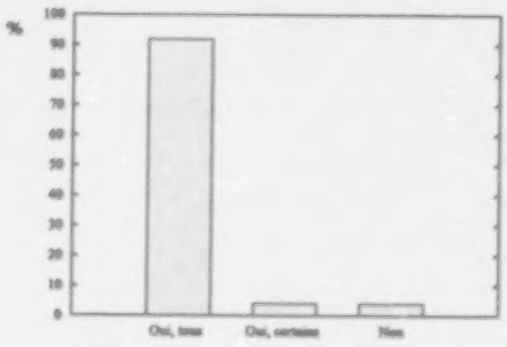


n = 321
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 017)

La plupart de nos répondants (79,9 %) ont toujours leur citoyenneté d'origine (Figure 10.12). Ils sont moins nombreux en proportion a avoir conservé cette citoyenneté s'ils détiennent déjà la citoyenneté canadienne : 78,6 % parmi les répondants ayant obtenu la citoyenneté canadienne déclarent avoir également leur citoyenneté d'origine (Figure 10.13).

Chez les répondants détenant la citoyenneté canadienne, on constate une différence significative entre les catégories d'immigration quant au fait d'avoir conservé ou non sa citoyenneté d'origine. En effet, les indépendants sont ceux qui déclarent le plus souvent la double citoyenneté (83,8 %), suivis par la catégorie « famille » (71,8 %) et les réfugiés (54,3 %). C'est chez ces derniers qu'on trouve la plus grande proportion de répondants n'ayant pas conservé leur citoyenneté d'origine (37,1 %) mais aussi de personnes ayant répondu « ne sais pas ».

Figure 10.11
**Statut de citoyenneté des enfants du répondant selon le statut de citoyenneté du répondant**

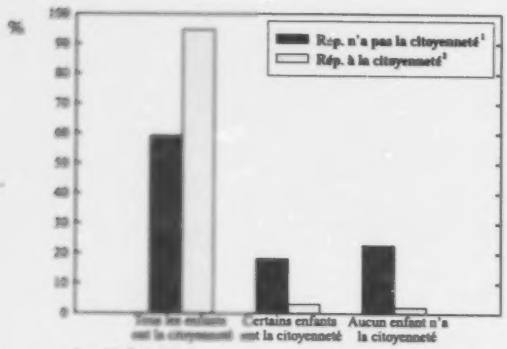


[1]n = 22; [2]n = 289
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 018)

Figure 10.12
**Répondants ayant gardé leur citoyenneté d'origine**

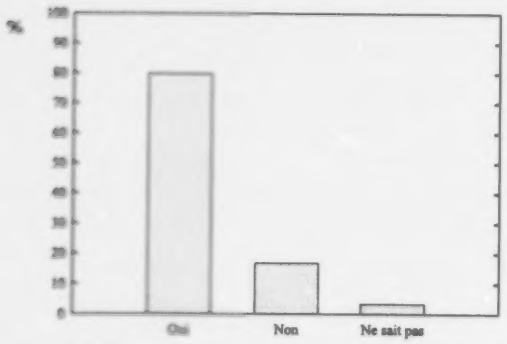


n = 418
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 019)

Figure 10.13
**Répondants ayant gardé leur citoyenneté d'origine selon leur statut de citoyenneté canadienne**

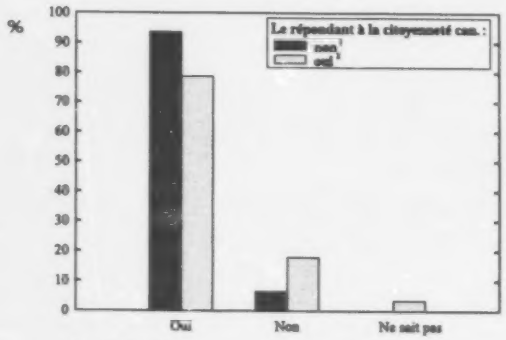


[1]n = 31; [2]n = 374
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 020)

Figure 10.14
**Répondants ayant gardé leur citoyenneté d'origine selon la catégorie d'immigrants, répondants détenant la citoyenneté canadienne seulement**

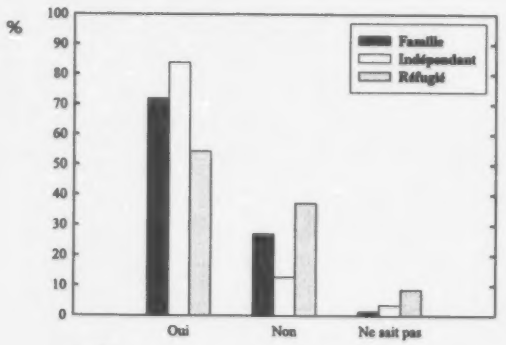


n = 373
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 021t)

## 10.2 **Le parrainage**

### Lien avec le parrain

Notre cohorte de départ (1000 individus) comprenait 26,3 % d'immigrants parrainés selon les données du visa. Le questionnaire de la première vague a interrogé les répondants sur cette question : 45 % se sont alors dits parrainés par un groupe ou un individu. Précisons que l'intervieweur devait vérifier cette information à l'aide du visa d'immigration, mais dans le cas où le répondant refusait ou ne pouvait présenter son visa, il répondait quand même à la question. Il est donc possible que la source d'erreur soit du côté des données administratives ou du côté du répondant. On peut aussi voir ce résultat comme une interprétation personnelle de sa situation de la part du répondant. La réponse obtenue au temps 4 est cohérente avec celle du temps 1 : 40,3 % se sont dits parrainés (Figure 10.15).

Les questions posées au temps 1 relatives aux liens entretenus avec le parrain ont été reprises au temps 4. Il est donc possible d'examiner l'évolution de ces liens dans le temps.

La figure 10.16 indique que beaucoup moins de répondants se déclarant parrainés habitent toujours avec leur parrain : la proportion est passée de 44 % au temps 1 à 11,4 % au temps 4.

Figure 10.15
**Proportion de répondants parrainés selon la source de données**

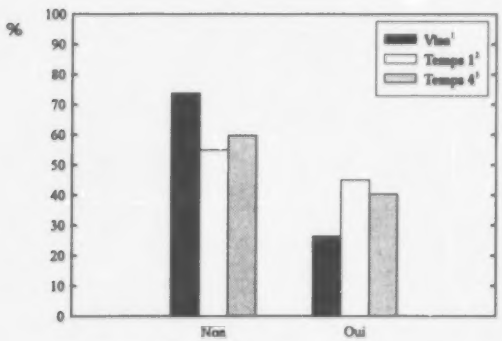


[1]n=1000 ; [2]n=1000 ; [3]n=427.
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG022f)

Au début de leur établissement, 80,3 % des répondants fréquentaient très souvent (visite ou par téléphone) leur parrain ; ce pourcentage diminue à 52,4 % au temps 4 (Figure 10.17). La fréquentation « assez souvent » a augmenté de 10,5 % à 23,8 %. On note une hausse dans les catégories de réponse « rarement » et « très rarement ». Bref, la plupart des répondants continuent à voir leur parrain mais sur une base moins régulière que lors de la première année.

Figure 10.16
**Répondants habitant avec leur parrain au temps 1 et au temps 4**

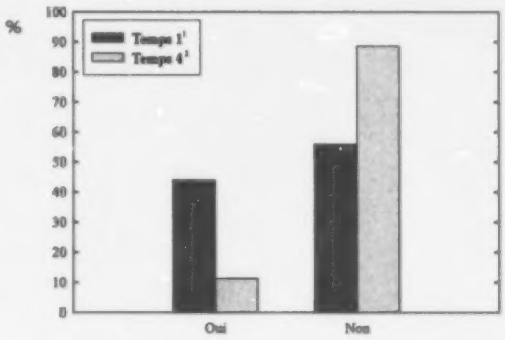


[1]n=445 ; [2]n=167.
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 023)

Figure 10.17
**Fréquentation du parrain au temps 1 et au temps 4**

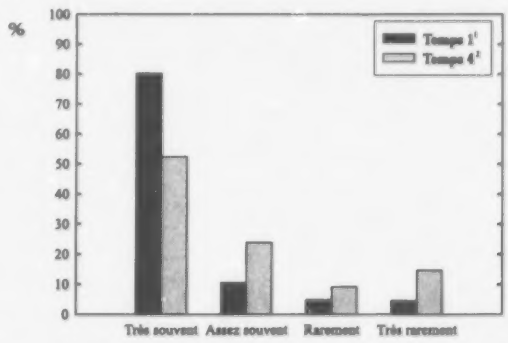


[1]n=314 ; [2]n=143.
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 024)

L'aide financière fournie par le parrain[4] est, elle aussi, moins fréquente : de 73,1 % au temps 1 elle passe à 38,8 % au temps 4 (Figure 10.18).

Enfin, la langue usuellement parlée avec le parrain change peu dans le temps, la langue « autre » étant dominante (Figure 10.19).

Figure 10.18
**Aide financière du parrain au temps 1 et au temps 4**

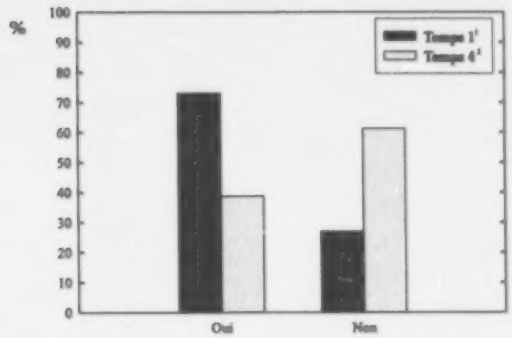


[1]n=431 ; [2]n=160.
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 025)

Figure 10.19
**Langue usuellement parlée avec le parrain au temps 1 et au temps 4**

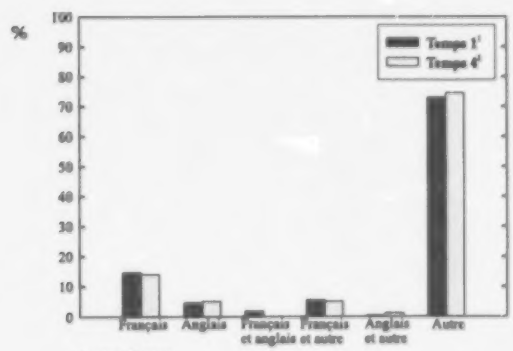


[1]n=319 ; [2]n=117.
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 026)

## Parrainage de membres de la famille

Les questions sur le parrainage de membres de la famille ont été posées à la quatrième vague d'entrevues. Ce sont 18,2 % des répondants qui ont fait en tout 148 demandes. La figure 10.20 montre que, parmi ces répondants, la plupart n'ont fait de demande que pour une ou deux personnes. On remarque que les femmes font moins souvent de demandes (11,2 % en ont fait au moins une) que les hommes (23,7 %) (Figure 10.21). Les réfugiés sont plus nombreux en proportion à entreprendre des démarches pour parrainer un membre de leur famille (Figure 10.22) : ils sont 31,7 % à avoir fait au moins une demande, comparativement à 13,5 % chez les répondants de la catégorie « famille » et 17,8 % chez les indépendants.

Figure 10.20
**Demandes de parrainage**

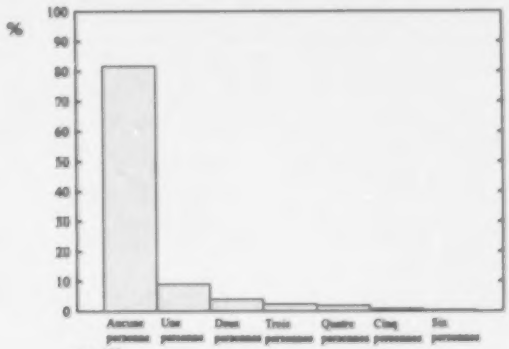


n = 428
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU 465)

4. La question était : « Votre parrain vous est-il déjà venu en aide financière depuis la dernière entrevue ? »

Figure 10.21
**Demandes de parrainage selon le sexe**

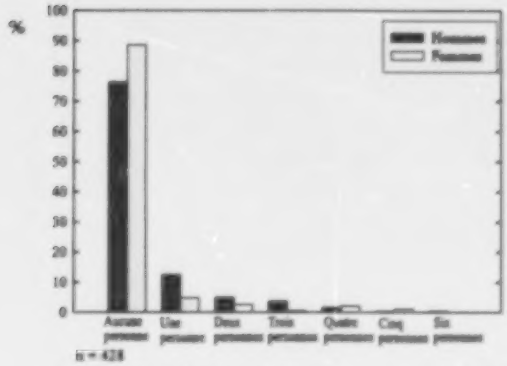


Figure 10.22
**Demandes de parrainage selon la catégorie d'immigrants**

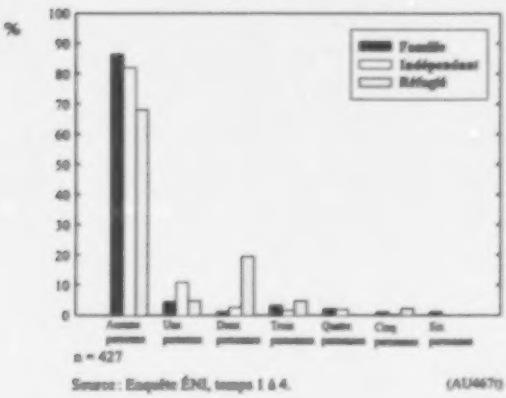


La figure 10.23 indique que dès l'arrivée, des répondants ont fait des demandes de parrainage : ils visaient vraisemblablement leur conjoint ou leurs enfants. Après un peu plus de trois ans et demi (188 semaines), 10 % des répondants avaient fait une première demande de parrainage. Les probabilités de faire une demande sont différentes selon le sexe (Figure 10.24) : du côté des hommes, on note que des demandes sont faites dès l'arrivée ; chez les femmes, il faut attendre la dixième semaine. Une proportion de 10 % d'hommes ont fait une première demande après un peu plus de trois ans (163 semaines) ; chez les femmes, il faut attendre un peu plus de huit ans (426 semaines) pour obtenir les mêmes probabilités.

Figure 10.23
**Temps écoulé avant les premières demandes de parrainage (depuis l'arrivée)**

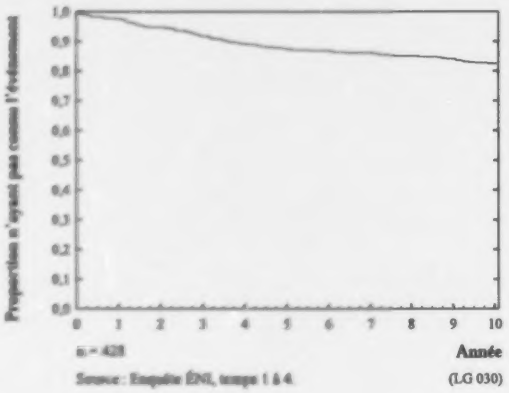

Figure 10.24
**Temps écoulé avant les premières demandes de parrainage (depuis l'arrivée) selon le sexe**

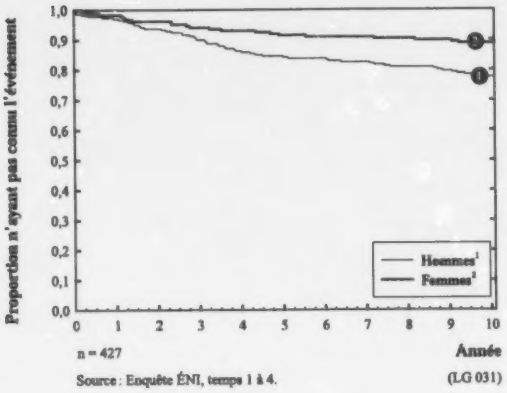


Figure 10.25
**Temps écoulé avant les premières demandes de parrainage (depuis l'arrivée) selon la catégorie d'immigrants**

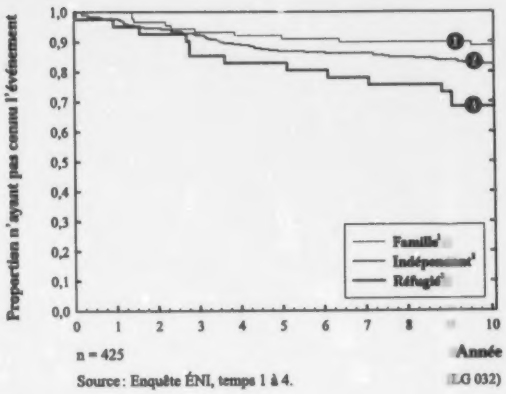


Le réfugiés se distinguent significativement des répondants des catégories « famille » et « indépendant » (Figure 10.25). Après environ deux ans et neuf mois (145 semaines), 10 % d'entre eux ont déjà fait une première demande de parrainage ; ce même pourcentage est atteint après trois ans et demi (184 semaines) chez les indépendants, alors qu'il n'est pas atteint au cours de la période d'observation chez les immigrants de la catégorie « famille ».

On note une différence quant au temps écoulé avant une première demande de parrainage selon le groupe d'âge (Figure 10.26) : les 26-40 ans font une demande significativement plus tôt que les 41 ans et plus. Après un peu moins de trois ans (152 semaines), 10 % des 26-40 ans ont fait une telle demande. Aucun des deux autres groupes d'âge n'atteint ces probabilités au cours des dix années d'observation. Enfin, on ne note aucune différence significative selon le niveau de scolarité.

Figure 10.26
**Temps écoulé avant les premières demandes de parrainage (depuis l'arrivée) selon le groupe d'âge à l'arrivée**

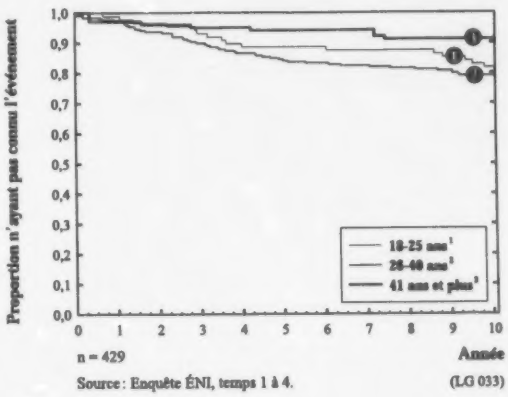

Les demandes visent globalement[5] les parents et les grands-parents des répondants (48 % des répondants ayant fait au moins une demande), les frères, les sœurs, les beaux-frères et les belles-sœurs (37,3 %) (Figure 10.27). Les conjoints sont visés par 36,0 % des répondants ayant fait au moins une demande et les enfants, par 9,3 %. Par ordre de demande de parrainage[6] (Figure 10.28), on constate que ce sont les parents et grands-parents qui font le plus souvent l'objet d'une première demande (46,7 %) suivis des conjoints (36,0 %). Ces derniers ne sont plus ciblés dans la seconde demande, qui vise principalement les parents et grands-parents (48,6 % des deuxièmes demandes) et la fratrie (28,6 %).

Figure 10.27
**Lien de parenté des membres de la famille faisant l'objet d'une demande de parrainage**

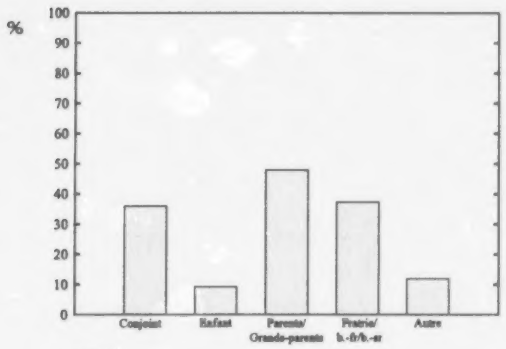


n = 75

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 027)

Figure 10.28
**Lien de parenté des membres de la famille faisant l'objet d'une demande de parrainage selon l'ordre de la demande**

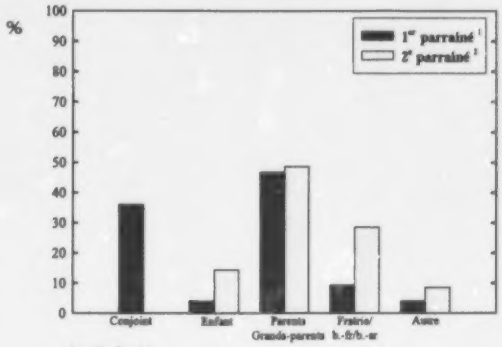


[1]n=75 ; [2]n=35.

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU 468)

La majeure partie des premières demandes ont abouti : seulement 8 des 79 cas ont été refusés[7]. Les tables d'arrivée du premier parrainé (Figure 10.29) indiquent que, depuis la demande, 50 % d'entre eux arrivent un an après (56 semaines) et 75 %, après deux ans (117 semaines). Parmi les 39 deuxièmes demandes, on note 5 refus. Il y a là trop peu d'effectifs pour permettre une analyse plus poussée.

Les répondants ont déclaré avoir une obligation de soutien de la grande majorité des membres de la famille qu'ils parrainent (70,7 %).

5. La somme des pourcentages présentés à la figure 10.27 n'égale pas 100, chaque catégorie de lien étant considérée séparément et rapportée au nombre de répondants ayant fait au moins une demande (75).

6. Les répondants ayant fait une troisième, une quatrième et une cinquième demande sont trop peu nombreux pour qu'on commente les résultats séparément (respectivement 22, 12 et 4 personnes) ou pour qu'on analyse selon les variables de contrôle.

Figure 10.29
**Temps d'attente pour l'arrivée des premiers parrainés depuis la demande de parrainage**

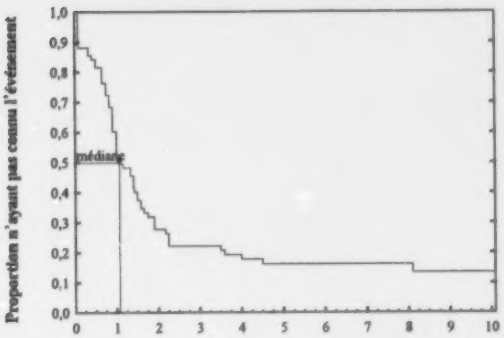


Figure 10.30
**Parrainage éventuel d'un membre de la famille**

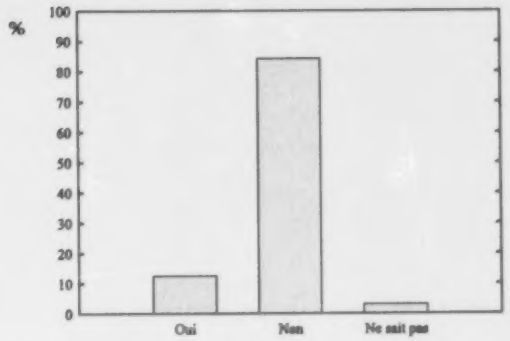


Enfin, 12,5 % des répondants prévoient parrainer un membre de leur famille dans le futur (Figure 10.30). On remarque que les moins scolarisés ont plus souvent ce projet que les plus scolarisés (Figure 10.31) : 14 % et 16,9 % des répondants des niveaux primaire et secondaire disent vouloir parrainer éventuellement un membre de leur famille, comparativement à 12,5 % et à 7,7 % des répondants des niveaux postsecondaire et universitaire.

Figure 10.31
**Parrainage éventuel d'un membre de la famille selon le niveau de scolarité**

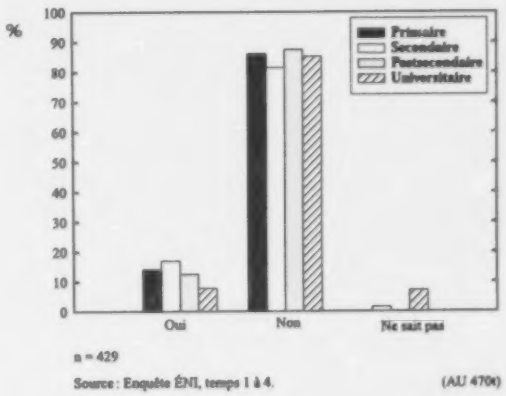


7. De plus, trois valeurs sont manquantes quant à la date d'arrivée du parrainé, ce qui pourrait bien être des refus non déclarés.

# Vie civique et relations avec les institutions

La vie civique est le lieu de l'expression de la citoyenneté et de la participation à la vie démocratique. C'est une des dimensions du processus d'établissement des immigrants. Ces derniers ont-ils voté aux différentes élections provinciales et fédérales ? Font-ils partie d'un organisme de quartier ou communautaire ? Participent-ils aux comités d'école ? Ces questions seront abordées dans ce chapitre.

## Participation aux élections provinciales et fédérales

Lors de la dernière élection québécoise de 1998, 84,9 % des répondants sont allés voter. Au référendum de 1995 portant sur la souveraineté du Québec, ce pourcentage était de 87,3 %. Enfin, 77,2 % et 7,1 % des répondants déclarent avoir voté aux élections québécoises de 1994 et de 1989 (Figure 11.1). Le questionnaire ne tenait pas compte des choix électoraux.

On observe quelques différences significatives selon les variables de contrôle. On constate, chez les répondants plus instruits, une plus grande participation aux élections québécoises de 1998 et de 1994 et au référendum de 1995 (Figures 11.2, 11.3 et 11.4). Lors de la dernière élection québécoise de 1998, ont voté 76 % des répondants de niveau primaire, 80,3 % de ceux de niveau secondaire, 82,6 % de ceux de niveau post-secondaire et 92,5 % de ceux de niveau universitaire. Lors du référendum de 1995, ont voté 78,9 % des répondants de niveau primaire, 85,2 % de ceux de niveau secondaire, 82,6 % de ceux de niveau postsecondaire et 94,4 % de ceux de niveau universitaire. À l'élection québécoise de 1994, ont voté 53,1 % des répondants de niveau primaire, 76,3 % de ceux de niveau secondaire, 73,8 % de ceux de niveau postsecondaire et 87,9 % de ceux de niveau universitaire. On constate également une différence significative selon le sexe (Figure 11.5). Les hommes (81,1 %) sont davantage allés voter que les femmes (72,4 %).

Figure 11.1
**Participation aux trois dernières élections provinciales au Québec et au référendum de 1995**

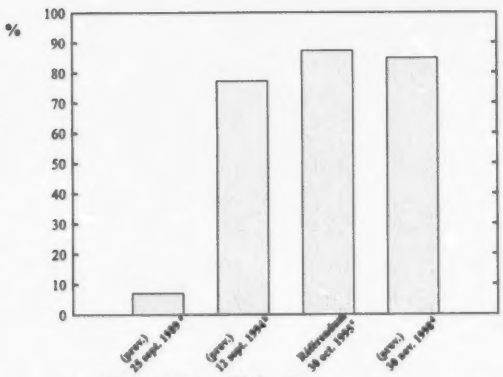


[a]n = 339 ; [b]n = 369 ; [c]n = 386 ; [d]n = 390
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 195)

Figure 11.2
**Participation à l'élection québécoise du 30 novembre 1998 selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

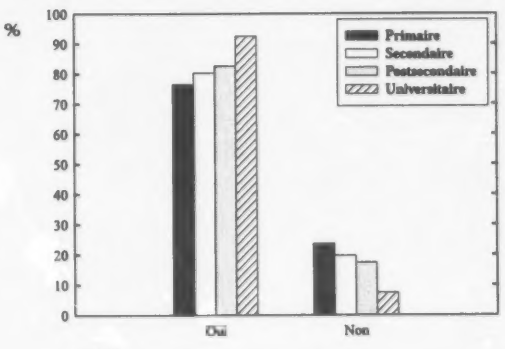


n = 389
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 2044)

Figure 11.3
**Participation au référendum de 1995 selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

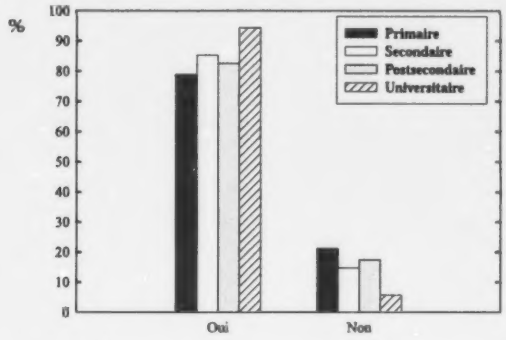


n = 385
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 205t)

Figure 11.4
**Participation à l'élection québécoise du 12 septembre 1994 selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

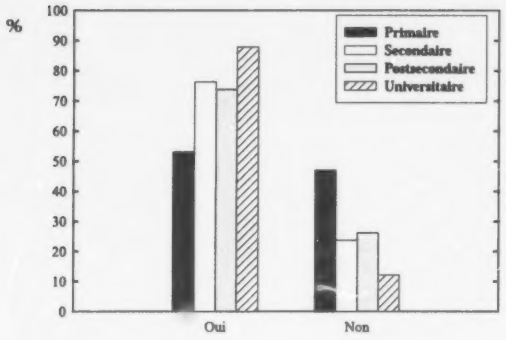


n = 368
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 206t)

Figure 11.5
**Participation à l'élection québécoise du 12 septembre 1994 selon le sexe**

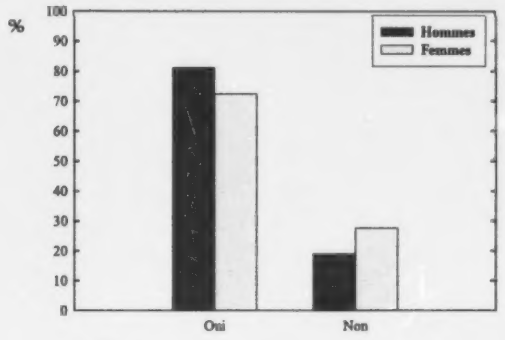


n = 369
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 207)

À la dernière élection fédérale de 1997, 84,2 % des répondants sont allés voter, 52,1 % ont participé à l'élection fédérale de 1993 et 18,9 %, au référendum de Charlottetown de 1992 (Figure 11.6).

On observe également quelques différences quant à la participation des répondants aux élections fédérales selon certaines variables de contrôle. À l'élection de 1997, les répondants plus instruits sont davantage allés voter (Figure 11.7). Ainsi, 78,4 % des répondants de niveau primaire ont participé à ce scrutin, 81,1 % de ceux de niveau secondaire, 79,4 % de ceux de niveau postsecondaire et 91 %, de ceux de niveau universitaire.

Lors de l'élection fédérale de 1993, les hommes sont davantage allés voter (57 %) que les femmes (46,2 %) (Figure 11.8). On remarque aussi que les répondants admis sous la catégorie « famille » ont davantage participé : 60,5 % d'entre eux sont allés voter comparativement à 44,5 % des indépendants et à 40,6 % des réfugiés (Figure 11.9).

Figure 11.6
**Participation aux deux dernières élections fédérales et au référendum de Charlottetown**

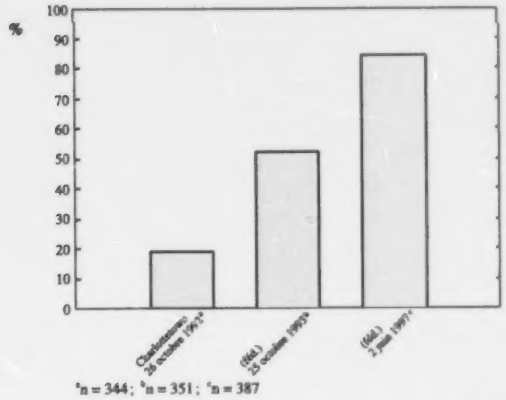


*n = 344 ; †n = 351 ; ‡n = 387

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 196)

Figure 11.7
**Participation à l'élection fédérale du 2 juin 1997 selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

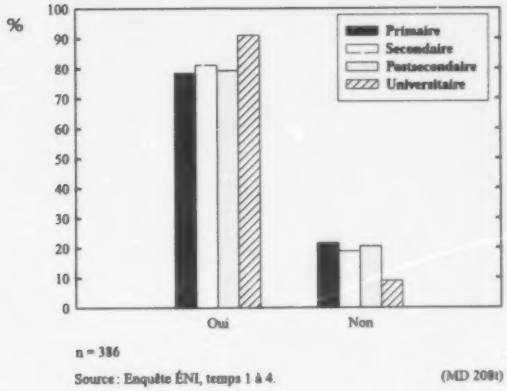


n = 386

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 208t)

Figure 11.8
**Participation à l'élection fédérale du 25 octobre 1993 selon le sexe**

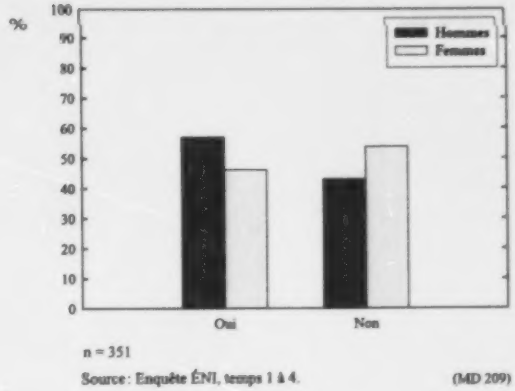


n = 351

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 209)

Figure 11.9
**Participation à l'élection fédérale du 25 octobre 1993 selon la catégorie d'immigrants**

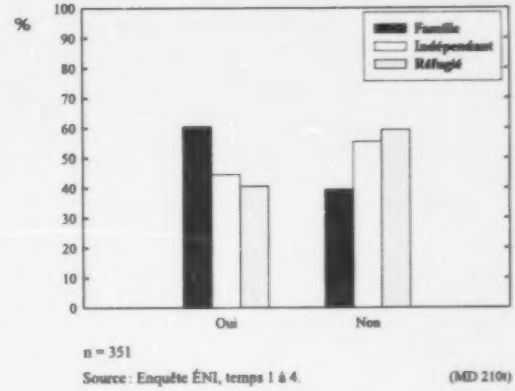


n = 351

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 210t)

## Contacts avec des organismes publics et avec le MRCI

Les immigrants ont eu à trouver de l'information sur les questions relatives à leur statut et à leur établissement ; certains ont également eu besoin d'aide et de soutien dans leurs démarches. Pour ce faire, certains services offerts par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) ont été sollicités par les répondants. Lors de la quatrième vague d'enquête, une question demandait aux répondants s'ils avaient utilisé certains de leurs services. À la figure 11.10, on constate que 12 % des répondants ont contacté le ministère pour des questions portant sur le parrainage, 8,5 %, pour des équivalences d'études, 3,8 %, sur la francisation, 2,6 %, pour un projet d'affaires et 2,3 %, pour des services de traduction. Étant donné que le nombre de répondants ayant sollicité ces services est faible, nous n'avons pas poussé plus loin l'analyse.

Afin de trouver certaines informations, les répondants ont également fait appel à des organismes publics : 7,5 % des répondants ont eu recours aux services de la Commission des normes du travail, 9,2 %, à ceux de la Régie du logement et 21,4 %, à ceux d'un Centre local de services communautaires (CLSC), pour un service autre que médical (Figure 11.11).

Figure 11.10
**Répondants ayant sollicité les services du MRCI, au temps 4**

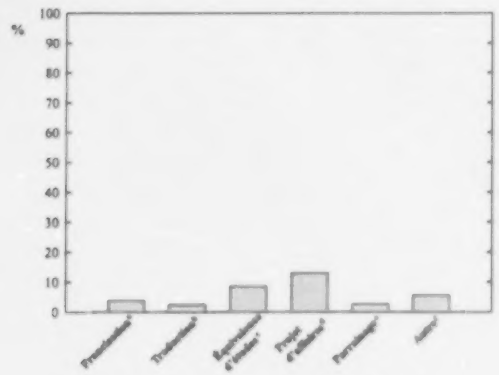


[a] n = 422 ; [b] n = 422 ; [c] n = 422 ; [d] n = 422 ; [e] n = 422 ; [f] n = 420

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 193)

Figure 11.11
**Répondants ayant eu recours aux services de certains organismes publics, au temps 4**

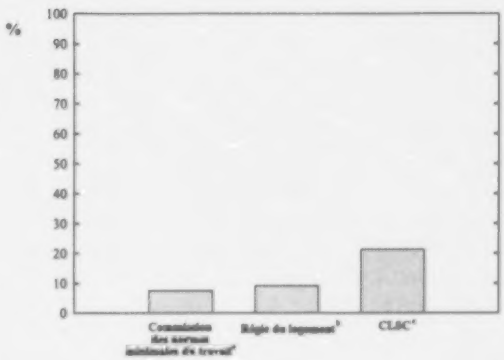


[a] n = 425 ; [b] n = 425 ; [c] n = 425

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 194)

## Participation à diverses associations ou organismes non gouvernementaux

Dans le but d'obtenir des informations et de l'aide pour leur établissement, mais également pour développer un réseau social, les immigrants entrent en contact avec différentes associations. À la figure 11.12, on constate que 18,4 % des répondants sont entrés en contact avec une association regroupant surtout des Québécois ou des Canadiens d'origine, 17,8 %, avec une association à vocation d'aide ou culturelle regroupant surtout des personnes de leur pays d'origine, 16,3 %, avec une association de loisirs ou de sport, 10,1 %, avec une association à vocation d'aide ou culturelle regroupant des personnes de plusieurs ethnies différentes et finalement, 5 %, avec un organisme non gouvernemental d'aide aux immigrants.

Le niveau de scolarité différencie la participation à certains de ces organismes ou associations. On constate que les répondants plus instruits s'impliquent plus souvent dans une association regroupant surtout des Québécois et des Canadiens d'origine : 24,4 % des répondants qui sont entrés en contact avec ce type d'association sont de niveau universitaire, 17,8 %, de niveau post-secondaire, 16 %, de niveau secondaire et 8,6 %, de niveau primaire. Les répondants plus instruits sont également plus souvent membres d'une association de loisir ou de sport : 24,7 % de ceux qui sont impliqués dans une association de ce genre sont de niveau universitaire, 15,1 % de niveau post-secondaire, 13 % de niveau secondaire et 1,7 % de niveau primaire.

Les répondants plus instruits sont également plus souvent membres d'une association de loisirs ou de sport : 24,7 % de ceux qui sont impliqués dans une association de ce genre sont de niveau universitaire, 15,1 % de niveau postsecondaire, 13 % de niveau secondaire et 1,7 % de niveau primaire.

Figure 11.12
**Répondants qui sont entrés en contact avec une association, au temps 4**

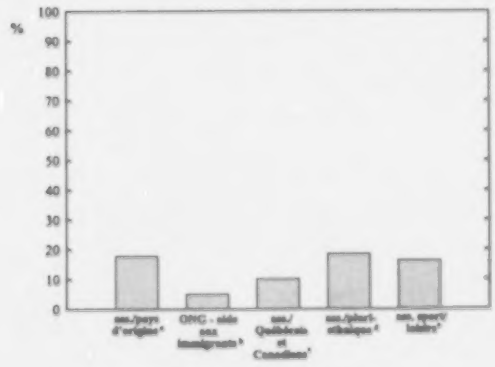


[a] n = 422 ; [b] n = 423 ; [c] n = 425 ; [d] n = 423 ; [e] n = 424

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 190)

Figure 11.13
**Contact avec une association regroupant surtout des Québécois et des Canadiens d'origine selon le niveau de scolarité, au temps 4**

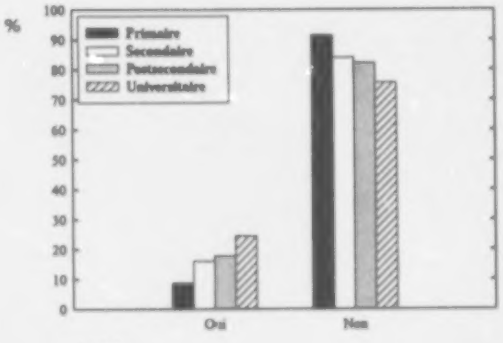


n = 422

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 215t)

Figure 11.14
**Contact avec une association de loisirs ou de sport selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4**

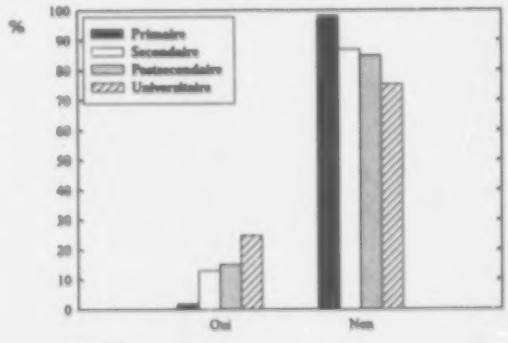


n = 423

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 216t)

### Rencontres avec les professeurs et participation au comité d'école

Une majorité de répondants parents vont à l'école de leur(s) enfant(s) pour rencontrer les professeurs (74,4 %) (Figure 11.15). On n'observe pas de différence selon le sexe, la catégorie d'immigrants, l'âge ou le niveau de scolarité. Par ailleurs, près de 10 % des répondants dont les enfants fréquentent ou ont fréquenté l'école, sont ou ont été membres du conseil d'établissement ou d'un comité d'école (9,6 %).

Figure 11.15

**Répondants ayant rencontré les professeurs et ceux ayant participé à un comité d'école, au temps 4**

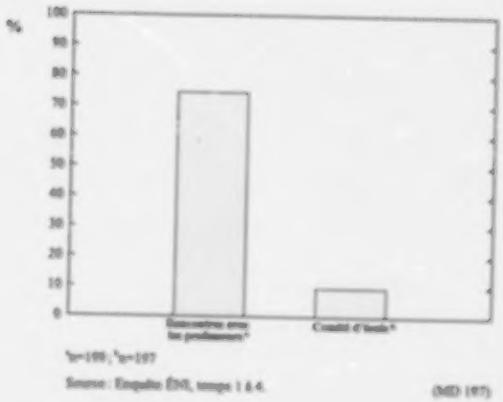

*Chapitre 12*

# Opinions concernant la Charte des droits et libertés et perceptions de la discrimination

Lors de la cérémonie marquant l'obtention de la citoyenneté, des responsables de Citoyenneté et Immigration Canada expliquent brièvement aux immigrants les droits et les responsabilités rattachés à la citoyenneté canadienne. Parmi ces responsabilités, le respect de la Charte des droits et libertés est de toute première importance.

Différentes questions ont été posées aux répondants lors de la quatrième vague d'ÉNI pour connaître leur opinion à propos des principaux sujets de discrimination couverts par la Charte. De plus, quelques questions demandaient aux répondants s'ils ont personnellement fait l'objet de discrimination.

## 12.1 Opinion sur certains sujets de discrimination couverts par la Charte des droits et libertés

Une question demandait aux répondants s'ils étaient d'accord avec le fait que les gouvernements du Canada et du Québec interdisent toute forme de discrimination selon le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la religion et les opinions politiques. La figure 12.1 montre bien que la très grande majorité est tout à fait d'accord avec ces propositions : les pourcentages varient entre 79,7 % en ce qui a trait à l'orientation sexuelle et 89,1 % en ce qui a trait à la religion.

Il n'y a pas de différence selon le sexe, la catégorie d'immigrants et le niveau de scolarité. Cependant, l'âge a un effet significatif. Plus les répondants sont âgés, plus ils sont d'accord et ce, tant en ce qui concerne les questions touchant la discrimination selon le sexe, l'origine ethnique, la religion que celles touchant les opinions politiques. Il n'y a pas cependant de différence à propos de la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. Les répondants âgés de 26 ans et plus sont davantage (environ 98,1 % sont *plutôt* ou tout à fait d'accord) en faveur de l'interdiction de la discrimination selon le sexe que les 18-25 ans (93,7 %) (Figure 12.2). À propos de la discrimination selon l'ethnie, on fait le même constat : les 26 ans et plus (environ 98,3 % sont *plutôt ou tout à fait d'accord*) approuvent davantage les gouvernements que les 18-25 ans (92,5 %) (Figure 12.3). Les 41 ans et plus (98,5 %) sont plus souvent en faveur de l'interdiction de toute forme de discrimination selon la religion que les 26-40 ans (96,9 %), et ces derniers le sont plus que les 18-25 ans (93,7 %) (Figure 12.4). Finalement, à propos des opinions politiques, les répondants ayant 26 ans et plus marquent davantage leur opposition à la discrimination selon les opinions politiques (environ 98,75 %) que les 18-25 ans (93,6 %) (Figure 12.5). Bien qu'il y ait de légères variations, le tableau d'ensemble démontre assez clairement que la très vaste majorité des répondants appuient les gouvernements lorsqu'il est question de discrimination.

Figure 12.1
**Opinion sur l'interdiction de certaines formes de discrimination, au temps 4**

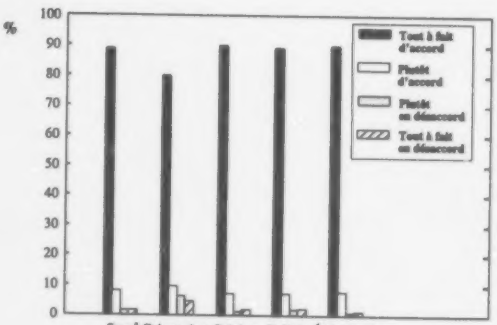


[a] n = 395 ; [b] n = 390 ; [c] n = 395 ; [d] n = 393 ; [e] n = 392

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 3366)

Figure 12.2

**Opinion sur l'interdiction de toute discrimination basée sur le sexe selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4**

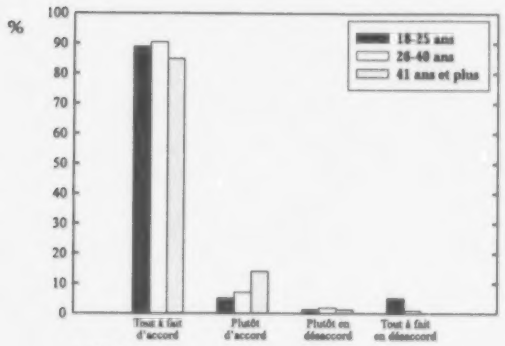


n = 395

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 340t)

Figure 12.3

**Opinion sur l'interdiction de toute discrimination basée sur l'ethnie selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4**

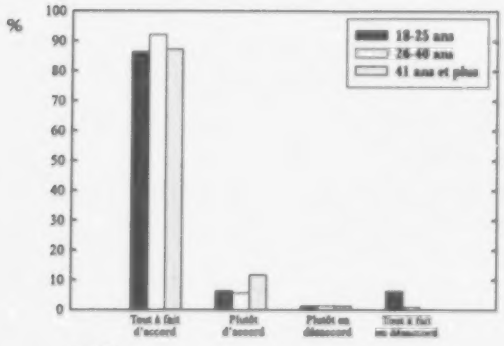


n = 395

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 341t)

Figure 12.4

**Opinion sur l'interdiction de toute discrimination basée sur la religion selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4**

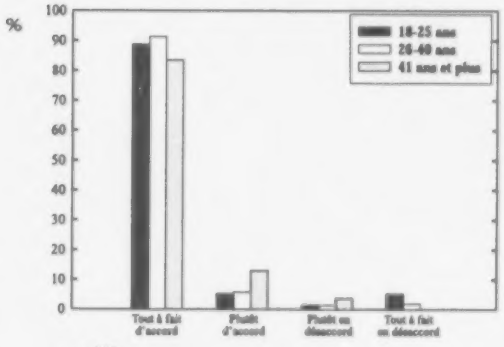


n = 393

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 342t)

Figure 12.5

**Opinion sur l'interdiction de toute discrimination basée sur les positions politiques selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4**

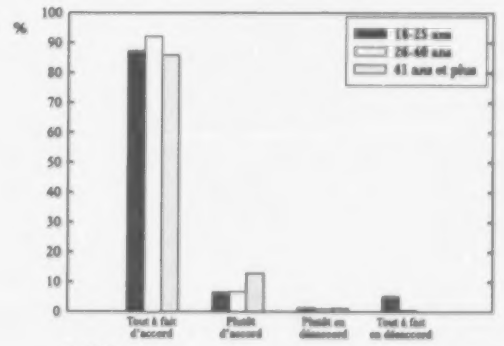


n = 392

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 343t)

Une autre question mesurait l'opinion des répondants en ce qui a trait à leur environnement immédiat :

*Seriez-vous prêt à encourager quelqu'un de votre communauté qui affirme...*

- *Que les femmes ne sont pas les égales des hommes*
- *Que certaines races, ethnies sont moins aptes à exercer certains emplois*
- *Que l'homosexualité est une déviance ou une maladie*
- *Que le gouvernement devrait interdire la pratique de certaines religions*

On notera tout d'abord que les sous-questions ne sont pas des formulations équivalentes visant des objets différents ; elles diffèrent tant par leur énoncé que par la dimension qu'elles explorent. Il n'est conséquemment pas possible de comparer les réponses à ces énoncés, les différences de réponses positives pouvant alors tout autant venir de la différence d'énoncé que de la différence de réaction au sujet proposé.

Globalement, la figure 12.6 montre que les pourcentages de répondants appuyant ces idées sont faibles : 7,4 % appuieraient quelqu'un affirmant que les femmes ne sont pas les égales des hommes, 8,6 %, quelqu'un affirmant que certaines races ou certaines ethnies sont moins aptes à exercer certains emplois, 35,1 %, quelqu'un affirmant que l'homosexualité est une déviance ou une maladie et 7,5 %, quelqu'un affirmant que le gouvernement devrait interdire certaines religions. Bien qu'on n'ait pas de données équivalentes sur la population québécoise permettant de calibrer celles des immigrants, la faiblesse de ces pourcentages montre, en soi, un excellent niveau d'adhésion aux valeurs communes et une grande ouverture d'esprit.

Le pourcentage relatif à l'homosexualité est certes le reflet d'une certaine attitude défavorable à l'égard de l'homosexualité. Toutefois, cela pourrait être sans conséquence sur l'opinion des répondants à l'égard des droits des personnes concernées. Il est impossible de conclure sans analyse plus fine. On peut cependant constater que des quatre sous-questions, c'est la seule qui soit associée de façon significative à une des variables de contrôle, soit le niveau de scolarité (Figure 12.7), confirmant qu'elle est atypique soit par le sujet, soit par la formulation. Mieux vaut donc se retenir de comparer son taux d'acquiescement à celui des autres sous-questions.

Figure 12.6
**Répondants qui encourageraient quelqu'un ayant des idées contraires à la Charte des droits et libertés, au temps 4**

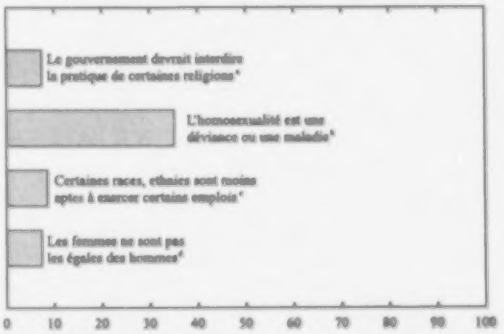


[a] n = 393 ; [b] n = 393 ; [c] n = 370 ; [d] n = 388
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 334)

Figure 12.7
**Répondants qui encourageraient quelqu'un affirmant que l'homosexualité est une déviance ou une maladie selon le niveau de scolarité, au temps 4**

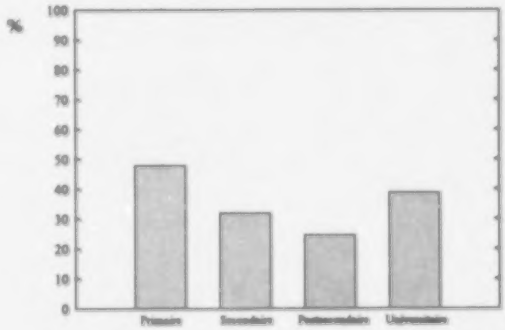


n = 369
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 334)

Une dernière question, toujours sur le même sujet, mesurait l'opinion des répondants vis-à-vis de la famille (Figure 12.8) :

*Seriez-vous d'accord pour que l'un de vos enfants (fille ou garçon) se marie avec quelqu'un...*

- *D'une race ou ethnie différente de la vôtre*
- *D'une religion différente de la vôtre*
- *Ayant des opinions politiques différentes des vôtres*

Après examen, on constate que la majorité des répondants sont tout à fait d'accord avec ces propositions. À propos d'un hypothétique mariage avec quelqu'un d'une autre ethnie, 58,4 % se sont dits tout à fait d'accord, 25,1 %, plutôt d'accord, 9,5 %, plutôt en désaccord et 7 %, tout à fait en désaccord. À propos d'un mariage avec une personne d'une religion différente, 50,1 % sont tout à fait d'accord, 20,4 %, plutôt d'accord, 12,9 %, plutôt en désaccord et 16,6 %, tout à fait en désaccord. Finalement, 70 % se sont dits tout à fait d'accord pour qu'un de leurs enfants se marie avec quelqu'un ayant des idées politiques différentes : 23,5 % ont affirmé être plutôt d'accord, 3,2 %, plutôt en désaccord et 3,2 %, tout à fait en désaccord.

On n'observe pas de différence significative selon la catégorie d'immigrants, l'âge et le niveau de scolarité pour ces trois questions. Cependant, les hommes et les femmes se distinguent au sujet de l'une d'entre elles : les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes (97 %) à se dire d'accord (89 %) (tout à fait d'accord, plutôt d'accord) avec un mariage de leurs enfants avec quelqu'un ayant des idées politiques différentes des leurs (Figure 12.9).

Figure 12.8

**Distribution des répondants aux questions concernant le mariage de leurs enfants avec quelqu'un..., au temps 4**

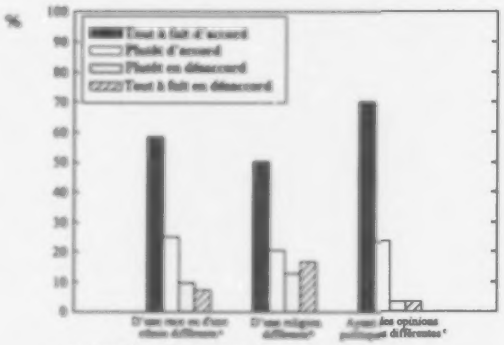


[a] n = 370; [b] n = 373; [c] n = 370

Source : Enquête ENI, temps 1 à 4. (MD 335t)

Figure 12.9

**Distribution des répondants à la question concernant le mariage de leurs enfants avec quelqu'un ayant des idées politiques différentes des leurs selon le sexe, au temps 4**

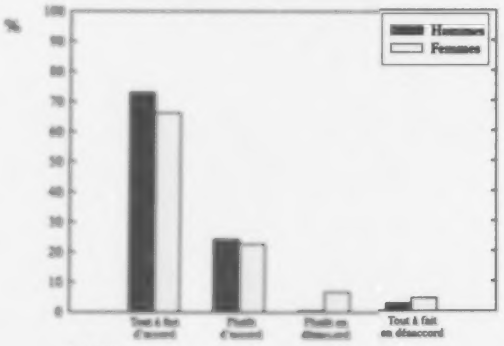


n = 370

Source : Enquête ENI, temps 1 à 4. (MD 339)

## 12.2 Discrimination perçue à l'embauche et lors de la location de logements

Deux questions ont été posées afin de déterminer si les répondants peuvent avoir été victimes de comportements discriminatoires au cours de l'année précédent l'entrevue des temps 3 et 4. En examinant la figure 12.10, on constate que la discrimination perçue, que ce soit lors de l'embauche ou au moment de louer un appartement, a diminué. Ainsi, au temps 3, 28,6 % des répondants ayant cherché un emploi disent avoir fait l'objet de discrimination au moment de l'embauche. Au temps 4, cette proportion diminue à 18 %. Parmi les personnes ayant cherché un logement, on constate au temps 3 que 8 % d'entre elles affirment avoir fait l'objet de discrimination au moment de la location (Figure 12.10). Au temps 4, cette proportion diminue à 5 %.

On constate deux différences significatives lorsqu'on teste les variables de contrôle : au temps 3, les répondants admis comme réfugiés (19,6 %) sont plus nombreux à déclarer avoir fait l'objet de discrimination au moment de louer un appartement que ceux admis dans la catégorie « famille » (10,9 %) et ces derniers l'affirment plus souvent que les indépendants (5,7 %) (Figure 12.11). De plus, au temps 4, les répondants de niveau universitaire (24,8 %) et, dans une moindre mesure, ceux de niveau secondaire (19,6 %) sont plus nombreux à déclarer avoir subi de la discrimination au moment de l'embauche que ceux de niveau postsecondaire (10,7 %) et primaire (4,7 %) (Figure 12.12).

Figure 12.11
**Répondants jugeant avoir fait l'objet de discrimination au moment de louer un appartement selon la catégorie d'immigrants, au temps 3**

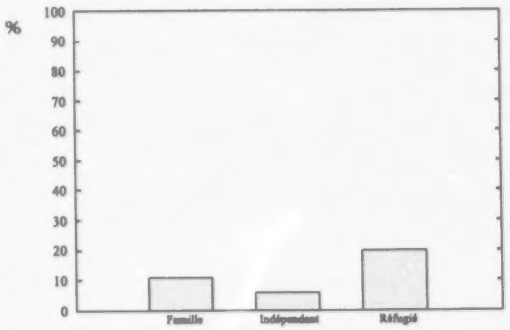


n = 430
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 004)

Figure 12.10
**Répondants jugeant avoir fait l'objet de discrimination à l'embauche ou au moment de louer un appartement**

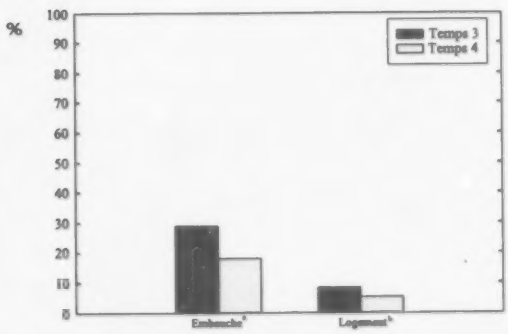


[a] n : T3 = 423 ; T4 = 327 / [b] n : T3 = 435 ; T4 = 321
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 003)

Figure 12.12
**Répondants jugeant avoir fait l'objet de discrimination à l'embauche selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4**

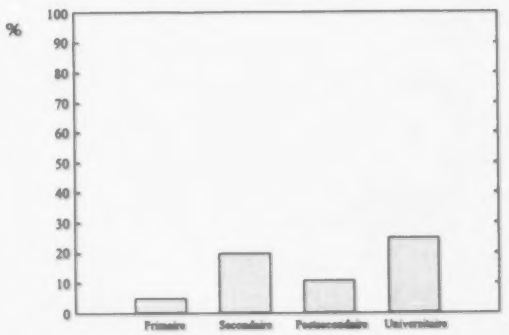


n = 326
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 344)

*Chapitre 13*

# Les réseaux sociaux au Québec

Le questionnaire de la quatrième vague d'enquête contient une série de questions sur les contacts que les répondants ont établis avec des personnes de leur entourage, des institutions gouvernementales (Régie du logement, MRCI, etc.) et des organisations communautaires (ONG d'aide aux immigrants, associations ethniques, etc.). Ces questions permettent de cerner le type, le but, la fréquence et l'intensité de ces contacts. Il est maintenant possible d'analyser les réseaux sociaux des répondants et la mobilisation de certains types de ressources personnelles (informations, savoir-faire, soutien, etc.). Ces ressources fonctionnent comme des outils de facilitation d'intégration des immigrants sur le plan de l'emploi ou de la vie civique.

Les réseaux sociaux affectent l'intégration des immigrants de différentes façons. Un immigrant peut, par exemple, choisir de s'entourer davantage de personnes de son propre groupe ethnique ou de gens de la société d'accueil. Ses attitudes et ses comportements seront influencés par son entourage et interviendront dans la définition de son rôle et de sa position dans la société d'accueil. L'étude du réseau social permet d'explorer d'autres aspects du processus d'intégration des immigrants. En fait, ce processus est habituellement examiné sur la base d'indicateurs économiques et de capital humain plutôt que sur celle du réseau social.

Dans ce chapitre, plusieurs caractéristiques des réseaux des immigrants seront examinées : leur composition, leur taille, leur densité, leur multiplexité et leur capacité à apporter un soutien social aux répondants. On tentera de décrire l'état des réseaux sociaux des répondants après dix ans de vie au Québec.

## 13.1 Le réseau général

On distingue le réseau général, qui inclut toutes les personnes avec qui le répondant a un lien, du réseau spécifique d'aide, au sein duquel chaque individu est lié au répondant par une relation spécifique qui lui apporte, par exemple, un soutien émotionnel, un dépannage financier, une aide concrète dans la recherche d'un logement ou d'un emploi.

### Composition du réseau général

La composition d'un réseau dépend de l'ensemble des relations sociales qu'un individu peut établir avec son entourage. Ces relations sont souvent classifiées soit comme des contacts avec des membres de la famille, soit comme des contacts avec des personnes non apparentées. La prémisse sur laquelle est basée cette distinction veut que les relations entre les membres d'une famille soient fondées sur l'obligation aussi bien que sur l'attachement émotionnel. Ces relations offrent une plus grande quantité et une plus grande variété de soutiens sociaux, alors que les contacts avec des personnes non apparentées se limiteraient à des tâches très concrètes.

Afin qu'on puisse procéder à une classification des personnes avec qui le répondant entre en contact, le nombre de contacts réalisés dans chaque catégorie de réseau est rapporté au total des contacts possibles. On obtient ainsi un taux de réalisation des contacts pour chaque catégorie. Ces taux sont classés en ordre décroissant et, ainsi la catégorie prédominante est déterminée pour chaque répondant. L'ensemble des catégories constitue le réseau social, mais pour les fins de la présente analyse, nous caractérisons le réseau social par la **principale catégorie de contacts.**

Le type de réseau le plus fréquent est celui des voisins à soutien social élevé (31,7 % des répondants évoluent dans ce type de réseau) (Figure 13.1). Le réseau des connaissances est dominant chez 23,1 % des immigrants, suivi de près par celui des voisins à soutien social faible (19,8 %). Le réseau des voisins a été subdivisé selon le soutien social qu'il offre aux répondants : cette distinction s'est faite sur la base d'une mesure composite mesurant la participation et la satisfaction des répondants par rapport à leur vie sociale. Le réseau familial prédomine chez 15,2 % des répondants. Enfin, les autres types de réseaux sociaux sont plutôt marginaux ; ceux à prédominance de contacts avec le milieu de travail ou le lieu du culte en sont un exemple. Ces types de réseaux ont été regroupés dans la catégorie « autre type de réseau » et réunissent 10,3 % des répondants[1].

Figure 13.1
**Les réseaux sociaux dominants**

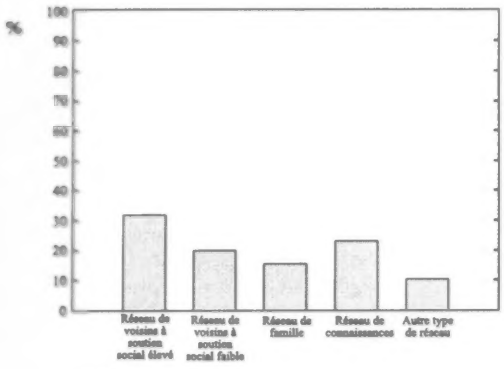


n = 429

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 512)

## Taille du réseau

Il est possible de mesurer la taille d'un réseau social en calculant le nombre de personnes qui sont entrées en contact avec le répondant. Les réseaux étendus donnent accès à plus de personnes et ainsi à potentiellement plus de soutien.

L'enquête inclut quelques questions qui demandent des indications sur le nombre de personnes connues et sur les liens (familiaux, amicaux, etc.) qui existent entre ces personnes et le répondant. D'autres questions font référence à une personne en particulier : le conjoint, la mère et le père. Finalement, une dernière série de questions permet de savoir si le répondant a de la famille au pays : frères et sœurs, parenté au Québec, parenté au Canada. L'addition de ces personnes permet d'obtenir une approximation de la taille du réseau personnel de chaque répondant, ce qui rend possible la comparaison des types de réseaux selon leur taille.

Il y a, en moyenne, 8,1 personnes dans les réseaux des immigrants avec un minimum de 1 personne et un maximum de 21 personnes. L'écart type est de 3,4.

Le type de réseau le plus important en ce qui a trait à la taille (9,7 personnes) est le réseau familial (Figure 13.2)[2]. Il se distingue significativement de tous les autres types de réseaux. Les réseaux de voisins à soutien social élevé, d'autres types et de connaissances sont un peu moins étendus (respectivement 8,8, 8,2 et 8,0 personnes, non significativement différents entre eux), alors que le réseau de voisins à soutien social faible est le moins étendu (5,9 personnes). Ce dernier type est statistiquement différent du réseau familial, du réseau d'autre type et du réseau de voisins à soutien social élevé.

1. Pour plus de détails sur l'élaboration des différents réseaux dominants, voir l'annexe III.
2. Le mode de lecture de ce graphique est donné à l'annexe II.

Figure 13.2
**Taille des réseaux dominants**

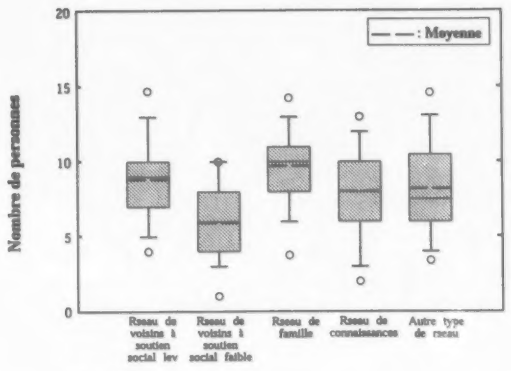


n = 429
Source : Enqute ÉNI, temps 1 à 4. (MD 513)

Figure 13.3
**Types de réseaux selon la présence d'enfants**

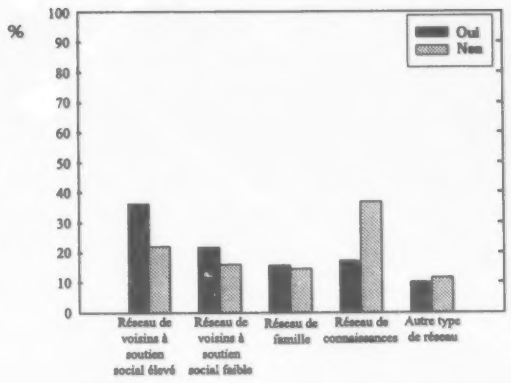


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 464)

## Les types de réseaux sociaux selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Pour décrire plus précisément les différences dans les types de réseaux dominants, nous les avons testés selon certaines caractéristiques sociodémographiques des répondants.

Il n'y a pas de différence significative selon le sexe. Le réseau de connaissances et celui de voisins à soutien social élevé constituent, chez les hommes comme chez les femmes, les deux principaux types de réseaux sociaux. De la même façon, ni l'âge, ni la catégorie d'immigration, ni le niveau de scolarité ne différencient significativement l'importance relative de chaque type de réseau social.

Par contre, le statut parental des répondants est déterminant quant à l'importance relative de chaque type de réseau (Figure 13.3). Dans notre étude, le fait d'avoir un ou des enfants distingue significativement les types de réseaux dominants des répondants. Ceux qui ont des enfants ont plus souvent un réseau de voisins (avec soutien social élevé : 36,1 % ; avec soutien social faible : 21,6 %) que ceux qui n'en ont pas (respectivement 21,8 % et 15,8 %). En contrepartie, les répondants sans enfant se distinguent par leur réseau de connaissances : 36,8 % comparativement à 16,9 % chez les répondants avec enfants.

Comme le statut parental, le fait de vivre seul ou avec d'autres distingue significativement l'importance relative des types de réseaux (Figure 13.4). Parmi nos répondants, 10,5 % des personnes vivaient seules au moment de l'entrevue du temps 4. Ces personnes ont plus souvent un réseau de connaissances (42,2 %) et de voisins avec soutien social faible (24,4 %) que ceux demeurant avec d'autres personnes (respectivement 20,8 % et 19,3 %). En revanche, ces derniers (33,9 %) ont davantage un réseau de voisins avec soutien social élevé que les répondants vivant seuls (13,3 %).

Figure 13.4
**Types de réseaux selon que les répondants vivent seuls ou non**

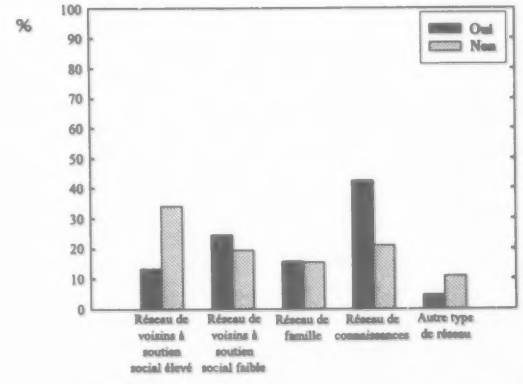


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 465)

### Les types de réseaux sociaux selon d'autres caractéristiques

D'autres caractéristiques des répondants et des réseaux sociaux sont examinées dans cette section. Contrairement aux variables de contrôle précédentes, on ne peut ici en aucune façon postuler l'antériorité de ces variables sur les types de réseaux dominants. Il serait plus adéquat de parler dans ce cas de relations réciproques. Ces caractéristiques sont présentées comme des variables indépendantes uniquement afin de maintenir une certaine uniformité dans la présentation des résultats.

#### Caractéristique ethnique du réseau

L'enclave ethnique fonctionne comme une source essentielle de solidarité sociale et d'entraide quand l'expérience de l'immigration et de l'établissement est difficile. Un réseau social dominé par des contacts ethniques peut ainsi faciliter l'intégration quand celui-ci est principalement composé de personnes qui se sont déjà forgé une place privilégiée dans la société d'accueil. Si ce n'est pas le cas, la prédominance ethnique des contacts peut au contraire constituer un frein à l'intégration[4].

Afin qu'on puisse décrire la composition ethnique des réseaux, un indice composite a été élaboré et ce, sur le même modèle que celui indiquant le type de réseau dominant de chaque répondant. L'indicateur ainsi créé permet d'obtenir la composition ethnique dominante des réseaux de chaque répondant : les réseaux composés de Québécois et de Canadiens d'origine, de Québécois d'origine, de Canadiens d'origine, de personnes de la même origine ethnique que le répondant et d'immigrants d'une autre origine ethnique. D'après nos données, cependant, il n'existe pas de différence significative dans la répartition des réseaux dominants selon la composition ethnique.

#### Caractéristique linguistique du réseau

Comme pour la composition ethnique des réseaux, on a ici aussi élaboré un indice composite indiquant la langue dominante des réseaux de chaque répondant : les réseaux où on parle en français, en anglais et dans une autre langue (41,3 % des répondants), en français seulement (40,8 %), en anglais seulement (9,3 %), en français et en anglais (4,9 %), dans une autre langue (1,6 %), en français et dans une autre langue (1,6 %) et en anglais et dans une autre langue (0,5 %). Après examen, on ne constate aucune différence dans les réseaux dominants selon la concentration linguistique.

## 13.2 Le réseau spécifique des amis

#### Densité du réseau des amis

La densité renvoie au nombre de personnes dans le réseau qui se connaissent entre elles. Plus il y a de personnes qui se connaissent, plus le réseau est dense. Les réseaux très denses sont généralement moins étendus, comptent beaucoup de contacts familiaux et apportent plus de soutien social.

Nous avons recueilli des informations à propos des amis des répondants au Québec parce que ces contacts constituent un indicateur des relations établies après l'immigration, par opposition à celles, préexistantes, avec la famille ou à celles du milieu de travail, sur lesquelles l'immigrant n'a généralement que peu d'influence. Le réseau d'amis peut nous donner des indices du degré d'intégration de l'immigrant.

Le réseau de haute densité est un réseau fermé où tout le monde se connaît (Figure 13.5). Par exemple, l'employeur d'un immigrant est son cousin ; ses amis font partie de la même communauté ethnique que sa famille et ses voisins se rencontrent au lieu de culte. Ces réseaux ont tendance à mettre en vigueur des normes pour leurs membres, agissant comme des mécanismes de contrôle. Fréquemment, ils sont associés à des unités sociogéographiques telles que des communautés (villages ou quartiers).

4. Bates, 1994 ; Light et Brachu, 1993 ; Sanders et Nee, 1987 ; Waldinger, 1994 (références complètes à la fin du chapitre).

Figure 13.5
**Exemple de réseau de haute densité, fermé et multiplexe**

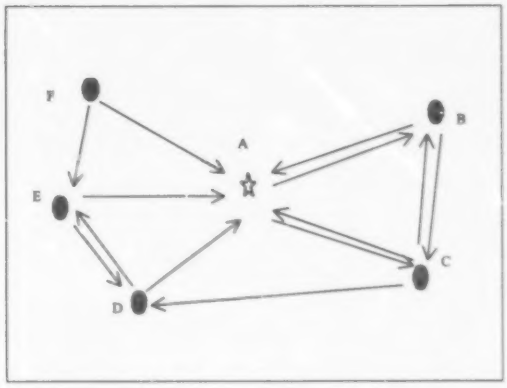


Figure 13.6
**Exemple de réseau de faible densité, ouvert et uniplexe**

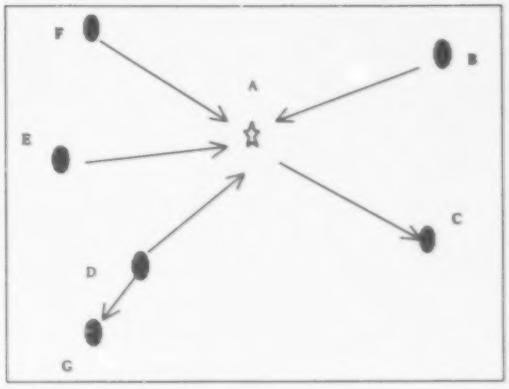


Le réseau de faible densité est ouvert et les personnes ne se fréquentent que pour un seul type de relation : le travail, l'amitié ou des relations familiales (Figure 13.6). Ce sont des réseaux hautement individuels qui n'entraînent presque aucune pression sociale chez les individus. Au sein de ce type de réseau, les répondants ne sont liés aux autres que par un seul type de relation.

La densité d'un réseau social est calculée de la façon suivante :

$$\text{Densité} = \frac{r}{n(n-1)/2}$$

r = Nombre de relations existantes entre les personnes dans le réseau (une relation entre deux personnes ne compte qu'une seule fois)

n= Nombre de personnes dans le réseau

n (n −1) = Nombre de relations possibles (paires de personnes) dans le réseau

/2 = On ne considère chaque relation (mutuelle) entre les personnes qu'une seule fois

Les mesures excluent toujours la relation entre le répondant et les personnes mentionnées et sont basées, évidemment, sur des réseaux incluant au moins deux amis. Il faut remarquer qu'une relation entre deux personnes ne compte qu'une seule fois. Cet indicateur varie entre 0 % (aucun membre du réseau n'en connaît un autre – outre le répondant, bien sûr) et 100 % (toutes les personnes se connaissent).

On a demandé aux répondants ayant participé à la quatrième vague d'ÉNI d'indiquer le nombre d'amis qu'ils ont au Québec (jusqu'à un maximum de six) : 32,4 % ont affirmé n'en avoir aucun, 4,7 % ont affirmé en avoir un seul, 42,4 %, entre deux et quatre, et finalement, 20,4 % ont affirmé en compter entre cinq et six. Pour les fins de l'analyse, seulement 268 des 429 répondants (62,5 %) ayant au moins deux amis ont été retenus. On peut ainsi calculer la densité de leur réseau. Ces personnes ont en moyenne 3,8 amis avec un écart-type de 1,48. La densité moyenne est de 0,69 (écart-type : 0,38), ce qui signifie que deux personnes sur trois se connaissent dans ces réseaux. Lorsqu'elle est croisée par type de réseau, on n'observe aucune variation significative de la densité. Il n'y a pas non plus de différence significative selon le sexe, la catégorie d'immigrants, l'âge et le niveau de scolarité.

### Degré de connaissance des amis

Les répondants ont indiqué sur une échelle de 1 à 4, où 1 signifie que les personnes du réseau ne se connaissent pas et 4, qu'elles se connaissent très bien, l'intensité des relations entre chaque « couple » de personnes du réseau. Il est ainsi possible de calculer, avec la même formule que celle de la densité[5], l'intensité moyenne des relations dans le réseau social de chaque répondant.

Des 268 personnes ayant plus d'un ami, on constate que le degré de connaissance moyen est de 2,5 avec un écart-type de 1,0. Voilà qui signifie que les personnes se connaissent assez bien. Il n'existe pas de différence significative selon le type de réseau ni selon le sexe, la catégorie d'immigration, l'âge et le niveau de scolarité.

## 13.3 Les réseaux d'aide

Dans cette section, nous ne retenons que les contacts qui ont joué un rôle actif dans l'établissement des répondants : ceux ayant servi à se trouver un logement, un emploi ou à trouver d'autres types d'information. Quand on s'intéresse aux réseaux sociaux des immigrants, on se rend compte rapidement que le concept de ressource sociale constitue le point focal dans l'examen de la structure de ces réseaux. La question à poser est donc : vers qui se tournent les immigrants quand ils ont besoin d'aide et de soutien ?

Ce sont les questions relatives à la santé qui ont suscité le plus de contacts : 152 des 429 répondants interrogés à la quatrième vague d'ÉNI (35,4 %) ont cherché des informations à ce sujet. Les répondants ont également fait des démarches pour obtenir des informations à propos de l'emploi (20,5 %), de l'école (20 %), du logement (13,3 %), des politiques d'immigration (8,6 %), du parrainage (8,2 %), pour un projet d'affaires (7,9 %) ou au sujet de la langue (6,1 %)[6].

La figure 13.7 présente les sources d'information utilisées concernant les différents sujets. Les répondants avaient le choix entre onze catégories pour indiquer la personne, l'institution ou l'organisme qu'ils ont contactés afin d'obtenir des renseignements ou de l'aide. Quatre catégories ont été regroupées sous l'intitulé « Autres », étant donné la faiblesse des effectifs : à une ou à des associations ethniques, à votre lieu de culte, chez des marchands et à un ou à des services privés d'aide aux immigrants. Pour la même raison, seuls les trois principaux sujets sont présentés, soit la santé, l'emploi et le logement.

La figure 13.7 montre que le choix de la source d'information varie selon le sujet d'interrogation. Les informations concernant la santé sont essentiellement recherchées auprès des organismes publics : 73,7 % des répondants ayant cherché des informations à ce sujet ont fait appel à des organisations gouvernementales. Pour la recherche d'un emploi, les répondants utilisent surtout les services publics (35,2 %) et les médias (33,0 %). Ces derniers constituent également un moyen privilégié de se trouver un logement (42,1 %). La parenté et les amis jouent aussi un rôle important (36,8 %).

Figure 13.7
**Catégories des sources d'information utilisées**

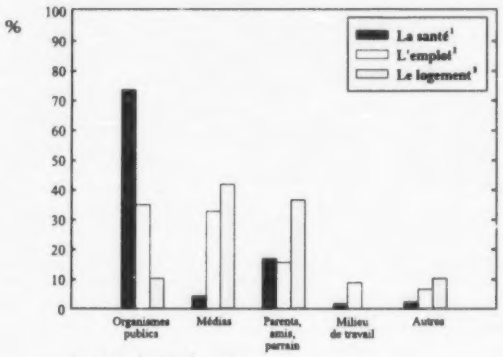


[1]n = 152 ; [2]n = 88 ; [3]n = 57

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 471t)

5. On remplace l'indice « *r* » (nombre de relations existantes entre les personnes dans le réseau) par l'indice « *c* », qui représente le degré de connaissance des amis.

6. Les répondants pouvaient choisir autant de sujets qu'ils le voulaient. Par conséquent, le total dépasse 100 %.

## 13.4 **La multiplexité**

La dernière partie dresse le portrait des personnes et des institutions contactées par les immigrants quand ils ont besoin d'une aide particulière afin de se trouver un logement, un emploi, etc. Ce faisant, il arrive qu'une même source d'information soit utilisée plus d'une fois. Par conséquent, on peut se demander dans quelle mesure les immigrants font appel aux mêmes personnes pour différents sujets.

Le fait qu'une personne ait plusieurs types de relations avec une même personne s'appelle la multiplexité. Pour déterminer le taux de multiplexité, le nombre de relations multiples est divisé par le total des relations dans le réseau. Ce concept réfère au contenu de l'interaction entre les membres d'un réseau. Quand deux individus se fréquentent pour plusieurs raisons (soutien émotionnel, informations, recherche d'un logement, etc.), la relation est forte. On pourrait donc dire que le fil qui les relie est composé de plusieurs ficelles. Généralement, les relations fortes se trouvent entre individus de statuts économique, culturel et social semblables. À force de fréquenter les mêmes milieux sociaux, les informations échangées sont souvent les mêmes. La force de ce type de relation garantit un degré élevé de soutien social et de multiplexité, avec une densité prononcée. Il a tendance à produire une homogénéisation des normes et des valeurs. À l'opposé, des relations faibles relient des individus dissemblables, socialement hétérogènes ; les informations qu'ils s'échangent sont alors beaucoup moins redondantes : le stock d'informations s'en trouve donc élargi. Bref, la multiplexité, combinée à la mesure de la densité dans le réseau, peut ainsi servir à expliquer le comportement, les valeurs et les attitudes des individus. Par ailleurs, il faut noter que nos données ne présentent aucune relation significative entre la multiplexité et la densité du réseau.

La figure 13.8 présente les types de réseaux dominants selon leur multiplexité. On constate que l'uniplexité (ou absence de multiplexité) se trouve davantage dans les réseaux de voisins avec soutien social élevé (37,2 %) et ceux avec soutien faible (23,6 %). La multiplexité se rencontre plus souvent dans les réseaux d'autre type (22,6 %) et dans les réseaux de connaissances (26,5 %).

Figure 13.8
**Types de réseaux selon la multiplexité**

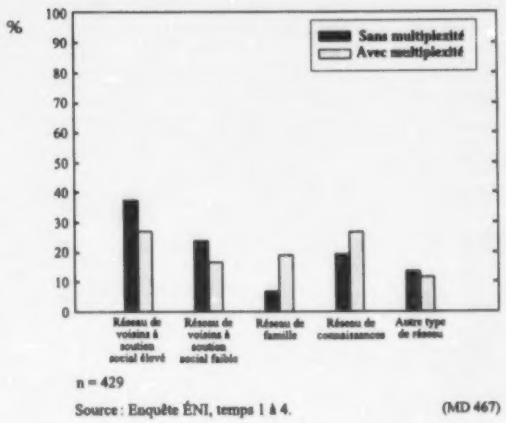


n = 429

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 467)

## 13.5 **Le soutien social**

Les réseaux se distinguent également par le taux de soutien social qu'ils apportent aux répondants. Il s'agit d'un indice mesurant la satisfaction des répondants par rapport à leur environnement direct et leur participation dans la vie sociale. Cet indice est tiré de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Les mêmes questions, à quelques exceptions près, ont été posées aux répondants de notre étude (voir annexe III). Elles concernent leur intégration à la vie sociale, leur satisfaction quant aux rapports qu'ils entretiennent avec les membres de leur famille, leur degré de satisfaction dans leurs relations sociales en général et, finalement, la taille du réseau de soutien.

Nous avons élaboré un indice de soutien social se rapprochant le plus possible de celui du MSSS (voir Annexe III). Comme pour tous les indices précédents, l'ensemble des réponses ont été additionnées et ensuite divisées par le score maximal qu'un répondant aurait pu obtenir s'il avait répondu dans l'affirmative ou par la valeur la plus élevée à toutes les questions. Cet indice varie entre 0 et 100. La moyenne de l'indice de soutien social est de 48,4 ; l'écart-type est de 13,3. Une fois l'échelle divisée en deux segments[7], on constate que 29,8 % des répondants

7. Le premier segment correspond au premier quartile (soutien faible) et la valeur de l'indice à cette tranche est de 41 ; le second segment se rapporte aux trois autres quartiles (soutien élevé) et comprend les indices dont la valeur est supérieure à 41. On isole ainsi le groupe le plus faiblement soutenu.

affichent un indice de soutien social faible alors que 70,2 % ont un indice élevé. Voilà qui démontre une bonne insertion dans le milieu social et une satisfaction générale par rapport à leur vie. Il n'existe pas de différence significative selon le sexe, l'âge et la scolarité. Cependant, on constate que les répondants admis comme « indépendant » (74,2 % d'entre eux ont un soutien élevé) ont davantage de soutien social que ceux admis dans la catégorie « famille » (65,2 %), et ces derniers ont un soutien social plus élevé que les réfugiés (53,7 %) (Figure 13.9).

### Les types de réseaux sociaux selon le soutien social

Il n'existe qu'un soutien social élevé dans le réseau des voisins avec soutien social élevé et, inversement, il n'existe qu'un soutien faible dans le réseau des voisins avec soutien social faible. En fait, c'est la variable de soutien social qui a servi à subdiviser ce réseau en deux. Si l'on veut tester la relation entre le soutien social et les types de réseaux sociaux dominants, il faut regrouper les deux réseaux de voisins en un seul, sinon l'analyse sera dès le départ biaisée.

La figure 13.10 présente les quatre types de réseaux dominants selon le soutien social. Après examen, on constate qu'il existe des différences significatives. Le soutien social élevé apparaît moins souvent dans le réseau de voisins (45,2 %), alors que le soutien faible s'y trouve plus souvent (66,4 %).

Figure 13.9
**Degré de soutien social selon la catégorie d'immigrants**

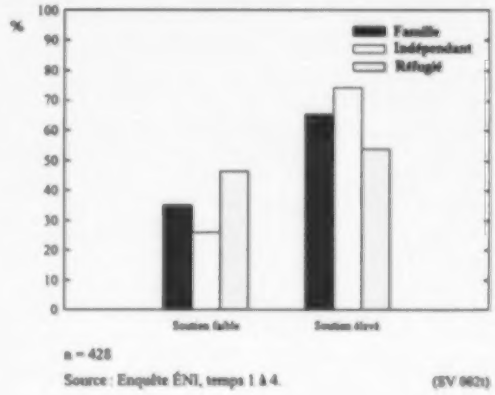


n = 428
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 0821)

Figure 13.10
**Types de réseaux selon le degré de soutien social**

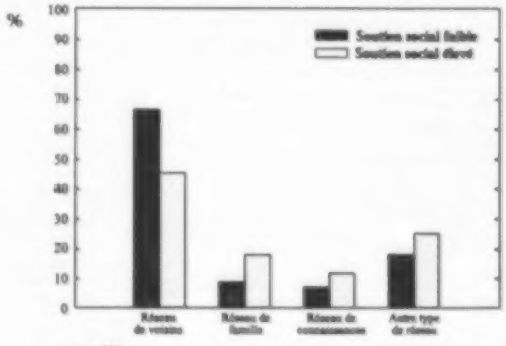


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 001)

**Références**


Bates, Timothy, 1994. « Social Resources Generated by Group Support Networks May Not Be Beneficial to Asian Immigrant-Owned Small Businesses », *Social Forces* 72(3) : 671-689.

Light, Ivan et Parminder Brachu, 1993. *Immigration and Entrepreneurship : Culture, Capital and Ethnic Networks*, New Brunswick : Translation Publishers.

Sanders, Jimy M. et Victor Nee, 1987. « Limits of Ethnic Solidarity in the Enclave Economy », *American Sociology Review*, 52(6) : 745-773.

Waldinger, Roger, 1994. « The Making of an Immigrant Niche », *International Migration Review*, 28(1) : 3-29.

Des questions ont été posées afin de savoir quels types de liens les répondants conservent avec leur pays d'origine : liens d'amitié, familiaux, d'affaires, etc. De fait, plusieurs ont toujours de la famille dans leur pays d'origine. Certains ont même conservé des propriétés. Par conséquent, il n'est pas rare que des répondants y retournent en visite.

Dans ce chapitre, en plus des contacts avec le pays d'origine, il sera également question du ou des lieux de résidence de la famille élargie des répondants : ont-ils de la famille au Québec, dans le reste du Canada, dans leur pays d'origine, dans d'autres pays ?

## 14.1 Présence de membres de la famille au Québec ou dans le reste du Canada

La proportion des répondants ayant de la famille au Québec tend à s'accroître avec le temps : au temps 1, 53,7 % ont de la famille dans la province, 50,6 % au temps 2, 53,7 % au temps 3 et 60,4 % au temps 4 (Figure 14.1). Pour ce qui est de la proportion des répondants ayant de la famille ailleurs au Canada, on ne remarque pas de tendance se dégageant entre les différents temps de l'enquête : en moyenne, 21,9 % ont de la famille dans une autre province canadienne.

Lors de la quatrième vague d'ÉNI, on a demandé aux répondants si, parmi les membres de leur famille ou leurs amis, ils connaissaient des personnes qui, après être venues s'établir au Québec, ont ensuite quitté la province pour s'installer dans une autre province canadienne. À cette question, 16 % des répondants ont répondu dans l'affirmative (Figure 14.2). On note que l'âge a un effet significatif : les 26-40 ans (20,1 %) sont plus nombreux à avoir vécu cette situation que les

Figure 14.1
**Répondants ayant de la famille au Québec ou ailleurs au Canada**

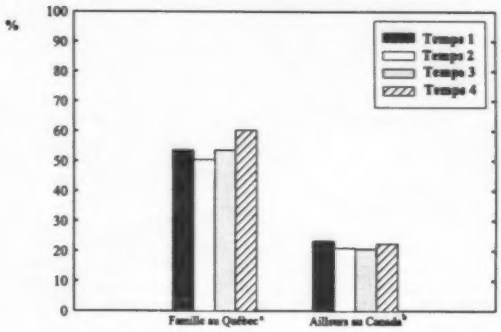


[a]n : T1 = 999 ; T2 = 718 ; T3 = 508 ; T4 = 427
[b]n : T1 = 998 ; T2 = 713 ; T3 = 497 ; T4 = 427
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 006t)

Figure 14.2
**Répondants ayant des membres de leur famille ou des amis qui se sont d'abord établis au Québec pour ensuite s'installer ailleurs au Canada, au temps 4**

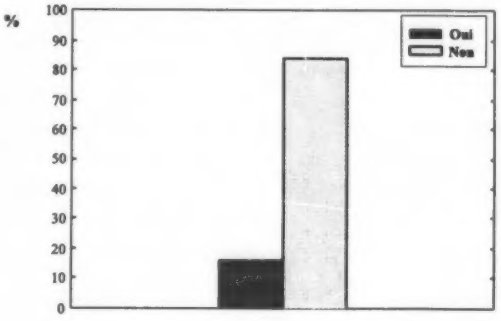


n = 426
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 381)

18-25 ans et les 41 ans et plus (environ 10,8 %) (Figure 14.3). Il n'existe pas de différence selon le sexe, la catégorie d'immigrants et le niveau de scolarité.

Figure 14.3
**Répondants ayant des membres de leur famille ou des amis qui se sont d'abord établis au Québec pour ensuite s'installer ailleurs au Canada selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4**

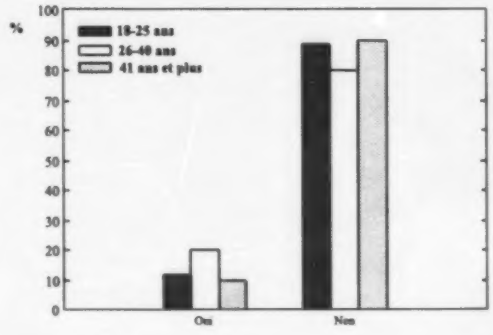


n = 425
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 390t)

## 14.2 **Séjours dans le pays d'origine**

Une vaste majorité des répondants interrogés à la quatrième vague d'ÉNI (72 %) sont retournés au moins une fois dans leur pays d'origine. Parmi eux, 33,9 % y sont allés une fois, 28,3 %, deux fois, 20,4 %, trois ou quatre fois et 17,3 %, cinq fois et plus (Figure 14.4). Un répondant représente un cas extrême avec 34 séjours, mais outre ce cas, le maximum rencontré est de 11 séjours.

Principale raison donnée pour justifier ces voyages, la visite de parents et d'amis a été énoncée au moins une fois par 84,2 % des répondants (Figure 14.5). Les raisons personnelles (21,9 %) et les raisons autres (15,1 %) viennent ensuite. Finalement, pour travailler (4,8 %), pour chercher un emploi (1 %) et à la demande de mon employeur ou pour affaires (2,9 %) constituent des raisons plutôt marginales. On ne remarque pas de différence selon la catégorie d'immigrants, l'âge et le niveau de scolarité. Cependant, on constate que les hommes (4,6 %) font, en proportion, plus de voyages d'affaires que les femmes (0,7 %).

La durée de ces séjours varie entre un mois et un peu plus de deux ans[1]. En examinant la figure 14.6, on constate que 28,5 % des répondants sont demeurés dans leur pays d'origine pendant un mois ou moins, 26,8 %, pendant deux mois, 11,7 %, pendant trois mois, 9,6 %, pendant quatre mois, 5,1 %, pendant cinq mois, 3,8 %, pendant six mois, 9,6 %, entre sept mois et un an, 2,4 %, entre une et deux années et 2,4 %, plus de deux années. Il n'existe pas de différence significative lorsqu'on teste les différentes variables de contrôle.

Figure 14.4
**Nombre de séjours dans le pays d'origine, au temps 4**

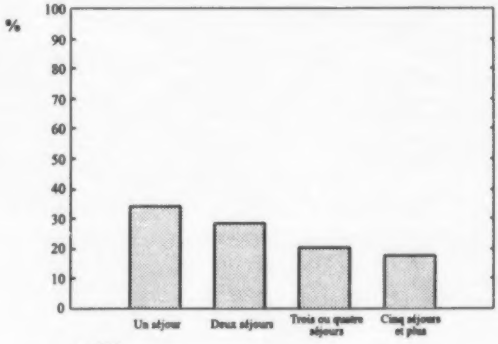


n = 304
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 005)

1. Les répondants dataient au mois près leur départ et leur retour. Possédant donc un tel niveau de précision, la durée minimale d'un séjour est de un mois.

Figure 14.5
**Raisons données pour justifier les séjours dans le pays d'origine, au temps 4**

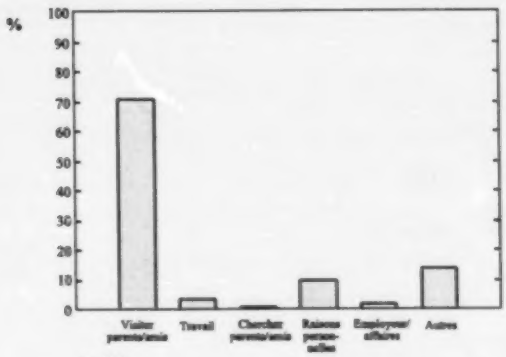


n = 303
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 374)

Figure 14.6
**Durée des séjours dans le pays d'origine, au temps 4**

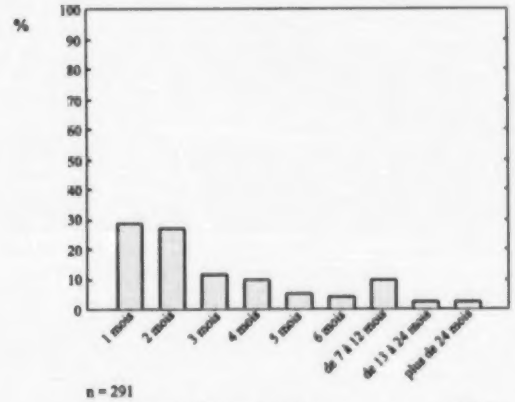


n = 291
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 379)

## 14.3 Envois et autres types de liens maintenus avec le pays d'origine

Une très vaste majorité des répondants ayant participé à la quatrième vague d'ÉNI (95,8 %) ont toujours de la famille dans leur pays d'origine (Figure 14.7). Aucune différence n'est observée lorsqu'on teste les variables de contrôle.

Afin d'aider des membres de leur famille restés au pays, certains répondants envoient des cadeaux ou de l'argent. D'une vague à une autre, on note une progression de la proportion des répondants ayant fait des envois : aux temps 1 et 2, environ 27,6 % des répondants l'ont fait ; au temps 3, 37,2 %, et au temps 4, 67,2 % (Figure 14.8). Cependant, ces résultats doivent être analysés avec prudence. La question demandait si les répondants ont fait des envois depuis la dernière entrevue ou, pour le temps 1, depuis leur arrivée au Québec. Par conséquent, pour les temps 1 à 3, la période couverte est d'environ un an, tandis que pour le temps 4, la période varie entre sept et neuf ans.

Figure 14.7
**Répondants ayant de la famille dans leur pays d'origine, au temps 4**

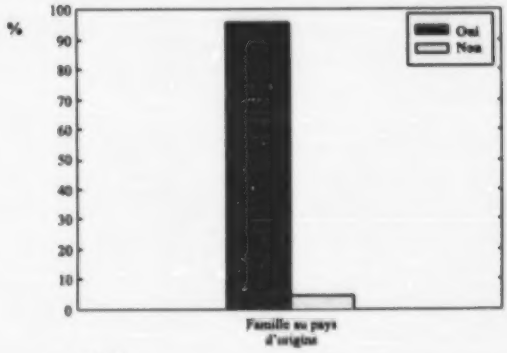


n = 426
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 382)

Figure 14.8
**Répondants envoyant des cadeaux ou de l'argent à des parents qui vivent à l'étranger, au temps 4**

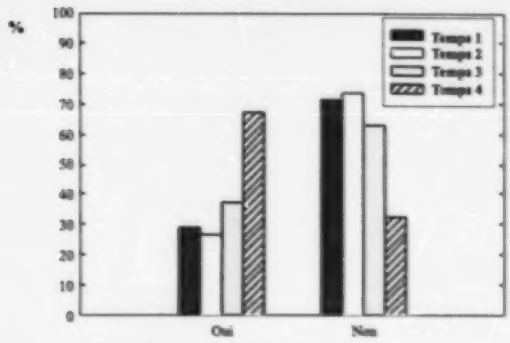


n : T1 = 990 ; T2 = 517 ; T3 = 492 ; T4 = 403

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 0150)

Figure 14.9
**Fréquence des envois de cadeaux ou d'argent à des parents qui vivent à l'étranger, au temps 4**

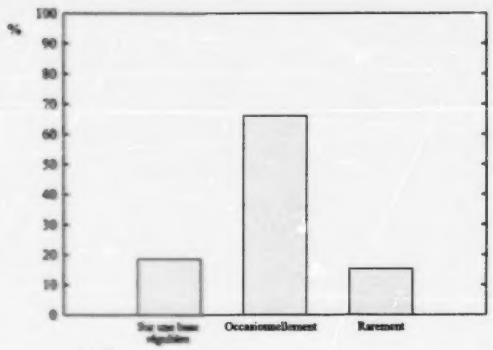


n = 274

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 384)

Lors de la quatrième entrevue, on a demandé aux répondants à quelle fréquence ils ont fait des envois. Après examen de la figure 14.9, il apparaît que, parmi ceux qui l'ont fait, 18,6 % disent envoyer des cadeaux ou de l'argent sur une base régulière, 66,1 %, occasionnellement, et 15,3 %, rarement (Figure 14.9).

Globalement, la quasi-totalité des répondants conservent des liens avec leur pays d'origine. En effet, seulement 29 des 429 répondants interviewés au temps 4 affirment ne plus avoir aucun lien avec leur pays d'origine (Figure 14.10). Les liens familiaux ont été évoqués au moins une fois par 56,9 % des répondants et les liens amicaux, par 52 % d'entre eux. Ensuite, plus marginalement, on trouve les liens d'affaires (5,8 %), les liens professionnels (2,3 %) et les liens autres (0,5 %).

Figure 14.10
**Types de liens maintenus avec le pays d'origine, au temps 4**

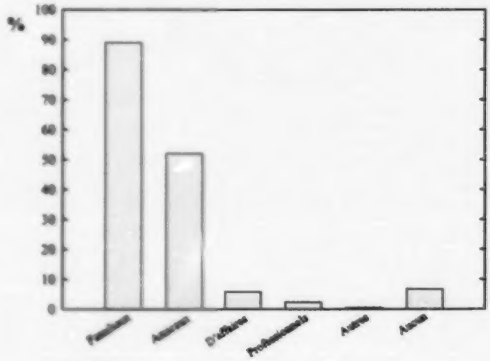


n = 429

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 394)

## 14.4 Les biens immeubles et commerciaux détenus à l'étranger

Parmi les répondants interrogés lors de la quatrième vague, 16 % ont déclaré posséder une maison dans leur pays d'origine ou dans un autre pays, 10,8 %, un immeuble ou un terrain et 2,3 %, une compagnie ou un commerce (Figure 14.11). Ces propriétés sont dans 95,3 % des cas dans le pays d'origine (Figure 14.12). Pour ces deux questions, on ne note aucune différence significative selon les variables de contrôle.

Figure 14.11
**Répondants ayant des propriétés à l'étranger, au temps 4**

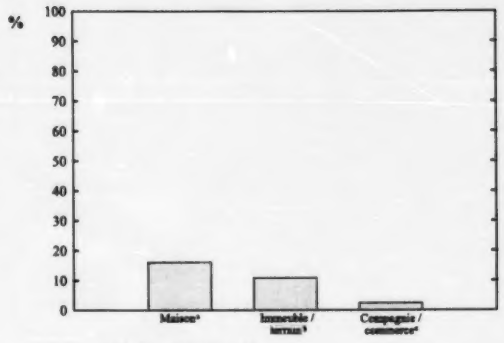


[a] n = 424; [b] n = 425; [c] n = 425
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 385)

Figure 14.12
**Pays où sont les propriétés des répondants, au temps 4**

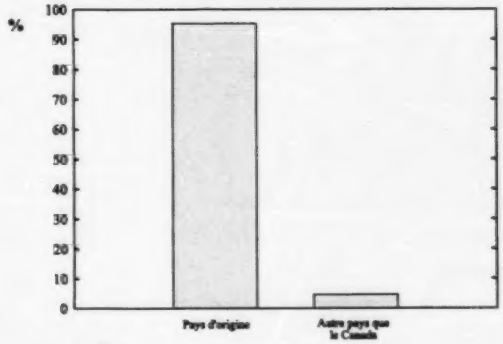


n = 86
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 386)

Après dix ans de vie au Québec, les immigrants sont-ils heureux ou déçus de leur expérience ? Considèrent-ils que leur vie s'est améliorée en venant s'établir ici ? Leur établissement est-il complété ou reste-t-il encore des aspects de la société d'accueil qui leur échappent ? C'est ce à quoi ce chapitre va essayer de répondre. Pour ce faire, nous faisons le tour de plusieurs questions qui tentent de cerner le degré d'« enracinement » : ont-ils fait, par exemple, des demandes d'immigration dans d'autres pays ?

Ensuite, nous nous attarderons à examiner l'évaluation subjective que font les répondants de leur établissement au Québec. D'une entrevue à une autre, l'évaluation de leur situation tend-elle à s'améliorer ? Après dix ans, les répondants estiment-ils que l'expérience vécue ici correspond à ce à quoi ils s'attendaient ? Encourageraient-ils un compatriote à venir s'établir au pays ?

Figure 15.1
**Demandes d'immigration dans un autre pays, avant et après la venue au Canada**

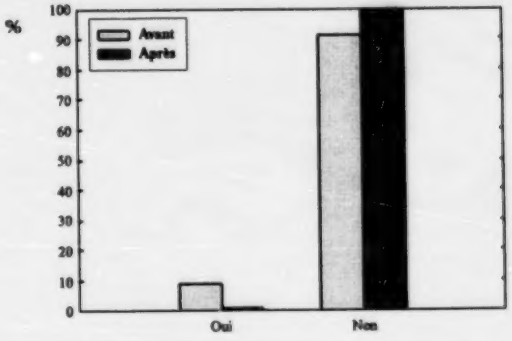


n = 403
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 393)

### Enracinement

Avant de venir au Canada, près de 9 % des répondants de la quatrième vague avaient fait une demande pour émigrer dans un autre pays (Figure 15.1). Depuis leur arrivée au Québec, ils ne sont que 0,7 % a avoir fait une démarche en ce sens.

Si la majorité des immigrants ne semblent pas vouloir émigrer dans un autre pays, ils ne souhaitent pas non plus retourner un jour dans leur pays d'origine (Figure 15.2). En effet, lors de la première entrevue, 57,4 % avaient répondu ne pas vouloir y retourner, mais, par ailleurs, 23,3 % n'en savaient rien. À la quatrième vague d'entrevues, les répondants sont plus fixés : la part de ceux qui déclarent ne pas vouloir y retourner augmente (68,2 %) et celle des répondants déclarant ne pas savoir diminue à 9,2 %. En fait, la majeure

Figure 15.2
**Intention de retour au pays d'origine selon la vague d'entrevues**

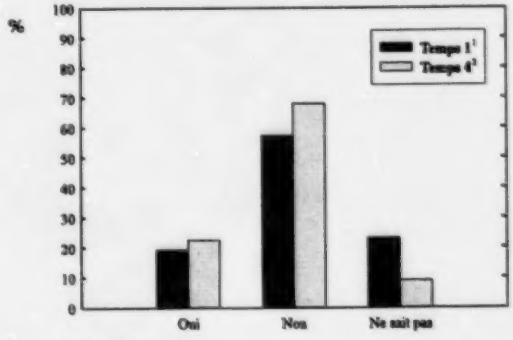


[1]n = 993 ; [2]n=424
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU 491)

partie des indécis du temps 1[1] réinterviewés au temps 4 ont déclaré ne pas vouloir retourner dans leur pays d'origine. On note par ailleurs une légère hausse de réponses affirmatives entre la première et la quatrième vague d'entrevues : de 19,2 % à 22,6 %.

Les réponses à cette question sont, au temps 1, significativement différentes selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge. Chez les immigrants de catégorie « famille », 27,9 % espèrent un jour retourner dans leur pays (Figure 15.3). Cette catégorie compte cependant beaucoup d'indécis (23,4 % ayant répondu « ne sait pas »). À l'opposé, les réfugiés ont moins souvent répondu vouloir retourner dans leur pays : seulement 15 % ont répondu dans l'affirmative ; ils sont aussi moins fréquemment indécis (12,4 %). Parmi les trois groupes d'âge, ce sont les jeunes qui indiquent plus souvent leur intention de retourner dans leur pays d'origine (Figure 15.4) : 26,5 % des 18-25 ans répondent par l'affirmative comparativement à 17,6 % des 26-40 ans et à 16,8 % des 41 ans et plus.

Au temps 4, un seul facteur a une influence significative : le groupe d'âge (Figure 15.5). Les 18-25 ans et les 26-40 ans ont deux fois plus souvent l'intention de retourner dans leur pays (25,3 % et 26,1 %) que les plus âgés (12,1 %).

Figure 15.3
**Intention de retour au pays d'origine selon la catégorie d'immigration, au temps 1**

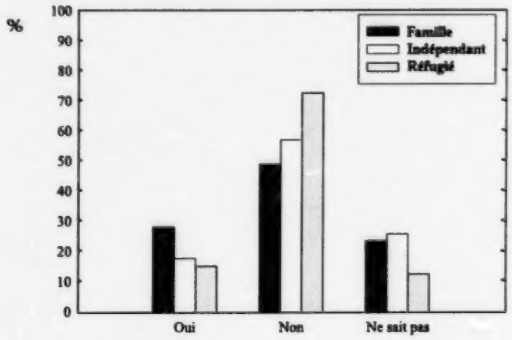


n = 979
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 025t)

Figure 15.4
**Intention de retour au pays d'origine selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 1**

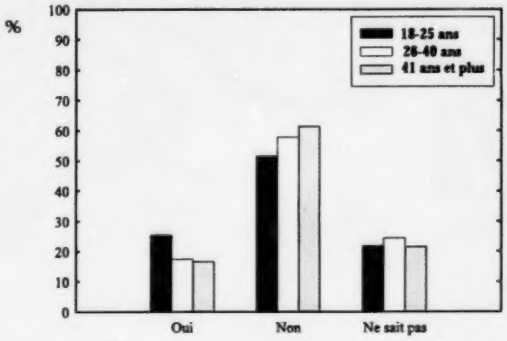


n = 993
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 024t)

Figure 15.5
**Intention de retour au pays d'origine selon le groupe d'âge à l'arrivée, au temps 4**

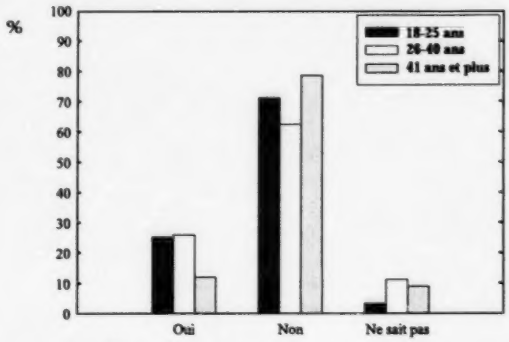


n = 424
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 026t)

1. On compte 103 personnes qui ont répondu « ne sait pas » au temps 1 et qui ont été ré-interrogées au temps 4 ; de ce nombre 62,1 % ont répondu « non », 27,2 % ont répondu « oui » et 10,7 % sont restés indécis.

Le questionnaire du temps 4 ajoutait deux autres questions de même nature que la précédente : le répondant avait-il un jour l'intention de s'installer dans une autre province ou dans un autre pays ? Les réponses positives sont peu nombreuses : 7,1 % dans le cas de la première et 6,1 % dans le cas de la seconde (Figure 15.6). On ne note qu'une seule différence significative pour la question sur l'établissement éventuel dans une autre province et c'est pour la scolarité (Figure 15.7). Plus le niveau de scolarité est élevé, plus la part de répondants voulant s'installer dans une autre province augmente. Ainsi, au niveau primaire, aucun répondant n'a répondu dans l'affirmative, mais ils sont 6,8 %, 8,1 % et 9,5 % aux niveaux secondaire, postsecondaire et universitaire.

On constate donc que, de façon générale, les répondants présents à la quatrième vague ont fait le choix de demeurer ici.

Figure 15.6
**Intention de s'installer ailleurs au Canada ou dans un autre pays, au temps 4**

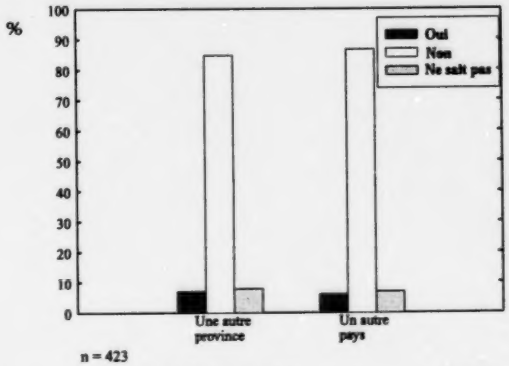


n = 423
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (AU492t)

## La situation d'établissement

La perception de la situation d'établissement au Québec a été recueillie à chacune des vagues d'entrevue au moyen de la question suivante :

*Estimez-vous que votre situation d'établissement personnelle au Québec s'est améliorée...*

- *depuis la dernière entrevue ?*
- *par rapport aux autres immigrants que vous connaissez ?*

Dans un premier temps, les répondants ont évalué la progression de leur situation par rapport à l'entrevue précédente (ou à l'arrivée) (Figure 15.8). Ainsi, au premier passage, 76,9 % d'entre eux ont déclaré avoir ressenti une amélioration de leur situation depuis leur arrivée. Aux deux temps suivants, cette part diminue à respectivement 62 % et 58,9 %. Enfin, dix ans après, au quatrième passage, cette part remonte à 79 %.

Figure 15.7
**Intention de s'installer ailleurs au Canada selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4**

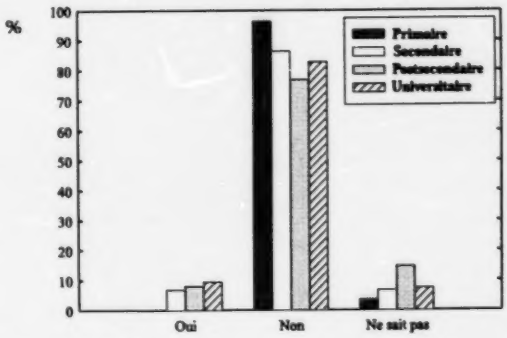


n = 422
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (LG 035t)

Figure 15.8

**Perception de l'amélioration de la situation personnelle d'établissement au Québec depuis la dernière entrevue et par rapport aux autres immigrants**

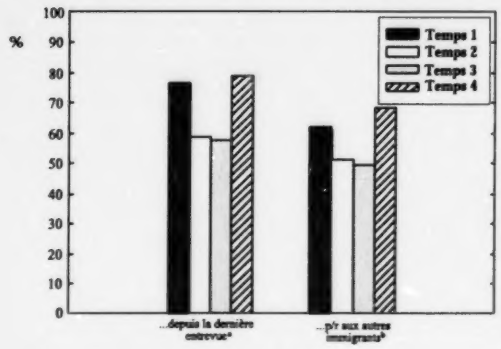


*n : T1 = 953 ; T2 = 713 ; T3 = 481 ; T4 = 415
*n : T1 = 606 ; T2 = 556 ; T3 = 387 ; T4 = 383

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 034t)

Figure 15.9

**Perception de l'amélioration de la situation personnelle d'établissement au Québec depuis la dernière entrevue selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4**

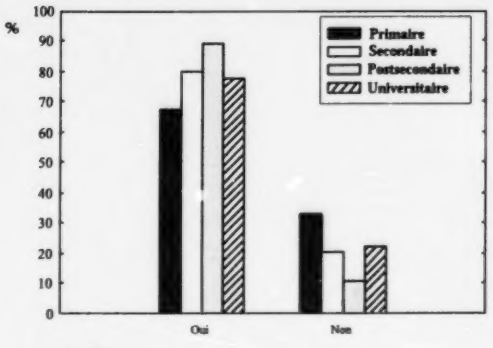


n = 414

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 037t)

Après une amélioration de leur condition de vie au cours de la première année d'établissement, il est normal qu'une stabilisation survienne au cours de la seconde et de la troisième. Rappelons que la comparaison se fait relativement à la situation ayant cours à l'entrevue précédente (excepté pour la première, qui réfère à l'arrivée) ; le point de référence n'est donc pas le même à chacune des entrevues. Par contre, le dernier passage, qui a eu lieu entre sept et neuf ans après la dernière entrevue, indique probablement une réelle amélioration des conditions d'établissement, le temps écoulé étant suffisamment long.

À la quatrième entrevue, on remarque une différence significative selon la scolarité des répondants (Figure 15.9) : ceux détenant une instruction de niveau postsecondaire déclarent plus souvent que les autres (89,2 %) une amélioration de leurs conditions d'établissement ; ceux de niveau primaire déclarent moins souvent une telle amélioration (67,2 %). Les répondants des deux autres niveaux ont sensiblement les mêmes proportions, soit 79,7 % pour le niveau secondaire et 77,9 % pour le niveau universitaire.

Dans un second temps, on a demandé aux immigrants de comparer leur situation à celle d'autres immigrants qu'ils connaissaient (Figure 15.8). Ce sont sensiblement les mêmes résultats observés que précédemment. Au temps 1, la proportion estimant que leurs conditions se sont améliorées est de 62 % ; elle est plus élevée qu'aux deux entrevues suivantes (respectivement 51,1 % et 49,6 %). À la quatrième entrevue, il y a augmentation de cette proportion (68,7 %).

On observe encore une différence significative à la quatrième entrevue selon le niveau de scolarité (Figure 15.10). Les répondants de niveau primaire sont ceux qui déclarent le moins souvent une amélioration de leur condition, comparativement aux autres immigrants (51 %), alors que ceux de niveau post-secondaire sont les plus satisfaits de leur situation (76,8 %). Les parts relatives aux niveaux secondaire et universitaire sont très proches l'une de l'autre, soit respectivement 71,0 % et 68,8 %.

Figure 15.10

**Perception de l'amélioration de la situation personnelle d'établissement au Québec par rapport aux autres immigrants selon le niveau de scolarité à l'arrivée, au temps 4**

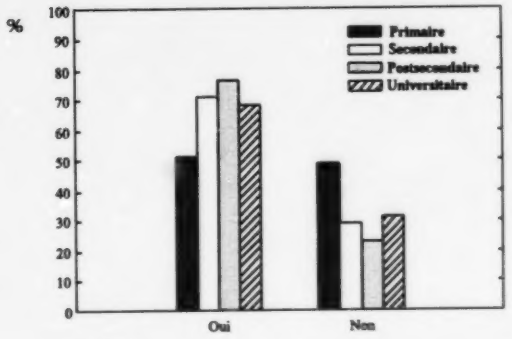


n = 382

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 038t)

Figure 15.11

**Bilan de l'expérience d'établissement au Québec depuis l'arrivée**

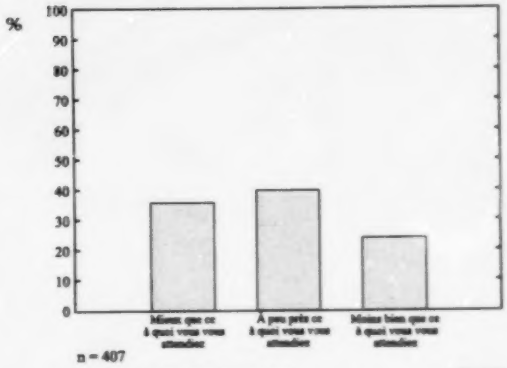


n = 407

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 035)

Une dernière question, posée uniquement à la quatrième entrevue, résume l'expérience vécue au Québec par les répondants depuis l'arrivée :

*Diriez-vous que, globalement, votre expérience personnelle ici a été…*

- *mieux que ce à quoi vous vous attendiez*
- *à peu près ce à quoi vous vous attendiez*
- *moins bien que ce à quoi vous vous attendiez*

Cette expérience est, dans 40 % des cas, à peu près ce à quoi s'attendaient les répondants (Figure 15.11). Pour 35,9 % des répondants, l'expérience s'est avérée encore mieux que leurs attentes. Enfin, près du quart (24,1 %) des répondants qualifient leur expérience de moins bonne que ce à quoi ils s'attendaient.

On note une différence significative dans ces distributions selon le niveau de scolarité (Figure 15.12). Les répondants des niveaux primaire et universitaire sont moins souvent satisfaits de leur expérience (respectivement 30,9 % et 28,8 % dans la catégorie « moins bien… ») que ceux des niveaux secondaire (18,9 %) et postsecondaire (18,3 %). Ce sont les répondants de ces deux derniers niveaux de scolarité qui sont plus nombreux en proportion à avoir vécu une expérience meilleure que leurs attentes (respectivement 45,7 % et 40,8 %).

Globalement, la grande majorité de nos répondants (83,1 %) encourageraient un compatriote à immigrer ici (Figure 15.13). Cette proportion est cependant significativement différente selon le niveau de scolarité (Figure 15.14) : les plus scolarisés sont moins susceptibles d'encourager un compatriote à immigrer au pays que les moins scolarisés. Ainsi, chez les répondants des niveaux primaire et secondaire, 89,7 % et 90,9 % encourageraient l'immigration ; chez les répondants des niveaux postsecondaire et universitaire, ces pourcentages passent respectivement à 80,8 % et 75,2 %.

Figure 15.12

**Bilan de l'expérience d'établissement au Québec depuis l'arrivée selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

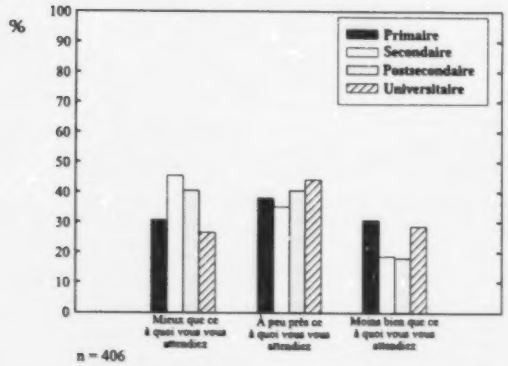


n = 406

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (SV 036t)

Figure 15.13

**Encouragerait un compatriote à immigrer au Canada**

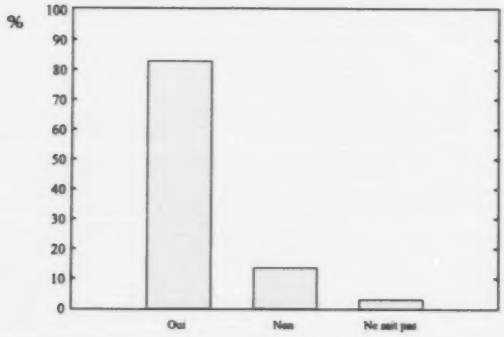


n = 421

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 269)

Figure 15.14

**Encouragerait un compatriote à immigrer au Canada selon le niveau de scolarité à l'arrivée**

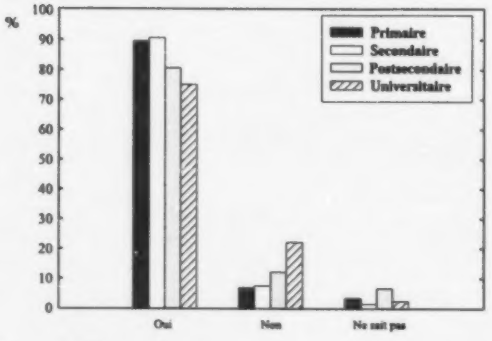


n = 420

Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 270t)

# Conclusion

La quantité et la diversité des informations présentées dans ce rapport rend difficile une synthèse englobant tous les aspects de l'établissement au Québec des immigrants. De plus, ce rapport ne présente pas d'analyse comparative de la situation de ces immigrants par rapport à la population en général. Malgré tout, certains éléments se dégagent de cette mosaïque.

D'abord, soulignons que le processus d'intégration à la société québécoise est réalisé sur bien des dimensions. Au plan de la langue, nous constatons que la connaissance du français oral est acquise pour 80 % des répondants. De plus, les deux tiers des répondants qui travaillent le font maintenant en français. Ils sont aussi bien ancrés au Québec. Ils se sont tissés divers réseaux sociaux au Québec, ils ont de la famille et une bonne part d'entre eux ont eu des enfants ici. La plupart ont acquis la citoyenneté (83,3 %) et ils participent activement aux élections tant provinciales que fédérales (un peu plus de 80 %). Sur le plan de l'emploi, leur insertion s'est faite assez tôt et dans une bonne proportion. Après la quatrième année, les probabilités de travailler se stabilisent à environ 68 %. De plus, l'insertion sur le marché du travail ne s'est pas faite au prix d'une déqualification : 74 % des répondants disent faire un travail également ou plus qualifié qu'avant la migration. Bien sûr, pour parvenir à une telle situation, du temps et des efforts ont dû y être mis. Les répondants n'ont pas, par exemple, négligé leur formation (35 % ont suivi au moins un cours à temps plein d'une durée médiane de 31 semaines). Par ailleurs, la stabilité en emploi n'a été acquise que progressivement. Ainsi, on constate que les emplois obtenus après la troisième année durent beaucoup plus longtemps que ceux obtenus au cours des premières années.

Après le choc de la « transplantation », il y a une forte tendance à la stabilisation, en emploi mais aussi en logement. Près de 40 % des répondants ont même acheté une propriété.

Leur enracinement au Québec s'est fait tout en conservant des liens avec leur pays d'origine : 72 % des répondants sont retournés au moins une fois dans leur pays d'origine depuis leur arrivée au Québec.

Bref, ils sont maintenant largement à l'image de leurs concitoyens nés ici ou d'établissement plus ancien. Non pas qu'ils se soient conformés à un modèle unique, bien au contraire. Ils se sont plutôt conformés à la diversité de la société et ce, dans tous les aspects étudiés : **ils sont maintenant d'ici !**

Bien des questions soulevées par la lecture de ce document n'ont pas trouvé de réponse – nous ne le savons que trop. C'est que la plupart de ces questions demandent des analyses approfondies pour être sérieusement étudiées. Maintenant que le portrait général est connu et que ces questionnements émergent, on peut penser à la suite et à la priorisation des analyses. Le présent document aura eu le mérite de décrire comme jamais on ne l'avait fait ce qu'il advient des immigrants dans leurs dix premières années dans un nouveau pays. Il n'a par ailleurs pas la prétention d'avoir tout expliqué ni tout compris. Beaucoup de travail reste à faire.

*Annexe I*

# Les catégories d'immigration

Concrètement, les immigrants ont été admis au Québec sous trois catégories administratives[1] : la catégorie « famille », celle des « réfugiés » et celle des « indépendants ». Ces catégories administratives, en vigueur au moment de leur arrivée, ont depuis connu quelques changements. Précisons que les conjoints et les personnes à charge sont toujours inclus dans la même catégorie que l'immigrant sélectionné, appelé requérant principal.

La catégorie « famille » concerne les parents proches, comme les conjoints, les enfants à charge, les parents (âgés de 60 ans et plus) et les grands-parents. Les critères de sélection ne s'appliquent pas à ces immigrants, exception faite du contrôle médical et de l'enquête de sécurité. « Le contrôle sur ce mouvement s'exerce indirectement par l'administration des engagements que prennent les résidents du Québec pour parrainer l'admission de leurs parents restés à l'étranger[2]. »

La catégorie « réfugié et personnes en situation de détresse » comprend les réfugiés au sens de la Convention de Genève sur le statut des réfugiés, les personnes définies collectivement, par règlement, comme personnes en situation de détresse et les personnes qui sont dans une situation de détresse telle qu'elles méritent une considération humanitaire.

Les immigrants de la catégorie « indépendant » sont spécifiquement visés par les objectifs de la politique d'immigration québécoise puisqu'ils sont pleinement soumis à la grille de sélection. Cette grille est basée sur un système de pointage évaluant les caractéristiques suivantes : l'instruction, l'âge, les connaissances linguistiques, les qualités personnelles et la motivation, l'emploi projeté, la compétence et l'expérience professionnelle, la présence au Québec de parents ou d'amis et l'apport de leur famille. On attribue des points bonis pour la connaissance du français, la profession du conjoint et la présence de jeunes enfants. Il faut noter que la catégorie « indépendant » comprend la catégorie des « gens d'affaires » et celle des « parents aidés ».

1. MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, 1989. *Consultation sur les niveaux d'immigration. Le cadre administratif et les aspects légaux et réglementaires de l'immigration au Québec.* Direction des communications, 19 p.

2. *Ibid.*, p. 7.

*Annexe II*

# Méthodologie d'analyse

La présente étude utilise une instrumentation encore peu répandue. Il nous faut alors nécessairement présenter les diverses facettes de cette instrumentation afin que le lecteur puisse en saisir la portée. Le questionnaire et le traitement des données seront donc présentés sommairement, puisque nous ne visons pas un exposé technique et exhaustif ; une telle entreprise serait plus longue que le rapport lui-même. Nous présenterons plutôt un survol des modalités qui ont été utilisées dans le cadre du présent rapport. La lecture de cette annexe ne rendra pas le lecteur apte à réaliser des analyses et ce n'est pas le but qu'elle vise ; elle cherche simplement à faire saisir l'origine des données et des traitements analytiques qui leur sont appliqués.

## Le questionnaire

La collecte de l'information s'est faite par un questionnaire fermé, repris – pour l'essentiel – lors de chacune des quatre vagues d'observation de l'enquête.

Ce questionnaire est conçu pour suivre l'établissement des personnes. En ce sens, il est construit en respect d'un calendrier sur lequel sont notés tous les débuts et toutes les fins de tous les épisodes des grands événements d'établissement : les emplois, les épisodes de non-emploi, les cours suivis, les logements occupés, les ménages formés, etc. La datation de ce calendrier s'est faite à la semaine lors des trois premières vagues d'observation. Ainsi, on pouvait obtenir cette précision sur les événements qui s'étaient déroulés dans la dernière année. Dans le cas de la quatrième vague d'entrevues, la datation a été effectuée au mois ; il était impossible de garder la même échelle alors qu'on demandait aux répondants de se remémorer des événements qui s'étaient produits sept ans, voire huit ou neuf ans auparavant dans le cas de gens ayant été interviewés seulement à la fin de leur première ou de leur deuxième année au Québec.

Pour chacun des épisodes (emplois, cours, etc.) relevés sur le calendrier, un questionnaire a été rempli afin qu'on obtienne les caractéristiques de chaque épisode. Par exemple, une personne ayant occupé dix emplois aura rempli dix fois le questionnaire sur l'emploi.

En ce qui concerne certains autres types d'événements datables mais moins centraux (v.g. contact avec le système de santé du Québec ou le système bancaire) ou simplement non répétables (la demande de carte de la RAMQ, l'obtention de la citoyenneté, etc.), l'information datée n'a été saisie qu'une fois.

Partie plus conventionnelle, un questionnaire portant sur des caractéristiques non datables, comme la compétence linguistique, a été rempli lors de chaque vague d'observation. Avec ces données, on pourra décrire l'évolution d'une vague d'observation à une autre, mais sans savoir quand et à quel rythme le changement s'est fait entre deux passages d'observation.

Enfin, le questionnaire comprend des modules spécifiques à chaque vague d'observation. Ainsi, la première observation comprend, par exemple, une importante série de questions sur l'histoire du répondant avant son arrivée comme immigrant, alors que la quatrième vague comporte des questions approfondies sur les réseaux sociaux tissés au Québec.

Tous ces questionnaires, repris aux quatre vagues d'observation, produisent une quantité très grande de données. Comme l'information peut être étudiée pour chacune des unités de temps, c'est un peu comme si on avait réalisé 525 enquêtes séparées, une par semaine, auprès de cet échantillon. Dans ces conditions, on comprendra que la simple description des données demande un appareillage qui va bien au-delà de la simple ventilation des réponses. Elle demande également de recourir à des graphiques afin qu'on

masque au lecteur les milliers de chiffres souvent nécessaires pour illustrer ces processus et faciliter ainsi la lecture de ces résultats.

## Les tables de survie

Lorsqu'on veut décrire la durée d'un épisode des répondants (comme la durée pour chacun de l'épisode sans emploi à l'arrivée au Québec, la durée d'un emploi, etc.), l'estimateur de la fonction de survie, dit de Kaplan-Meier, est l'instrument idéal. Cette fonction calcule, pour chaque intervalle de temps, une probabilité de connaître un événement donné. L'ensemble de ces probabilités de survie dans un état donné s'appellent tables de survie, que l'on représente graphiquement par des courbes (Figure II.1). On saisit donc ici l'évolution d'une même unité d'analyse au fil du temps. Les individus qui n'ont pas connu l'événement étudié au moment de l'enquête (c'est-à-dire à partir du moment où leur histoire devient inobservée) sont néanmoins observés jusqu'à ce point. Cette méthode a l'avantage d'utiliser toutes les données de la période où la personne est sous observation. Elle permet aussi des estimés stables de tendances centrales lorsque tous les membres de la cohorte n'ont pas (encore) connu la transition étudiée. Le recours à la médiane (le temps écoulé avant que 50 % de la cohorte ait connu la transition étudiée) est un estimé robuste puisqu'il ne dépend pas de l'occurrence des événements qui la suivent. (L'utilisation de la moyenne est particulièrement contre-indiquée, étant donné qu'on ne saurait quelle durée de séjour attribuer aux personnes n'ayant pas encore connu la transition au moment de la dernière enquête et que chaque événement qui se produirait dans le futur augmenterait cette moyenne.) Afin qu'on puisse évaluer la significativité de la différence entre les courbes de survie, le test de Log-Rank est employé. Ce test évalue l'hypothèse nulle que, dans la population, les fonctions de survie ne sont pas différentes. Il nous permet de dire, par exemple, au seuil de 5 %, que les répondants âgés de 41 ans et plus accèdent significativement moins rapidement à un premier emploi que les 18-25 ans et les 26-40 ans.

Figure II.1
**Exemple de table de survie**

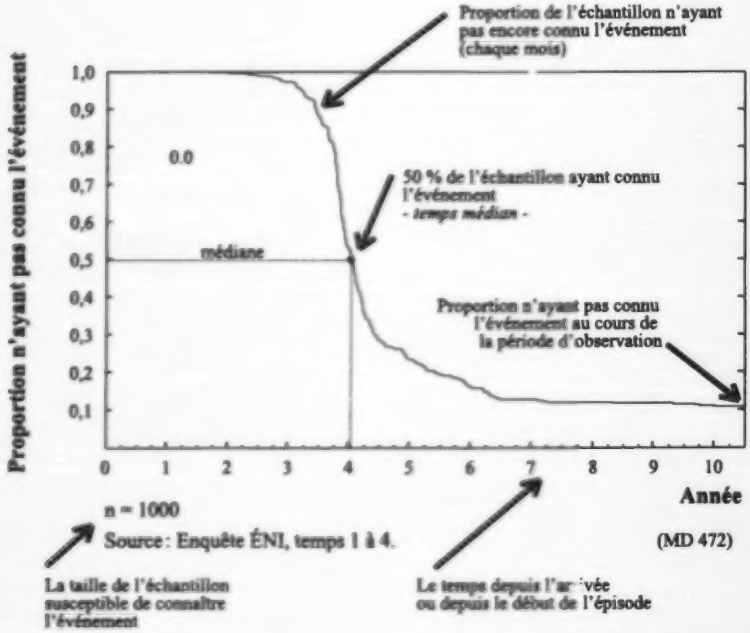

Le défaut, pour ainsi dire, de ces tables de survie est qu'elles ne peuvent étudier qu'une durée ou une transition à la fois. On se retrouve ainsi à avoir une meilleure idée de la dynamique individuelle d'établissement, mais en perdant de vue le résultat d'ensemble. Dans le cas des répondants qui vivent plusieurs épisodes sur une même chaîne d'événements, comme des entrées et des sorties en emploi, la description de chacun de ces épisodes ne suffit pas pour qu'on puisse donner l'état de la cohorte à un moment donné. Les tables de survie permettent de décrire les processus de base qui ont lieu mais non de tracer le bilan de l'effet de plusieurs processus (plusieurs entrées et sorties d'emploi) à un point donné.

## Les séries chronologiques

En fait, les processus illustrés par les tables de survie se combinent entre eux pour créer l'état (par exemple : au travail ou non) d'une personne donnée à un point donné. Pour rendre compte de ce bilan, mais en perdant de vue alors les processus individuels, on aura recours aux séries chronologiques. On perd la multiplicité des itinéraires vécus par les immigrants. On gagne la simplicité du bilan d'ensemble. On crée ces séries en observant l'état de chaque répondant en ce qui a trait à la caractéristique étudiée (par exemple : au travail ou non) à chacune des 525 semaines décrites. On procède ici comme si on avait affaire à 525 échantillons, à raison d'un par semaine. Bien sûr, les répondants ne fournissent de l'information que pour la portion de temps où ils sont sous observation. Un répondant interviewé à la 526e semaine de son arrivée comme immigrant contribue à l'ensemble de la série. Au contraire, un répondant interviewé pour la dernière fois à sa 40e semaine de séjour au Québec ne sera considéré que pour les 40 premières semaines d'établissement. Ainsi, sous ces figures, on ne trouvera pas d'indication sur les effectifs étant donné qu'ils varient au fil du temps.

La vision d'ensemble ainsi obtenue a l'avantage d'être simple et peut être présentée dans un graphique sans que le lecteur y perçoive la multitude des estimés impliqués. La figure II.2 présente ainsi la probabilité d'être en emploi pour chacune des 525 premières semaines au Québec selon les trois groupes d'âge à l'arrivée : elle représente 1575 estimés, mais demeure facilement compréhensible. Dans le présent document, nous avons eu fréquemment recours à un autre type de série chronologique : les séries cumulées. Ces séries illustrent la répartition procentuelle d'une caractéristique donnée, comme la répartition des répondants qui travaillent selon les trois types de rémunération (le total s'élève à 100 %).

Enfin, précisons que, pour ces séries chronologiques, il n'y a pas de test statistique qui puisse être appliqué vérifiant l'écart de la distribution entre les diverses catégories des variables de contrôle. Une telle vérification nécessiterait un travail laborieux et complexe qui dépasse largement le cadre de cette étude. La règle suivie lors de la comparaison des séries relatives aux catégories d'une variable de contrôle est de ne relever que les différences marquées.

## Les boîtes à moustaches

Dans une moindre mesure, les boîtes à moustaches sont également employées dans ce rapport (Figure II.3). Elles présentent les quartiles d'une distribution. Les deux quartiles constituent les extrémités de la boîte. La médiane est indiquée par la ligne continue qui se trouve plus ou moins au milieu de celle-ci et la moyenne par la ligne brisée. L'étendue de la distribution à chacune des extrémités est indiquée par les deux petites lignes horizontales (10 % et 90 %) et les cercles (5 %).

Figure II.2
**Probabilités d'être en emploi selon le groupe d'âge à l'arrivée**

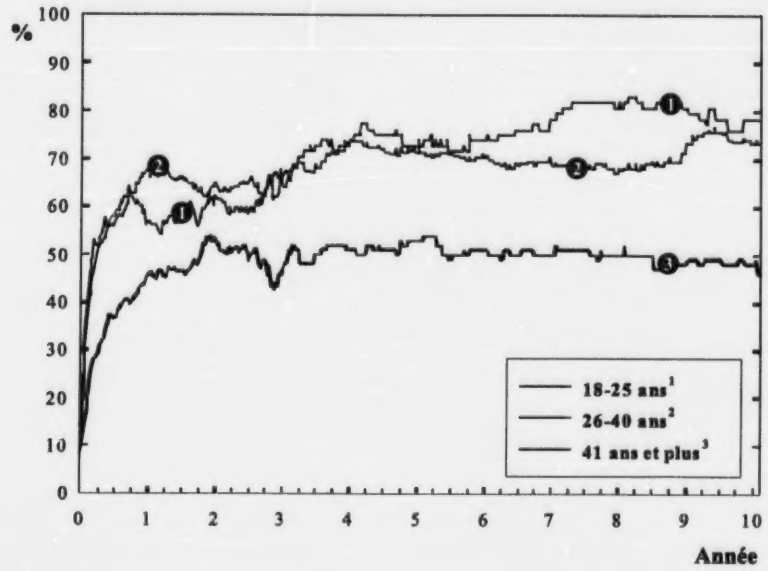


Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 220)

Figure II.3
**Exemple de boîte à moustaches**

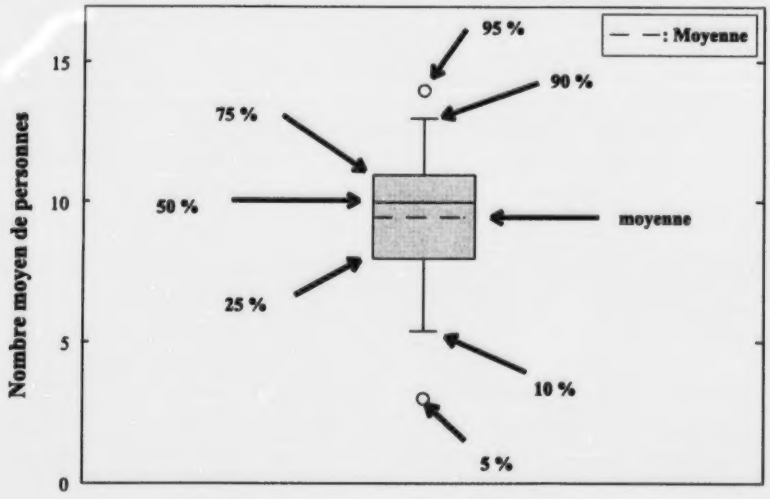


n = 429
Source : Enquête ÉNI, temps 1 à 4. (MD 515)

## L'analyse des trajectoires

L'analyse des trajectoires utilise les techniques d'estimation des tables de survie.

La première différence rencontrée ici est que les tables sont pour ainsi dire enchaînées. On ne calcule pas les probabilités de transition pour l'ensemble de l'échantillon (ou pour les personnes ayant en commun une caractéristique) mais pour le seul sous-ensemble ayant connu une trajectoire équivalente. On estime donc des probabilités de transition qui sont conditionnelles au fait d'avoir connu une trajectoire donnée. En estimant l'ensemble des trajectoires, on obtient une estimation de l'importance de chaque trajectoire dans l'échantillon à l'étude.

La deuxième différence avec les tables de survie utilisées dans le reste du rapport vient de l'utilisation ici de modalités de sortie multiples. On pourra par exemple distinguer les diverses modalités de sortie d'emploi : un emploi peut se terminer par le passage vers un autre emploi, sans qu'il y ait interruption de travail, tout comme il peut se terminer par l'entrée dans une période sans travail.

On utilisera les probabilités de transition asymptotiques, c'est-à-dire des probabilités telles qu'on peut les établir après une longue période d'observation, pour décrire les probabilités de chaque transition. Les probabilités d'accéder à un premier emploi seront évidemment différentes si elles sont calculées à la semaine d'arrivée, après un an, deux ans, dix ans, etc. Ce que nous utilisons dans la présentation, ce sont les probabilités après dix ans (525 semaines) dans un état donné.

Le logiciel de Rajulton Fernando[1] a été utilisé pour ces estimations.

## L'appariement optimal – profils d'insertion sur le marché du travail

L'élaboration des profils d'intégration du marché du travail a été effectuée grâce à une approche utilisée pour le séquençage moléculaire. Les individus sont les « molécules » et leur état lors de chacune des 500 semaines constitue les « segments de molécule » ou caractères. On procède donc à la classification de 429 séquences-individus (les individus observés sur dix ans) ayant chacun 500 caractères. Les caractères rendent compte du statut d'emploi ou de non-emploi pour toutes les semaines des dix années de l'enquête.

L'analyse d'un grand nombre de longues séquences d'événements répétitifs pose un problème difficile à résoudre avec les méthodes d'analyse habituellement utilisées. En effet, un problème de ce genre se prête mal à l'énumération ou à l'emploi de modèles stochastiques. C'est pourquoi une autre méthode a été employée. Généralement associée aux sciences naturelles, cette méthode s'appelle l'appariement optimal (*optimal matching*).

L'appariement optimal utilise un algorithme de programmation dynamique[2] pour mesurer la ressemblance entre des séquences de caractères. Cette mesure de ressemblance se base sur le nombre de substitutions, d'insertions et de suppressions nécessaires à la transformation d'une séquence en une autre. Trois transformations ont été appliquées aux données dans le but d'améliorer la performance de l'algorithme.

1. *Life History Analysis : Guidelines for Using the Program LIFEHIST (PC Version)*, Population Studies Centre, University of Western Ontario, Discussion paper no 92-5, Avril 1992, 27 pages ; et Rajulton Fernando, T.R. Balakrishnan et Jiajian Chen, 1990. « Changes in the timing of fertility – A canadian experience », *Journal of biosocial science*, 1990 : 33-42.

2. L'algorithme est utilisé au moyen du logiciel Clustal G, une version de ClustalX développée pour les sciences sociales par Andrew Harvey (andrew.harvey@stmarys.ca), Clarke Wilson (cwilson@cmhc-schl.gc.ca) et Julie Thompson (julie@igbmc.u-strasbg.fr) grâce au financement du CRSH du projet « Activity settings, sequencing, and measurement of time allocation pattern », 1998.

D'une part, sous l'hypothèse que le début de l'établissement au Québec est plus significatif pour distinguer les types d'insertion sur le marché du travail, les données ont été regroupées en blocs représentant un certain nombre de semaines : les quatre suivants représentent chacun 12 semaines et les suivants, 6 mois chacun. Ensuite, la proportion des semaines en emploi a été calculée pour chaque bloc. Cette transformation permet de minimiser les fluctuations ponctuelles pour ne garder que le profil général. Il faut faire attention que des blocs de tailles différentes ne soient pas substitués l'un à l'autre par l'algorithme. On fait donc en sorte qu'un immigrant possédant un emploi à son arrivée sera distingué d'un autre n'en obtenant un qu'après deux mois.

D'autre part, le pourcentage de semaines en emploi par bloc a été remplacé par un code, pour réduire encore le nombre de séquences distinctes. On a catégorisé les taux d'emploi ainsi : 0 %, de 1 à 25 %, de 26 à 75 %, de 76-99 % et de 100 %.

Enfin, les séquences identiques, ou rendues identiques par les transformations décrites précédemment, ont été groupées et une seule représentante de chaque groupe a été soumise à l'algorithme. Cette réduction des données, tout en respectant leur distribution, permettait de minimiser le nombre de séquences à comparer. Le nombre de séquences est en effet critique pour le temps d'exécution de l'algorithme (des dizaines d'heures, dans certains cas).

Un algorithme de regroupement hiérarchique[3] a permis de classer les séquences sous forme d'arbre dichotomique où les branches regroupent de manière hiérarchique les séquences rassemblées en amas (*clusters*).

Des types ont ensuite été définis en suivant les arborescences[4] construites à partir de plusieurs analyses avec des paramètres différents, de manière à repérer les regroupements conservés indépendamment des paramètres. Un premier niveau de groupement a été défini de manière à rassembler les profils en petits groupes se distinguant bien les uns des autres. Un deuxième niveau de groupement rassemble les grands types de profils.

Finalement, on se retrouve avec 24 groupes de séquences, dont 16 ont été regroupés en 4 types généraux, pour faciliter la présentation. Les profils des individus non groupés, classés un peu partout entre les groupes, ont eux aussi été intégrés aux types.

Les taux moyens des blocs de chaque type ont été recalculés en tenant compte du nombre de séquences représentées par chacune. Les histogrammes présentent les moyennes, chez les individus du groupe ou du type, du taux d'emploi à l'intérieur des semaines englobées par chaque bloc.

3. Idem pour l'algorithme de classement hiérarchique.

4. Les représentations de l'arborescence complète ont été produites à l'aide du logiciel TreeView (Win 32), version 1.6.1, de Roderic D. M. Page (r.page@bio.gla.ac.uk), 2000.

*Annexe III*

# Note méthodologique sur l'analyse des réseaux sociaux au Québec

## Élaboration des types de réseaux dominants

Les types de réseaux dominants ont été élaborés grâce à une classification des répondants selon leurs réponses à un ensemble de questions. Ces questions concernent les relations que les répondants entretiennent avec des personnes, organismes et institutions. Ainsi, dans un premier temps, on obtient un « taux de contact » pour chaque type de réseau. Ce taux est obtenu par la division de la somme des réponses pour chaque type de réseau sur la somme des réponses pour tous les types de réseaux. À cette étape, on remarque que tous les répondants ont mentionné au moins une fois chaque type de réseau. L'analyse se fait sur la base des 429 répondants interviewés à la quatrième vague d'ÉNI.

| Types de réseaux de base | N |
|---|---|
| Voisins | 429 |
| Connaissances | 429 |
| Famille proche | 429 |
| Famille élargie | 429 |
| Amis | 429 |
| Personnes du lieu de culte | 429 |
| Associations ethniques | 429 |
| Médias | 429 |
| Institutions gouvernementales et non gouvernementales | 429 |
| Personnes dans le milieu de travail | 429 |
| Marchands | 429 |

Ensuite, le type de réseau dominant de chaque répondant est déterminé. Pour ce faire, le type de réseau de base ayant le taux de contact le plus élevé est sélectionné. Chez certains répondants, deux types de réseaux ont exactement le même taux de contact. À cette étape, on compte donc cinq types de réseaux combinés.

| Types de réseaux de base dominants | N |
|---|---|
| Voisins | 221 |
| Connaissances | 99 |
| Famille proche | 20 |
| Famille élargie | 0 |
| Amis | 1 |
| Personnes du lieu de culte | 2 |
| Associations ethniques | 2 |
| Médias | 3 |
| Connaissances et voisins | 30 |
| Connaissances et famille proche | 23 |
| Voisins et famille proche | 8 |
| Voisins et associations ethniques | 6 |
| Amis et famille proche | 14 |

Finalement, à la dernière étape, les types de réseaux de base dominants ont été regroupés afin qu'on en arrive à une typologie à quatre catégories. La famille proche, les connaissances et la famille proche, les voisins et la famille proche et les amis et la famille proche forment le (1) réseau de famille. Les amis, les personnes du lieu de culte, les associations ethniques, les médias, les connaissances et les voisins et les voisins et les associations sont regroupés sous l'appellation (2) réseau d'autres catégories. Les connaissances forment un réseau particulier : (3) c'est le réseau de connaissances. Le réseau de voisins a été subdivisé en deux selon le soutien social qu'il offre aux répondants : (4) le réseau de voisins à soutien social élevé et (5) le réseau de voisins à soutien social faible. Pour plus de détails sur cette question, voir la section 13.5 du chapitre 13.

| Types de réseaux dominants | N |
|---|---|
| Réseau de voisins à soutien social élevé | 136 |
| Réseau de voisins à soutien social faible | 85 |
| Réseau de connaissances | 99 |
| Réseau de famille | 65 |
| Réseau d'autres catégories | 44 |

## Note à propos de l'indicateur de soutien social

Bien que l'indice de soutien social élaboré dans la présente enquête tente de se rapprocher le plus possible de celui de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), il faut noter quelques différences. Ainsi, alors que les trois premières variables correspondent exactement à celles utilisées par le MSSS (fréquence des rencontres avec la parenté, les amis, les connaissances ; évaluation de la solitude au cours des deux derniers mois ; satisfaction par rapport à la vie sociale), l'enquête ÉNI n'examine pas avec la même précision la satisfaction des répondants quant aux relations avec leurs amis. En contrepartie, nous savons si le répondant a des amis et, le cas échéant, nous en connaissons le nombre. L'Enquête sociale et de santé du MSSS comporte une question demandant si le répondant a la possibilité de se confier à quelqu'un dans son entourage et, si c'est le cas, à combien de personnes. Le questionnaire de la quatrième vague d'ÉNI énumère, quant à lui, une série de possibles interlocuteurs (13 possibilités) et demande, pour chacun de ceux-ci, si le répondant s'y confie. De plus, on retrouve une question portant sur la possibilité pour le répondant d'obtenir de l'aide de quelqu'un de son entourage s'il est en difficulté. Cette dernière se retrouve également dans l'enquête du MSSS. Cependant, dans le questionnaire d'ÉNI, on ne demande pas de préciser le nombre de personnes qui pourraient aider le répondant. La seule question qui est complètement absente dans le présent questionnaire concerne la présence ou non d'une personne démontrant de l'affection pour le répondant et dont il se sent proche (Présence ou non d'une telle personne, Nombre de personnes).

L'enquête du MSSS attribue un score différent pour chaque réponse dans le calcul de l'indice du soutien social. Cette façon de faire s'appuie sur une étude statistique menée à la mi-enquête[1]. Dans les présentes analyses, les réponses ont toutes le même poids, sauf pour les questions de fréquence (par exemple : rencontrer souvent, parfois, jamais une personne). Plus le contact est fréquent, plus le score sera élevé.

1. Audet, Nathalie, 1996, *Cahier technique et méthodologique. Enquête sociale et de santé. Vol. 2. Définition et composition des indices et regroupements*, Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux, p. 167.

*Annexe IV*

# Taille des entreprises pour lesquelles travaillent les répondants à dix moments de l'établissement au Québec

| Année d'établissement | Moins de 10 employés | Entre 10 et 49 employés | Entre 50 et 99 employés | Entre 100 et 499 employés | 500 employés et plus | **Total** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 an | 43,4 % | 33,6 % | 8,6 % | 10,8 % | 3,7 % | **100,0 %** |
| 2 ans | 44,3 % | 34,8 % | 9 % | 8,3 % | 3,6 % | **100,0 %** |
| 3 ans | 39,4 % | 35,2 % | 8,7 % | 14 % | 2,6 % | **100,0 %** |
| 4 ans | 42,6 % | 30,3 % | 7,9 % | 15,9 % | 3,2 % | **100,0 %** |
| 5 ans | 38,8 % | 33 % | 8,4 % | 16,5 % | 3,3 % | **100,0 %** |
| 6 ans | 41,9 % | 30,7 % | 9 % | 15 % | 3,4 % | **100,0 %** |
| 7 ans | 41,2 % | 31,5 % | 8,6 % | 16,1 % | 2,6 % | **100,0 %** |
| 8 ans | 40,9 % | 30,1 % | 9,3 % | 17,1 % | 2,6 % | **100,0 %** |
| 9 ans | 43,8 % | 28,5 % | 9,8 % | 14,6 % | 3,3 % | **100,0 %** |
| 10 ans | 41,3 % | 30,4 % | 9,4 % | 15,9 % | 2,9 % | **100,0 %** |

Dans cette annexe, on trouvera le Rapport de terrain de la firme de sondage Écho Sondage qui a réalisé la collecte des données. On notera cependant que certains passages ont été modifiés afin d'alléger le texte, mais avec le souci de préserver le mieux possible le contenu informatif du texte.

## Rapport de terrain de l'étude « ÉNI temps 4 » *(Extraits)*

Dans le cadre d'un contrat tripartite liant la firme de sondage Écho Sondage, l'Université de Montréal et le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, le présent document présente l'ensemble des opérations du quatrième terrain de l'enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants (ÉNI).

### 1 L'échantillon

La présente recherche visait à réinterviewer un échantillon d'immigrants arrivés en 1989 et établis dans la région de Montréal. Les immigrants ont déjà participé à au moins une enquête portant sur leurs premières années de vie au Québec. L'enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants (ÉNI) a permis d'interroger une cohorte d'immigrants en trois vagues successives, soit en 1990, en 1991 et en 1992. La présente enquête (ÉNI temps 4) constitue la suite de ces précédentes vagues. Elle trace le portrait de la situation depuis la dernière observation jusqu'à aujourd'hui (dix ans).

La recherche effectuée dans les fichiers de la RAMQ par le MRCI a permis de retracer 939 des 1000 immigrants de l'échantillon de départ. De ces 939 personnes, 702 avaient une adresse valide au Québec. Le fichier contenant les noms et les adresses des répondants a été transmis par le MRCI à Écho Sondage. Les 237 enregistrements rejetés ont également fait l'objet de recherches de la part d'Écho Sondage afin qu'on maximise le nombre de répondants. Le nombre total d'entrevues complétées se chiffre à 429 (voir la section *taux de réponse*). Il est à signaler que tous les répondants avaient signé une lettre d'entente avec le MRCI et les chercheurs de l'Université de Montréal lors de leur arrivée au Québec, permettant aux chercheurs de les recontacter dans le but d'une participation à l'enquête, et que les permissions concernant la transmission de données nominatives ont été obtenues de la CAI.

### 2 Taux de réponse

La firme de sondage a reçu au total 939 fiches de répondants (voir tableau V-1). Parmi ces fiches, 275 ne présentaient pas de numéro de téléphone ou d'adresse valide au Québec (non inscrits dans le fichier de la RAMQ). Parmi les 664 fiches valides, 3 personnes étaient décédées, 88 étaient retournées dans leur pays et 2 ne pouvaient participer pour incapacité (maladie).

Le taux de réponse est calculé à partir des 571 fiches éligibles et du nombre d'entrevues complétées (429) ; il s'établit ainsi à 75,1 % (429/571).

On compte 10,3 % de refus de participer (59/571). La proportion de personnes avec qui il a été impossible d'entrer en contact après plusieurs tentatives est de 8,2 % (pas de réponse + répondeur ; 37+10/571). Les répondants qui étaient à l'extérieur du pays pour un certain temps représentent 3,8 % (22/571).

Enfin, 2,3 % des personnes n'ont pas respecté leur rendez-vous (13/571) et une seule n'a pas complété l'entrevue.

Tableau V-1
**Rapport administratif des opérations de collecte des données**

| Rapport administratif des opérations de collecte de données | |
|---|---|
| **N total de départ** | **939** |
| **Non valides** | |
| Numéro de téléphone non valide | 65 |
| Adresse non valide | 210 |
| **Total des fiches valides** | **664** |
| **Non admissibles** | |
| Personne décédée | 3 |
| Retour au pays | 88 |
| Incapacité | 2 |
| **Total des fiches admissibles** | **571** |
| **Non-contacts** | |
| À l'extérieur du pays pour un certain temps | 22 |
| Pas de réponse (nombre de tentatives en moyenne : 12) | 37 |
| Refus (répondant, ménage) | 59 |
| Questionnaire incomplet | 1 |
| Rendez-vous non respecté | 13 |
| Répondeur | 10 |
| **Total des entrevues complétées** | **429** |
| **Taux de réponse (429 / 571)** | **75,1 %** |

## 3 Le personnel

### La formation

Les interviewers ont participé à une journée de formation générale le 2 novembre 1999. Cette formation a été offerte conjointement par les responsables de l'étude tant de l'Université de Montréal que du MRCI et d'Écho Sondage. Le but de cette première rencontre était de familiariser les interviewers avec les instruments de mesure et de situer le contexte général de l'étude. Un guide de l'interviewer rédigé par l'équipe de l'Université de Montréal a été remis à chaque interviewer.

Une simulation d'entrevue a été réalisée le 5 novembre 1999 par chacun des interviewers afin qu'on puisse vérifier la compréhension et la capacité des interviewers à bien effectuer une entrevue. Ces simulations étaient supervisées par les responsables d'Écho Sondage ainsi que par les représentants de l'Université de Montréal.

Par la suite, les autres interviewers ont été formés de la façon suivante : d'une part, ils prenaient connaissance du questionnaire et du guide de l'interviewer. Par la suite, ils prenaient part à la simulation avec l'un des superviseurs et assistaient sur place à une ou deux entrevues (avec la permission du répondant, bien entendu). Ensuite, ces mêmes interviewers complétaient une entrevue, accompagnés d'un interviewer plus expérimenté.

### Pré-test

Du 18 au 22 novembre 1999, chaque interviewer a mené une entrevue avec un immigrant. Ainsi, 11 entrevues ont été réalisées pour les fins du pré-test.

### Compte rendu faisant suite au pré-test

Tous les interviewers ont été de nouveau rencontrés en groupe pour un compte rendu le 24 novembre 1999. Ainsi, les interviewers ont fait part de leurs diverses expériences. De plus, cette session a permis de préciser quelques aspects du questionnaire et de modifier quelques questions. Étaient également présents à cette réunion les responsables d'Écho Sondage ainsi que toute l'équipe de l'Université de Montréal.

### Les interviewers

Les 17 interviewers ont travaillé à l'enquête de façon irrégulière pendant deux mois. Si l'on compte environ 50 jours d'entrevues (nous excluons le jour de Noël), nous arrivons à une moyenne de 8,5 entrevues par jour pour la totalité du personnel.

### La codification

Cinq personnes au total ont travaillé à la codification. Le travail se divisait de la manière suivante : une personne s'occupait des données relatives aux langues et aux pays ; une autre, des données relatives aux codes postaux ; deux personnes s'occupaient de données relatives aux emplois et aux entreprises ; et finalement, une personne voyait à la vérification générale de l'entrevue. Un questionnaire demandait en moyenne 30 minutes à être codifié.

### La saisie informatique des données

Une seule personne a travaillé à la saisie des données. La saisie d'un questionnaire demandait 30 minutes en moyenne (dépendant du nombre de logements, d'emplois, etc.), excluant les corrections et les vérifications (50 heures).

## 4 La collecte des données

Les entrevues ont débuté le 24 novembre 1999 et se sont terminées le 31 janvier 2000.

### Mécanismes de suivi et de confirmation de rendez-vous

- Les interviewers ont géré eux-mêmes la confirmation de rendez-vous en suivant les consignes élaborées par les responsables d'Écho Sondage.
- L'interviewer devait toujours rencontrer un des superviseurs lorsqu'il se présentait au bureau afin d'assurer une gestion uniforme et complète des fiches et des questionnaires retournés.
- À la suite de la vérification des entrevues, il incombait à l'interviewer de compléter au besoin l'entrevue de façon à ce que cette dernière soit conforme aux critères de qualité exigés.
- Dans l'éventualité où l'information contenue sur une fiche s'avérait erronée, l'interviewer rapportait ces cas dans les plus brefs délais afin que les recherches ou les corrections nécessaires soient effectuées.
- Dans le cas d'un refus de la part d'un répondant, l'interviewer a reçu comme consigne de ne pas insister pour l'obtention d'un rendez-vous.

### Procédures de repérage des répondants

Les adresses des répondants étaient fournies par le fichier de la RAMQ ; les recherches de numéros de téléphone ont été faites à partir de diverses bases de données : sur CD-ROM, au moyen du service 411 d'Internet, du service 411 de Bell, de Cole.

Quand il était impossible de trouver le numéro de téléphone, les interviewers se présentaient à l'ancienne adresse et demandaient aux voisins ou au concierge s'ils connaissaient les nouvelles coordonnées de la personne recherchée. Si des amis ou des membres de la famille étaient au courant de la nouvelle adresse, les interviewers tentaient d'obtenir de l'information (160 heures de travail réalisées et 2000 km parcourus ont été facturés par les interviewers à la firme pour ce faire). Si la personne recherchée ne disposait pas d'un téléphone, les interviewers prenaient rendez-vous sur place avec elle au moment qui lui convenait le mieux et ils demeuraient constamment disponibles afin de visiter ces personnes.

### Méthodes de collecte des données

Les entrevues se sont effectuées en personne et, dans la majorité des cas, chez le répondant. Un maximum de 20 entrevues ont été réalisées à l'extérieur du domicile du répondant. La plupart des entrevues se sont déroulées en français ou en anglais. Dans quelques cas, d'autres langues ont été utilisées, comme l'illustre le tableau V-2.

Enfin, le recours au calendrier historique, préconisé au début pour faciliter le repérage dans le temps des divers événements de la vie du répondant, s'est avéré peu utile. Les répondants se servaient surtout des changements de résidence ou d'événements familiaux comme point de repère.

Tableau V-2
**Langues d'entrevues**

| | Première langue d'entrevue | | Seconde langue d'entrevue | |
|---|---|---|---|---|
| | Effectif | % | Effectif | % |
| Anglais | 74 | 17,2 | 5 | 22,7 |
| Français | 341 | 79,5 | 4 | 18,2 |
| Polonais | 0 | 0 | 3 | 13,6 |
| Turc | 0 | 0 | 2 | 9,1 |
| Arabe | 11 | 2,6 | 2 | 9,1 |
| Mandarin | 0 | 0 | 1 | 4,5 |
| Vietnamien | 0 | 0 | 3 | 13,6 |
| Khmer, cambodgien | 3 | 0,7 | 2 | 9,1 |
| **Total** | **429** | **100** | **22** | **100** |

### Durée des entrevues

Une entrevue durait entre 45 minutes et 75 minutes pour une personne. Un couple nécessitait en moyenne 105 minutes.

## 5 Validation des entrevues et parachèvement des questionnaires

En tout, 10 % des entrevues de chacun des interviewers ont été validées. Sophie Poirier et Chantal Renaud étaient les personnes responsables de la validation des entrevues. Peu de questionnaires étaient incomplets ou contenaient des erreurs (environ 25 entrevues). Dans ces derniers cas, les répondants ont été rappelés (surtout dans les cas de codes postaux).

En ce qui concerne les codes postaux manquants (logements, lieux de travail, lieux de culte), lorsque le nom ou l'adresse de l'endroit était connu, un simple appel suffisait. En ce qui a trait aux autres problèmes de codes postaux, nous avons eu recours à divers documents ou bases de données : le bottin des codes postaux, le « Cole », la Société canadienne des postes. En ce qui concerne les logements, si la personne ne connaissait pas l'adresse ou l'intersection, la recherche restait infructueuse.

## 6 Validation des données

L'équipe de l'Université de Montréal a effectué la validation des données reçues par Écho Sondage. Celles-ci étaient réparties sur 14 fichiers de format SPSS.

Étant donné cette structure des données, il a été nécessaire d'effectuer non seulement des vérifications au sein de chacun des fichiers (pour détecter les erreurs de codification) mais également des tests de cohérence entre chacun des fichiers (même nombre d'individus dans chaque fichier, cohérence de l'information, etc.).

D'autres tests ont également été réalisés sur les fichiers résultant de la jonction des données des temps précédents et de ceux du temps 4 (jonction du fichier DS02 des temps 1, 2 et 3 avec celui du temps 4 ; jonction du fichier DS04 des temps 3 avec celui du temps 4 ; etc.). Ces tests ont confirmé la cohérence entre les données du temps 4 et celles des temps précédents.

Dans tous les cas, les problèmes détectés étaient retournés pour correction à la firme Écho Sondage, qui vérifiait l'information dans le questionnaire papier. Les données ont fait l'objet de vérifications tant qu'il subsistait des erreurs (détectables bien sûr par les programmes de cohérence). Ce nettoyage des données s'est déroulé pendant près d'un mois.

## 7 Mesures entreprises pour assurer la confidentialité des informations

Afin qu'on puisse assurer une gestion rigoureuse des questionnaires, jamais plus de cinq de ces questionnaires n'étaient à la disposition de chaque interviewer.

Tout le personnel d'Écho Sondage (interviewers, codeurs, superviseurs et chargé de projet), de même que celui de l'Université de Montréal, ont signé une entente de confidentialité. Une copie de cette entente a été acheminée au responsable de l'étude Jean Renaud.

Les questionnaires des temps précédents étaient entreposés dans une pièce à accès restreint, verrouillée lorsque le bureau était fermé.

Les fiches identifiant les répondants de l'enquête en cours étaient séparées du questionnaire. Par conséquent, aucune information nominative n'était jointe au questionnaire, sauf durant la codification et la saisie des données.

Les données informatiques ont été encryptées pour la durée de leur séjour chez Écho Sondage.

Enfin, les questionnaires ont été dénominalisés (fiche du répondant enlevée) avant d'être retournés au MRCI pour archivage. Les fiches des répondants ont été détruites par le feu par le chargé de projet chez Écho Sondage.

# Analyse de l'échantillon de répondants

Le rapport de la première vague indique de façon détaillée la méthodologie suivie pour sélectionner l'échantillon[1]. On y discute également de la difficulté de produire un échantillon au hasard compte tenu du fait que les données disponibles ne permettent pas de retracer de façon exhaustive l'ensemble de la population s'étant établie au Québec durant la période étudiée.

Il n'existe pas, en effet, de liste nominative avec les coordonnées canadiennes des immigrants sélectionnés. Les seules listes exhaustives ne contiennent que les coordonnées à l'étranger au moment de la demande de visa d'immigration. Notons également qu'en 1989 les données sur la résidence au Québec des immigrants n'existaient pas. Dans ce contexte, il n'était donc pas possible de tirer un échantillon au hasard à partir d'une liste représentant l'ensemble des immigrants admis ou encore des immigrants s'établissant durant l'année, puis de les contacter par la suite.

Pour constituer l'échantillon, il a donc été décidé d'intercepter entre la mi-juin et novembre 1989 les immigrants adultes aux ports d'entrée du Québec pour leur proposer de participer à l'étude[2]. On remettait à ceux qui acceptaient de participer une trousse d'information contenant un formulaire leur permettant d'indiquer tout changement d'adresse. Les participants ont été contactés, en moyenne, dix mois après leur arrivée pour passer l'entrevue de la première vague. Pour une analyse détaillée des contraintes dues à cette stratégie d'échantillonnage, on peut consulter le rapport de la première année d'établissement[3].

La population cible, dans le cadre de l'étude, concerne donc les immigrants de 18 ans et plus qui ont obtenu leur droit d'établissement au Québec de l'étranger et ont été admis au Canada entre juin et novembre 1989. La cohorte étudiée est donc définie en fonction de la période où les immigrants ont exercé leur droit d'établissement.

## Modifications dynamiques à la population de départ

Selon les données finales des visas d'immigration, on estime à 9847 le nombre d'immigrants adultes admis au Canada entre juin et novembre 1989 et qui prévoyaient s'établir initialement au Québec. On ne peut cependant mesurer le nombre exact des personnes qui se sont réellement établies au Québec. Un certain nombre de personnes se destinant initialement au Québec peuvent s'établir ailleurs ou migrer par la suite. De même, des personnes prévoyant initialement s'établir dans d'autres provinces peuvent s'être finalement établies au Québec. La Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) de Statistique Canada indique que 3825 immigrants se destinant initialement au Québec en 1989 n'y résidaient pas en 1995, ce qui représente 11,3 % des personnes admises. En contrepartie, 760 personnes admises dans d'autres provinces en 1989, résidaient au Québec en 1995.

1. Jean Renaud et al. (1992), *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989 : Portrait d'un processus*, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, p. 58-74 (version papier). On peut aussi consulter ce rapport dans le site Web du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CÉETUM) à l'adresse : http ://www.ceetum.umontréal.ca/eni/Portrait_T1.pdf

2. L'invitation a été lancée dans les trois principaux ports d'entrée, soit Mirabel, 62,5 %, Dorval, 10,2 %, et Blackpool (Lacolle), 5,0 %. Les autres participants ont été recrutés aux bureaux du MCCI lors de leur visite d'accueil. Les nouveaux arrivants n'ayant pas reçu la trousse pour nouveaux arrivants aux ports d'entrée en recevaient une, avec une invitation à participer à l'étude. Pour plus de détails, on se référera à Jean Renaud et al. (1992), *op. cit.*, p. 65 et ss.

3. *Ibid.*

La Direction de la planification stratégique du MRCI a effectué des compilations pour l'an 2000 à partir du jumelage des données de visa avec les données de la RAMQ. Les données sur l'admissibilité à la RAMQ permettent d'observer des modifications dynamiques relativement à la population de départ. Entre autres, on y constate que la proportion d'immigrants admis en 1989 et admissibles à la RAMQ est moins grande chez les immigrants de la catégorie « gens d'affaires » (63 %) et plus importante chez ceux admis dans la catégorie « famille » (85 %) (voir Tableau VI-1).

Tableau VI-1
**Immigrants admis au Québec en 1989 et admissibles à la RAMQ en janvier 2000**

| Catégorie d'immigration | Adm. | Imm. | % |
|---|---|---|---|
| Indépendants | | | |
| (sauf gens d'affaires) | 10 189 | 12 198 | 83,5 |
| Gens d'affaires | 4 649 | 7 396 | 62,9 |
| Famille | 7 907 | 9 272 | 85,3 |
| Réfugiés | 4 065 | 5 060 | 80,3 |
| **Total** | **26 810** | **33 926** | **79,0** |

Adm. : admissibles
Imm. : immigrants
Sources : Direction de la planification stratégique, MRCI et RAMQ.

## Analyse de l'échantillon de la quatrième vague

Afin qu'on puisse comparer les échantillons de la première et de la quatrième vague, les données statistiques de visa ont d'abord été utilisées. Ces données indiquent que des 1880 personnes ayant accepté de participer à l'enquête en 1989, 1000 ont pu être contactées et ont accepté de répondre lors de la première vague. Cependant, les données de visa ne sont pas disponibles pour 62 personnes. Dans l'échantillon de la quatrième vague, une seule de ces 62 personnes est présente. Pour les fins de la présente analyse, ces personnes ont été exclues des tableaux de comparaison[4]. On trouvera donc dans les tableaux ci-dessous une comparaison des échantillons de répondants des première et quatrième vagues.

Pour vérifier les différences entre les échantillons de la première et de la quatrième vague, nous avons eu recours à des analyses bivariées. Huit variables sociodémographiques ont été retenues : l'âge, le sexe, la scolarité, la catégorie d'immigration, la langue maternelle, la connaissance des langues, le sous-continent de dernière résidence et le port d'entrée au Canada. Les tests bivariés ont été effectués en adoptant l'approche la plus simple, soit considérer les répondants de la quatrième vague comme étant issus de la « population » des répondants de la première. Par conséquent, en ramenant les effectifs de la première vague à ceux de la quatrième, on peut tester l'écart entre les deux distributions à l'aide de la métrique du Khi-deux. La distribution de la variable sous étude au temps 1 devient alors la distribution théorique ou attendue, alors que la distribution du temps 4 est la distribution observée.

Les résultats de ces tests ont été rapportés dans les tableaux VI-2 à VI-9. De façon générale, on n'observe aucune différence significative (au seuil de 0,05) entre les échantillons de répondants des première et quatrième vagues. En d'autres termes, les répondants de la quatrième vague d'observation sont un échantillon statistiquement représentatif des répondants du temps 1.

4. À partir des données de caractéristiques personnelles contenues dans le questionnaire de la première vague, on a cependant comparé les caractéristiques de ces 62 personnes avec l'ensemble de l'échantillon et constaté que leur exclusion ne vient en rien modifier les conclusions de notre analyse. Pour une analyse détaillée des modifications des échantillons de l'an 1 à l'an 2 et de l'an 2 à l'an 3, consulter Jean Renaud et al. (1993), *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989 : Portraits d'un processus*, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, collection Études et recherches n° 5, p. 89-120. On peut consulter ce rapport dans le site Web du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal à l'adresse : http ://www.ceetum.umontreal.ca/eni/Portrait_T3.pdf

Tableau VI-2

**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon la catégorie d'immigration**

| Catégorie d'immigration | T1 (%) | T4 (%) |
|---|---|---|
| Indépendants (sauf gens d'affaires) | 58,6 | 61,7 |
| Gens d'affaires | 11,0 | 8,2 |
| Famille | 19,5 | 20,6 |
| Réfugiés | 10,9 | 9,6 |
| **Total** | **100,0** | **100,0** |
| **n** | **938** | **428** |

$X^2 = 4,643$

$\alpha = 0,200$

Sources : ÉNI T1 et T4.

Tableau VI-3

**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon l'âge**

| Âge | T1 (%) | T4 (%) |
|---|---|---|
| 18-25 ans | 21,3 | 20,3 |
| 26-40 ans | 54,2 | 55,8 |
| 41 ans et plus | 24,5 | 23,8 |
| **Total** | **100,0** | **100,0** |
| **n** | **938** | **428** |

$X^2 = 0,505$

$\alpha = 0,777$

Sources : ÉNI T1 et T4.

Tableau VI-4

**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon le sexe**

| Sexe | T1 (%) | T4 (%) |
|---|---|---|
| Femmes | 43,9 | 43,7 |
| Hommes | 56,1 | 56,3 |
| **Total** | **100,0** | **100,0** |
| **n** | **938** | **428** |

$X^2 = 0,009$

$\alpha = 0,923$

Sources : ÉNI T1 et T4.

Tableau VI-5

**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon la scolarité à l'arrivée**

| Niveau de scolarité | T1 (%) | T4 (%) |
|---|---|---|
| Aucune étude | 12,9 | 14,3 |
| Primaire/secondaire | 22,1 | 24,5 |
| Postsecondaire | 24,1 | 22,7 |
| Universitaire | 23,6 | 20,8 |
| Indéterminé | 17,3 | 17,8 |
| **Total** | **100,0** | **100,0** |
| **n** | **938** | **428** |

$X^2 = 3,593$

$\alpha = 0,464$

Sources : ÉNI T1 et T4.

Tableau VI-6

**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon le sous-continent de dernière résidence**

| Sous-continent | T1 (%) | T4 (%) |
|---|---|---|
| Moyen-Orient | 32,6 | 35,0 |
| Asie, Océanie | 20,6 | 18,5 |
| Europe | 20,7 | 18,7 |
| Amérique | 13,3 | 14,3 |
| Afrique du Nord | 9,6 | 12,1 |
| Afrique (autre) | 3,2 | 1,4 |
| **Total** | **100,0** | **100,0** |
| **n** | **938** | **428** |

$X^2 = 10,029$

$\alpha = 0,074$

Sources : ÉNI T1 et T4.

Tableau VI-7
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon la langue maternelle**

| Langue maternelle | T1 (%) | T4 (%) |
|---|---|---|
| Arabe | 39,1 | 44,4 |
| Français | 10,0 | 9,1 |
| Créole | 6,1 | 7,0 |
| Vietnamien | 5,8 | 4,4 |
| Espagnol | 5,1 | 4,7 |
| Cantonais, mandarin | 5,9 | 3,3 |
| Portugais | 3,3 | 3,5 |
| Anglais | 3,0 | 3,3 |
| Arménien | 2,5 | 2,1 |
| Polonais | 2,1 | 1,9 |
| Autres | 17,2 | 16,4 |
| **Total** | **100,0** | **100,0** |
| **n** | **938** | **428** |

$X^2 = 11,046$

$\alpha = 0,354$

Sources : ÉNI T1 et T4.

Tableau VI-8
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon la connaissance des langues**

| Langue | T1 (%) | T4 (%) |
|---|---|---|
| Anglais | 16,8 | 15,0 |
| Français | 24,6 | 27,6 |
| Anglais et français | 26,0 | 24,5 |
| Aucune | 32,5 | 32,9 |
| **Total** | **100,0** | **100,0** |
| **n** | **938** | **428** |

$X^2 = 2,799$

$\alpha = 0,424$

Sources : ÉNI T1 et T4.

Tableau VI-9
**Comparaison des échantillons de la première (T1) et de la quatrième (T4) vague selon le port d'entrée**

| Port d'entrée | T1 (%) | T4 (%) |
|---|---|---|
| Autres provinces | 7,0 | 6,5 |
| Québec | 93,0 | 93,5 |
| **Total** | **100,0** | **100,0** |
| **n** | **938** | **428** |

$X^2 = 0,160$

$\alpha = 0,689$

Sources : ÉNI T1 et T4.

*Annexe VII*

# Respect des règles relatives à la confidentialité

Selon la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les renseignements personnels détenus par les organismes publics sont confidentiels et ne peuvent être communiqués sans le consentement de la personne concernée par ces renseignements.

Cependant, la Loi sur l'accès [...] permet, dans certaines situations bien précises, la communication de renseignements personnels sans que le consentement de la personne concernée soit nécessaire. Tel est le cas pour la réalisation d'une étude ou d'un sondage à contrat. L'article 59 prévoit notamment la possibilité de communiquer à une personne un renseignement personnel aux fins d'étude ou de sondage à condition que cette communication reçoive au préalable l'autorisation de la Commission d'accès à l'information (CAI), conformément à l'article 125.

Aussi, en vertu de l'article 67.2 de la Loi sur l'accès [...], un organisme public peut communiquer un renseignement personnel dans le cas où cela est jugé nécessaire à la réalisation d'un mandat confié à une personne ou à un organisme. Cependant, l'organisme public et son mandataire doivent assurer la confidentialité des renseignements personnels (nominatifs) et ce, depuis la conception du projet jusqu'à la destruction des renseignements personnels recueillis.

L'objectif de cette annexe est de montrer que l'étude sur l'établissement des nouveaux immigrants (ÉNI) a été réalisée en respectant la Loi sur l'accès [...]. Pour y parvenir, nous présenterons d'abord, et de manière succincte, les exigences minimales relatives à la protection des renseignements personnels lors d'études ou de sondages[1]. Nous ferons ensuite un court récit des principales démarches entreprises pour assurer la confidentialité des données nominatives recueillies.

## Exigences minimales relatives à la protection des renseignements personnels[2]

L'organisme public qui contracte les services d'une personne ou d'un organisme externe pour la réalisation d'un sondage ou d'une étude est tenu de respecter des conditions bien précises. Tel que stipulé à l'article 67.2 de la Loi sur l'accès [...], l'organisme public doit confier ce mandat par écrit dans lequel sont précisées les modalités suivantes :

- la confidentialité des renseignements personnels communiqués par l'organisme public ;
- les mesures de sécurité prises pour assurer la confidentialité ;
- l'engagement à la confidentialité des personnes ayant accès aux renseignements personnels dans le cadre de leurs fonctions ;
- l'interdiction de communiquer des renseignements personnels à une tierce personne ;

1. Les règles relatives à la confidentialité ont été intégrées au contrat de service liant le contractant, l'Université de Montréal, au ministère pour la réalisation de l'étude. Pour plus de détails sur la Loi sur l'accès [...], consulter le document de la Commission d'accès à l'information du Québec intitulé *Exigences minimales relatives à la protection des renseignements personnels lors de sondages réalisés par un organisme public ou son mandataire* (juin 1999). Ce document est disponible dans le site Web de la Commission à l'adresse suivante : http ://www.cai.gouv.qc.ca

2. Les renseignements contenus dans cette partie de l'annexe paraphrasent plusieurs passages du document de la Commission d'accès à l'information du Québec cité précédemment.

- l'utilisation des renseignements personnels aux fins de la recherche seulement ;
- la destruction des renseignements personnels communiqués au terme de la réalisation de l'étude ;
- la responsabilité de l'organisme public de veiller au respect des dispositions du mandat qui visent la confidentialité des renseignements personnels.

Conformément, l'organisme public qui recueille des renseignements personnels à la faveur d'un sondage réalisé par son mandataire doit :

- assurer la confidentialité de ces renseignements en prenant les mesures de sécurité qui s'imposent ;
- s'assurer que les renseignements sont accessibles aux seules personnes à qui il revient de réaliser le sondage. Dans tous les cas, l'organisme public voit à faire signer un engagement de confidentialité aux membres de l'équipe de sondage et à toute autre personne qui s'ajoutera par la suite à cette équipe ;
- s'assurer que l'utilisation des renseignements reçus servira uniquement pour cette recherche particulière. Les renseignements ne peuvent pas être jumelés à d'autres fichiers de renseignements personnels ;
- s'assurer de ne pas publier dans le rapport de recherche un renseignement permettant d'identifier un individu.

Aussi, lors de la collecte des données, les membres du personnel d'un organisme public ou son mandataire doivent : révéler leur identité ; identifier l'organisme public pour lequel ils colligent les renseignements ; informer les répondants de l'usage auquel les renseignements sont destinés (recherche, enquête) ; informer les répondants du caractère facultatif de la participation au sondage ; et informer les répondants des droits d'accès et de rectification prévus à la Loi sur l'accès [...].

Une fois l'étude réalisée, l'organisme public doit s'assurer que les renseignements personnels communiqués au sondeur lui sont retournés ou ont été détruits. Le sondeur ne peut pas les conserver.

## Démarches pour assurer la confidentialité

Toutes les démarches nécessaires ont été entreprises pour assurer le respect des règles relatives à la confidentialité. D'abord, un protocole d'accès aux données nominatives du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM) a été approuvé par la Commission d'accès à l'information du Québec (CAI) en vue de réaliser l'étude de faisabilité de l'enquête au printemps 1999. La demande d'autorisation permettait d'obtenir, aux fins de l'étude, les renseignements personnels de la cohorte d'immigrants ayant participé à l'enquête en 1990, 1991 et 1992, et la clé de correspondance du Service d'informatique de l'Université de Montréal entre le fichier statistique et les renseignements nominatifs, et ce, dans le but de les jumeler avec les renseignements des banques thématiques du MRCI et ceux des fichiers de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce couplage était essentiel pour tenter de déterminer le nombre de participants résidant toujours au Québec depuis la première enquête (1000 immigrants arrivés au Québec en 1989). Conformément aux conditions assorties à cette autorisation, chaque membre de l'équipe de recherche a signé un engagement à la confidentialité. Les renseignements obtenus n'ont servi qu'aux fins de la réalisation de l'étude de faisabilité. Aucun renseignement permettant d'identifier les individus n'a été publié ou communiqué à une tierce personne. Enfin, les fichiers étaient transmis de main à main, les copies de l'Université de Montréal ayant été détruites après confirmation que le transfert avait été fait correctement.

À la suite des résultats positifs de l'étude de faisabilité, il a été décidé de réaliser l'enquête de l'établissement des nouveaux immigrants admis en 1989. Une nouvelle requête auprès de la CAI a été faite en octobre 1999. Cette autorisation permettait l'obtention auprès de la RAMQ des adresses les plus récentes des participants de 1990 demeurant au Québec et pouvant participer à la quatrième vague de l'enquête. Comme pour l'étude de faisabilité, les chercheurs étaient tenus de respecter les consignes relatives à la confidentialité pour réaliser cette vague de l'enquête : assurer la confidentialité des renseignements nominatifs obtenus ; faire signer un engagement

à la confidentialité aux membres de l'équipe de recherche et à toute personne qui allait s'y ajouter ; utiliser les renseignements uniquement aux fins de la recherche ; ne pas publier un renseignement permettant d'identifier un individu ; ne pas communiquer un renseignement reçu à une tierce personne ; détruire les renseignements nominatifs au plus tard le 30 septembre 2000. Ces dispositions ont été respectées.

Par ailleurs, d'autres mesures devaient être mises en œuvre pour assurer la confidentialité, suivant les conditions assorties à l'autorisation de la CAI. D'abord, le personnel de recherche du CÉETUM a été informé des directives relatives à la confidentialité, chacun des membres ayant signé un engagement à la confidentialité. Sur le plan de la transmission des fichiers de données, les fichiers ont été transmis sur supports magnétiques (CD-ROM et disquettes) de main à main. Seulement un chercheur de l'équipe de recherche, en l'occurrence un professionnel du MRCI, pouvait manipuler les renseignements personnels. Il veillait à leur conservation et à leur sécurité. Cette personne avait également pour responsabilité de s'assurer du respect de la destruction des renseignements personnels à la suite de la collecte des données.

La firme chargée de la collecte des données, Écho Sondage inc., a été soumise aux mêmes directives de confidentialité mentionnées précédemment. En outre, tout le personnel d'Écho Sondage impliqué dans la réalisation de la collecte des données (interviewers, codeurs, superviseurs et chargé de projet) a signé une entente de confidentialité. Lors de la prise de contact avec les participants, les employés de la firme de sondage informaient les participants que l'enquête était effectuée pour le MRCI. Les personnes contactées pouvaient en tout temps refuser de participer. D'autres mesures ont été prises pour garantir la confidentialité. À titre d'exemples, jamais plus de cinq questionnaires n'étaient entre les mains d'un interviewer et ce, afin d'assurer une gestion rigoureuse des questionnaires. Pendant la collecte de données, les questionnaires étaient entreposés dans une pièce à accès restreint, verrouillée lorsque le bureau était fermé. Les fiches identifiant les répondants de l'enquête en cours étaient séparées du questionnaire. Ainsi, aucun renseignement personnel n'était joint au questionnaire, sauf durant la codification et la saisie. Les données informatiques ont été encryptées et les questionnaires, dénominalisés (fiche du répondant enlevée) avant d'être retournés au MRCI pour archivage. Enfin, la portic papier des données nominatives (pages couvertures des questionnaires et fiches d'identification) a été détruite par le feu, devant témoin, par le chargé de projet d'Écho Sondage. Les fichiers informatiques nominatifs ont été effacés, les corbeilles informatiques vidées et les disques, défragmentés afin de garantir qu'aucune information nominative ne survivrait.

Il n'est désormais plus possible de poursuivre l'observation de cette cohorte, toutes les informations permettant d'identifier et de retracer les répondants et de les apparier aux données existantes ayant été détruites.

Enfin, les codes postaux saisis dans les données non nominatives ont été convertis en unités d'analyse plus larges, soit les trois premières positions du code postal et le numéro du secteur de recensement 1996 correspondant. Le code postal à six positions a été par la suite effacé des données.